

UNIVERSITÉ PARIS DIDEROT (PARIS 7)
École doctorale de Sciences du Langage n°132
U.F.R. Linguistique

Numéro attribué par la bibliothèque

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

THÈSE

Nouveau régime

Pour obtenir le grade de
Docteur en Sciences du Langage
Discipline : Linguistique Générale

Présentée et soutenue publiquement
par

GRÉGOIRE WINTERSTEIN

Le huit décembre de l'an MMX

LA DIMENSION PROBABILISTE DES MARQUEURS DE DISCOURS

Nouvelles perspectives sur l'argumentation dans la langue

Directeur de thèse :

JACQUES JAYEZ

Composition du jury :

Pascal AMSILI	Université Paris Diderot (Paris 7)
Nicholas ASHER	CNRS-IRIT (pré-rapporteur)
Francis CORBLIN	Université de Paris-Sorbonne (Paris 4) (pré-rapporteur)
Jacques JAYEZ	ENS Lyon (directeur)
Jean-Marie MARANDIN	CNRS-LLF
Henk ZEEVAT	Universiteit van Amsterdam

I'm in love with Rock 'n' Roll, it satisfies my soul
If that's how it has to be, I won't get mad
I got Rock 'n' Roll, to save me from the cold
And if that's all there is, it ain't so bad.

Remerciements

En tout premier lieu je tiens à remercier les deux personnes sans qui cette thèse n'aurait pas vu le jour.

Jacques Jayez, mon directeur, a accepté de superviser ma thèse sans me connaître. Trois ans plus tard, j'espère ne pas lui avoir fait regretter cet accès de générosité. Depuis le début nous avons été sur la même longueur d'onde dans notre travail, notre collaboration a été un plaisir de bout en bout, et j'ai bon espoir qu'elle continue encore un moment. Et pour finir, ses goûts musicaux ne gâchent rien.

Lors de mon entrée en master, Pascal Amsili a eu l'honnêteté de me dire que rien ne serait simple si je voulais faire une thèse. Il me l'a régulièrement répété depuis, toujours à bon escient. Son suivi régulier, le sérieux et la précision de ses commentaires ont toujours été d'une grande aide pour moi. Il n'y a, en définitive, qu'au niveau musical que je n'ai pas écouté ses conseils.



Je remercie également les membres de mon jury, Nicholas Asher, Francis Corblin, Jean-Marie Marandin et Henk Zeevat. J'ai eu la chance de rencontrer chacun d'entre eux avant la rédaction de ma thèse et j'ai pu bénéficier de leurs remarques et conseils sur l'ensemble de mes travaux avant de commencer à mettre en forme ce mémoire.



Durant mes trois années de travail j'ai eu l'occasion de discuter et parfois de collaborer avec plusieurs personnes dont je suis redevable, tant pour leurs avis que leurs encouragements : Gerhard Schaden, Benjamin Spector, Emmanuel Chemla, Bart Geurts, et mes deux co-doctorantes Gabriela Bîlbîie et Fabiola Henri. Merci à eux tous pour leurs avis éclairés et leurs discussions stimulantes.

Pour beaucoup de temps perdu à refaire la science, je remercie mes collègues doctorants passés et présents, membres exceptionnels du défunt bureau 123 : Frédéric Laurens, Géraldine Walther, Anna Gazdik, Margot Colinet, XiaoLiang Huang, Marta Donazzan, Alexandru Mardale et François Mouret.

Lorsque je cherchais un directeur, Danièle Godard m'a mis en contact avec Jacques Jayez. Je salue ici cette grande idée de sa part. Plus généralement, je remercie également tous les membres, doctorants et autres, du Laboratoire de Linguistique Formelle, le personnel de l'UFR de Linguistique de l'université Paris 7, les membres de chez-Alpage-en-face, ainsi que mes très récents collègues de l'université de Lille 3.

Enfin, toujours dans le domaine professionnel, je remercie tous mes étudiants car un nombre non négligeable de mes bons moments passés dans cette période de thèse leur sont directement dûs.



Au delà de mon environnement de travail, mes amis méritent également d'être mentionnés, à commencer par Mathieu et Marc, grands docteurs devant l'éternel, dont le parcours m'a inspiré et influencé. Je ne suis pas peu fier de pouvoir partager leurs galons.

Et pour leur support au quotidien ainsi que leur patience quand j'essayais de leur parler de ce que je faisais, je remercie mes amis Jérémie, Nicolau et Maricela, Matthieu, Léo, Jacques, et, last but not least, Clémence, Lisa, Chérifa, Marion, John et Emma. Je remercie aussi mes frères d'armes de Kung-Fu, bien trop nombreux pour être tous cités dans ces remerciements sans que j'en oublie quelques-uns ; vous savez qui vous êtes.

Évidemment, je remercie enfin ma famille : ma maman, mon papa, ma grande sœur. Je ne suis pas sûr que je serais arrivé là sans eux.



Cette thèse parle de sémantique et de pragmatique, mais j'ai essayé d'y faire passer un peu de Rock 'n' Roll. La plupart de mes exemples mettent en scène Lemmy (Kilmister) et Ritchie (Blackmore), respectivement chanteur/bassiste de Motörhead et guitariste de Deep Purple Mk.I–II/Rainbow. Ils méritent également une mention ici.



FIGURE 0.1: *Lemmy joue de la basse mais Ritchie de la guitare.*

Au-delà de ces deux, j'ai écrit avec le soutien indéfectible de Iron Maiden, Rainbow, Deep Purple, Metallica, Motörhead, Tom Waits, AC/DC, Heaven and Hell, Suicidal Tendencies, Anthrax, Rage Against The Machine, Rammstein, ZZ-Top et Daniel Guichard. Qu'ils en soient remerciés.



Et maintenant, trêve de remerciements, au travail.

Abréviations et notations

Jugements d'énoncés

*	Énoncé agrammatical.
#	Énoncé inapproprié dans le contexte, ou hors contexte.
?	Énoncé à l'acceptabilité douteuse (pour l'auteur).
%	Énoncé dont l'acceptabilité diffère selon les locuteurs.
✓	Énoncé acceptable (utilisé dans les tableaux récapitulatifs, sinon rien n'est indiqué).

Notations

$P(q)$	Probabilité de la proposition q
$r_H(p)$	Pertinence de la proposition p par rapport au but argumentatif H
$A \approx B$	A est une alternative à B
exh	Opérateur d'exhaustivité
$p \rightsquigarrow q$	L'emploi de p véhicule q
$p \xrightarrow{arg} q$	p argumente vers q
$p \xrightarrow{imp} q$	L'emploi de p implicite q
$p \xrightarrow{psp} q$	L'emploi de p présuppose q

Abbreviations

<i>CCP</i>	Context Change Potential
<i>MP</i>	Maximize Presupposition! (principe de communication)
<i>QUD</i>	Question Under Discussion

Table des matières

1	Introduction	1
2	Outils de l'analyse	7
2.1	Contenus véhiculés	7
2.1.1	Contenu principal	7
2.1.2	Présuppositions	8
2.1.3	Implicatures conventionnelles	12
2.1.4	Implicatures conversationnelles	14
2.2	Relations de discours	19
2.3	Structure informationnelle	20
2.4	Argumentation	22
2.4.1	Propriétés de l'argumentation	24
2.4.2	Éléments argumentatifs	29
2.4.3	Argumentation et implicatures de quantité	35
2.4.4	Argumentation et thème de discours	36
2.5	Monotonie	37
2.6	Approche expérimentale	38
3	Le Contraste	41
3.1	Le cas de <i>mais</i>	41
3.1.1	Domaine empirique : sémantique de <i>mais</i>	42
3.1.2	Aspects syntaxiques	45
3.1.3	Analyses sémantiques existantes de <i>mais</i>	46
3.1.4	Discussion et problèmes empiriques	57
3.1.5	La sémantique de <i>mais</i> : structure informationnelle et argu- mentation	68
3.1.6	Applications concrètes	71
3.1.7	Solutions alternatives	77
3.2	Autres marqueurs	84
3.2.1	<i>Pourtant</i>	84
3.2.2	<i>Bien que</i>	85

3.2.3	<i>Par contre</i>	86
3.3	Comparaison avec d'autres langues	87
3.3.1	Russe	88
3.3.2	Roumain	91
3.4	Synthèse	93
4	Le Parallélisme	95
4.1	<i>Aussi</i> : domaine empirique et analyses	96
4.1.1	Domaine empirique de <i>aussi</i>	96
4.1.2	Construction de la présupposition de <i>aussi</i>	106
4.1.3	Recherche d'un antécédent	110
4.1.4	La similarité : pièce manquante de l'analyse	112
4.1.5	Approches alternatives	124
4.2	Autres éléments marquant le parallélisme	138
4.2.1	<i>De même</i>	138
4.2.2	<i>Faire</i> + Adverbe	141
5	L'Addition	143
5.1	Domaine empirique de <i>et</i>	143
5.1.1	Symétrie de <i>et</i>	144
5.1.2	Comparaison avec la coordination asyndétique	145
5.1.3	Discussion	147
5.2	Analyses	147
5.2.1	Analyses Gricéennes	147
5.2.2	Approches asymétriques de <i>et</i>	149
5.2.3	Théorie de la pertinence	153
5.2.4	<i>Et</i> comme marqueur additif	157
5.2.5	Discussion	160
5.3	Proposition : <i>et</i> argumentatif	162
5.3.1	<i>Et</i> et la narration	163
5.3.2	<i>Et</i> et les relations subordonnantes	164
5.3.3	Orientations argumentatives : <i>et</i> vs. <i>mais</i>	167
6	Combinatoire	169
6.1	Combinatoire de <i>aussi</i>	169
6.1.1	Combinaison avec <i>mais</i>	169
6.1.2	« Double » parallélisme	173
6.1.3	Combinaisons et abduction du but argumentatif	174
6.2	Combinatoire de <i>et</i>	178
6.2.1	<i>Et pourtant</i>	178
6.2.2	<i>Et donc</i>	179
6.2.3	<i>Et en effet</i>	181
6.2.4	<i>Et en plus</i>	182
6.2.5	<i>Et aussi</i>	183

7	Conclusion	185
7.1	Couverture empirique	185
7.1.1	Portée épistémique	186
7.1.2	Acte de langage	187
7.1.3	Conclusion	188
7.2	Autres connecteurs	188
A	Descriptions Argumentatives	191
A.1	<i>Mais</i>	191
A.2	<i>Pourtant</i>	191
A.3	<i>Aussi</i>	192
A.4	<i>De même</i>	192
A.5	<i>Faire de même autant</i>	192
A.6	<i>Et</i>	192
A.7	<i>Donc</i>	193
A.8	<i>En effet</i>	193
A.9	<i>En plus</i>	193
B	Approche expérimentale	195
B.1	Protocole	195
B.1.1	Design expérimental	196
B.1.2	Fin du questionnaire	200
B.2	Tests statistiques	200
	Index	203
	Bibliographie	205

Table des matières

Introduction

Ce travail s'intéresse à l'approche argumentative du discours telle qu'elle a été définie par Ducrot (1972); Anscombe & Ducrot (1983), et plus particulièrement à l'interprétation probabiliste qui en a été proposée par Merin (1999).

Dans un premier temps (chapitre 3) l'approche argumentative est réévaluée face à des analyses sémantiques et pragmatiques plus récentes qui traitent de phénomènes qui ont, avec succès, déjà été analysés en termes argumentatifs. Le cas étudié est celui des connecteurs adversatifs, et plus particulièrement du connecteur *mais*. La question que je cherche à résoudre est de savoir s'il est nécessaire de recourir à l'argumentation pour décrire ces connecteurs ou bien s'il est possible de la remplacer par d'autres considérations.

Après avoir réaffirmé le caractère nécessaire de la dimension argumentative, j'examine deux classes de marqueurs de discours (chapitres 4 et 5) qui n'ont pas connu d'analyse argumentative et je montre en quoi la dimension argumentative peut permettre d'affiner la description de leur sémantique.

Je montre enfin (chapitre 6) comment les propriétés argumentatives des éléments que j'ai décrits se combinent entre elles.

En résumé, je me propose de mettre la conception argumentative du discours en perspective avec des approches actuelles qui traitent de phénomènes similaires à ceux de l'approche argumentative mais qui se dispensent de cette dimension, ou alors y ont recours de manière très indirecte. En effet l'argumentation n'est que rarement intégrée aux analyses sémantiques et pragmatiques contemporaines, si ce n'est en guise de remarque (avec des exceptions notables : Horn (1989); van Rooij (2004)...) Pour autant je ne considérerai à aucun moment que l'argumentation est une dimension suffisante pour capturer entièrement la sémantique des éléments que j'étudie. C'est une facette du sens qui doit s'articuler avec d'autres aspects, notamment les effets liés au contexte discursif.



Les propriétés argumentatives d'un énoncé se veulent orthogonales à ses conditions de vérité et cherchent à capturer les intentions réelles du locuteur au moment de son

1 Introduction

assertion. Outre son caractère vériconditionnel, un énoncé possède une orientation et une force argumentatives, toutes deux relatives à un but argumentatif précis. Un énoncé peut donc argumenter pour ou contre un but donné, et argumenter de façon plus ou moins décisive en sa faveur. L'argumentation se veut fondamentalement non-logique : un énoncé peut entraîner une information du point de vue de ses conditions d'emploi et quand même argumenter pour le contraire. C'est par exemple l'effet de l'adverbe *presque* en (1) qui véhicule que le locuteur est en retard et présente cette information de manière analogue au fait que le locuteur soit à l'heure.

(1) Je suis presque à l'heure.

Anscombe et Ducrot défendent l'idée que les propriétés argumentatives ont un caractère linguistique, c'est-à-dire qu'ils supposent que certains éléments linguistiques ont des contributions qui se réfèrent directement à la dimension argumentative.

Une faiblesse potentielle de l'approche de Anscombe et Ducrot est de considérer l'argumentation comme une « boîte noire » dont le contenu est inanalysable et ne saurait être expliqué autrement que par lui-même.

Récemment Merin (1999), en se basant sur les travaux de Ramsey (1926); Carnap (1950), a proposé une explication probabiliste de l'argumentation qui est à la fois intuitive et explicative. Son idée principale consiste à considérer qu'un énoncé argumente en faveur d'une conclusion si son assertion augmente la probabilité de la conclusion en question, dans un modèle épistémique donné.

Dans mon travail j'adopterai cette interprétation de l'argumentation. Je montrerai notamment dans la section 3.1.5 comment le recours aux probabilités permet de déterminer un ensemble de buts argumentatifs attachés « par défaut » à un énoncé. Je montre ensuite en quoi la détermination de cet ensemble interagit avec la sémantique argumentative de *mais*.



Parmi les éléments les plus proéminents dans les analyses argumentatives, on trouve les éléments habituellement décrits comme des *marqueurs de discours*, ou bien *connecteurs de discours*, car leur rôle est de mettre en relation l'énoncé auquel ils appartiennent avec un autre élément du contexte gauche. Cette façon de les décrire en fait des éléments anaphoriques d'un type particulier (Berrendonner, 1983), mettant spécifiquement en jeu des énoncés complets, dont l'un est récupéré de manière analogue à la façon dont on récupère la référence d'un pronom. Par exemple, en (2) le connecteur *donc* est anaphorique du premier segment de discours.

(2) Lemmy joue de la basse. Il ne peut donc pas être totalement mauvais.

Cette recherche d'un point d'attachement dans le contexte gauche a été développée dans les approches traitant de la structure du discours, et notamment dans le cadre de la *SDRT* (Asher & Lascarides, 2003).

Dans l'approche argumentative les propriétés mises en relation par les connecteurs sont les propriétés argumentatives des arguments de ces marqueurs. Pour résoudre le problème général que j'ai posé au début de cette introduction, je propose de répondre aux deux questions suivantes :

1. Est-il nécessaire de postuler que certains connecteurs font une référence explicite à une dimension argumentative, ou probabiliste, distincte d'autres dimensions du sens, et par ailleurs peut-on réduire l'argumentation à d'autres propriétés (caractère vériconditionnel, effets de la structure informationnelle...)?
2. Si la prise en compte d'un aspect argumentatif/probabiliste s'avère nécessaire, quelle est sa place exacte dans le réseau de contraintes qui décrivent la sémantique d'un connecteur? Ici encore la question est double :
 - Quelle est l'articulation de cette dimension vis-à-vis des autres composantes du sens?
 - Tous les connecteurs ont-ils une dimension argumentative? Ou de manière moins radicale : est-il pertinent de réanalyser certains connecteurs en supposant qu'ils possèdent une dimension argumentative?

Pour autant cette thèse ne doit pas être envisagée comme une thèse traitant spécifiquement des connecteurs de discours. Ce que je veux y montrer c'est avant tout la pertinence de la dimension argumentative, et la façon dont elle s'organise avec d'autres dimensions du sens. Il s'avère que les connecteurs sont des éléments de choix pour évaluer l'hypothèse que j'examine.



Pour répondre aux questions que j'ai posées plus haut, je vais procéder selon les étapes suivantes.

Tout d'abord je définis les différents concepts que je vais utiliser et, souvent, confronter dans mon travail. Je vais ainsi définir en détail la notion d'argumentativité, notamment dans son interprétation probabiliste (section 2.4). À côté de cela, je reprends également les définitions et caractérisations de dimensions de sens plus « classiques » dans la littérature sémantico-pragmatique, surtout celles s'inscrivant dans l'héritage de Grice (1968) (pour le traitement des inférences liées à un énoncé) et Montague (1973) (pour le traitement compositionnel de la sémantique d'un énoncé, qui a inspiré des approches compositionnelles de phénomènes pragmatiques). Parmi ces autres dimensions de sens je distingue :

- Le contenu *principal* de l'énoncé qui est responsable de ses conditions de vérité.
- Le contenu *non-principal* et *conventionnel* de l'énoncé qui comprend :
 - Le niveau *présuppositionnel* qui touche notamment aux conditions nécessaires pour permettre l'assertion de l'énoncé.
 - Le niveau des *implicatures conventionnelles* qui véhicule de l'information conventionnelle mais en la laissant à l'arrière-plan.

1 Introduction

- Le niveau de la *structure informationnelle* qui régit la façon dont l'information de l'énoncé est articulée (par exemple en ce qui concerne le caractère nouveau/connu des éléments du discours).
- Le niveau *conversationnel* qui traite des contenus qui sont propres à un acte de langage particulier dans un contexte particulier et qui ne sont pas attachés à l'utilisation d'un élément linguistique précis.

J'examine ensuite (chapitre 3) la contribution de la conjonction *mais* qui a très largement été étudiée dans la littérature sur l'argumentation (Anscombe & Ducrot, 1977) et dont la sémantique a été analysée comme fondamentalement argumentative. Je compare les prédictions de l'analyse argumentative à celles d'un certain nombre d'autres propositions : l'analyse de Umbach (2005) exclusivement basée sur la prise en compte de la structure informationnelle, l'approche de Asher & Lascarides (2003) en *SDRT*, l'analyse en termes de la théorie de la Pertinence de Blakemore (2002) et l'analyse en termes d'ambiguïté sémantique de Izutsu (2008).

Après avoir mis en avant un certain nombre de (nouveaux) faits empiriques je conclus en faveur d'une analyse de *mais* qui prend en compte la dimension argumentative, et valide ainsi à nouveau l'hypothèse de Anscombe & Ducrot (1977).

À partir de la conclusion précédente, je choisis alors d'examiner deux marqueurs de discours qui n'ont jusqu'ici pas été analysés en termes argumentatifs et je cherche à évaluer leur sensibilité à cette dimension. Les deux éléments que j'étudie ont été délibérément choisis parmi des éléments pour lesquels une analyse argumentative ne semblait pas s'imposer.

Le premier élément que j'étudie est l'adverbe *aussi* (chapitre 4). Je commence par un récapitulatif des nombreuses observations qui existent sur son emploi (nature de sa présupposition, propriétés d'association, caractère obligatoire) et un récapitulatif des tout aussi nombreuses analyses de sa contribution. Je mets ensuite en avant un aspect souvent ignoré dans l'étude de *aussi* concernant la similarité des énoncés qu'il relie.

Je propose alors de capturer cette dernière caractéristique en considérant que *aussi* fait référence à la dimension argumentatives des énoncés qu'il connecte. La sémantique que j'attribue finalement à *aussi* s'avère être la plus complexe de ce travail car son comportement est affecté à la fois par les niveaux présuppositionnel, anaphorique, argumentatif et de la structure informationnelle.

J'examine ensuite le cas de la conjonction additive *et* (chapitre 5) en reprenant l'angle d'analyse habituellement adopté dans la littérature sémantique et pragmatique, c'est-à-dire du point de vue des relations de discours qu'elle permet d'établir entre ses deux conjoints. Comme pour *aussi*, je montre en quoi une analyse probabiliste du contenu de ce connecteur permet de prédire sa distribution.

Durant l'étude de chacun des trois marqueurs discursifs précédents, je compare la sémantique du marqueur avec celle de marqueurs apparentés, que je définis alors par rapport à la sémantique du marqueur principal. Pour identifier les marqueurs apparentés à *mais*, *aussi* et *et*, je me base d'une part sur mon intuition et d'autre part sur la littérature qui décrit les connecteurs qui marquent les mêmes relations de discours. Je ne veux pour autant pas me prononcer dans le débat sur la nature onomasiologique ou

sémiasologique de la relation entre les relations de discours et les connecteurs, ou en d'autres termes sur la question de savoir si ces connecteurs se ressemblent parce qu'ils représentent tous une notion qui aurait son existence propre en dehors des connecteurs ou bien si ces propriétés sont en quelque sorte accidentelles. Je me contente d'utiliser le vocable courant dans l'étude du discours afin de rassembler des connecteurs au sein d'une même classe.

Je termine alors mon étude par l'examen des possibilités combinatoires au sein de l'ensemble des connecteurs décrits au préalable (chapitre 6). D'une part *aussi* peut se combiner avec les deux autres connecteurs principaux de ce travail : *et* et *mais*. D'autre part les connecteurs secondaires que j'ai abordés ont également des propriétés de combinaison qui ne sont pas triviales. C'est ainsi que j'étudie la combinatoire des trois connecteurs avec des éléments comme *pourtant*, *de même* etc.

En guise de conclusion j'examine les limites de mon travail, et plus particulièrement le cas des connexions ne portant pas sur le contenu descriptif des énoncés mis en jeu mais sur leurs effets épistémiques ou sur les actes de langage qui les véhiculent (Sweetser, 1990). J'évalue l'hypothèse qu'ici encore une approche intégrant une dimension probabiliste est pertinente pour rendre compte des phénomènes.



Ma conclusion générale est que la prise en compte d'une sensibilité à la dimension argumentative, ou probabiliste, dans la sémantique des connecteurs est justifiée. Pour autant cette sémantique n'est pas suffisante pour décrire entièrement les dits connecteurs. En cela je prends donc le parti d'une analyse stratifiée de la contribution des connecteurs que j'étudie. Je me place ainsi dans la lignée de nombreuses analyses sémantiques qui supposent la co-existence de différentes strates de sens qui interagissent pour produire l'interprétation d'un énoncé : Karttunen & Peters (1979); Gazdar (1979); Geurts & Maier (2003); Potts (2005)... Je m'en distingue en supposant une dimension supplémentaire à celles qui sont habituellement considérées.

D'autres travaux, par exemple l'analyse de Singh (2008), essaient au contraire de fournir une vision unifiée de l'interprétation d'un énoncé procédant d'un contenu unique mis en rapport avec différents opérateurs potentiellement silencieux en syntaxe.

L'analyse de Singh est intéressante car elle possède un aspect syncrétique d'une partie de la littérature. L'analyse locale des implicatures de quantité de Chierchia et al. (2008) y est articulée avec la théorie du focus de Rooth (1992) et placée dans le cadre de la sémantique dynamique de Heim (1983) révisée pour permettre de définir une notion de contexte local interne à un énoncé.

À plusieurs reprises j'aurai l'occasion de comparer mon approche à celle de Singh.



Outre son intérêt pour répondre à ma problématique générale, mon choix de connecteurs de discours est cohérent en ce qu'ils partagent tous la propriété d'être *véridiques* :

1 Introduction

ils assurent la vérité des deux segments qu'ils relient. Cela signifie que dans ce travail j'ai écarté l'étude des coordinations disjonctives d'énoncés, et je ne aborde donc notamment pas la conjonction *ou*.

Ce choix est motivé par plusieurs considérations :

- Le domaine empirique des connecteurs véridiques est large et offre de l'espace pour différents types d'analyse, ainsi que l'atteste l'abondante littérature à ce sujet. Cela permet de mettre en avant les avantages d'une analyse argumentative par rapport à des analyses concurrentes.
- Le fait que ces connecteurs soient tous véridiques permet de les combiner. C'est à l'aune de ces combinaisons que j'évalue en partie la justesse de mes analyses, puisqu'elles prédisent que certaines combinaisons sont possibles ou impossibles. La classe des connecteurs disjonctifs est beaucoup plus restreinte que celle des connecteurs véridiques et donc offre moins d'opportunités de tester la cohérence globale de mon analyse.

Ainsi que je le détaille dans la section 3.1.5, je n'intègre pas l'aspect véridique dans la description des connecteurs considérés. Je considère en effet que l'interprétation conjonctive de deux énoncés est une interprétation par défaut dans le discours, qui peut être défaite par certains éléments spécifiques, dont le plus courant est *ou*.

Chapitre 2

Outils de l'analyse

Ce chapitre est dévolu à la présentation des concepts et outils que j'utiliserai abondamment dans le reste de ce travail. Par nature, ce chapitre est donc très hétéroclite. Autant que faire se peut, j'essaie de donner une vision objective et neutre de concepts encore très discutés (par exemple celui de la présupposition) mais il est impossible de rendre justice à toute la littérature qui abonde sur chacune des sections ici présentes.

2.1 Contenus véhiculés

Un énoncé véhicule des informations de différentes manières. Grice (1968) a en premier posé la distinction entre le contenu qui est *dit*, au sens spécifique qu'il donne à ce mot, et le contenu *véhiculé* qui comprend le *dit* plus un ensemble d'informations que je vais regrouper sous le terme général d'*inférences*. J'appellerai *hôte* l'objet linguistique qui véhicule différents ces contenus.

Depuis Grice les tentatives de classification des différents types de contenus véhiculés se sont multipliées. Je n'ai pas l'intention d'essayer de synthétiser les travaux en la matière. Je me contente de présenter ici les types de contenus qui m'intéressent dans la suite de mon travail. Pour chacun d'entre eux je m'efforce de donner les tests qui permettent de le caractériser. Cette section n'a donc d'importance que pour établir clairement l'extension de chacun des termes en question.

2.1.1 Contenu principal

Plutôt que de prendre l'appellation de *dit* au sens Gricéen, je vais utiliser le terme de *contenu principal* que j'emprunte à Potts (2005) (en anglais : *at-issue content*) et qui vise à recouvrir le même domaine. Le contenu principal concerne ce qui touche aux conditions de vérité de la phrase hôte. C'est ce qui correspond à l'information principale que cherche à véhiculer le locuteur. Ainsi le contenu principal de (1-a) est donné en (1-b) : c'est la vérité de cette proposition qui détermine la vérité de l'énoncé complet.

- (1) a. Lemmy, qui joue bien de la basse, s'est acheté une Rickenbacker.

2 Outils de l'analyse

- b. Lemmy s'est acheté une Rickenbacker.

C'est le contenu principal qui est soumis à l'appréciation de l'allocutaire, et donc est la cible d'une réfutation éventuelle. Je mentionne à nouveau cette propriété au moment de définir les contenus présupposés et conventionnellement implicites.

Pour Grice, le contenu principal était le fruit de la combinaison de la sémantique de chaque élément de l'énoncé obtenue en suivant l'ordre suggéré par la syntaxe. De nombreux travaux (voir par exemple (Carston, 2005; Bach, 2006) et leurs références) ont montré en quoi cette vision est trop simpliste : pour obtenir le contenu principal il est nécessaire d'enrichir le contenu de l'énoncé de plusieurs façons :

- en désambiguïsant les éléments lexicaux
- en résolvant la références des éléments anaphoriques
- en fixant des paramètres de temps et d'aspect
- ...

Dans le cadre de la théorie de la pertinence (Sperber & Wilson, 1986), ces enrichissements sont appelés *explicitures* (Bach (1994) utilise le terme d'*impliciture*) et sont donc des inférences qui contribuent aux conditions de vérité d'un énoncé.

Dans mon travail, je ne me soucierai pas de la façon dont est obtenu le contenu principal, à part dans les rares cas où le rôle d'une information « explicatée » peut avoir une influence sur mon propos.

2.1.2 Présuppositions

La notion de présupposition est ancienne et a été longuement débattue par de nombreux auteurs : Frege (1892); Russell (1905); Strawson (1950); Ducrot (1972); Stalnaker (1974); Karttunen (1974); Karttunen & Peters (1979); Lewis (1979); Gazdar (1979); Soames (1982); Heim (1983); van der Sandt (1992); Geurts (1999); Beaver (2001); Schlenker (2008) parmi d'autres. Je ne peux espérer ici donner un tableau fidèle de tout ce qui en a été dit. Je vais donc me limiter à une présentation des propriétés empiriques de ce type de contenu.

2.1.2.1 Déclencheurs

Une présupposition est un contenu qui est attaché à une forme linguistique particulière : soit à un élément lexical comme le verbe *savoir* en (2-a), soit à un type de construction comme la clivée en (2-c).

- (2)
- a. Lemmy sait que Ritchie joue de la guitare.
 - b. $\overset{\sim}{\text{psp}}$ Ritchie joue de la guitare
 - c. C'est Lemmy qui joue de la basse.
 - d. $\overset{\sim}{\text{psp}}$ Quelqu'un joue de la basse.

Outre leur déclenchement d'une présupposition, ces éléments peuvent également contribuer à des contenus rentrant dans la détermination du contenu principal. C'est

par exemple le cas de *savoir*. Il est donc techniquement possible de former des paires d'énoncés qui possèdent le même contenu principal et diffèrent en termes présuppositionnels. C'est le cas avec (2-a)–(3).

(3) Lemmy pense que Ritchie joue de la guitare.

L'énoncé (3) a les mêmes conditions de vérité que (2-a) : pour être vrai il est nécessaire que Lemmy possède une croyance bien précise, par contre (2-a) s'accompagne d'une contrainte supplémentaire concernant la vérité de cette croyance du point de vue du locuteur.

Grice appelle cette propriété la *détachabilité*. C'est une caractéristique qui permet de distinguer entre les présuppositions et les implicatures conversationnelles qui ne sont pas détachables (voir en 2.1.4). Toutefois il faut bien garder en tête que bien souvent il n'y a qu'une seule façon d'exprimer un contenu donné, et que par conséquent l'argument de la détachabilité n'est pas le plus probant pour typer une inférence (Sadock, 1978).

2.1.2.2 Effets vériconditionnels

Lorsqu'un contenu présupposé n'est pas vérifié les effets sont différents d'un cas tel que ce soit le contenu principal qui est faux. Par exemple, (4-a) présuppose une information fautive alors que (4-b) affirme une information fautive.

- (4) a. #Lemmy sait que la Terre est plate.
b. La Terre est plate.

À partir du moment où l'information est connue il est facile de déterminer la vérité de (4-b). Par contre il est plus difficile de déterminer si (4-a) est vrai ou faux, le sentiment prévalant chez certains locuteurs est que l'énoncé n'est pas interprétable. Ce phénomène a été appelé *truth value gap* (défaut de valeur de vérité) et est une des caractéristiques principales de la présupposition.

Une façon d'interpréter cet effet est de considérer que les présuppositions représentent des conditions nécessaires à l'assertion un énoncé. Si ces conditions ne sont pas vérifiées l'assertion n'a pas de sens et ne peut être évaluée. En les considérant de la sorte, les contenus présupposés ne se présentent donc pas en tant qu'inférences, c'est-à-dire comme faisant partie d'un contenu nouveau que le locuteur cherche à véhiculer.

2.1.2.3 Accommodation

Il est cependant possible d'utiliser les présuppositions pour véhiculer du contenu qui ne fait pas forcément partie des connaissances partagées par les acteurs en présence. Ainsi, il est possible d'affirmer (5-a) sans qu'il soit nécessairement connu de tous que Lemmy a des enfants.

- (5) a. Lemmy est allé chercher ses enfants à l'école.
b. $\underset{psp}{\rightsquigarrow}$ Lemmy a des enfants.

2 Outils de l'analyse

Le phénomène qui est mis en jeu ici a été appelé *accommodation* par Lewis (1979) et est décrit comme une forme de réparation des connaissances communes. Pour que (5-a) soit interprétable, il est nécessaire que (5-b) soit vrai, un locuteur coopératif va donc ajouter l'information dans ses connaissances.

Si l'information à accommoder est en conflit avec les connaissances du locuteur ou bien est trop inattendue, l'énoncé apparaîtra dégradé comme en (4-a).

2.1.2.4 Enchaînement

La présupposition permet de faire passer des informations nouvelles via le mécanisme d'accommodation. Toutefois, l'information ainsi véhiculée n'a pas le même statut que celle véhiculée par le contenu principal.

Intuitivement, l'information présupposée n'est pas présentée de manière à pouvoir être remise en question. Ducrot (1972) formule une *loi d'enchaînement* qui se base sur cette propriété pour distinguer les contenus présupposés des contenus principaux (qu'il appelle contenus *posés*) :

[...] lorsque *A* est enchaîné par une conjonction de coordination ou de subordination (en exceptant *et* et *si*), ou par un lien logique implicite, à un autre énoncé *B*, le lien ainsi établi entre *A* et *B* ne concerne jamais ce qui est présupposé, mais seulement ce qui est posé par *A* et par *B*.

(Ducrot, 1972, p. 81)

Lors de mon étude de *aussi* en 4.1, je montrerai qu'il est possible de se baser sur du contenu présupposé pour interpréter cet élément, et donc, selon certaines théories, qu'il est possible d'établir une relation de discours entre du contenu posé et du contenu présupposé. J'aurai donc l'occasion de revenir sur la façon dont s'applique la loi d'enchaînement.

Plus récemment cette caractéristique a été reprise par un certain nombre d'auteurs : Shanon (1976); von Stechow (2006); Potts (2008); Jayez (2010) qui mentionnent un test appelé le *Hey wait a minute! test* (désormais *HWAMT*) qui considère que le recours à une formule du type *Attends une minute!* (6-b) marque qu'on s'oppose à un contenu non-principal, et semble inappropriée pour un contenu principal qui peut être réfuté directement (6-c)–(6-d).

- (6) a. *A* : Lemmy est allé chercher ses enfants à l'école.
- b. *B* : Attends une minute! Lemmy n'a pas d'enfants!
- c. *B* : # Attends une minute! Il est allé acheter du pain.
- d. *B* : Non, il est allé acheter du pain.

La locution utilisée marque un mouvement discursif dont le but est de refuser l'accommodation forcée par la présupposition. Le fait qu'il ne soit pas possible de réfuter simplement la présupposition est un indice en faveur de l'inaccessibilité de la présupposition pour l'enchaînement.

Toutefois, le *HWAMT* permet juste de distinguer le contenu principal du non-principal, mais il ne permet pas de distinguer entre présuppositions et implicatures

conventionnelles (Potts, 2008).

2.1.2.5 Propriétés de projection

La propriété habituellement mise en avant pour caractériser les présuppositions est leur capacité à se « projeter » hors de certains contextes, c'est-à-dire à apparaître dans des contextes syntaxiquement enchâssés tout en conservant leur identité, ce qui n'est pas le cas du contenu principal. Par exemple l'utilisation d'une description définie sous la négation (7-a), dans une question (8-a) ou sous un opérateur de modalité (9-a), conserve intacte la présupposition du déclencheur, sans la modifier par aucun des opérateurs

- (7) a. Lemmy n'est pas allé chercher ses enfants à l'école.
 b. $\underset{psp}{\sim}$ Lemmy a des enfants.
 c. $\underset{psp}{\not\sim}$ Lemmy n'a pas d'enfants.
- (8) a. Est-ce que Lemmy est allé chercher ses enfants à l'école ?
 b. $\underset{psp}{\sim}$ Lemmy a des enfants.
 c. $\underset{psp}{\not\sim}$ Est-ce que Lemmy a des enfants ?
- (9) a. Il est possible que Lemmy soit allé chercher ses enfants à l'école.
 b. $\underset{psp}{\sim}$ Lemmy a des enfants.
 c. $\underset{psp}{\not\sim}$ Il est possible que Lemmy aie des enfants.

Une des questions qui a occupé la littérature sur la présupposition est de savoir comment se projettent exactement les présuppositions. En effet, il existe des contextes, notamment les conséquents des conditionnelles qui semblent altérer le contenu présupposé par un déclencheur. Ainsi en (10), la présupposition associée à la description définie relative aux enfants de Lemmy n'est pas héritée par l'énoncé principal.

- (10) a. Si Lemmy a des enfants, il est allé les chercher à l'école.
 b. Marie a dit que Lemmy était allé chercher ses enfants à l'école.
 c. $\underset{psp}{\not\sim}$ Lemmy a des enfants.

En (11-a), la présupposition de la description définie « son instrument » est perçue comme étant « filtrée » par la conditionnelle. Plutôt que de présupposer (11-c), (11-a) semble véhiculer (11-b) qui est une version affaiblie de (11-c), enchâssée sous l'antécédent de la conditionnelle de (11-a).

- (11) a. Si Lemmy joue de la basse, il amènera son instrument.
 b. $\underset{psp}{\sim}$ Si Lemmy joue de la basse, il possède un instrument.
 c. $\underset{psp}{\not\sim}$ Lemmy possède un instrument.

Ce phénomène de projection (ainsi que le traitement des *donkey anaphora*) a été une des inspirations de la sémantique dynamique (Heim, 1983; Groenendijk & Stokhof,

2 Outils de l'analyse

1989; Kamp & Reyle, 1993) et a conduit à un grand nombre de solutions techniques et d'explorations de nouvelles données. Par exemple, Geurts (1996) définit le *proviso problem* en remarquant que l'affaiblissement de la présupposition en (11-a) n'est pas toujours vérifié : les contenus exprimés ont une influence sur la présupposition qui est véhiculée (12-a).

- (12) a. Si Ritchie vient chanter, Lemmy amènera son instrument.
b. $\overset{\sim}{\text{psp}}$ Lemmy possède un instrument.
c. $\not\rightarrow_{\text{psp}}$ Si Ritchie vient chanter, Lemmy possède un instrument.

Dans les cas simples, les propriétés de projection des présuppositions ont permis d'établir une liste consensuelle de déclencheurs présuppositionnels (voir (Winterstein, 2007) pour une tentative d'établir une telle liste en français). Dans les cas plus complexes et lors de l'étude d'un nouvel élément, ces propriétés à elles seules ne peuvent suffire à caractériser un contenu en tant que présupposition, et ces tests sont d'habitude accompagnés, par exemple, de considérations sur les possibilités d'enchaînement sur le contenu en question.

2.1.3 Implicatures conventionnelles

La notion d'implicature conventionnelle a été proposée par Grice, et a connu un grand nombre d'interprétations. Certains l'ont assimilée à la présupposition (Karttunen & Peters, 1979), d'autres ont défendu l'idée qu'elle n'existait pas (Bach, 1999), et plus récemment la notion a été refondue en l'opposant au contenu principal d'une part et aux présuppositions d'autre part (Potts, 2005).

C'est cette dernière notion que je retiendrai dans mon travail. Potts (2005, 2007) donne les critères suivants pour distinguer un contenu conventionnellement implicite, et notamment pour le différencier d'un contenu présupposé :

1. Les implicatures conventionnelles sont indépendantes du contenu principal.
2. Les implicatures conventionnelles sont nécessairement prises en charge par le locuteur.
3. Les implicatures conventionnelles ne sont pas annulables.
4. Les implicatures conventionnelles ne sont pas à l'arrière-plan.
5. Les implicatures conventionnelles ne sont pas bloquées de la même façon que les présuppositions.

J'ai déjà mentionné l'indépendance par rapport au contenu principal en 2.1.1 ; à la différence des présuppositions les implicatures conventionnelles peuvent être fausses sans altérer l'évaluation du contenu principal de leur hôte (13) : même si Lemmy n'est pas né en Californie, l'énoncé peut être évalué, il sera vrai si Lemmy joue de la basse, faux sinon.

- (13) Lemmy, qui est né en Californie, joue de la basse.

La prise en charge par le locuteur différencie les implicatures conventionnelles des présuppositions puisque ces dernières doivent être prises en charges par tous les participants à la conversation. Au contraire en (14-a) le contenu (14-b) n'engage que le locuteur et pas son allocutaire (et encore moins les conservateurs).

- (14) a. Tous les conservateurs ont voté pour leur motion débile.
 b. $\underset{imp}{\rightsquigarrow}$ La motion est débile.

La propriété d'annulabilité remonte à Grice (1968) qui l'utilise pour différencier les implicatures conversationnelles, qui sont annulables (15-a), des conventionnelles, qui ne le sont pas (15-b).

- (15) a. Lemmy est monté sur son âne et a disparu vers le couchant, mais pas dans cet ordre.
 b. #Lemmy, qui joue de la basse, est un bon musicien, mais il ne joue pas de basse.

Les présuppositions peuvent quant à elles être explicitement annulées par le biais d'une négation spéciale, appelée métalinguistique (Horn, 1989) ou polémique (Ducrot, 1972), qui a comme propriété de pouvoir porter sur un aspect quelconque d'un énoncé et notamment sur le contenu présupposé (16-a). Cette même négation peut plus difficilement porter sur un contenu conventionnellement implicite (16-b).

- (16) a. Lemmy ne sait pas que la Terre est plate, puisqu'elle est ronde.
 b. #Il est faux que Lemmy, qui joue de la basse, va remplacer Roberto, puisque Lemmy ne joue pas de basse.

Un contenu sera considéré comme appartenant à l'*arrière-plan* si le contenu en question peut reprendre une information déjà exprimée. Les contenus présupposés ont par exemple cette propriété. Par exemple, en (17) la présupposition du verbe factif *savoir* est exprimée par le premier segment du discours.

- (17) Lemmy joue de la basse. Ritchie le sait.

Contrairement aux présuppositions, il semble difficile de reprendre une information déjà introduite dans le discours par le biais d'une implicature conventionnelle : l'information qu'elles véhiculent n'appartient donc pas à l'*arrière-plan* (18).

- (18) #Lemmy et Roberto sont de bons bassistes. Sur scène, Lemmy, qui joue de la basse, utilise toujours une Rickenbacker.

Enfin, toujours contrairement aux présuppositions, les implicatures conventionnelles ne font pas l'objet d'un « filtrage », par exemple avec le verbe *dire* qui annule les présuppositions (16-a) vs. (19-a).

- (19) a. Ritchie a dit que Lemmy, qui a des enfants, est allé les chercher à l'école.
 b. $\underset{imp}{\rightsquigarrow}$ Lemmy a des enfants.

2 Outils de l'analyse

Jayez (2006) montre les limites des caractérisations de Potts en exhibant, pour chacun des points précédents, des exemples qui brouillent la validité des tests, sans pour autant nier qu'il existe une différence entre les présuppositions et les implicatures conventionnelles. Il argumente que ces différentes propriétés fournissent des indices sur lesquels s'appuyer pour différencier ces contenus, le profil particulier de chaque contenu ne pouvant être résumé par une propriété binaire mais par un ensemble de traits basés sur des propriétés de dépendance au contenu principal, d'annulation et d'attachement à gauche et à droite.

Je vais considérer que prises dans leur ensemble, les propriétés présentées ci-dessus suffisent à caractériser les implicatures conventionnelles, avec les précautions d'usage. Dans tous les cas, je vais reprendre les conclusions de Potts et considérer que les contenus des relatives non-restrictives et les contenus expressifs sont des implicatures conventionnelles ; à eux deux ces contenus représentent la majorité des exemples d'implicatures conventionnelles que je suis susceptible de manipuler.

2.1.4 Implicatures conversationnelles

Les implicatures conversationnelles sont au centre de la proposition de Grice (1968). Ce type de contenu n'est pas attaché à une forme linguistique particulière mais est le fruit de l'articulation d'un contenu et d'un principe d'interprétation général : le principe de *coopération*. Ce principe postule que les participants à une conversation sont coopératifs, et cherchent à se faire comprendre mutuellement. L'hypothèse de coopération est supposée mutuellement admise : chaque participant suppose que son partenaire est coopératif et que sa propre coopérativité est également connue de tous. La connaissance de ce principe permet de *dériver* des effets de sens associés à un énoncé en supposant que le locuteur de l'énoncé s'efforce d'être coopératif. Grice donne une consistance à son principe en le divisant en quatre maximes que les participants à un échange sont censés respecter, d'une manière ou d'une autre :

Maxime de Qualité : s'efforcer d'apporter des contributions vraies.

1. Ne pas dire ce que l'on sait être faux.
2. Ne pas dire ce pour quoi on ne possède pas de preuves.

Maxime de Quantité :

1. Apporter une contribution aussi informative que possible pour les besoins de l'échange.
2. Ne pas apporter une contribution plus informative que nécessaire pour les besoins de l'échange.

Maxime de Relation : être pertinent.

Maxime de Manière : être clair.

1. Eviter d'être obscur.
2. Eviter l'ambiguïté.
3. Être bref.

4. Être ordonné.

Par exemple, l'exploitation de la quatrième maxime de manière est avancée pour expliquer l'interprétation de succession des événements de (20) : la maxime permet d'inférer que les événements sont présentés dans l'ordre dans lequel ils se sont effectivement passés.

(20) Lemmy a enfourché son âne et disparu vers le couchant.

Il est également possible d'*exploiter* une maxime pour produire une implicature. C'est le cas en (21-b) où le locuteur semble violer la première maxime de quantité (idéalement il aurait fallu être plus précis pour répondre à la question de *A*). Une raison plausible pour laquelle le locuteur n'en dit pas plus est son désir de ne pas violer la maxime de qualité, ce qui produit l'implicature (21-c).

- (21) a. *A* : Où habite Lemmy?
 b. *B* : Quelque part dans le sud de la France.
 c. $\underset{imp}{\rightsquigarrow}$ Le locuteur ne sait pas où habite exactement Lemmy.

Le développement en quatre maximes est un choix arbitraire de la part de Grice (de son propre aveu inspiré par Kant). Depuis il y a eu de nombreuses propositions de reformulation du principe de coopération :

- Horn (1984) propose de diviser le domaine des implicatures en deux grands types qui recouvrent chacun une partie des sous-maximes de Grice. Cette division repose sur une observation de Zipf (1949) (et Martinet (1962)) concernant la division des efforts entre locuteur et allocutaire. Horn considère uniquement deux principes : le principe *Q* (pour *Quantity*) et le principe *R* (pour *Relevance*). Il décrit leurs effets comme étant antagoniste : le principe *Q* enjoint le locuteur à en dire autant que possible pour rendre sa contribution suffisante, alors que le principe *R* le pousse à ne pas en dire plus qu'il est nécessaire. Le principe *Q* produit des implicatures « négatives » : elles sont basées sur ce que le locuteur n'a pas dit (s'il avait pu le dire il l'aurait fait en vertu du principe *Q* qui l'enjoint à en dire autant que possible), le *R*-principe produit des implicatures « positives » car elles proviennent d'un enrichissement contextuel, assumé par l'allocutaire (le locuteur s'est passé de certains détails en estimant qu'ils n'étaient pas nécessaires car l'allocutaire serait en mesure de les inférer tout seul).
- Levinson (2000) reprend l'intuition de Horn concernant la division des efforts d'interprétation et y ajoute un troisième type d'implicature, basé sur la maxime de manière pour prendre en compte la forme des énoncés et traiter un certain nombre d'exemples problématiques.
- Sperber & Wilson (1986); Wilson & Sperber (2005) réduisent le principe de coopération à une seule maxime : celle de Pertinence, qui donne son nom à leur théorie. L'idée principale de la théorie de la pertinence est que l'interprétation d'un énoncé fait l'objet d'un calcul de sa pertinence optimale : plus une interprétation a d'effets cognitifs, plus elle est pertinente, plus une interprétation est coûteuse en

2 Outils de l'analyse

termes d'efforts, moins elle est pertinente. Il est possible d'avoir des effets cognitifs de plusieurs manières (Blakemore, 2002, p. 61) : en générant une implication contextuelle ainsi qu'en renforçant ou bien en défaisant une assomption déjà présente dans le contexte.

La plupart de ces approches s'accordent à reconnaître un certain nombre de propriétés aux implicatures conversationnelles, directement héritées des observations de Grice. Je reprends ici celles retenues et discutées par Sadock (1978) :

- Ces implicatures sont *annulables* : il est possible de nier explicitement leur contenu sans atteindre l'acceptabilité d'un discours. J'ai déjà mentionné cette propriété dans ma discussion des implicatures conventionnelles (15-a). C'est la caractéristique habituellement mise en avant pour typer un contenu comme une implicature conversationnelle.
- Ces implicatures sont *calculables* en vertu des maximes mentionnées, c'est-à-dire qu'il faut être en mesure de dérouler la façon dont à partir d'un contenu et du respect ou du viol d'une maxime, on dérive l'implicature. Cette propriété n'est pas toujours très productive car certaines maximes (en tout cas celles de Grice) sont suffisamment générales pour permettre la dérivation de tout type de contenu.
- Ces implicatures ne sont *pas détachables* ; ici encore c'est un point qui les distingue des implicatures conventionnelles et des présuppositions, voir ma discussion au sujet de (3).

Quel que soit le nombre de maximes mises en jeu, il y a un type particulier d'implicature qui est massivement plus étudié que les autres : les implicatures dites *scalaires*, ou basées sur la maxime de quantité. Je me concentre sur ces implicatures dans le reste de cette section car elles seront souvent présentes dans les données que j'étudie plus tard (notamment concernant le contraste et le parallélisme).

2.1.4.1 Implicature de quantité

À la suite de (Horn, 1972, 1984) l'étude des implicatures de quantité s'est développée. Un exemple type est donné en (22-a).

- (22) a. Lemmy connaît quelques morceaux de Deep Purple.
b. $\overset{\sim}{\underset{imp}{\rightarrow}}$ Lemmy ne connaît pas tous les morceaux de Deep Purple.

Le fait de considérer que (22-b) est une implicature plutôt qu'un contenu attaché à *quelques* se base sur les observations illustrées en (23-a)–(24).

- (23) a. Seuls les musiciens qui connaissent quelques morceaux de Deep Purple peuvent participer à l'audition.
b. $\overset{\sim}{\underset{imp}{\rightarrow}}$ Les musiciens qui connaissent tous les morceaux de Deep Purple ne peuvent pas participer à l'audition.
- (24) Lemmy connaît quelques morceaux de Deep Purple, il les connaît même tous.

En (23-a), le quantificateur *quelques* n'est pas interprété en tant que *quelques mais pas tous*, contrairement à ce qui est observé en (22-a). Si *quelques* en (23-a) était interprété comme *quelques mais* l'inférence vers (23-b) serait valide, ce qui n'est pas le cas.

De plus, (24) montre qu'il est possible de revenir sur le contenu implicite sans donner de sentiment de contradiction : le contenu est annulable, ce qui est caractéristique des implicatures conversationnelles. De façon duale, (25) montre qu'on peut renforcer un contenu conversationnellement implicite sans donner lieu à un jugement de redondance.

(25) Lemmy connaît quelques morceaux de Deep Purple, mais pas tous.

Le principe de dérivation de ces implicatures repose sur le concept d'*échelles*. En (22-a), le quantificateur appartient à une échelle de la forme $\langle \text{tous}, \text{quelques} \rangle$. Sur cette échelle *quelques* est un élément plus faible que *tous* (voir plus bas pour les motivations qui fondent la nature des échelles, l'intuition principale est les éléments sont classés par informativité : un élément haut dans l'échelle est plus informatif que les éléments bas). L'assertion de (22-a) emploie donc un élément faible, là où un élément fort aurait été plus informatif, ce qui semble violer la première maxime de quantité. On en déduit que si le locuteur a choisi d'utiliser *quelques* plutôt que *tous* c'est qu'il n'a pas de raisons suffisantes pour choisir l'élément le plus fort. Cela conduit à inférer une implicature de la forme (26).

(26) Le locuteur ne sait pas si Lemmy connaît tous les morceaux de Deep Purple.

Une étape supplémentaire, appelée *pas épistémique* (Sauerland, 2004), considère que le locuteur est compétent sur le domaine de son énoncé, et que donc s'il choisit de ne pas asserter *tous* c'est parce qu'il *sait* que l'énoncé résultant aurait été faux. Le pas épistémique permet donc d'obtenir une version forte de l'implicature, celle indiquée en (22-b).

Les implicatures de quantité sont parfois décrites comme le résultat d'une interprétation *exhaustive* des éléments scalaires mis en jeu qui consiste à nier tous les éléments situés plus hauts sur l'échelle mise en jeu dans l'énoncé (Chierchia, 2002; van Rooij, 2004).

Les premières propositions avancées pour fonder la nature des échelles se sont basées sur l'implication logique (Fauconnier, 1975; Horn, 1989) : si un élément p en implique un autre q , alors p et q forment une échelle, avec p l'élément le plus fort. Gazdar (1979); Hirschberg (1985) ont montré en quoi cette caractérisation est insuffisante :

- Il est possible de trouver des éléments liés par une relation d'implication qui ne « créent » pas d'échelles (c'est-à-dire n'induisent pas d'implicature scalaire). Le cas des hyperonymes en est un exemple : *avoir un berger allemand* implique *avoir un chien* pourtant l'assertion de (27-a) n'induit pas l'implicature (27-b).

(27) a. Paul a un chien.
 b. $\not\rightarrow_{imp}$ Paul n'a pas de berger allemand.

2 Outils de l'analyse

- Inversement, il est possible de trouver des éléments qui ne sont pas liés par une relation d'implication et qui donnent lieu à une interprétation scalaire. C'est le cas en (28-b) auquel est attaché l'implicature (28-c). Les prédicats qui y sont mis en jeu ne sont pas liés par une relation d'implication logique : on peut acheter un bien immobilier sans nécessairement faire de prêt. Pourtant (28-b) semble bien mettre en jeu une échelle de la forme $\langle \text{acheter un bien immobilier, faire une demande de prêt} \rangle$.

- (28) a. *A* : Où en est Lemmy de son achat immobilier ?
b. *B* : Il a fait une demande de prêt.
c. $\underset{imp}{\rightsquigarrow}$ Lemmy n'a pas finalisé son achat

Une hypothèse importante dans le cadre de mon travail est que la nature de ces échelles est fondamentalement argumentative (Ducrot, 1980). Cette hypothèse a été reprise, par exemple par van Rooij (2004); van Rooij & Schulz (2004), et articulée avec un opérateur d'exhaustivité qui agit sur l'interprétation d'un énoncé. Cette interprétation exhaustive de tout énoncé peut être conçue comme un corrélat de la maxime de quantité. Je développe cet aspect dans la section 2.4.3.

Une propriété remarquable des échelles, notée par Ducrot (1973); Fauconnier (1975); Horn (1972, 1989), est liée aux effets de la négation. On observe que si $\langle p, q \rangle$ est une échelle, alors les négations des éléments de l'échelle en forment également une, mais de force inversée : $\langle \neg q, \neg p \rangle$. Par exemple, $\langle \text{tous, quelques} \rangle$ forment une échelle, et par conséquent $\langle \text{aucun (= pas quelques), pas tous} \rangle$ en forment aussi une, ce que confirme la donnée de (29-a).

- (29) a. Lemmy ne connaît pas tous les morceaux de Deep Purple.
b. $\underset{imp}{\rightsquigarrow}$ Lemmy connaît quelques morceaux de Deep Purple (= Il est faux que Lemmy ne connaît aucun morceau de Deep Purple)

J'utiliserai le terme d'échelles *duales* pour qualifier les paires d'échelles dont les éléments sont liés par la négation d'une échelle à l'autre.

Enfin, il est utile de mentionner le débat actuel sur l'aspect global ou local de la dérivation des implicatures de quantité. À plusieurs reprises, mes données pourraient être interprétées comme autant d'arguments en faveur d'une dérivation locale des implicatures (Chierchia, 2002; Chierchia et al., 2008). Dans ces approches, l'interprétation exhaustive est due à un opérateur d'exhaustification silencieux, à la sémantique analogue à celle de l'adverbe de restriction *seulement*. Cet élément opère sur des constituants qui ne sont pas nécessairement phrastiques en s'insérant dans l'arbre de dérivation syntaxique. J'ai l'occasion de détailler cette proposition en 4.1.5, lors de ma discussion de la sémantique de *aussi*.

À l'opposé de ces approches, Geurts (2010) défend une position dans la droite lignée de Grice. Geurts avance des données théoriques et expérimentales qui argumentent en faveur d'une dérivation globale des implicatures de quantité. Le système qu'il propose pour la dérivation des implicatures est crucialement basé sur la prise en compte

des intentions du locuteur. Le cas des implicatures de quantité s'explique toujours en considérant les alternatives d'un énoncé, mais en tenant compte des états épistémiques du locuteur. Par exemple pour dériver l'implicature (30-b) associée à (30-a), le calcul se base sur la question « *Si le locuteur avait su que Lemmy a joué plus de chansons, l'aurait-il dit ?* ». En y répondant de façon positive, c'est-à-dire en raisonnant sur les intentions du locuteur, on en déduit (30-b).

- (30) a. Lemmy a joué *Overkill*.
 b. $\underset{imp}{\rightsquigarrow}$ Lemmy n'a rien joué d'autre que *Overkill*.

Je cherche à rester le plus neutre possible sur ce débat qui est encore très incertain. Autant que possible, je montrerai que chacune des approches est compatible avec mon propos, essentiellement en montrant que la dimension argumentative d'un énoncé n'est que peu sensible à la dimension implicite du même énoncé, ou d'un énoncé auquel elle se rattache.

2.2 Relations de discours

Les relations de discours font référence à un niveau d'organisation linguistique qui dépasse celui d'un énoncé unique. Leur étude est basée sur l'observation qu'en contexte les énoncés ne sont pas indépendants les uns des autres mais sont articulés par le biais de relations portant leur sémantique propre : les relations de discours. Par exemple, les deux segments de (31) sont reliés par une relation de CONSÉQUENCE : le deuxième est compris comme une conséquence du premier. La possibilité d'ajouter un marqueur explicite de conséquence comme *donc* est un test pour établir que cette relation est possible entre les deux segments de (31).

- (31) Lemmy est parti. (Donc) Julie est triste.

Il existe plusieurs théories qui proposent des modèles pour représenter la structure d'un discours : la *Rhetorical Structure Theory (RST)* (Mann & Thompson, 1988), la *Segmented Discourse Representation Theory (SDRT)* (Asher, 1993; Asher & Lascarides, 2003), la théorie des *Discourse Synchronous TAG (D-STAG)* (Danlos, 2009)...

À plusieurs reprises, j'aurai l'occasion d'utiliser les résultats de la *SDRT* dans mon travail. Je ne présenterai pas cette théorie dans le détail et je renvoie le lecteur aux ouvrages cités pour référence.

Mon étude concerne principalement des éléments linguistiques qui sont analysés comme des marqueurs monotones de relations de discours en *SDRT*. Cela veut dire que l'utilisation de ces marqueurs indique, de façon non-défaisable, qu'une relation de discours bien précise relie deux segments de discours. Cette relation n'est pas nécessairement unique, on aura l'occasion d'examiner des exemples où plusieurs relations sont en jeu. De plus un marqueur de relation n'est pas nécessaire pour qu'une relation de discours soit inférée : si ses conditions d'emploi sont satisfaites, la relation sera inférée de manière non-monotone augmentant ainsi la cohérence du discours. Plus un discours

sera cohérent, plus il sera acceptable.

Comme je l'ai mentionné dans mon introduction, je ne désire pas me prononcer sur la nature des relations de discours et sur leur existence propre en tant qu'objets linguistiques. Je les considère comme des ensembles de contraintes sur une paire de segments de discours qui, dans certains cas, correspondent à la sémantique de certains connecteurs. Mais je ne considère pas pour autant que les connecteurs marquent des relations nécessairement pré-existantes. De fait, certains connecteurs marquent des relations plus contraintes que celles habituellement décrites dans la littérature (*par contre, pourtant*).

2.3 Structure informationnelle

Par structure informationnelle d'un énoncé on se réfère au statut des différents constituants qui le composent : certains peuvent déjà faire partie de l'historique du discours, d'autres peuvent être nouveaux et apporter une information en réponse à une question etc. Je me limite ici à présenter la terminologie basique que je reprends aux théories traitant du conditionnement de l'information (en anglais : *information packaging*).

Afin d'accéder, de mettre en évidence, ou de manipuler la structure informationnelle d'un énoncé je me base sur la forme des questions auxquelles peut répondre l'énoncé. C'est en effet à partir d'une question que Büring (2003), en se basant sur une observation de Jackendoff (1972), définit les concepts de structure informationnelle que je vais utiliser.

Le premier concept habituellement introduit est celui de *focus informationnel*. Par ce terme on désigne le constituant d'un énoncé qui résout la question à laquelle répond l'énoncé. Ce constituant est souvent distingué prosodiquement (par exemple par ce que Jackendoff (1972) appelle l'accent *A* en anglais).

Pour représenter la sémantique des questions j'adopte la perspective standard de Krifka (2001) qui représente une question sous la forme d'une fonction qui, appliquée à sa réponse, produit une proposition. Une réponse à une question sera dite congruente si elle a le type sémantique qui lui permet de se combiner à l'abstraction propositionnelle correspondant à la question. Par exemple la représentation de (32-a) est (32-b) qui attend un argument de type *e* comme en (32-c). Une réponse comme (32-d) n'a pas le type sémantique approprié et n'est donc pas congruente par rapport à la question (32-a), même si c'est une réponse appropriée.

- (32) a. Qui est venu ?
 b. $\lambda x.venu(x)$
 c. Lemmy.
 d. Je ne sais pas.

Lorsqu'un énoncé répond explicitement à une question, la détermination du focus informationnel tient compte de la congruence des constituants. Lorsqu'il s'agit d'abduire (c.à.d de reconstruire) une question à laquelle un énoncé répond et que le focus informationnel est connu, le contenu de la question est obtenu par abstraction sur ce constituant. Par exemple si on connaît le fond de (32-c), on l'interprète comme *Lemmy*

est venu qui a comme formule logique *venu(l)*. Puisqu'on sait que *Lemmy* est le focus informationnel, l'abstraction de la formule précédente redonne (32-b).

Büring introduit également le concept de *topique contrastif*. Pour l'illustrer je me base sur un énoncé comme (33).

(33) Lemmy a mangé les haricots.

Cette assertion peut être conçue comme une réponse à une question générale de la forme (34).

(34) Qui a mangé quoi ?

Cette question est divisible en sous-questions de deux manières :

1. On peut la résoudre en répondant individuellement à un ensemble de questions du type « Qui a mangé le *X* ? », où *X* prend ses valeurs dans un ensemble de choses comestibles saillant dans le contexte. Un exemple est { Qui a mangé les haricots ?, Qui a mangé les patates ? ... }
2. On peut la résoudre en répondant individuellement à un ensemble de questions du type « *Y* a mangé quoi ? », où *Y* prend ses valeurs dans un ensemble d'individus saillant dans le contexte. Par exemple on aura les questions { Lemmy a mangé quoi ?, Ritchie a mangé quoi ? ... }

Cette façon de diviser la question globale est appelée une *stratégie* (un terme repris à Roberts (1996)) et correspond à une façon de hiérarchiser l'information au sein d'une question. Selon la stratégie employée, le marquage des constituants de (33) va différer :

- Le constituant qui répond aux sous-questions est marqué comme un focus informationnel. Avec la première stratégie ce sera donc « Lemmy » qui sera marqué, alors qu'avec la deuxième ce sera « les haricots » qui sera focus. En anglais ces constituants seront prosodiquement marqués avec l'accent *A*.
- Le constituant qui permet de diviser la question globale en saturant ses valeurs sera nommé *topique contrastif* (désormais *TC*). En anglais il est marqué par un accent dit *B* (en français on préférera parler d'accent *C*, cf. (Marandin et al., 2002)). Avec la première stratégie le *TC* sera donc « les haricots », et avec la deuxième « Lemmy ».

Lorsqu'un constituant est marqué par un accent de topique contrastif dans un énoncé, il indique que l'énoncé se place dans une stratégie et active donc une attente concernant les éléments de son alternative. Si « Lemmy » est un topique contrastif en (33), alors l'assertion de (33) véhicule une attente concernant le régime alimentaire de Ritchie (l'autre élément de son alternative). La gamme de contenus qu'il est possible d'inférer est détaillée par Marandin et al. (2002), et je ne la reprendrai pas. Le point important à retenir sur les topiques contrastifs est que si des éléments sont explicitement donnés dans une question et forment un ensemble d'alternative (parce qu'ils partagent des propriétés, qu'ils ont le même type sémantique etc.) alors leur reprise dans un énoncé aura tendance à les marquer en tant que topique contrastifs si l'énoncé affirme quelque chose de chacun d'entre eux. En guise d'illustration, dans la question (35-a), Lemmy et Ritchie forment un ensemble d'alternatives. On attend donc qu'une réponse à (35-a) donne des

2 Outils de l'analyse

informations sur Lemmy et Ritchie et que ces deux éléments y soient marqués comme topiques contrastifs, par exemple comme en (35-b).

- (35) a. De quels instruments jouent Lemmy et Ritchie?
b. Lemmy_{TC} joue de la basse, et Ritchie_{TC} de la guitare.

Enfin il faut marquer la différence entre topique contrastif et ce qui est souvent appelé un *thème de discours* (*discourse topic*) et qui est une notion orthogonale à la précédente. Dans une approche comme celle de Büring, le thème de discours est la question générale qui est obtenue par abstraction successive sur le focus informationnel et le topique contrastif. C'est donc le sommet d'un arbre dont les nœuds non-terminaux sont des questions en partie saturées et les feuilles des assertions qui répondent de manière congruente à leurs questions mères. L'arbre résultant est appelé *D-Tree* par Büring et il propose d'en faire une façon de représenter la structure d'un discours.

Asher (2004) critique l'idée d'une approche unifiée des topiques discursifs, en avançant que les contraintes qui semblent peser sur une telle notion semblent différentes et contradictoires selon les relations de discours mises en jeu. Je ne désire pas me prononcer sur la question ici, mais il est toutefois intéressant de remarquer que Asher note que la relation de CONTRASTE repose sur une notion de thème directement présente dans sa sémantique, un point auquel la sémantique que je donnerai à *mais* fera écho (voir en 3.1.5).

Lorsque je mentionnerai la notion de thème de discours, ce sera pour la relier à celle de but argumentatif, une parenté que j'aborde en 2.4.4.

2.4 Argumentation

L'argumentation est un concept central dans le travail que je présente. Je me base sur la conception de l'argumentation qui est présentée dans Anscombe & Ducrot (1983); Ducrot (1984). Cela veut dire que je n'emprunte que peu à la théorie des topoï argumentatifs telle qu'elle a ensuite été développée, par exemple dans Anscombe (1995).

L'idée qui sous-tend l'approche argumentative est que l'interprétation d'un énoncé ne peut se réduire à ses seules conditions de vérité : il faut également prendre en compte la façon dont un énoncé « présente » l'information qu'il véhicule.

Par exemple, en (36-a) l'usage de *presque* entraîne qu'il ne fait **pas** nuit ce qui devrait constituer une bonne raison pour n'allumer que les veilleuses de sa voiture. Cela est confirmé par l'enchaînement de (36-b) qui articule le fait qu'il ne fasse pas nuit avec le conseil de n'allumer que ses veilleuses. Pourtant on ne peut pas faire le même enchaînement à partir de (36-a) : (36-c) est dégradé.

- (36) a. Il fait presque nuit.
b. Il ne fait pas nuit, allume seulement tes veilleuses.
c. #Il fait presque nuit, allume seulement tes veilleuses.

Pour expliquer (36-c) on pourrait avancer qu'avec *presque*, le premier segment de (36-c)

dénote un état trop proche de la nuit pour supporter les mêmes conclusions que le premier segment de (36-b). Cela voudrait dire que pour tout état nocturne plus avancé qu'en (36-c), la continuation en « allume seulement tes veilleuses » serait inappropriée. Or, en (37) l'état nocturne est plus avancé qu'en (36-c) : il y fait déjà nuit, contrairement à (36-c). Pourtant la séquence est acceptable.

(37) La nuit vient à peine de tomber, allume seulement tes veilleuses.

Dans l'analyse argumentative, le contraste entre (36-c) et (37) s'explique en considérant que *presque* et *à peine* ont des effets différents sur les conclusions qu'autorise l'énoncé au sein desquels ils sont utilisés (leur hôte). Grossièrement, *presque* permet de conserver les conclusions de son hôte tout en niant son contenu alors que *à peine* va conserver le contenu mais inverse les conclusions possibles. Par conséquent, au niveau de ses conclusions (37) aura les mêmes propriétés que (36-b) ce qui explique qu'il est acceptable, alors que (36-c) aura les mêmes conclusions que « Il fait nuit », qui ne permet pas de conclure « allume seulement tes veilleuses ».

Cet effet de *presque* est également à l'œuvre en (38-b) : il s'articule avec une réponse positive à la question alors même qu'il nie que le dîner est prêt.

(38) a. A : Est-ce que le dîner est prêt ?
b. B : Oui, presque.

L'argumentation est la dimension du sens qui correspond aux conclusions que permet de viser un énoncé. Un énoncé va *argumenter* vers une conclusion si l'assertion de l'énoncé permet d'en déduire (pas forcément de manière logique) la conclusion.

Pour Anscombe et Ducrot (désormais A&D) l'argumentation est une dimension primitive du sens qui est inanalysable : un énoncé permet d'argumenter vers un ensemble de conclusions qui est obtenu en tenant compte des connaissances du monde et des effets des éléments argumentatifs présents dans l'énoncé. Par exemple (39-a) hérite des conclusions de (39-b) dont un échantillon est donné en (39-c).

(39) a. Lemmy a résolu presque tous les problèmes.
b. Lemmy a résolu tous les problèmes.
c. {Lemmy est intelligent, Lemmy a mérité une récompense, Lemmy n'a plus rien à faire...}

La relation qui existe entre (39-b) et (39-c) est entièrement dépendante du contexte d'énonciation : selon ce qu'on sait déjà de Lemmy les conclusions autorisées seront plus ou moins saillantes et plus ou moins larges.

Pour A&D l'effet de *presque* et des autres éléments argumentatifs peut être décrit en termes argumentatifs, mais ils ne peut être expliqué de manière externe. Leur programme de recherche consiste alors à décrire la contribution argumentative des éléments qu'ils étudient en se basant sur des postulats qu'ils attribuent à l'argumentation, par exemple que *mais* marque une opposition argumentative ou que *même* marque une supériorité argumentative.

Plus récemment Merin (1999) a proposé de donner un contenu explicite à l'argu-

mentation en lui donnant une interprétation probabiliste. L'intuition centrale de son approche est de considérer que si l'assertion d'un contenu p augmente la probabilité d'une proposition H (dans une base épistémique, donc vis-à-vis des croyances du locuteur), alors p argumente pour H . Si asserter p fait décroître la probabilité de H alors p argumente contre H , ou en d'autres termes argumente pour $\neg H$. La mesure de probabilité utilisée par Merin est une mesure sur des états informationnels parmi des alternatives épistémiques.

L'avantage de cette solution est double :

- D'une part elle permet d'expliquer le lien qui existe entre un énoncé « atomique » et les conclusions pour lesquelles il argumente, comme en (39-b)–(39-c).
- D'autre part elle offre la possibilité de déduire les effets argumentatifs des éléments inanalysables chez A&D en leur donnant des effets probabilistes.

La solution de Merin suggère alors un programme de recherche différent de celui de A&D : il s'agit de fonder les propriétés argumentatives d'un élément en lui attribuant un postulat de signification probabiliste. Je montre en 2.4.2 comment une telle opération est possible et a déjà été entreprise pour certains éléments.

Pour A&D l'argumentation est donc une propriété lexicale, alors que pour Merin c'est un *effet* dérivé de propriétés probabilistes. Dans ce travail je me baserai sur l'interprétation de Merin, et je l'utiliserai notamment pour motiver des observations relatives au but argumentatifs que l'on peut attacher par défaut à l'assertion d'un énoncé.

En résumé je considère que l'orientation argumentative d'un énoncé est un effet de son assertion et non pas une propriété lexicale déduite de son contenu (ce qui se rapprocherait de la théorie de topoï).

2.4.1 Propriétés de l'argumentation

Dans cette section je mets en avant diverses propriétés de la dimension argumentative qui me seront utiles dans la suite de ce travail.

2.4.1.1 Tester l'argumentation

Dans la littérature sur l'argumentation, il est difficile de trouver un test objectif pour savoir si un énoncé p argumente pour un but H (c.à.d. si p cible H). La plupart des tests employés postulent déjà un certain nombre de propriétés argumentatives : l'opposition argumentative propre à *mais*, les effets de *presque*, la supériorité argumentative marquée par *même* etc.

Dans mon travail je cherche à faire le minimum d'hypothèses possible. Je vais supposer que la relation argumentative est marquée par le marqueur *donc* dans sa lecture de conséquence (voir Culioli (1990) pour les autres lectures qu'il est possible de donner à *donc* : lecture emphatique et lecture de reprise). La sémantique que j'accorderai à *donc* consiste à considérer qu'un énoncé p *donc* q est acceptable ssi. p est un argument pour q . Cela fournit donc une configuration pour tester la relation de ciblage argumentatif entre deux énoncés.

Par exemple, en (40), *donc* marque que le fait que Lemmy joue du Rock 'n' Roll argumente en faveur du fait qu'il plaira à Ritchie.

(40) Lemmy joue du Rock 'n' Roll, donc il plaira à Ritchie.

Il va de soi que *donc* n'est pas le seul indice marquant la relation de ciblage. Toutes les marques compatibles avec une relation de conséquence sont autant d'indices dans cette direction. Ainsi en (36-b) et (36-c) c'est l'asyndète qui assure la lecture de conséquence et permet de tester le fait que le premier segment cible bien le deuxième.

2.4.1.2 Caractère conventionnel de l'argumentation

En reprenant la distinction de Grice au sujet des implicatures, il est possible de distinguer deux types de propriétés argumentatives : d'une part les propriétés contextuelles, qui ne font pas partie des propriétés lexicalement attachées à un élément linguistique, et d'autre part les propriétés conventionnelles qui font partie de la sémantique propre d'éléments linguistiques.

2.4.1.2.1 Propriétés contextuelles Les propriétés argumentatives contextuelles d'un énoncé sont celles qui permettent, par exemple, d'interpréter (41-b) comme un argument pour (41-c) dans le contexte fourni par (41-a).

- (41) a. *A* : Rosie veut absolument épouser un bassiste. Tu en connais un ?
 b. *B* : Mmmh...Lemmy joue de la basse.
 c. $\overset{\sim}{arg}$ Lemmy est un candidat au mariage avec Rosie.

Le lien entre (41-b) et (41-c) est entièrement contingent au cadre spécifié en (41-a), aucun des éléments linguistiques en présence ne permet de prédire, a priori, la relation argumentative qui lie les deux propositions¹.

Une autre propriété que j'affirme être contextuelle est celle de scalarité argumentative. L'argumentation possède les trois caractéristiques suivantes, particulièrement saillantes dans l'approche de Merin :

1. Elle est *relative* à un but argumentatif, ce n'est pas une propriété absolue.
2. Elle est *orientée* par rapport à ce but : elle peut être positive (on argumente pour le but) ou négative (on argumente contre ce but).
3. Elle est *graduée*, c'est-à-dire qu'on peut mesurer la force avec laquelle on argumente pour ou contre le but en question.

1. Anscombe et Ducrot (voir par exemple (Anscombe, 1995) analysent ce type de relation comme les manifestations de *topoi* argumentatifs dont certains sont encodés dans le lexique et régissent des régularités argumentatives entre éléments : ce sont les *topoi intrinsèques*. Je ne reprends pas ces considérations dans la mesure où elles n'ont pas leur place dans une conception probabiliste de l'argumentation ; au mieux ces *topoi* expriment des connaissances du monde partagées par les locuteurs, mais en aucun cas ne font partie des propriétés lexicales des éléments linguistiques.

2 Outils de l'analyse

On peut donc considérer que toutes les propositions possibles appartiennent à des échelles argumentatives liées à un but précis : en effet, au moins dans le cadre de Merin, on est en mesure de calculer l'effet de n'importe quelle proposition sur un but précis. On peut donc ordonner toutes les propositions envisageables selon leur pertinence par rapport au but dont il est question.

En soi cette observation n'est pas très productive. Lorsqu'on parle d'échelles argumentatives on se réfère plutôt à un ensemble d'éléments linguistiques qui forment une classe d'équivalence par rapport aux propriétés d'orientation qu'ils imposent. Ainsi on va considérer que $\langle \text{tous, quelques} \rangle$ forment bien une échelle argumentative parce que substituer *tous* à *quelques* dans un énoncé quelconque ne change pas l'orientation argumentative de leur hôte, mais modifie uniquement sa force argumentative, et ce pour une grande majorité de buts envisageables. Par exemple, (42-a) et (42-b) argumentent tous les deux en faveur de (42-c), mais (42-b) est plus fort que (42-a) pour cette conclusion.

- (42)
- a. Lemmy a résolu une partie des problèmes de l'examen.
 - b. Lemmy a résolu tous les problèmes de l'examen.
 - c. $\xrightarrow[\text{arg}]{} \text{Lemmy a réussi l'examen.}$

On considère souvent que ce type de relations scalaires entre éléments est lexical et systématique, et que donc la relation d'implication logique est à même de fonder des échelles argumentatives.

Dans le cadre probabiliste rien ne justifie cette considération : il est théoriquement possible d'imaginer un but H tel que (42-a) soit un bon argument pour H et (42-b) soit un mauvais argument. Il suffit pour cela qu'aucun monde ne vérifiant H ne soit compatible avec (42-b). Par exemple, si on imagine le contexte de (43-a), alors (43-c) et (43-d) se présentent différemment par rapport à la cible (43-e). La réponse (43-c) argumente en faveur de (43-e) contrairement à (43-d).

- (43)
- a. Lemmy et Ritchie devaient faire leur examen ensemble en se partageant le travail. Notamment, aucun des deux ne devait résoudre la totalité des problèmes, même s'il était attendu qu'ils en résolvent chacun une partie.
 - b. Est-ce que Lemmy a su travailler en groupe avec Ritchie ?
 - c. Oui, il a résolu une partie des problèmes et Ritchie l'autre partie.
 - d. Non, il a résolu tous les problèmes et Ritchie aucun.
 - e. Lemmy a su travailler en groupe.

L'impression de conventionalité attachée à une échelle comme $\langle \text{tous, quelques} \rangle$ est liée au fait que dans la majorité des cas les quantités dénotées par les quantificateurs sont en relation directe avec l'évaluation de la propriété évaluée. Par exemple en (42) la quantité de problèmes résolus est directement liée à la réussite de l'examen : plus on en résout, mieux on le réussit. Pour autant cette co-variation n'est pas systématique, et au mieux constitue un défaut attaché aux deux quantificateurs qui peut être défait dans des contextes particuliers.

2.4.1.2.2 Propriétés conventionnelles Au-delà des propriétés argumentatives purement contextuelles, il existe des propriétés qui s'inscrivent directement dans la sémantique de certains éléments linguistiques. Un des buts de ce travail est justement d'éclaircir la part jouée par l'argumentation dans l'interprétation d'un choix restreint d'éléments.

La majorité des propriétés argumentatives conventionnelles sont liées à des éléments qui imposent un lien entre deux énoncés, ou bien agissent comme des opérateurs argumentatifs sur l'énoncé au sein duquel ils sont utilisés (leur *hôte*).

J'anticipe sur la suite de ce travail en donnant les exemples suivants d'éléments auxquels sont attachées des propriétés argumentatives conventionnelles :

- *Mais* est décrit comme imposant à ses conjoints d'avoir des orientations argumentative opposées (voir en 3.1).
- *Aussi* impose une similarité argumentative entre deux contenus (voir en 4.1).
- La négation, ainsi que dans certains cas l'adverbe de restriction *seulement* (voir plus bas), ont pour effet de renverser l'orientation argumentative de leur hôte.
- *Presque* nie le contenu de son hôte mais permet de conserver son orientation argumentative (avec une restriction spécifique dans le cas d'éléments impliquant une quantification, voir plus bas pour le détail de l'analyse de *presque*).

Dans le cas d'opérateurs comme la négation ou l'adverbe *presque*, l'effet argumentatif est relatif à l'orientation. En soi l'orientation est une propriété contextuelle de l'énoncé hôte : hors contexte un énoncé n'a pas d'orientation absolue pour un but donné. Ces deux opérateurs spécifient donc une relation entre deux énoncés, mais en eux-mêmes ne suffisent pas à obtenir les caractéristique argumentatives de leur hôte.

Comme je l'ai déjà mentionné, pour décrire les propriétés argumentatives d'un élément donné, deux approches sont utilisées.

D'une part, celle de la théorie standard de l'argumentation consiste à observer les possibilités de combinaison de l'élément étudié avec d'autres éléments déjà connus, par exemple *mais* ou *même*. C'est ainsi que sont par exemple étudiés *au moins* et les interrogatives par Anscombe & Ducrot (1983).

D'autre part, on peut étudier l'élément du point de vue de sa sémantique vériconditionnelle et essayer d'en déduire ses propriétés argumentatives dans le cadre probabiliste. C'est ce que Merin (1999) fait avec la négation et Jayez & Tovenà (2008) font avec *presque*. Je reprends en 2.4.2 les grandes lignes de ces analyses pour montrer la façon dont ce type de résultat peut être obtenu.

Idéalement, il faudrait pouvoir fonder les propriétés argumentatives de tous les éléments sur des bases probabilistes externes à la notion d'argumentation. En pratique, cela suggère un très vaste programme de recherche, et surtout ne garantit pas le succès de l'opération. L'interprétation probabiliste de l'argumentation est intuitive et productive, mais elle peut s'avérer finalement incapable de capturer toutes les régularités observables en supposant que l'argumentation est une notion primitive et inanalysable. Plutôt que de chercher à résoudre cette question j'essaie, autant que possible, de fournir des arguments probabilistes quand cela est possible, mais je ne renonce pas pour autant à me baser sur des régularités d'observation à la manière des études argumentatives classiques.

2.4.1.3 Argumentation et niveau de sens

Anscombre & Ducrot (1983) argumentent en faveur d'une analyse des propriétés argumentatives conventionnelles d'un élément comme autant de présuppositions déclenchées par cet élément. Ils avancent que ces propriétés doivent être vérifiées pour permettre l'emploi de l'élément en question, et donc se comportent comme des conditions préalables d'emploi analogues à celles imposées par les présuppositions.

Il est important de noter que ce sont les propriétés conventionnelles, c.à.d. celles des opérateurs argumentatifs, qui nous intéressent ici. J'ai déjà avancé que les propriétés contextuelles d'orientation d'un énoncé (p.ex. savoir si un énoncé p argumente ou non pour un but H) sont des effets de l'assertion, et non pas des composantes du sens à ranger aux côtés d'autres contenus conventionnels ou conversationnellement implicites.

Les tests de projection qui caractérisent la présupposition s'avèrent difficiles à utiliser pour confirmer cette hypothèse. En effet la négation aussi bien que la forme interrogative ont des propriétés de modification argumentative. Les propriétés argumentatives d'un énoncé p ne seront donc pas conservées sous la négation et à la tournure interrogative. Il faut donc considérer que ces environnements agissent comme des filtres sur ces présuppositions, de la même manière que les formes conditionnelles ont pu être analysées comme des filtres présuppositionnels (cf. 2.1.2). Les conditionnels et la négation ou la forme interrogative se distingueraient alors sur le niveau de sens auquel leurs propriétés de filtrage opèrent.

Un autre argument pour considérer les propriétés argumentatives comme des présuppositions consiste à observer qu'il est effectivement difficile d'enchaîner sur leur contenu. La continuation de (44-a) se veut porter sur (44-b), ce qui semble tout à fait inapproprié.

- (44) a. #Lemmy fume mais il est en bonne santé. Donc il est préférable de ne pas fumer pour rester en bonne santé.
b. Le fait de fumer s'oppose au fait d'être en bonne santé.

De plus, les propriétés argumentatives d'un élément sont attachées à cet élément, qui fonctionne en ce sens de manière analogue aux déclencheurs présuppositionnels. Le contenu argumentatif est également accommodable. Par exemple en (45-a) la contribution argumentative peut (grossièrement) être glosée comme en (45-b). Pour accepter (45-a), il est nécessaire d'accommoder que le locuteur tient (45-b) pour vrai.

- (45) a. Lemmy fume, mais il est pauvre.
b. Le fait de fumer s'oppose au fait d'être pauvre.

Je montrerai dans mon étude de *mais* comment se fait la construction de la proposition (45-b). Je vais relier cette opération à l'*abduction* du but argumentatif, c'est-à-dire à l'opération qui consiste à contraindre, voire déduire, les intentions du locuteur à partir de l'énoncé et de son contexte.

2.4.2 Éléments argumentatifs

Dans cette section je veux illustrer la façon dont on peut déduire les propriétés argumentatives d'un élément en examinant ses propriétés sémantiques d'un point de vue probabiliste.

Parmi les éléments possédant des propriétés argumentatives conventionnelles, on peut distinguer deux types.

1. Les *opérateurs*, qui modifient les propriétés argumentatives de leur hôte, comme *presque* ou la négation. Ce sont ceux pour lesquels on peut envisager un fondement de leur effet argumentatif en se basant sur une description probabiliste.
2. Les *connecteurs*, qui mettent en relation deux éléments et comparent leurs propriétés argumentatives (le plus souvent leurs forces argumentatives). Parmi ces éléments on trouve *même*, *aussi*, *mais*... Il semble plus difficile de fonder leurs effets sur une sémantique probabiliste. Leur contribution consiste à spécifier la relation argumentative entre leurs arguments, alors que les opérateurs prennent un argument de type quelconque pour le transformer.

Je vais étudier le cas de trois opérateurs argumentatifs :

- La négation, qui renverse l'orientation argumentative de son hôte.
- L'adverbe *presque* qui permet de conserver une partie des cibles de son hôte tout en le niant.
- L'adverbe restrictif *seulement* qui, dans les cas scalaires, renverse l'orientation de son hôte.

Pour les décrire je me base sur l'intuition de Merin (1999) concernant la nature probabiliste de l'argumentation : si l'assertion d'un énoncé p augmente la probabilité d'une éventualité H , alors p argumente pour H . Si cette assertion fait décroître la probabilité de H alors p argumente contre H . Plus la probabilité de H augmente avec l'assertion de p , plus p argumente en faveur de H , et inversement plus la probabilité décroît, plus p est un contre-argument par rapport à H .

Pour mesurer combien une proposition argumente en faveur/défaveur d'une conclusion H , Merin utilise une fonction de *pertinence*², r (comme *relevance*). La définition qu'il donne de r repose sur la notion de probabilité conditionnelle. Ainsi, la notation $P(E|H)$ désigne la probabilité de E une fois que H est connu. Merin relativise la mesure de probabilité qu'il utilise par rapport à un contexte épistémique, ce qu'il note P^i . Dans mon travail je laisserai ce paramètre implicite. La fonction r est alors définie comme en (46).

$$(46) \quad r_H(E) =_{df} \log\left[\frac{P(E|H)}{P(E|\neg H)}\right]$$

van Rooij (2004) souligne que la définition exacte de r n'est pas cruciale, du moment qu'elle varie avec l'augmentation de la probabilité de H étant donné E . Un autre point important de cette définition, et que toute définition de r se doit de respecter, est

2. Merin oppose sa conception de la pertinence à celle de Sperber et Wilson et établit de manière très explicite que les deux ne sauraient être confondues. Dans mon travail, en l'absence d'indications contraires j'utilise le terme de *pertinence* dans le sens voulu par Merin.

qu'elle n'est pas dépendante de la relation d'implication logique. J'ai déjà mis en avant des exemples (cf. (42)–(43)) qui montraient que deux propositions reliées par une relation d'implication logique pouvaient avoir des propriétés d'orientation argumentative différentes.

J'examine maintenant comment une telle définition de l'argumentation s'articule avec le contenu de trois opérateurs argumentatifs.

2.4.2.1 La négation : inversion argumentative

Le cas de la négation est le cas généralement abordé en premier dans l'étude de l'argumentation. On considère la négation à portée propositionnelle ; si p est une proposition qui dénote un ensemble de mondes qui vérifient p , sa négation $\neg p$ dénotera le complémentaire de la dénotation de p .

L'observation principale au sujet de la négation est que si p est un argument pour H , alors $\neg p$ est un argument pour $\neg H$. En utilisant la fonction de pertinence cette relation s'écrit :

$$(47) \quad r_H(p) > 0 \text{ ssi. } r_{\neg H}(\neg p) > 0.$$

Linguistiquement, on peut illustrer cet effet avec la paire en (48).

- (48) a. J'ai mis mes chaussures, donc on peut partir.
 b. Je n'ai pas mis mes chaussures, donc on ne peut pas partir.

Je suppose qu'en (48), *donc* marque le second segment comme une cible argumentative du premier segment (cf. la discussion de 2.4.1). On observe bien qu'en (48-b), la négation du premier segment de (48-a) permet d'argumenter vers la négation du but de ce même segment.

Cet effet s'explique facilement de la façon suivante :

- Supposons que $r_H(p) > 0$, alors la probabilité de H en connaissant p est supérieure à celle de H seul : $P(H|p) > P(H)$.
- Donc on a $\frac{|p \cap H|}{|p|} > \frac{|H|}{|\Omega|}$: il y a proportionnellement plus de « mondes » qui vérifient H dans l'ensemble des mondes qui vérifient p , que dans l'univers entier Ω .
- On a les égalités suivantes : $|\Omega| = |p| + |\neg p|$, $|H| = |H \cap p| + |H \cap \neg p|$
- Par conséquent l'inégalité précédente se réécrit : $\frac{|p \cap H|}{|p|} > \frac{|H \cap p| + |H \cap \neg p|}{|p| + |\neg p|}$
- D'où on déduit : $\frac{|p \cap H|}{|p|} > \frac{|\neg p \cap H|}{|\neg p|}$
- On réintroduit H et Ω : $\frac{|H| - |\neg p \cap H|}{|\Omega| - |\neg p|} > \frac{|\neg p \cap H|}{|\neg p|}$
- D'où $|H| |\neg p| > |\Omega| |\neg p \cap H|$
- On en conclut bien : $\frac{|H|}{|\Omega|} > \frac{|\neg p \cap H|}{|\neg p|}$, c'est-à-dire qu'il y a moins de mondes vérifiant H parmi les mondes qui vérifient $\neg p$ que dans l'univers entier, et par conséquent plus de mondes qui vérifient $\neg H$.
- L'autre sens de l'équivalence s'obtient de la même manière en remplaçant p par $\neg p$ et vice-versa. \square

Un autre résultat important concernant la négation, est son effet sur la scalarité des éléments argumentatifs, et sur la formation des échelles duales :

(49) Si p et q forment une échelle pour H : $r_H(p) < r_H(q)$, alors leurs négations ont des pertinences duales pour le but opposé $r_{\neg H}(\neg q) < r_{\neg H}(\neg p)$.

Cette propriété est démontrée par Merin (1999, pp.24–25) et je ne reprendrai pas le détail de sa preuve.

Enfin un résultat important concernant la négation et qui découle directement de la conception probabiliste est donné en (50).

(50) $r_H(p) = -r_{\neg H}(p)$

Cette propriété de la pertinence signifie que si p est un argument pour H , alors il est un argument contre $\neg H$, et inversement. Ici encore je ne reprends pas le détail de la preuve, qui s'avère aussi simple qu'intuitive : si p fait augmenter la probabilité de H alors il fait nécessairement décroître celle de $\neg H$ et vice-versa. Plus p fera augmenter (décroître) la probabilité de H , plus celle de $\neg H$ va décroître (augmenter) et donc les deux pertinences évoluent bien dans la même direction.

2.4.2.2 Approximation de *presque*

Jayez & Tovina (2008) (désormais J&T) étudient l'adverbe *almost* de l'anglais, qu'ils supposent être équivalent à *presque* en français, une hypothèse que je reprends également. Une fois de plus, je ne vais pas répéter leur analyse en entier, mais me contenter de reprendre leurs conclusions.

J&T distinguent deux composantes dans la sémantique d'un énoncé du type *presque* P , où P est une propriété :

1. Une implicature conventionnelle véhiculant $\neg P$.
2. Un contenu principal qui affirme que *presque* P est supérieur au seuil d'indiscernabilité gauche de P (avec un sens que je définis plus bas).

Considérons l'exemple (51).

(51) Lemmy est presque intelligent.

En (51), *presque* véhicule donc :

- que Lemmy n'est pas intelligent (implicature conventionnelle).
- que le degré d_L d'intelligence de Lemmy est indiscernable à gauche du degré standard d_0 d'intelligence, c'est-à-dire que d_L est potentiellement inférieur à d_0 , mais d'une façon inconséquente en termes d'effets sémantiques.

Les arguments avancés par J&T pour considérer que $\neg P$ est une implicature conventionnelle sont les suivants :

- Cette inférence n'est pas annulable, et n'est donc pas une implicature conversationnelle.

2 Outils de l'analyse

- Il n'est pas possible d'enchaîner sur cette inférence, ce qui caractérise tant les implicatures conventionnelles que les présuppositions.
- Cette inférence ne se projette pas de la même façon que les présuppositions, on fait donc l'hypothèse que c'est une implicature conventionnelle.

Pour gérer la partie relative au contenu asserté, J&T définissent une relation \prec qui permet de comparer des descriptions correspondant à des énoncés. Cette relation vise à refléter l'intuition que deux descriptions peuvent être équivalentes, selon différentes dimensions (soit du point de vue de leur degré, soit du point de vue des conséquences épistémiques). Une description Δ_1 sera dite *indiscernable* à gauche de Δ_2 par rapport à un ensemble de conséquences T dans un modèle \mathcal{M} , ssi.

- $\Delta_1 \prec \Delta_2$, où \prec désigne une méta-relation permettant d'ordonner des descriptions soit par rapport à leur degré, soit par rapport à leurs conséquences épistémiques.
- $\Delta_2 \not\models T : T$ n'est pas une conséquence nécessaire de Δ_2 (il existe des modèles où la conséquence n'est pas vérifiée).
- $\Delta_2 \models_{\mathcal{M}} T : T$ est une conséquence de Δ_2 dans le modèle précis \mathcal{M} .
- Pour tout Δ_3 tel que $\Delta_1 \prec \Delta_3 \prec \Delta_2$ et $\Delta_3 \models_{\mathcal{M}} T$ alors $\Delta_1 \models_{\mathcal{M}} T$.

En d'autres termes Δ_1 sera indiscernable à gauche de Δ_2 s'il partage les mêmes conséquences que toutes les descriptions qui sont plus proches de Δ_2 selon la relation \prec . Le seuil d'indiscernabilité gauche d'une description Δ_0 sera alors la description Δ telle qu'elle n'est pas indiscernable de Δ_0 et que pour toute description Δ_i située entre Δ et Δ_0 alors Δ_i est indiscernable de Δ_0 .

La description du contenu principal de *presque P* qui est donnée par J&T recouvre l'intuition selon laquelle *presque P* est proche de P en termes d'effets. Au niveau argumentatif cela implique que si P argumente vers un but H , tel que n'importe quelle valeur supérieure à P soit aussi un argument pour H , alors *presque P* va également argumenter vers H (voir l'article de J&T pour la démonstration précise de cette conclusion).

J'exemplifie cet effet avec (52-a) qui peut être conçu comme un argument à la fois pour (52-b) et (52-c).

- (52) a. Lemmy a dix-huit ans.
 b. \xrightarrow{arg} On peut servir de l'alcool à Lemmy.
 c. \xrightarrow{arg} Lemmy est jeune.

L'orientation de (52-a) par rapport à (52-b) sera la même quel que soit l'âge de Lemmy, du moment qu'il est supérieur à 18 ans, alors que ce n'est pas vrai par rapport à (52-c). L'analyse de J&T prédit donc correctement que (53-a) argumente pour (52-b) de la même manière que (52-a), mais n'argumente pas pour (52-c).

- (53) a. Lemmy a presque dix-huit ans.
 b. \xrightarrow{arg} On peut servir de l'alcool à Lemmy.
 c. $\not\xrightarrow{arg}$ Lemmy est jeune.

2.4.2.3 Restriction de *seulement*

L'adverbe de restriction *seulement* est décrit par Anscombre & Ducrot (1983) comme un opérateur qui renverse l'orientation argumentative de son hôte (parfois appelé préjacent). L'étude de *seulement* et de son analogue apparent en anglais *only* a donné lieu à une très abondante littérature que je ne résumerai pas ici. Je vais me contenter d'examiner ses propriétés d'un point de vue argumentatif et montrer en quoi, sous certaines conditions, on peut effectivement le considérer comme un opérateur de renversement argumentatif.

Si on suppose que *mais* marque bien l'opposition argumentative, alors il semble que *seulement* ait bien des propriétés de renversement argumentatif parallèles à celles de la négation : les deuxièmes conjoints de (54-a) et (54-b) argumentent tous les deux en défaveur de la réussite de Lemmy à l'examen ³.

- (54) Est-ce que Lemmy a réussi son examen ?
- a. Il a résolu quelques problèmes, mais seulement quelques-uns.
 - b. Il a résolu quelques problèmes, mais pas beaucoup.

La comparaison de (54-a) et (54-b) montre que *seulement quelques* et *pas beaucoup* sont tous les deux opposés à *quelques* : c'est l'effet de *mais*. En (54-b) cette opposition est due à la négation, en (54-a) on postule que c'est *seulement* qui renverse l'orientation de *quelques*.

Pour comprendre cet effet de renversement argumentatif analogue à celui de la négation, je me base sur la sémantique habituellement attribuée à *seulement*. Les études traditionnelles concernant *seulement/only* (Horn, 1972; Rooth, 1992) considèrent que sa sémantique comporte deux parties :

- Une partie assertée qui véhicule l'exclusion des alternatives de son préjacent.
- Une partie présupposée qui véhicule la vérité du préjacent.

Les deux composantes de sens de (55-a) sont alors (55-b) et (55-c) ⁴.

- (55) a. Lemmy joue seulement de la basse.
 b. *Assertion* : Lemmy ne joue rien d'autre que de la basse.
 c. *Présupposition* : Lemmy joue de la basse.

Klinedinst (2005) argumente pour une version plus forte de l'exclusion attachée à *only* en avançant que l'exclusion considère nécessairement des alternatives scalaires, et que la négation ne concerne que les alternatives plus fortes que le préjacent. De plus Klinedinst avance que l'usage de *only* s'accompagne d'une présupposition (Beyssade (2010) analyse ce contenu comme une implicature conventionnelle afin d'améliorer la couverture empirique de l'usage de *seulement*) selon laquelle le préjacent (qui est aussi présupposé)

3. Les quantificateurs utilisés dans les deux conjoints de (54-b) sont différents, sinon la négation donnerait lieu à une contradiction. Je suppose que dans le contexte en question *quelques* et *beaucoup* forment bien une échelle, et que donc renverser *beaucoup* revient bien à s'opposer à *quelques*.

4. Je suppose que l'argument de *seulement* est déterminé comme étant l'objet du verbe. Je ne détaille pas ici les propriétés d'association de *seulement*, pour plus de détails voir Raynal (2008).

2 Outils de l'analyse

est bas sur cette échelle⁵. Ainsi en (56) (dans le cadre d'un jeu de cartes) l'énoncé du locuteur entraîne que le six en question est une carte de faible valeur, et exclut que le locuteur ait en sa possession une carte plus forte. Par contre, l'énoncé n'exclut pas que le locuteur possède des cartes plus faibles.

(56) J'ai seulement un six.

Avec une sémantique de ce type, il est facile de comprendre pourquoi *seulement* s'accompagne d'un renversement argumentatif. En effet, sa partie assertée consiste en une exclusion de propositions alternatives au préjacent. Ces alternatives ont toutes en commun d'être co-orientées argumentativement supérieures au préjacent de *seulement*. On a vu que la négation avait comme effet de renverser l'orientation argumentative. Par conséquent, avoir un contenu asserté qui nie des éléments co-orientés et plus forts que le préjacent produit également un renversement par rapport à l'orientation du préjacent.

Une telle analyse pose cependant un problème. Dans certains cas il semble que *seulement* ne joue pas un rôle d'opérateur de renversement argumentatif. Ainsi, (57-a) et (57-b) peuvent tous les deux apparaître comme des arguments pour (57).

- (57) Lemmy est un amateur de bon whisky.
- a. Chez lui, il a seulement des Scotch de plus de dix ans d'âge.
 - b. Chez lui, il a des Scotch de plus de dix ans d'âge.

De manière intéressante, ces exemples sont difficilement explicables par l'analyse scalaire de *seulement* que j'ai évoquée plus haut. En (57-a), l'échelle qui semble s'imposer est une échelle de qualité des whisky, où le Scotch de plus de dix ans d'âge se situe en haut, et non pas en bas. L'intuition est qu'en (57-a) *seulement* exclut des alternatives moins fortes, et non plus fortes. On pourrait alors avancer que le Scotch en question est au plus bas sur une échelle de médiocrité et que *seulement* exclut les malts de plus forte médiocrité. Outre que cette explication ne correspond pas à l'intuition qu'on peut avoir sur (57-a), il serait possible d'utiliser le même type d'argument pour considérer que *seulement* exclut toujours des alternatives plus faibles : il suffit de considérer l'échelle duale de celle habituellement considérée. Par exemple en (56) on pourrait avancer que l'échelle pertinente n'est pas une échelle de force de la carte mais de faiblesse et que le locuteur exclut d'avoir des cartes qui sont moins faibles.

Je n'ai pas le projet d'évaluer ici en détail les approches existantes de *seulement* pour montrer comment elles traitent un exemple comme (57-a), ni de proposer d'éventuels amendements. Je me contente donc de noter que *seulement* agit comme un opérateur d'inversion argumentative uniquement dans les usages où il exclut des valeurs supérieures à son préjacent. Je ne détaille pas ce qui favorise une interprétation plutôt qu'une autre. De plus, il est important de noter que ces observations sont valables pour le français, et qu'il n'est pas certain qu'il en aille de même avec *only* en anglais.

5. Cette observation est à rapprocher de la proposition de Zeevat (2009) qui analyse *only* comme un élément miratif qui marque la surprise du locuteur par rapport à la faiblesse de l'argument de *only*.

2.4.3 Argumentation et implicatures de quantité

Lors de ma présentation des implicatures de quantité, j'ai évoqué le fait que l'argumentation peut servir de fondement pour la construction des échelles qui entrent en jeu dans la dérivation de ces implicatures. C'est en substance ce que proposent van Rooij (2004); van Rooij & Schulz (2004) en utilisant une notion de pertinence analogue à celle de Merin (1999) qui entre en jeu dans un processus d'interprétation exhaustif d'un énoncé, c'est-à-dire qui consiste à nier tous les énoncés ayant une pertinence supérieure à l'énoncé considéré.

Merin propose un mécanisme légèrement différent pour rendre compte de ces implicatures. Il considère qu'elles sont l'effet d'un mécanisme basé sur le scepticisme de l'allocutaire. Lorsque le locuteur affirme p en cherchant à argumenter pour H , il attend que son allocutaire accepte p comme argument, mais il est également favorable à ce que l'allocutaire accepte toute proposition plus forte (c.à.d. plus pertinente selon la mesure r) en faveur de H . En effet, le locuteur cherche avant tout à défendre H , donc si l'allocutaire est prêt à accepter des propositions qui sont des meilleurs arguments que p , cela va dans l'intérêt du locuteur. L'allocutaire est quant à lui sceptique et, dans la configuration discursive supposée par Merin, n'est pas disposé à accepter H ; il est donc prêt à accepter des énoncés qui sont au plus aussi pertinents que p : il ne va pas croire plus que ce que le locuteur lui donne. La rencontre de ces deux contraintes revient à exhaustifier p par rapport aux énoncés plus (et moins) pertinents que lui. Cette approche a été critiquée par van Rooij (2004), notamment parce qu'elle repose sur une vision de la conversation où les deux participants s'opposent, ce qui, bien que courant, n'est pas un cas universel⁶.

Il est important de réexaminer ici l'exemple que j'ai donné pour montrer que les quantificateurs *tous* et *une partie* ne forment pas nécessairement une échelle argumentative. Je reprends cet exemple en (58-c).

- (58) a. Lemmy et Ritchie devaient faire leur examen ensemble en se partageant le travail. Notamment, aucun des deux ne devait résoudre la totalité des problèmes, même s'il était attendu qu'ils en résolvent chacun une partie.
 b. Est-ce que Lemmy a su travailler en groupe avec Ritchie ?
 c. Oui, il a résolu une partie des problèmes [et Ritchie l'autre partie].=(43-c)

Il semble plausible de considérer ici que *une partie* est interprété comme *une partie qui n'est pas la totalité*, c'est-à-dire accompagné d'une implicature de quantité. Dans le cas en question cette implicature ne peut être dérivée via un mécanisme d'exhaustification qui nie les propositions argumentativement supérieures puisqu'ici (59) n'est pas une proposition argumentativement supérieure.

6. Merin choisit délibérément de limiter son étude aux cas de conversation opposant les deux participants. Il n'affirme pas que toutes les conversations sont de ce type, mais estime qu'il en couvre la majeure partie et que ce type de conversation n'est pas assez considéré dans la littérature. Son approche n'est pas nécessairement contradictoire avec le principe de coopération postulé par Grice. Dans une conversation qui oppose deux participants, il est toujours pertinent de considérer que chacun des participants respecte une forme de coopération dans la façon de présenter ses arguments et de recevoir ceux de l'autre.

(59) Lemmy a résolu tous les problèmes.

Il faut donc avancer un autre argument pour obtenir cette inférence. Une façon de faire est de s'inspirer d'une partie de l'approche de Merin et de considérer que le locuteur ne s'engage que sur des propositions qui sont argumentativement supérieures à son énoncé, ou en d'autres termes qu'il écarte du contenu qu'il cherche à véhiculer des propositions qui seraient argumentativement opposées au but qu'il cherche à défendre. Dans ce cas, le locuteur exclut naturellement (59) du contenu qu'il cherche à véhiculer. En adoptant juste cette considération, je ne m'engage pas sur une vision coopérative ou adversative de la conversation : dans les deux cas l'allocutaire tient nécessairement compte du fait que le locuteur ne cherche pas à véhiculer des propositions qui sont argumentativement contradictoires.

L'implicature qui nie (59) en (58-c) serait donc issue d'un mécanisme différent de l'exhaustification habituellement assumée pour la dérivation des implicatures de quantité. Il est possible que selon le mécanisme utilisé l'inférence obtenue possède des propriétés différentes. Je n'ai pas examiné ce phénomène en détail et n'ai donc pas de conclusion à donner à ce sujet, mais il est bon de relever ce détail.

2.4.4 Argumentation et thème de discours

Pour clore ma présentation de l'argumentation j'examine brièvement les liens qu'on peut établir entre le but argumentatif visé par un énoncé et les notions de *thème de discours* (en anglais *discourse topic*) et de *question en discussion* (en anglais *Question Under Discussion : QUD*). Ces deux dernières notions sont souvent assimilées dans la littérature, et ont une interprétation intuitive. Pour montrer leurs liens avec l'approche argumentative, je me base sur les observations présentées par Winterstein & Schaden (2010).

Merin considère qu'un énoncé E induit une partition $\{H, \neg H\}$ qui est telle que :

- E argumente pour un des deux éléments, par exemple H , qui est alors appelé *Protentive Speaker Meaning (PSM)*.
- Dans la partition, on choisit l'élément qui est le plus facilement paraphrasable. C'est cet élément qu'on appelle le thème du discours ; il sert « d'étiquette » pour gloser ce dont parle le discours. Ce n'est pas forcément le *PSM*.

La partition $\{H, \neg H\}$ se rapproche de la sémantique des questions polaires proposée dans une approche comme celle de Hamblin (1973). Dans ces approches, la sémantique d'une question est représentée par l'ensemble de ses réponses possibles. Dans le cas d'une question polaire, seules deux réponses sont possibles : une positive et l'autre négative, ce qui correspond à la partition $\{H, \neg H\}$. La question qui y est associée est donc de la forme « Est-ce que H ? ». On peut donc considérer que la *QUD* est la question polaire dont la sémantique correspond à la partition dont il est question⁷. Lorsque la situation discursive n'est pas dichotomique la même analogie peut être invoquée.

7. L'analogie serait aussi valable dans une approche structurée des questions (Krifka, 2001). La partition y serait obtenue en appliquant chacun des membres de la restriction au fond de la question.

Cette interprétation du thème de discours permet donc d'envisager d'accéder au but argumentatif d'un énoncé par le biais d'une question explicite. Dans ce cas on peut considérer que la question fournit la partition au sein de laquelle doit se trouver une proposition pour laquelle la réponse du locuteur doit argumenter. Lorsque la réponse est congruente alors on est dans un cas où le but argumentatif de la réponse va coïncider avec la réponse elle-même. Par exemple à la question (60-a) correspond la partition (60-b) qui contient l'expression de la réponse (60-c).

- (60) a. Est-ce que Lemmy joue de la basse ?
 b. {Lemmy joue de la basse, Lemmy ne joue pas de la basse}
 c. Oui, il en joue.

Dans ce cas, on a donc (60-c) qui argumente en sa propre faveur. Lorsque la réponse n'est pas congruente à la question, le but argumentatif ne correspond plus à la réponse elle-même mais est déduit de la question. Ainsi, en réponse à (60-a), (61) peut être interprété comme un argument pour « Lemmy joue de la basse ».

- (61) J'ai vu une basse chez Lemmy.

Il est donc également possible d'envisager l'argumentation comme un indice pour l'abduction du thème de discours, à ranger aux côtés de la structure informationnelle dans les cas où aucune question n'est explicite. Dans l'approche de Büring (2003) le thème de discours est inféré à partir des éléments de la structure informationnelle. Mais ces indices ne sont pas toujours suffisants pour abduire la stratégie complète du locuteur. Dans le chapitre 3 je montre comment la structure informationnelle et les propriétés argumentatives d'un énoncé se combinent pour reconstruire la question à laquelle répond un énoncé, c.à.d. pour reconstruire le thème du discours.

2.5 Monotonie

Une partie des exemples que je vais traiter reposent sur l'usage de quantificateurs comme *tous* et *quelques*. Je rappelle ici l'extension de la notion de *monotonie* d'un quantificateur telle que définie par Barwise & Cooper (1981) car il est possible de formuler des hypothèses concurrentes aux miennes qui se basent sur ces propriétés de monotonie. Pour une présentation plus détaillée de la quantification voir (Corblin, 2002).

Par quantificateur, je désigne le déterminant de syntagmes nominaux quantifiés. Dans la théorie de Barwise et Cooper c'est tout le syntagme nominal qui est nommé quantificateur (pour eux un quantificateur agit comme une fonction d'un ensemble d'ensembles vers une valeur de vérité).

Un déterminant est conçu comme une fonction à deux arguments : le premier agit en tant que *restriction*, c'est la partie qui se combine au déterminant pour former un groupe nominal, le second est appelé *portée* et correspond à la prédication à laquelle est soumis le groupe nominal.

Les propriétés de monotonie d'un quantificateur peuvent se référer soit à sa restriction

2 Outils de l'analyse

(parfois appelée argument gauche) soit à sa portée (parfois appelée argument droit). On parle donc de monotonie à gauche et à droite d'un quantificateur.

Pour exprimer les propriétés de monotonie je suppose un énoncé dont la forme logique est DAB , où D est le déterminant, A son argument gauche, B son argument droit. Alors on dira que D est :

Monotone décroissant à gauche ssi. $DAB \ \& \ A' \subset A \Rightarrow DA'B$

Monotone croissant à gauche ssi. $DAB \ \& \ A \subset A' \Rightarrow DA'B$

Monotone décroissant à droite ssi. $DAB \ \& \ B' \subset B \Rightarrow DAB'$

Monotone croissant à droite ssi. $DAB \ \& \ B \subset B' \Rightarrow DAB'$

La monotonie décroissante est donc une propriété de conservation vers les sous-ensembles et la croissante vers les super-ensembles.

En guise d'illustration, on peut examiner les données de (62).

- (62) a. Tous les étudiants sont arrivés.
 b. \Rightarrow, \neq Tous les étudiants étrangers sont arrivés.
 c. \nRightarrow, \Leftarrow Tous les étudiants sont arrivés en retard.

À partir de l'énoncé (62-a) on peut déduire (62-b) dont la restriction est un sous-ensemble de celle de (62-a). On en déduit donc que *tous* est monotone décroissant à gauche. Si la relation d'implication allait de (62-b) vers (62-a) alors le déterminant aurait été monotone croissant. C'est ce qui se passe au niveau de la portée du déterminant : (62-a) n'implique pas (62-c), mais le contraire est vrai. On en déduit donc que *tous* est monotone croissant sur son argument droit.

Je résume dans le tableau 2.1 les propriétés de quelques quantificateurs du français.

<i>Expression</i>	<i>Monotonie gauche</i>	<i>Monotonie droite</i>
Tous	Décroissant	Croissant
Quelques	Croissant	Croissant
Un peu	Croissant	Croissant
Presque tous	Neutre	Croissant
Seulement quelques	Croissant	Neutre
Aucun	Décroissant	Décroissant
Pas tous	Croissant	Décroissant
Peu	Neutre	Décroissant

TABLE 2.1: Propriétés de monotonie de certains quantificateurs du français

2.6 Approche expérimentale

Je termine ce chapitre en mentionnant l'expérience de jugement de locuteur que j'ai utilisée dans le cadre de ce travail. Le détail du protocole que j'ai suivi pour le recueil

de mes données est décrit dans l'annexe B.

L'expérience que j'ai utilisée consistait en une tâche de jugement de naturalité de plusieurs énoncés. Les sujets avaient la possibilité de donner des jugements de naturalité graduée selon une échelle allant de « Bizarre » à « Naturel ». Comme je le mentionne ci-après, mon expérience visait à mesurer l'adéquation de séquences linguistiques à des contextes particuliers. C'est ce qui justifie les étiquettes utilisées pour l'échelle de mesure.

Ma motivation principale pour avoir eu recours à une tâche de jugement est que les données que je mets en avant dans le chapitre 4 ont été mises en question à plusieurs reprises. Afin de garder la meilleure objectivité sur mes données, j'ai décidé de les soumettre à un grand nombre de locuteurs.

L'analyse que je fais de ces données (spécifiquement celles des chapitres 3.1 et 4) repose sur une sensibilité au contexte d'énonciation. Les phrases utilisées sont en elle-même grammaticales, mais ne sont pas adaptées à tout type de contexte. Cette analyse a deux implications :

1. Selon le contexte d'énonciation, une même séquence pourra paraître dégradée ou non.
2. Hors de tout contexte, il est imaginable qu'une séquence paraisse dégradée parce que les contextes qui peuvent être reconstruits par défaut (ce que j'appelle l'*abduction* d'un contexte) sont tous incompatibles avec la phrase en question.

Mon processus expérimental n'a cherché à valider que le premier point ci-dessus. Pour cela, je fournissais un contexte précis à chacune des phrases cibles, et les sujets devaient juger de la naturalité de l'exemple en tant que continuation de ce contexte. Les résultats de l'enquête mettent en avant le fait que les locuteurs sont capables de *classer* les énoncés selon leur adéquation à un même contexte, et que cette dimension n'est donc pas binaire. C'est cette donnée que j'utilise essentiellement pour fonder une approche graduée de l'adéquation à un contexte.

Je n'ai pas cherché à tester expérimentalement le fait qu'un énoncé puisse paraître dégradé hors de tout contexte et soit « rétabli » dans un contexte précis. La raison de ce choix tient au fait que les données hors-contexte paraissent suffisamment stables pour ne pas imposer une démarche expérimentale qui viserait à les clarifier. Je suis en cela les conclusions de Sprouse & Almeida (soumis) qui montrent que le recours à l'intuition de quelques locuteurs constitue une démarche empirique suffisante et fiable lorsque les données paraissent claires.

2 Outils de l'analyse

Chapitre 3

Le Contraste

Le premier type de relation que je souhaite étudier est la relation de CONTRASTE entre deux segments de discours. Je commence par cette relation parce que c'est à son sujet que la théorie de l'argumentation a rencontré ses premiers succès importants, par exemple avec l'article de Anscombe & Ducrot (1977) au sujet de *mais*, et que c'est donc la relation idéale pour mettre la théorie de l'argumentation face aux théories concurrentes.

Sans surprise, c'est l'analyse de la conjonction *mais* qui occupera la majeure partie de ce chapitre. Je propose une analyse basée sur un contenu argumentatif, mais avec la particularité de s'appuyer sur la structure informationnelle des énoncés qu'il connecte. J'étudie ensuite d'autres marqueurs de contraste et enfin je présente brièvement les façons d'exprimer le contraste dans d'autres langues afin de montrer les parallèles qui existent entre *mais* et les éléments par lesquels il est traduit.

Dans ce chapitre les contrastes fondamentaux que je mets en avant sont ceux observés en (1).

- (1) a. #Lemmy a résolu tous les problèmes mais Ritchie quelques-uns.
b. Lemmy a résolu quelques problèmes mais Ritchie tous les problèmes.
c. Lemmy a résolu tous les problèmes et Ritchie quelques-uns.

Intuitivement, ce que montrent les exemples de (1) est qu'un marqueur de contraste comme *mais* paraît sensible à une notion de *force* des éléments mis en jeu dans ses conjoints (1-a)–(1-b), alors qu'un connecteur comme *et* n'a pas cette sensibilité (1-a)–(1-c).

3.1 Le cas de *mais*

Dans cette section je m'intéresse au connecteur adversatif *mais* du français. Je limite mon étude aux effets discursifs de *mais*, donc essentiellement aux coordinations de phrases, ou assimilées (c.à.d. aux constructions elliptiques comme le *gapping*).

Je commence par présenter les usages habituellement décrits pour l'utilisation de *mais*. J'examine ensuite brièvement les aspects syntaxiques de *mais* et présente rapidement un

certain nombre de considérations qui laissent penser que, du point de vue syntaxique et dans certains usages, *mais* ne connecte que des phrases. Après cela, je détaille la contribution sémantique de *mais*. Je commence par exposer les analyses déjà existantes de *mais*. Ensuite, je m'attache à démontrer que ces analyses sont insuffisantes pour expliquer un certain nombre de faits empiriques basés sur les contrastes de (1). J'argumente que ces insuffisances sont liées au fait que ces analyses ne tiennent compte que d'un seul niveau de sens de l'énoncé. Je donne alors une formalisation du sens de *mais* qui repose sur des notions de structure informationnelle et d'argumentation. Pour finir, je compare mon analyse avec deux explications concurrentes de mes données et je montre qu'elles s'avèrent insuffisantes pour expliquer totalement les données en question.

Mon analyse de *mais* reprend et améliore des résultats que j'ai déjà publiés : (Winterstein, 2008, 2010).

3.1.1 Domaine empirique : sémantique de *mais*

Pour décrire les différents usages de *mais*, je me base sur la présentation qui est faite de *but* par Lakoff (1971) et sur celle de *mais* de Anscombe & Ducrot (1977). Pris ensemble, ces travaux décrivent trois usages différents de *mais*, caractérisés par des propriétés distinctes.

3.1.1.1 *Mais* contrastif

Le premier type d'usage de *but* que relève Lakoff (1971) est illustré en (2).

(2) Lemmy joue de la basse, mais Ritchie de la guitare.

Lakoff qualifie ces usages de *contrastifs* ou d'*opposition sémantique*. Pour éviter une confusion avec l'usage de déni d'attente, également décrit avec le terme d'opposition, je vais préférer l'appellation contrastive, et réserver le terme d'opposition aux cas de dénis d'attente.

Les usages contrastifs se distinguent par le fait que la coordination met en jeu deux paires d'éléments dits contrastifs, avec un élément provenant de chacun des conjoints dans chacune des paires. Par exemple, en (2) les deux paires mises en jeu sont ⟨Lemmy,Ritchie⟩ et ⟨basse,guitare⟩.

L'interprétation de ce type d'exemple est dite symétrique : si on inverse l'ordre des conjoints, il n'apparaît pas de modification de sens : (3) reçoit la même interprétation que (2).

(3) Ritchie joue de la guitare, mais Lemmy joue de la basse.

Enfin on peut remarquer que le remplacement de *mais* par *et* dans ce type de conjonction induit un changement de sens à peine perceptible : il n'est pas aisé de qualifier la différence de sens entre (4) et (2).

(4) Lemmy joue de la basse, et Ritchie de la guitare.

L'analyse que je vais proposer pour *mais* permettra de mieux décrire le contraste entre (4) et (2).

Comme dernière remarque, on notera que l'usage contrastif de *mais* présente un cas prototypique de construction elliptique de gapping. En soi, l'observation n'est pas surprenante si on considère que les contraintes liées au gapping sont proches de celles de l'usage contrastif de *mais* (à savoir la présence de deux paires contrastives).

3.1.1.2 *Mais* et déni d'attente

L'autre usage de *but* décrit par Lakoff, et qui se retrouve en français, concerne ce qu'elle appelle le *déni d'attente* (*denial of expectation*), exemplifié en (5).

(5) Lemmy fume, mais il est en bonne santé.

Cet usage est aussi nommé *argumentatif* ou d'*opposition argumentative* par certains auteurs. Contrairement à l'emploi contrastif de *mais*, il ne met pas en jeu deux paires contrastives d'éléments, et son interprétation n'est pas symétrique : (5) et (6) ne sont pas équivalents.

(6) Lemmy est en bonne santé, mais il fume.

De plus, la substitution de *mais* par *et* change également le sens de l'énoncé global :

(7) Lemmy fume et il est en bonne santé.

Je ne rentre pas ici dans le détail des différences d'interprétation de (7) et (5), mais j'y consacre une section dans mon étude de *et* en 5.3.3.

La propriété qui semble isoler les cas de *mais* argumentatif est le fait que le second conjoint apparaisse contredire une attente activée par le premier conjoint. Ainsi en (5), le second conjoint contredit le fait que les fumeurs sont d'ordinaire en mauvaise santé.

L'attente en question peut correspondre à la négation du second conjoint, on parlera alors d'*opposition directe*. Ces usages sont repérables par le fait qu'on peut substituer *pourtant* à *mais* dans le second conjoint (ce marqueur est détaillé dans la section 3.2.1, je me contente de noter ici qu'il marque deux conjoints en opposition directe). Cet usage précis de *mais* est appelé *concessif* (Winter & Rimon, 1994; Grote et al., 1997). Ainsi, (5) peut être considéré comme une opposition directe puisque son interprétation est sensiblement la même que celle de (8).

(8) Lemmy est en bonne santé, pourtant il fume.

Au contraire, (9-a) n'est pas équivalent à (9-b) : en (9-b) l'énoncé s'accompagne d'une inférence selon laquelle les anneaux chers ne sont d'ordinaire pas beaux qui est absente de (9-a) (bien que compatible avec cet énoncé).

- (9) a. Cet anneau est cher, mais il est beau.
b. Cet anneau est cher, pourtant il est beau.

3 Le Contraste

L'opposition mise en jeu en (9-a) est qualifiée d'*indirecte*, c'est-à-dire qu'elle met en jeu une troisième proposition qui sert de pivot entre les deux segments. C'est là une des pierres d'angle de l'analyse des théories de l'argumentation. À première vue, il semble que le pendant de *pourtant* pour l'opposition indirecte est *par contre* en français (une hypothèse examinée par Jayez (1988)) : (10-a) est équivalent à (9-a), alors que (10-b) change de sens comparé à (5).

- (10) a. Cet anneau est cher, par contre il est beau.
- b. Lemmy fume, par contre il est en bonne santé.

3.1.1.3 Mais et correction

Le dernier usage notable de *mais*, propre à certaines langues, concerne la *correction*, exemplifiée en (11).

- (11) Ce n'est pas une voiture, mais une Volkswagen.

Cet usage n'est pas mentionné par Lakoff, mais il est discuté par Anscombe & Ducrot (1977), notamment parce que, dans certaines langues, cet usage est lexicalisé par un élément distinct de celui correspondant au *mais* de contraste et argumentatif (par *sondern* en allemand, et *sino* en espagnol notamment).

La contrainte directement observable liée à cet usage est la présence d'une négation dans le premier conjoint. L'exemple (12) est correct, mais perd l'interprétation de correction de (11).

- (12) C'est une voiture mais c'est une Volkswagen.

La négation en question a été analysée comme un cas de négation métalinguistique, notamment par Horn (1989). Il utilise ces contextes comme un test pour caractériser cette négation. Sa position est motivée par le fait que la négation du premier conjoint de (11) ne peut pas porter sur le contenu de son hôte, sans quoi la coordination serait une contradiction (puisque les Volkswagen sont des voitures). La négation porte donc sur d'autres aspects que le contenu descriptif du premier segment, ce qui caractérise la négation métalinguistique.

D'autres auteurs (Geurts, 1998; Carston, 1998) ont défendu l'idée qu'il n'y avait pas de différence entre la négation de (11) et une négation descriptive comme celle de (13).

- (13) Lemmy n'aime pas danser la bourrée.

Je n'ai pas l'intention de me prononcer sur le sujet. Je me contente juste de noter que les exemples de correction impliquent une négation dans le premier conjoint sans donner lieu à un jugement de contradiction sur la coordination entière, ce qui caractérise la correction, et qu'on peut analyser en considérant que la portée de la négation ne concerne pas le contenu descriptif de l'énoncé.

Une autre caractéristique, mentionnée par exemple par Lang (1984); Umbach (2005) au sujet du *sondern* allemand et par Quirk et al. (1985) pour l'anglais, est que le constituant de droite doit nécessairement être un syntagme non-phrastique. Cette observation me semble fautive pour le français : (14) m'apparaît acceptable, bien que légèrement moins optimal que (11).

(14) Ce n'est pas une voiture, mais c'est une Volkswagen.

De même en (15) le second conjoint est une phrase complète.

(15) Ce n'est pas qu'il fait chaud ici, mais c'est que c'est une véritable fournaise !

Il semble de plus que l'observation ne soit pas fondée non plus pour l'allemand, ou tout du moins disputée. La donnée de (16) est décrite comme acceptable par Iten (2000) alors que Umbach (2005) la donne dégradée.

(16) *John hat keinen Salat gemacht, sondern Jack einen Kuchen gekauft.*
 John a NEG Salade fait, SONDERN Jack un gâteau acheté.
 John n'a pas fait de Salade, SONDERN Jack a acheté un gâteau.

Rudolph (1996) mentionne l'exemple suivant, repris de (Paul, 1920).

(17) *Er hatte aber wenig vernommen, sondern nur an sein Haus gedacht.*
 Il avait cependant peu compris, SONDERN seulement à sa maison
gedacht.
 pensé
 Il avait cependant peu compris, mais plutôt seulement pensé à sa maison.

Cet exemple peut facilement être reformulé avec deux phrases complètes dans chaque segment (d'après mes informateurs) :

(18) Er hatte aber wenig vernommen, sondern er hatte nur an sein Haus gedacht.

Je ne retiendrai donc pas cette propriété comme une caractéristique des usages correctifs de *mais*, puisqu'elle n'est pas valide pour le français, et semble même contestable pour l'allemand qui est à l'origine de l'observation.

3.1.2 Aspects syntaxiques

Je m'intéresse ici très rapidement à la syntaxe de *mais*¹. Une étude plus détaillée de la syntaxe de *mais*, notamment en rapport avec les constructions elliptiques, peut être trouvée dans les travaux de Repp (2008, 2009).

Je veux rapidement montrer en quoi il est raisonnable de penser que dans ses usages contrastifs ou d'opposition *mais* combine des syntagmes dont la dénotation est propo-

1. Pour cette section je suis redevable à François Mouret et Gabriela Bilbâie pour leurs remarques. De manière générale, pour une étude syntaxique de la coordination en français, je me repose sur (Mouret, 2007).

sitionnelle. L'argument principal repose sur l'observation qu'une négation (et de manière générale toute une classe d'adverbes ayant portée sur une phrase) dans le premier conjoint ne peut pas avoir une portée large sur toute la coordination :

- (19) a. Lemmy n'est pas bavard, mais assez sympa.
b. Lemmy est bavard, mais pas très sympa.
c. Lemmy n'est pas bavard, mais pas antipathique non plus.

En (19-a) la négation est restreinte au premier conjoint et en (19-b) elle est locale au deuxième. Pour nier chacun des conjoints il est nécessaire de répéter la négation comme en (19-c). Comme les négations mises en jeu dans les exemples (19) ont une portée propositionnelle, il est raisonnable de penser que les conjoints reliés par *mais* en (19) ont une dénotation propositionnelle et donc sont de type phrastique. L'hypothèse que *mais* relie des phrases a été déjà défendue par (Sag et al., 1985; Bianchi & Zamparelli, 2004; Merchant, 2004), je ne reprends pas ici leurs arguments (mais voir (Vicente, to appear) pour une critique de ces analyses).

Il est également possible d'utiliser *mais* dans des ajouts incidents comme en (20).

- (20) Lemmy, mais pas Ritchie, a réussi l'examen.

Ici aussi, même si une analyse syntaxique en termes phrastiques pourrait sembler déraisonnable, au niveau sémantique *mais* relie toujours deux arguments propositionnels (dont l'un est reconstruit) : le fait que Lemmy ait réussi l'examen d'une part et celui que Ritchie l'ait raté d'autre part.

Pour l'analyse du *mais* de correction, il est possible de considérer que le syntagme en *mais* est un ajout à la phrase qui contient la négation. Ici encore, *mais* aura comme arguments deux expressions propositionnelles.

En conclusion, je considère qu'il n'y a pas de contre arguments majeurs à mon choix de limiter mon étude de *mais* à des coordinations de propositions. Au moment de présenter mes données centrales, je montrerai que la nature syntaxique des conjoints (construction elliptique ou non) n'a de toute façon pas d'influence sur l'hypothèse que je cherche à défendre.

3.1.3 Analyses sémantiques existantes de *mais*

La plupart des travaux que je présente ici traitent de la conjonction *but* de l'anglais et non de *mais* en français. Je considère que ces résultats s'appliquent à *mais*, et lorsqu'une différence est observable je la signale.

Cela ne veut pas dire que je suppose qu'il n'existe aucune différence entre *mais* et *but* : le chapitre 7 se chargera de montrer comment *but* est plus limité dans ses associations avec des contenus d'actes de discours lorsqu'il est comparé à *mais*.

Il est difficile de donner une articulation claire à cette section : les travaux que j'expose ont été construits de manière relativement indépendantes et sont très différents en termes théoriques. Cela implique un certain nombre de répétitions d'exemples. De plus, chaque analyse se focalise sur un type précis d'exemple, et j'ai été obligé de faire

un travail de reconstruction d'arguments pour pouvoir mettre les analyses face à face sur certains phénomènes. Cette reconstruction obscurcit parfois le propos des auteurs que je cite, mais il est nécessaire pour pouvoir comparer les différentes approches.

3.1.3.1 Analyse basée sur la structure informationnelle

Umbach (2005) argumente en faveur d'une analyse de *mais* essentiellement basée sur la prise en compte de la structure informationnelle de ses conjoints et sur la présence systématique d'une négation au niveau de l'interprétation de la coordination.

Pour justifier son hypothèse concernant la sensibilité de *mais* à la structure informationnelle, elle présente le contraste en (21)².

- (21) a. ...mais BILL a fait la vaisselle.
b. ...mais Bill a fait la VAISSELLE.

Les deux exemples de (21) sont présentés comme les continuations d'un énoncé non spécifié. Pour accéder à la structure informationnelle d'un énoncé, Umbach se base sur le type de question auquel l'énoncé peut répondre. Selon l'endroit où porte le focus prosodique en (21), le type de question qu'il est possible d'inférer diffère : (21-a) suggérera une question de la forme (22-a), alors que (21-b) évoque (23-a).

- (22) a. Qui a fait *X* et qui a fait la vaisselle ?
b. *A* a fait *X*, mais BILL a fait la vaisselle.

- (23) a. Qu'a fait *Y* et qu'a fait Bill ?
b. *Y* a fait *Z*, mais Bill a fait la VAISSELLE.

L'autre partie de l'analyse de Umbach concerne la présence d'une négation dans l'interprétation qui est faite d'une coordination en *mais*. Pour motiver cette conclusion, Umbach se base à nouveau sur le type de question à laquelle peut répondre une coordination en *mais*. Essentiellement, elle observe qu'en réponse à (24) il n'est pas possible d'utiliser *mais* si les deux conjoints apportent le même type de réponse (positive (24-a) ou négative (24-b)). *Mais* n'est légitimé que si les réponses apportées sont différentes : (24-c).

- (24) Est-ce que John a nettoyé sa chambre et fait la vaisselle ?
a. Il a nettoyé sa chambre (# mais / et) fait la vaisselle.
b. Il n'a pas nettoyé sa chambre (# mais / et) n'a pas fait la vaisselle.
c. Il a nettoyé sa chambre, mais n'a pas fait la vaisselle.
d. Il a nettoyé sa chambre, mais a omis de faire la vaisselle.

La donnée de (24-d) montre que la condition de dissimilarité des réponses ne tient pas à la présence d'une négation explicite : ce qui compte c'est que les réponses apportées à la question soient différentes. Umbach en déduit donc que *mais* marque nécessairement

2. Dans cet exemple, l'usage des PETITES MAJUSCULES marque que l'élément en question est distingué prosodiquement comme un focus informationnel. En cela je suis la notation de Umbach.

une confirmation et un déni, ce qu'elle nomme *confirm + deny condition* et qu'elle analyse comme étant la caractéristique qui sépare *et* de *mais*³.

À partir de ces deux observations, Umbach développe une sémantique de *mais* qui se base sur l'intuition que *mais* met en relation deux éléments alternatifs qui se distinguent par rapport à une certaine propriété : l'un possède cette propriété, l'autre non ; les éléments en question sont justement donnés par la structure informationnelle de l'énoncé.

Umbach appelle *Expected Alternative (EA)*, l'élément qui combiné à un prédicat va répondre négativement à la question (éventuellement implicite) à laquelle répond l'énoncé, et *Sister Alternative* le pendant de l'*EA* dans l'autre conjoint. Je suis Umbach en considérant, pour simplifier, que l'*EA* se trouve systématiquement dans le second conjoint. La détermination de l'*EA* et de la *SA* varie selon les énoncés mis en jeu.

Fondamentalement l'*EA* est toujours un syntagme distingué au niveau informationnel : soit un focus informationnel, soit un topique contrastif. La règle pour déterminer l'identité de l'*EA* est la suivante :

- Si le second conjoint contient un topique contrastif alors il correspond à l'*EA*.
- Sinon l'*EA* correspond au focus informationnel de l'énoncé.

La détermination de la *SA* ne se fait pas sur des critères informationnels mais est fixée à partir du type sémantique de l'*EA* et sur le fait qu'elle doit être une alternative viable de l'*EA*.

Une fois *EA* et *SA* fixées, la sémantique proposée par Umbach pour *mais* est la suivante :

- (25) Un énoncé de la forme $C_1 \text{ mais } C_2$:
- affirme les contenus de C_1 et C_2
 - présuppose que *EA* et *SA* forment l'ensemble d'alternatives dont il est question et que cet ensemble est un sous-ensemble des alternatives possibles pour chaque élément.
 - entraîne que $\forall x \in \text{Alt}(SA) : \text{Back}_{C_1}(x) \rightarrow x = SA$: pour tout élément x de l'ensemble d'alternative de *SA*, si x est combiné à l'arrière-plan (*Background*) de C_1 (c'est-à-dire l'abstraction de C_1 sur *SA*) alors x est identique à *SA*. En d'autres termes seule *SA* vérifie la propriété exprimée dans C_1 . Umbach appelle cette condition la *condition de déni*.

Considérons l'énoncé (26) :

3. Je me contente ici de répéter les arguments d'Umbach, tels qu'elle les présente. Il serait en effet possible de lui objecter à ce stade que son observation n'est pas spécifique à *mais* : elle vaut aussi bien pour une coordination avec *et* que pour une asyndète :

- (i)
- a. ...et BILL a fait la vaisselle.
 - b. ...et Bill a fait la VAISSELLE.
 - c. ...BILL a fait la vaisselle.
 - d. ...Bill a fait la VAISSELLE.

Ces observations rejoignent en substance celles de Krifka (1999); Büring (2003); Marandin et al. (2002) concernant l'interprétation des éléments focalisés.

(26) **John** a nettoyé LA CHAMBRE, **mais Bill** a fait LA VAISSELLE

Alors la sémantique proposée par Umbach est la suivante :

- l'*EA* est *Bill* dans le second conjoint (le topique contrastif) et la *SA* est *John* (qui est une alternative à *Bill*).
- *Assertion* : John a nettoyé la chambre et Bill a fait la vaisselle.
- *Condition de déni* : Bill n'a pas nettoyé la chambre.

L'analyse de Umbach se montre donc particulièrement adaptée aux usages contrastifs de *mais* puisqu'elle exploite cruciallement la présence d'éléments alternatifs dans chacun des conjoints (c.à.d. les paires contrastives que j'ai mentionnées plus haut). La condition de déni est analysée comme une implicature défaisable. D'après elle, l'ajout de *aussi* dans ce type d'énoncés a justement le rôle de défaire ce type de contenu.

Pour traiter les cas d'opposition argumentative, Umbach développe un argumentaire complexe qui lui permet de conserver une sémantique unifiée pour les cas contrastifs et ceux d'opposition. Son analyse repose sur une propriété de la négation mentionnée par Givon (1978) selon laquelle l'usage d'une négation déclenche l'attente que la proposition affirmative correspondante soit vraie. Par conséquent, le fait qu'un des deux conjoints dans une coordination en *mais* apporte une réponse négative (Umbach dit « contient une négation ») à une question déclenche une attente selon laquelle *EA* et *SA* devraient vérifier la même prédication.

Enfin, Umbach propose également une analyse des cas de lecture concessive de *mais*. Son argument repose sur le lien entre concession et causalité, tel qu'il est mentionné par König (1991). Ce dernier analyse la concession comme une « anticausalité », c'est-à-dire qu'un énoncé du type *P bien que Q* est vrai si et seulement si $\neg(\neg P \text{ parce que } Q)$. La paraphrase de (27-a) est donc (27-b).

- (27) a. Bill est riche bien qu'il ait perdu de l'argent.
b. Il est faux que Bill n'est pas riche parce qu'il a perdu de l'argent.

Pour dériver l'interprétation concessive d'un énoncé en *mais*, Umbach établit un parallèle avec la conjonction *et* qui peut être sur-interprétée avec une relation causale :

(28) Il pleut et Marie est heureuse (c.à.d. parce qu'il pleut).

Umbach affirme donc que dans un cas de *mais* concessif, *mais* est sur-interprété en marqueur causal, tout comme *et* en (28), et que cette interprétation se combine avec la négation inhérente à *mais* pour produire un effet concessif en vertu de l'équivalence notée par König. *Mais* n'a donc pas de valeur concessive, pas plus que *et* n'a de valeur causale ; les deux lectures sont des sur-interprétations.

En somme, dans cette analyse, l'usage argumentatif de *mais* correspond à une coïncidence : si on infère de (29-a) la proposition (29-b), c'est uniquement en vertu du fait que l'énoncé déclenche l'attente exprimée en (29-c) par le biais de la négation inhérente à *mais*.

- (29) a. Il pleut mais je vais sortir.
b. S'il pleut, je reste d'habitude chez moi.

- c. Il pleut et je reste chez moi.

J'aurai l'occasion de critiquer cette approche sur ce point précis. Essentiellement, je montre que cette analyse est insuffisante car en ignorant les liens entre le contexte d'énonciation et les éléments mis en jeu dans la coordination sa couverture empirique s'avère imparfaite : voir en 3.1.4. Par contre je conserve le point central de l'approche de Umbach : la sensibilité de *mais* à la structure informationnelle de ses conjoints.

3.1.3.2 Approche argumentative

Anscombe & Ducrot (1977) (désormais A&D) offrent une analyse de *mais* qui suppose que ce connecteur est ambigu entre deux lectures en français : une lecture corrective, qui correspond aux usages de *sondern* et *sino* en allemand et espagnol, et une lecture argumentative qui correspond aux emplois de *aber* et *pero*. Le test principal qu'ils utilisent pour différencier ces deux *mais* consiste à faire une traduction des exemples considérés vers l'allemand ou l'espagnol et d'observer le connecteur qui traduit le mieux le *mais* français.

Le *mais* argumentatif est analysé comme un connecteur dont les deux arguments sont argumentativement opposés, au sens décrit en 2.4. Comme je l'ai déjà mentionné, la théorie argumentative de Anscombe & Ducrot (1983) a été reprise par Merin (1999) qui la plonge dans un cadre probabiliste et explique l'argumentativité via une fonction de *pertinence* : r . Cette fonction capture la notion d'argumentation en considérant qu'un énoncé p argumente pour une conclusion H ssi. l'assertion de p fait augmenter la probabilité de H , en d'autres termes ssi. la pertinence de p par rapport à H est positive⁴. J'intègre à la description de *mais* celle qui est faite par Merin en utilisant cette fonction.

Plus précisément, une coordination du type p *mais* q a les conditions d'emploi suivante :

1. p doit être un argument possible pour une éventuelle conclusion H : $r_H(p) > 0$.
2. q doit être un argument contre cette conclusion, c.à.d. , dans le cadre de la théorie argumentative présentée dans Ducrot (1973), comme un argument pour $\neg H$: $r_{\neg H}(q) > 0$, ou bien $r_H(q) < 0$.
3. q doit être argumentativement plus fort en faveur de $\neg H$ que p ne l'est pour H : $r_{\neg H}(q) > r_H(p)$. Par conséquent, la suite p *mais* q , prise dans sa totalité, est argumentativement orientée en faveur de $\neg H$. Merin adapte légèrement cette contrainte en écrivant que c'est la conjonction des deux propositions prises ensemble qui doit être décisive : $r_H(p \wedge q) < 0$. Je reviendrai en détail sur cet adaptation de Merin qui a son importance. Telle qu'elle est formulée la contrainte n'est pas satisfaisante, mais je vais réinvestir l'idée que le calcul de la pertinence du second conjoint se fait moyennant la connaissance du premier.

4. Merin mentionne également un calcul du caractère inattendu d'une proposition par rapport à une autre étant donné un but argumentatif. Il montre que si les deux conjoints sont indépendants vis-à-vis du but argumentatif, alors le second conjoint est nécessairement inattendu compte tenu de l'assertion du premier. Je ne reprendrai pas ces détails techniques ici.

Le troisième condition, relative à la force argumentative, permet de rendre compte de la différence entre (30-a) et (30-b).

- (30) Doit-on acheter cette bague ?
- a. Elle est belle mais chère. $\overset{\sim}{arg}$ N'achetons pas la bague.
 - b. Elle est chère mais belle. $\overset{\sim}{arg}$ Achetons la bague.

En (30-a) le locuteur semble être favorable de ne pas acheter la bague : le prix apparaît décisif pour sa conclusion. Lorsque les conjoints sont inversés (30-b), c'est la beauté de la bague qui l'emporte sur son prix, le locuteur apparaît en faveur de l'achat.

L'origine de cette contrainte a été reliée par Ducrot & Vogt (1979) à la diachronie de *mais* qui descend du latin *magis* signifiant *plus* et qui aurait donné son caractère comparatif à *mais*.

Les usages concessifs de *mais* sont analysés de façon naturelle en posant que la cible pour laquelle argumente le premier conjoint est la négation du deuxième conjoint : $H = \neg q$.

Pour analyser le *mais* de correction, A&D n'invoquent pas l'argumentation. Je reprends ici le résumé de leur analyse (légèrement adaptée à ma terminologie)⁵ :

Pour résumer cette discussion, nous poserons que [le *mais* correctif] est toujours le prolongement d'une négation polémique et qu'il introduit la rectification d'une assertion *p'* refusée, que cette assertion ait lieu réellement ou soit virtuelle, ou encore que la réfutation se situe dans un cadre fictif déployé par le discours.

Le *mais* correctif se distingue donc du *mais* argumentatif par la présence d'une négation polémique dans le premier conjoint.

En résumé, l'approche argumentative est relativement simple : *mais* est analysé comme un élément ambigu. D'une part le *mais* de correction s'articule avec une négation polémique pour rectifier une assertion, pas nécessairement actualisée dans le discours. D'autre part, le *mais* argumentatif encode le fait que ses conjoints sont opposés et impose que le deuxième s'avère décisif. Contrairement à l'approche de Umbach l'articulation avec le contexte est mise au centre de la sémantique de ce connecteur, ce qui fournit un certain nombre de prédictions appréciables que je détaille en 3.1.4. Par contre l'absence d'articulation avec la structure informationnelle limite la portée de la description argumentative comme je le montrerai également.

3.1.3.3 Ambiguïté de *mais*

Izutsu (2008) défend l'idée que *mais* est en réalité ambigu entre trois interprétations : la contrastive, la concessive et la correctrice. Les trois usages qu'elle distingue sont exem-

5. La négation polémique mentionnée ici correspond à la négation métalinguistique qui est discutée par Horn (1989). Dans l'approche de Ducrot (1972) elle s'oppose à la négation descriptive qui porte sur le contenu d'un énoncé et pas sur ses autres aspects (forme etc.).

3 Le Contraste

plifiés en (31)–(33) (j’adapte ses exemples en utilisant systématiquement *mais* comme connecteur).

- (31) Contraste
- a. John est riche mais Tom est pauvre.
 - b. J’ai lu soixante pages, mais elle en a seulement lu vingt.
- (32) Concession
- a. John est pauvre mais heureux.
 - b. Bill a étudié dur, mais a raté son examen.
- (33) Correction⁶
- a. John n’est pas américain mais britannique.
 - b. Anne n’aime pas le café mais le thé.

On retrouve la description des lectures que j’ai données en 3.1.1, avec un élargissement du terme concessif pour couvrir tous les cas de déni d’attente.

Son argument pour distinguer les trois lectures est que chacune a des corrélats linguistiques qui lui sont propres à la fois au niveau lexical et au niveau syntaxique.

Au niveau lexical son argument reprend et étend celui de Anscombe et Ducrot au sujet de l’ambiguïté entre *mais* argumentatif et correctif. A&D se basaient sur l’existence de deux éléments correspondant à *mais* en allemand et espagnol pour asseoir l’ambiguïté du français ; Izutsu se base quant à elle sur le roumain qui en possède trois pour élargir l’ambiguïté à trois interprétations (voir la section 3.3.2 pour une présentation du cas du roumain) : *iar* pour l’usage contrastif, *dar* pour l’usage concessif, *ci* pour l’usage correctif. Outre l’argument du roumain, Izutsu remarque qu’au sein d’une langue comme l’anglais, les trois interprétations dont il est question possèdent chacune des marqueurs spécifiques : *by contrast* pour le contraste, *nevertheless* pour la concession et *instead* pour la correction (parmi d’autres).

En termes syntaxiques les différences entre le *mais* argumentatif et le *mais* de correction, que j’ai déjà mentionnées sont reprises par Izutsu (présence d’une négation, préférence pour des syntagmes non phrastiques dans le deuxième conjoint). Pour distinguer le contraste, Izutsu reprend l’observation de Lakoff (1971) en remarquant que le contraste est symétrique (on peut inverser l’ordre des conjoints), paraphrasable par *et*, et qu’il est possible d’omettre le connecteur sans perdre l’interprétation, contrairement aux cas de concession : (34-b) est acceptable sans *mais*, mais son sens diffère de la version avec la conjonction, contrairement à (34-a).

- (34) a. Paul est grand, (mais) Marie petite.
 b. Paul est riche, (mais) il est malheureux.

Izutsu cite également des différences d’interprétation entre les versions avec ou sans ellipse. En reprenant des données de Kehler (2002) pour l’anglais, elle montre que

6. Ces deux exemples, notamment (33-b), peuvent également être lus avec des interprétations concessives. Cela n’empêche pas qu’une interprétation de correction soit également accessible, voire privilégiée.

(35-a) aurait nécessairement une interprétation contrastive et qu'il serait impossible d'avoir une lecture concessive, même en forçant le contexte comme en (35-b).

- (35) a. The boys voted today. John voted for Gore, but (in contrast) Tom for Bush.
 b. Tom usually does everything that John does, but not today. # John voted for Gore, but (surprisingly) Tom for Bush.

Quel que soit le statut de ces énoncés en anglais, ces données ne se retrouvent pas en français : (36) paraît tout à fait acceptable (Abeillé & Mouret (2010) avancent que les données de Kehler sont transposables en français, mais mon sentiment, et celui des personnes que j'ai consultées, concernant (36) est qu'il ne pose aucun problème).

- (36) D'habitude Tom fait tout ce que fait John, mais pas aujourd'hui. John a voté pour Gore mais (étonnement) Tom pour Bush.

Enfin, Izutsu note une différence d'interprétation dans les pronoms du second conjoint. Les interprétations contrastives favorisent une interprétation parallèle (37-a), alors que les interprétations concessives permettent une interprétation croisée (37-b) du pronom.

- (37) a. Simon a agressé Dave_i, mais (par contre) Ken a sympathisé avec lui_i.
 b. Simon_i a agressé Dave, mais (cependant) Ken a sympathisé avec lui_i.

Cela signifierait donc qu'une interprétation croisée des pronoms serait dégradée avec un marqueur spécifique de contraste. Si on admet que *au contraire* en est un, on observe effectivement que (38), où la référence du pronom est fixée par le genre, apparaît dégradé.

- (38) ?Marie_i a agressé Dave, au contraire Ken a sympathisé avec elle_i.

Izutsu reconnaît que la lexicalisation identique des trois lectures dont il est question par un seul élément en français suggère fortement que ces lectures ont une base commune. Toutefois, leurs différences linguistiques font que Izutsu sépare nettement chacune de ces interprétations au niveau de leur description. À partir de ses observations, Izutsu décrit chacune des interprétations dans le cadre de la grammaire cognitive de Langacker (1987, 1991). Je ne reprends pas ici cette description car je n'en ferai pas usage dans la suite de mon travail. Ce qui m'intéresse dans son approche est essentiellement sa position concernant l'ambiguïté des lectures de *mais*. Je vais argumenter contre sa position, notamment contre la séparation des lectures concessives et contrastives. D'abord parce qu'il est possible de leur donner une explication unifiée, et donc a priori plus désirable, ensuite parce que plutôt que supposer qu'il existe des faits linguistiques qui séparent ces interprétations, je veux plutôt montrer comment ces effets se combinent à la sémantique (unique) de *mais* pour aboutir à une interprétation plutôt qu'une autre.

3.1.3.4 Théorie de la pertinence

Blakemore (2002, pp. 98–115) offre une analyse de *but* dans le cadre de la théorie de la pertinence de Sperber & Wilson (1986); Wilson & Sperber (2005). Son analyse offre une sémantique unique pour l'anglais *but*, dont le pivot est de décrire cette conjonction comme un indicateur procédural, c'est-à-dire comme un élément linguistique donnant des instructions sur la façon dont l'énoncé doit être traité pour son interprétation.

Tout d'abord, Blakemore argumente contre l'impression que les lectures contrastives de *mais* sont symétriques et contre le fait que dans ces interprétations *et* est substituable à *mais*. Ainsi, Blakemore considère qu'en tant que réponse à (39-a), (39-b) est approprié avec *et* mais étrange avec *mais* : l'énoncé n'est pas ininterprétable mais suggère un sens supplémentaire.

- (39) a. Qui veut boire quoi ?
 b. Lemmy et Ritchie veulent du whisky, (et / % mais) James un verre de lait.

Pourtant les éléments mis en jeu semblent bien offrir les paires contrastives attendues pour un usage contrastif de *mais*. Si *mais* est utilisé en (39-b), c'est dans un contexte qui contient, par exemple, une information selon laquelle James boit la même chose que Lemmy et Ritchie ou bien où la question de savoir s'ils buvaient la même chose a été posée. On retrouve ici l'intuition formalisée par Umbach au sujet de *mais*. Par contre, au contraire de Umbach, Blakemore remarque également les effets du contexte et des connaissances des locuteurs sur le choix du connecteur. Ainsi, s'il est connu que Chicago est une ville venteuse, *mais* sera préféré à *et* en (40) parce que le deuxième conjoint s'oppose à cette connaissance.

- (40) New York était la ville la plus venteuse aujourd'hui, mais Chicago n'avait qu'une petite brise.

Le point commun entre (40) et l'interprétation de *mais* dans (39-b) est que dans les deux cas, il est nécessaire pour l'interprétation de faire une inférence qui se solde par une contradiction et l'élimination subséquente d'une assomption. La nature de l'assomption éliminée peut varier : elle peut faire partie des connaissances communes comme en (40) ou bien être contextuelle et dépendre d'une question à laquelle répond la coordination comme en (41-b).

- (41) a. Qu'est-ce qu'il a fait comme temps cet hiver ?
 b. Il a fait très humide avant Noël, mais depuis il fait très sec.
 c. *Assomption éliminée* : le temps a été uniforme tout l'hiver.

La description de Blakemore s'applique également aux usages correctifs de *mais*. Son analyse est motivée par la critique de Iten (2000) au sujet des différences entre *mais* contrastif et correctif. Iten défend l'idée d'une sémantique unifiée pour contraste et correction en se basant sur le fait que les propriétés de la correction (présence d'une négation phrastique, pas de phrase dans le deuxième segment) ne sont pas systémati-

quement vérifiées empiriquement. Blakemore ne reprend pas l'analyse de Iten, mais s'en inspire et propose que les cas de correction soient analysés comme des cas où chacun des deux segments donne lieu à l'élimination de la même assomption. Par exemple, en (42-a), le deuxième segment doit, en vertu des propriétés de *mais*, activer une assomption manifeste à l'allocutaire qui est contradictoire avec une assomption du locuteur. Dans l'exemple en question, cette assomption est (42-b).

- (42) a. Lemmy n'est pas intelligent, mais diligent.
b. Lemmy est intelligent.

La diligence n'étant en général pas incompatible avec l'intelligence, il n'y a pas de raison de penser que (42-b) soit inférée comme étant l'assomption à éliminer. Pour justifier que cette assomption est manifeste dans le discours, Blakemore s'appuie sur le fait que le premier segment doit être traité du point de vue du calcul de la pertinence optimale. Un des moyens de produire des effets (au sens de la théorie de la pertinence, c'est-à-dire qui rentre dans le calcul du compromis effet-effort optimal) consiste à supprimer une assomption qui faisait partie des croyances communes. Si donc on suppose que le premier segment de (42-a) cherche à corriger ainsi les croyances communes, alors un candidat immédiat pour la connaissance corrigée est donné en (42-b). Cette proposition est une assomption éliminée par le premier conjoint. Une fois que cette assomption est devenue manifeste pour le calcul du premier conjoint, elle l'est également pour le deuxième conjoint introduit par *mais*. L'usage de *mais* est donc légitimé puisqu'il élimine une assomption, la même que le premier conjoint, c'est-à-dire (42-b). Via cette analyse, Blakemore propose que les marqueurs spécifiques de correction comme *sondern* ont un contenu spécifique qui reprend la sémantique de *mais/but* et impose que les deux conjoints soient pertinents de façon identique, c'est-à-dire en éliminant la même assomption.

L'avantage de la solution de Blakemore est de fournir une vision unifiée de la sémantique de *mais*, y compris dans les cas de correction. De plus, j'adhère à ses conclusions concernant le caractère fondamentalement asymétrique de *mais* dans tous ses usages, contrastifs inclus, ainsi que sur la différence qui existe dans ces cas entre *et* et *mais*.

3.1.3.5 SDRT

Dans le cadre de la SDRT (Asher, 1993; Asher & Lascarides, 2003), *mais* est analysé comme un marqueur monotone de la relation de discours de CONTRASTE, c'est-à-dire qu'il indique de façon non-défaisable que la relation de CONTRASTE tient entre les deux segments de discours qui sont ses arguments. Il impose donc aux segments de discours qu'il relie de vérifier les conditions d'application de cette relation, sa contribution en termes de SDRT est donc la suivante (où [I] est le conjoint droit de *mais*) :

u
$Contrast(u, [I])$ $u = ?$

J'indique ci-dessous la sémantique de la relation de CONTRASTE telle qu'elle est définie dans Asher & Lascarides (2003, Appendice B.) :

- (43) Sémantique de $Contrast(\alpha, \beta)$:
- CONTRASTE est véridique (c.à.d. que ses deux arguments doivent être vrais dans le contexte d'énonciation)
 - α et β doivent avoir des structures sémantiques similaires. Plus spécifiquement, il doit exister un isomorphisme partiel entre les structures *DRS* de α et celles de β . Plus cette correspondance est proche d'un isomorphisme, meilleure sera la relation de CONTRASTE.
 - Il doit exister un thème contrastif entre α et β . Plus ce thème est contrastif, meilleure sera la relation. Le degré de contraste est défini en termes de degrés de différence entre les propositions qui marquent les thèmes des noeuds de la structure sémantique. La différence maximale est entre des propositions p et q telles que $p \sim q$, c.à.d. un constituant nie une conséquence par défaut de l'autre (dans la logique non-monotone utilisée en *SDRT*).
- En d'autres termes, CONTRASTE demande à ses segments d'avoir des structures maximale-ment similaires avec des contenus maximale-ment différents. C'est une relation dite scalaire dans le cadre *SDRT* : plus les structures sont similaires et les contenus différents, meilleure sera la relation. Cette maximisation de la similarité structurale et de la dissimilarité sémantique contribue par exemple à la désambiguïsation de certains termes en favorisant les interprétations les plus contrastives.

Lors de l'étude de *aussi* j'examinerai en détail la procédure selon laquelle un thème de discours est construit et la façon dont la similarité des structures est évaluée. En effet, les relations de PARALLÈLE et CONTRASTE ont en commun d'imposer à leurs conjoints une similarité structurale. Ce qui distingue CONTRASTE de PARALLÈLE est le caractère contrastif de ses arguments, c'est-à-dire ce en quoi les arguments diffèrent. Deux constituants d'une *SDRS* seront dits contrastifs s'ils ont des polarités différentes, au sens de Asher (1993, p. 305), c'est-à-dire qu'ils s'avèrent plausible-ment complémentaires, modulo le remplacement de référents de discours.

Dans un exemple comme (44-a) le degré de contraste est bon : les éléments contrastifs sont *Jean* et *Bill* d'une part et *français* et *allemand* d'autre part (ils occupent la même position dans la structure et sont distincts). Dans (44-b), le contraste est établi par le fait que le deuxième argument contredit ce qui apparaît plausible étant donné le premier conjoint.

- (44) a. Jean parle français, (mais) Bill parle allemand.

- b. Jean aime le sport, ?(mais) il déteste le football.

Asher et Lascarides regroupent les usages contrastifs et argumentatifs de *mais* sous la même relation de CONTRASTE. Ils observent toutefois une différence entre les deux : dans le cas contrastifs une marque monotone de CONTRASTE (un marqueur lexical ou des indices prosodiques comme ceux mentionnés par Steedman (2000)) n'est pas nécessaire (44-a), alors que dans le cas argumentatif l'absence de marque empêche d'inférer la relation, ce qui peut conduire à des difficultés d'interprétation (44-b).

La raison pour laquelle une marque est nécessaire dans le cas argumentatif n'est pas donnée par Asher et Lascarides, mais on peut faire l'hypothèse que dans ces cas précis, la similarité/dissimilarité est moins optimale que dans les cas contrastifs, ce qui impose de marquer explicitement la relation alors qu'en (44-a) les éléments en présence suffisent pour l'induire.

Asher et Lascarides remarquent que les relations de CONTRASTE et PARALLÈLE ont des propriétés discursives spécifiques au niveau de la résolution des anaphores. Je ne vais pas détailler leurs observations, mais en résumé ces relations permettent de lier un pronom à un antécédent a priori inaccessible, étant donné les contraintes classiques sur la résolution anaphorique : dans un discours comme (45), il n'est pas possible de reprendre la référence du GN « un chien ». Asher (1993) analyse cette donnée en avançant que dans cet énoncé « un chien » ne prend pas portée large sur l'énoncé et reste inaccessible.

- (45) #Si [un chien]_i aboie le matin alors Lemmy l'abat. C'est regrettable parce qu'il_i est gentil.

Or, en (46), l'interprétation du deuxième segment lie *le* à *un chat* dans le premier segment, alors que le NP est placé dans l'antécédent d'une conditionnelle sans avoir de portée large, comme en (45).

- (46) Si Molly voit un chat de gouttière, elle le caresse, mais si c'est Dan qui le voit, il le ramène chez lui.

L'analyse qui est faite de ces cas repose sur l'isomorphisme sous-jacent aux deux relations dont il est question, et qui permet à un élément dans le segment de droite d'accéder aux éléments qui lui correspondent structurellement dans le segment de gauche.

Enfin, à ma connaissance, aucune mention n'est faite par Asher et Lascarides de la lecture correctrice de *mais*. Il est possible que dans ces usages, on ait à considérer que le locuteur produit deux actes de discours reliés par une relation de CORRECTION. Je ne rentre pas ici dans les détails de cette relation, je renvoie le lecteur à Asher & Lascarides (2003, chap. 8).

3.1.4 Discussion et problèmes empiriques

Je discute ici les mérites comparés des approches présentées dans la section précédente. J'exhibe ensuite un exemple qui ne peut être traité par aucune de ces théories et qui sera une des motivations de ma proposition pour la sémantique de *mais*.

3.1.4.1 Critiques générales

J'ai déjà mentionné brièvement les critiques qu'on pouvait apporter à chacune des analyses de *mais*.

Je ne vais pas discuter en détail la proposition de Izutsu (2008) pour les raisons suivantes :

1. Autant que possible je vais favoriser une approche unifiée de la sémantique de *mais*, donc je vais me concentrer sur les analyses qui cherchent à factoriser au maximum les usages qui sont fait de ce connecteur.
2. Les corrélats linguistiques avancés par Izutsu pour fonder la distinction entre les trois usages de *mais* ne sont pas conclusifs :
 - Le fait que *mais* ait trois équivalents en roumain ne signifie pas qu'il soit impossible de lui donner une sémantique unique : voir la proposition de Jasinkaja & Zeevat (2009b,a) que je détaille en 3.3.2 et qui propose une solution qui permet de décrire le système de connecteurs d'une langue en se basant sur la notion de *blocking*.
 - Ses observations ne sont pas empiriquement fondées. Les deux observations que j'ai remises en question sont d'une part que l'usage correctif de *mais* n'interdit pas de phrase complète dans le second conjoint et d'autre part que, contrairement à ce qu'elle affirme, en français, le gapping n'interdit pas la lecture concessive.

L'analyse de Umbach (2005) est celle qui prend le plus au sérieux les liens qui existent entre la structure informationnelle et l'interprétation d'une conjonction en *mais*. Cet aspect est totalement absent de l'analyse de Anscombe & Ducrot (1977) et n'est abordé qu'indirectement dans Blakemore (2002) qui remarque que des éléments linguistiques, comme le marquage prosodique, contribuent à déterminer la nature de l'inférence que *mais* indique devoir dériver. La solution de Umbach s'avère donc la plus appropriée pour le traitement des usages contrastifs de *mais* puisqu'elle fait une référence explicite aux termes des paires contrastives qui fondent ces usages. Cette prise en compte fait défaut à l'approche argumentative : si le sens de *mais* se limite à une contrainte de disorientation, il est difficile d'expliquer en quoi les deux énoncés de (47) sont opposés :

(47) Lemmy joue de la basse, mais Ritchie de la guitare. = (2)

A&D ne discutent pas ce type d'exemples, probablement parce qu'il est évidemment possible de trouver des contextes au sein desquels les deux conjoints argumentent vers des cibles différentes. Mais l'approche argumentative ne dit rien sur la façon dont il faut abduire ce but. En l'occurrence les marques de structure informationnelle sont autant d'indices qui contraignent le but en question.

Un autre aspect problématique de l'approche argumentative est la contrainte de force entre les deux conjoints. Si cette contrainte est intuitive pour des exemples comme (48), elle l'est moins pour (47).

(48) Doit-on acheter cette bague ?

- a. Elle est belle mais chère. $\underset{arg}{\rightsquigarrow}$ N'achetons pas la bague. =(30-a)
- b. Elle est chère mais belle. $\underset{arg}{\rightsquigarrow}$ Achetons la bague. =(30-b)

Que signifie que « Ritchie joue de la guitare » soit argumentativement plus fort que « Lemmy joue de la basse » ? Le problème est lié à la détermination du but argumentatif. Si celui-ci n'est pas clair, il est encore moins clair de juger du caractère décisif du deuxième conjoint par rapport à ce but.

Enfin, il a été montré par van Rooij (2004) que, dans le cadre probabiliste adopté par Merin (1999), la condition de force est contradictoire dans les cas où le deuxième conjoint est une conséquence logique du premier (49).

(49) Elle a gagné d'une courte tête, mais elle a gagné.

La condition de force exprimée par Merin est $r_H(p \wedge q) < 0$ avec $r_H(p) > 0$ imposé par la contrainte de disorientation. Dans le cas où $p \models q$, comme en (49), alors $r_H(p \wedge q) = r_H(p)$ (mais q pris isolément peut avoir des effets argumentatifs inverses, cf. 2.4.2) et donc les contraintes sont contradictoires : la conjonction doit à la fois argumenter pour et contre le même but. van Rooij a proposé de supprimer cette condition. Je vais au contraire la conserver, et je discuterai brièvement le cas de (49) plus bas (cf. 3.1.6.4).

Par contre, l'avantage certain de l'approche argumentative est sa prise en compte des contenus descriptifs de chacun des conjoints et des relations qu'ils entretiennent. Par exemple, en (50) *mais* apparaît comme le connecteur le plus naturel, ce qui est prévu du point de vue argumentatif puisque « jouer de la basse » augmente de manière crédible le fait de connaître le solfège, c.à.d. que les deux conjoints sont en opposition argumentative (avec le deuxième conjoint comme cible).

(50) Lemmy joue de la basse, mais il ne connaît rien au solfège.

La substitution de *et* à *mais* s'accompagne d'un effet de surprise, un phénomène que j'aborde plus tard, dans la section 5.3.3. La sémantique de Umbach est compatible avec l'exemple, et elle attribue le fait qu'on rattache l'interprétation à une régularité externe à l'énoncé à une pure coïncidence de faits. Mais, par conséquent, son approche ne dit rien sur le fait que *mais* est préféré en (50) et que l'utilisation de *et* s'accompagne d'effets supplémentaires. Il semble donc qu'il soit utile d'ajouter à son analyse une prise en compte des contenus mis en jeu et de leur relation avec le contexte et les connaissances des locuteurs.

L'approche de la *SDRT* est comparable à celle de Umbach du point de vue de la prise en compte de la structure des segments mis en jeu. Les effets du contexte sont mentionnés, sans qu'ils soient détaillés. On peut donc également penser qu'une approche argumentative peut s'ajouter à la *SDRT*, en s'articulant avec les conditions structurelles qui établissent le CONTRASTE (par exemple au moment de décider de la polarité des éléments comparés).

J'emprunterai également des aspects de l'approche de Blakemore (2002), notamment son souci de donner une seule sémantique à *mais*, ainsi que ses observations sur l'asymétrie de tous les usages de *mais*, y compris dans les cas constractifs. Cette observation

découle également de la sémantique de Umbach, sans qu'elle l'ait toutefois rendue explicite. Ce que je vais m'efforcer d'ajouter concerne des propriétés d'éléments linguistiques qui facilitent, légitiment, ou empêchent la dérivation d'une inférence (via des considérations argumentatives). C'est donc à un niveau plus tactique de l'interprétation que se situe ma contribution, là où la description de Blakemore relève d'une stratégie générale d'interprétation d'une coordination en *mais*, sans spécifier la façon dont chacune des étapes est menée à bien.

3.1.4.2 Nouvelle donnée

Je veux ici mettre en avant un ensemble de données qui s'avèrent problématiques pour toutes les approches que j'ai mentionnées ci-dessus. Le traitement de ces exemples sera ma motivation principale pour mon analyse de *mais*. J'essaierai de construire cette dernière en tenant compte des mérites de chaque approche, tels que je les ai résumés dans la section précédente.

Mon observation principale concerne le caractère dégradé de (51), hors de tout contexte⁷.

(51) #Lemmy a résolu tous les problèmes, mais Ritchie quelques-uns.

Cet exemple produit une paire contrastive lorsque on remplace *mais* par *et* (52).

(52) Lemmy a résolu tous les problèmes, et Ritchie quelques-uns.

Le contraste (51)–(52) est remarquable parce qu'il ne tient pas à une différence d'interprétation, comme les contrastes *et/mais* que j'ai mentionnés jusqu'ici, mais concerne une différence d'acceptabilité des énoncés.

Avant de proposer une analyse de (51), je veux raffiner l'observation en montrant deux choses :

- L'acceptabilité de (51) semble dépendre de la structure informationnelle de ses conjoints.
- L'acceptabilité de (51) dépend des liens qu'entretiennent ses conjoints vis-à-vis du but présumé du locuteur. La détermination de ce but s'appuie sur la structure informationnelle de l'énoncé.

3.1.4.2.1 Influence de la structure informationnelle Si on plonge (51) dans un contexte particulier, on observe que son acceptabilité peut s'améliorer selon le statut informationnel des éléments en présence. Pour forcer la structure informationnelle de

7. L'acceptabilité de (51) ne peut être liée au caractère elliptique du second conjoint : (i-a) met en jeu un segment avec *gapping* et est acceptable et (i-b) reste dégradé après reconstruction de son second conjoint.

- (i) a. Lemmy a résolu quelques problèmes, mais Ritchie tous les problèmes.
- b. #Lemmy a résolu tous les problèmes mais Ritchie en a résolu quelques-uns.

l'énoncé, j'utilise des questions explicites ainsi que la construction clivée qui, dans le cas précis de mes exemples, permet d'identifier le focus informationnel⁸.

Mon hypothèse précise au sujet de (51) est la suivante :

- (53) –Si le quantificateur *quelques* du deuxième conjoint est un focus informationnel étroit, l'énoncé paraît dégradé.
–Si ce quantificateur n'est pas étroitement focalisé, il est possible d'envisager un contexte d'interprétation.

Pour forcer l'identification des quantificateurs dans des rôles de foci informationnels en (51), j'utilise le dialogue (54) qui vérifie la première partie de mon hypothèse⁹ et conserve le contraste avec *et* :

- (54) a. Combien de problèmes ont résolu respectivement Lemmy et Ritchie ?
b. #[Lemmy]_{TC} a résolu [tous les problèmes]_F, mais [Ritchie]_{TC} [quelques-uns]_F.
c. [Lemmy]_{TC} a résolu [tous les problèmes]_F, et [Ritchie]_{TC} [quelques-uns]_F.

Il est moins évident de montrer qu'un changement de focalisation améliore l'énoncé. En effet en utilisant une question de la forme (55-a) on force les sujets à fonctionner en tant que foci. Pour autant l'acceptabilité de (55-b) est douteuse.

- (55) a. Qui a résolu tous les problèmes et qui en a résolu quelques-uns ?
b. %[Lemmy]_F a résolu [tous les problèmes]_{TC}, mais [Ritchie]_F [quelques-uns]_{TC}.

En (55-b) j'attribue le caractère dégradé de l'usage de *mais* à la difficulté de comprendre en quoi le fait que ce soit Ritchie plutôt qu'un autre qui ait répondu relève de l'inattendu. Contrairement à (54-b), la dégradation n'est pas liée à la nature des quantificateurs : inverser l'ordre des conjoints n'améliore pas l'énoncé (56), pas plus que le fait de changer la nature des topiques contrastifs (57).

- (56) %[Lemmy]_F a résolu [quelques problèmes]_{TC}, mais [Ritchie]_F [tous les problèmes]_{TC}.

- (57) a. Qui a mangé la pomme et qui la banane ?
b. %[Lemmy]_F a mangé [la pomme]_{TC}, mais [Ritchie]_F [la banane]_{TC}.

Si on introduit explicitement un troisième individu en (55), l'énoncé étudié devient tout à fait naturel. On peut le vérifier avec la question (58-a), à laquelle (55-b) apparaît être une meilleure réponse, de même que (58-b), qui utilise des constructions clivées pour forcer l'identification des sujets en tant que foci (et dont les présuppositions asso-

8. Le recours à la prosodie pour repérer focus informationnel et topique contrastif s'est montré non concluant pour mes exemples après des études préliminaires sur une expérience de production auprès de quelques locuteurs.

9. J'indique les foci informationnels avec *F* et les topiques contrastifs avec *TC*.

3 Le Contraste

ciées aux clivées sont vérifiées par la question).

- (58) a. Est-ce que c'est Lemmy qui a résolu tous les problèmes et James qui en a résolu quelques-uns ?
b. C'est [Lemmy]_F qui les a [tous]_{TC} résolus, mais c'est [Ritchie]_F qui en a résolu [quelques-uns]_{TC}.

Je proposerai plus tard une explication plus précise de la différence de l'influence de la structure informationnelle entre (54-a) et (55-b). L'idée principale que je veux défendre est que la structure informationnelle restreint le nombre de buts argumentatifs qu'il est possible d'attribuer au locuteur. Dans le cas de (54-a), étant donné la nature des éléments quantifiés, un but qui s'impose est du type « Ritchie est le meilleur » pour lequel l'énoncé n'est pas adéquat. En (55-b) seul, la structure informationnelle suggère un but argumentatif qu'il est difficile d'accommoder sans un contexte spécial. Si on spécifie un élément auquel « Ritchie » s'oppose, l'acceptabilité est rétablie. Les raisons de la dégradation apparente hors contexte sont donc différentes :

- En (54-a) il y a dissonance entre le but argumentatif qu'on infère et les propriétés argumentatives effectives de l'énoncé.
- En (55-b) c'est la construction même du but argumentatif qui est difficile car le contexte ne contient pas suffisamment d'éléments pour le déterminer complètement.

Enfin, il est possible de forcer les conjoints à être interprétés comme des foci larges. Pour cela j'utilise le contexte en (59) qui n'introduit pas *Ritchie*, et pour lequel il est nécessaire de prendre les énoncés en entier comme des réponses (non-congruentes) à la question posée.

- (59) a. Est-ce que Lemmy a réussi son examen, et est-ce qu'il est le seul à l'avoir réussi ?
b. [Il a résolu tous les problèmes]_F, mais [Ritchie aussi en a résolu quelques-uns]_F.

Aussi s'avère obligatoire en (59-b), mais son absence n'est pas la raison de la dégradation de l'énoncé (51). D'une part, on a vu en (58-b) que l'énoncé pouvait s'améliorer sans l'ajout de *aussi*, uniquement par la manipulation de la structure informationnelle, et, d'autre part, l'ajout de *aussi* en (54-b) n'améliore pas, a priori, l'énoncé en réponse à la question (54-a) :

- (60) a. Combien de problèmes ont résolu respectivement Lemmy et Ritchie ?
=(54-a)
b. #[Lemmy]_{TC} a résolu [tous les problèmes]_F, mais [Ritchie]_{TC} aussi [quelques-uns]_F.

Si on précise un peu le contexte, en donnant une motivation à la question à laquelle répond l'énoncé, alors on peut améliorer (60-b) :

- (61) a. Qui est le meilleur de Lemmy et Ritchie ? Ils ont résolu combien de pro-

blèmes ?

- b. [Lemmy]_{TC} a résolu [tous les problèmes]_F, mais [Ritchie]_{TC} aussi [quelques-uns]_F.

J'anticipe ici sur mes analyses de *mais* et *aussi* en avançant que cette observation est normale car les propriétés respectives de *mais* et *aussi* se combinent pour imposer un but argumentatif compatible avec l'énoncé, ce qui est impossible sans la présence de *aussi*. Je détaille cet exemple dans la section 6.1.1, après avoir posé mes analyses de *mais* et *aussi*. Le cas de figure de (61-b) est également mentionné dans la section suivante qui traite de l'abduction du but du locuteur.

Mes hypothèses sur l'influence de la structure informationnelle s'avèrent donc empiriquement vérifiées.

Pour finir sur ce thème il reste à se demander pourquoi, en l'absence de tout contexte, (51) paraît dégradé. J'attribue cela au fait que *Lemmy* et *Ritchie* se prêtent plus facilement à une interprétation en tant que topique contrastifs que les quantificateurs : la question de (54) paraît plus probable que celle de (55). Par conséquent c'est plutôt un contexte comme celui de (54) qui va être abduit, et donc entraîner un jugement négatif.

3.1.4.2.2 Abduction du but Dans la partie précédente j'ai montré en quoi la structure informationnelle influence le jugement d'acceptabilité lié à (51). Pour cela j'ai eu recours à des questions explicites. Implicitement j'ai repris la proposition de Umbach (2005) (ainsi que de Jasinkaja & Zeevat (2009a,b), voir en 3.3) qui postule que *mais* répond négativement à une question potentiellement implicite du type « Les foci des deux conjoints sont-ils identiques ? » (c.à.d. « Est-ce que les topiques contrastifs sont sujets à la même prédication ? »). C'est cette question implicite qui explique la différence d'interprétation entre *mais* et *et* en (62-a) et (62-b).

- (62) a. Lemmy joue de la basse mais Ritchie de la guitare. = (2)
 b. Lemmy joue de la basse et Ritchie de la guitare.

Je veux ici explorer plus loin le lien qui existe entre la forme des questions auxquelles peut répondre une coordination en *mais* et la nature des éléments mis en jeu. Je fais ce travail pour l'inscrire ensuite dans la perspective argumentative : j'ai déjà mentionné les liens qui existaient entre le but argumentatif d'un énoncé, le type de question auquel il répond et la notion de thème discursif en 2.4.4.

L'intuition précise à laquelle je veux donner une consistance concerne la nature de la question implicite postulée par Umbach. En substance je veux montrer que *mais* peut répondre négativement à au moins trois types de questions différentes (en notant F_i le focus du $i^{\text{ème}}$ conjoint) :

1. F_1 est-il identique à F_2 ?
2. F_1 est-il différent de et incompatible avec F_2 ?
3. F_1 est-il meilleur que F_2 ?

Ces trois questions sont issues de la considération que F_1 et F_2 peuvent être soit identiques, soit différents, et que s'ils sont différents il peuvent l'être de deux façons : soit

3 Le Contraste

en étant opposés, soit en ayant des contributions co-orientées mais dont la première est meilleure que l'autre (si c'est la seconde qui est meilleure, il suffit de considérer un ordre de préférence inverse).

La première question est celle postulée par Umbach. Si on l'applique à (62-a), en supposant que les sujets sont des topiques contrastifs, on obtient la question suivante :

(63) Est-ce que Lemmy et Ritchie jouent du même instrument ?

Le deuxième type de question peut plus difficilement correspondre à (62-a) : y répondre négativement signifierait que jouer de la basse et de la guitare sont équivalents. Il est nécessaire de se doter d'un contexte qui permette d'avoir cette équivalence. Une forme possible de question dans ce cas là est la suivante :

(64) Est-ce que Lemmy joue d'un instrument, et est-ce qu'il est le seul musicien présent ?

L'usage de (62-a) contredit alors le fait que Lemmy soit le seul musicien. Il faut noter que dans ce cas précis l'ajout de *aussi* à (62-a) est quasi-obligatoire. Je reviendrai en 6.1.1 sur ce type de question, notamment pour expliquer les effets de l'ajout de *aussi* dans ce cas précis et motiver son caractère nécessaire (qui ne se retrouve pas si on remplace *mais* par *et*).

Le troisième type de question impose une vision scalaire des foci mis en jeu : ils doivent pouvoir être comparés le long d'une échelle de valeur. Si on suppose que c'est une question de ce type à laquelle répond (62-a) alors cette question est par exemple de la forme :

(65) Qui est le meilleur musicien, Lemmy ou Ritchie ?

Dans ce cas, le locuteur se présente comme ayant une échelle de valeur sur laquelle jouer de la guitare est plus haut que jouer de la basse.

La motivation sous-jacente à ces trois questions dépend des relations que peuvent avoir les éléments focaux de chaque conjoint : ils peuvent être conçus comme identiques (64), différents et incompatibles (63), ou différents tout en étant compatibles et ordonnés (65). Ce que ne donne pas la structure informationnelle de l'énoncé est la dimension selon laquelle les éléments focaux sont comparés. Cette dimension comparative doit être abduite à partir des contenus mis en jeu dans la coordination et de leurs relation dans le contexte d'énonciation et dans les connaissances du locuteur : c'est par exemple la propriété d'être un musicien qui est mise en jeu en (64).

3.1.4.2.3 Force Une façon de rétablir l'acceptabilité de (51), notamment dans le contexte de (54), est de renverser l'ordre dans lequel les quantificateurs sont présentés (66).

(66) Lemmy a résolu quelques problèmes, mais Ritchie les a tous résolus.

Il y a plusieurs pistes pour expliquer le contraste entre (66) et (51). Une est de dire qu'il est possible de contraster *tous* avec *quelques* mais pas *quelques* avec *tous*. En effet, il est possible d'envisager que le caractère contrastif de deux éléments ne soit pas symétrique (ce que suggère Zeevat (2004a)). Cette solution n'a pas ma faveur car d'autres données argumentent en faveur du fait que *quelques* et *tous* puissent être contrastés¹⁰ :

- En roumain, le connecteur *iar*, dont la sémantique est essentiellement contrastive, permet de contraster les deux dans n'importe quel ordre. J'aborde ce connecteur plus en détail dans la partie 3.3.2.
- Les versions de ces énoncés utilisant la conjonction *et* (qui sont acceptables) peuvent recevoir des accents marquant le contraste qui suggèrent bien que les quantificateurs forment une paire contrastive, quel que soit le sens dans lequel on veut les comparer.

Une autre façon de rendre compte de la différence entre (66) et (51) est de s'appuyer sur la scalarité de *quelques* et *tous*. Comme je l'ai déjà mentionné en 2.1.4, *quelques* et *tous* forment une échelle, c'est-à-dire qu'ils sont conçus comme étant ordonnés le long d'une même dimension argumentative. L'idée centrale de l'hypothèse que je vais proposer est de considérer que pour comparer les éléments mis en jeu dans la coordination, *mais* est à la fois sensible à l'orientation et à la force de ces éléments. Deux éléments peuvent donc différer par leur orientation mais aussi par leur force. S'ils sont disorientés il n'y aura pas de pertinence à comparer leurs forces respectives, mais s'ils sont co-orientés alors une comparaison de force est pertinente.

Cette observation est à mettre en regard des différents types de question auxquelles peut répondre une coordination en *mais* et que j'ai présentés dans la section précédente (cf. 3.1.4.2.2). Les effets de la scalarité interfèrent avec les questions qu'il est possible d'inférer de la manière suivante :

1. Si la coordination nie une question du premier type, la question est de la forme :

(67) Est-ce que Lemmy et Ritchie ont tous les deux réussi leur examen ?

Comme *tous* et *quelques* sont co-orientés sur une même échelle les deux suggèrent une réussite de leur sujet. Par conséquent il est difficile de concevoir (51) comme une réponse négative à la question (67), et donc de l'accepter comme but du locuteur. Si on modifie un des deux éléments pour le faire appartenir à l'échelle duale de l'autre quantificateur on rétablit la naturalité de la séquence en réponse à (67) puisqu'alors les deux éléments diffèrent bien (par leur orientation) :

(68) Lemmy a résolu tous les problèmes, mais Ritchie seulement quelques-uns.

2. Si la coordination nie une question du deuxième type, la question est de la forme :

10. En 3.1.7 j'examine la possibilité d'une approche basée sur l'exhaustification locale et je montre que, bien qu'il faille exhaustifier *quelques* pour le contraster avec *tous*, rien n'empêche cette exhaustification de s'opérer en (51).

3 Le Contraste

(69) Est-ce que Lemmy a réussi et Ritchie raté l'examen ?

Ici, répondre négativement à la question revient à considérer que *tous* et *quelques* sont équivalents du point de vue de la réussite à l'examen. Bien qu'ils soient tous les deux co-orientés de ce point de vue, leur scalarité empêche, hors de tout contexte, de les considérer comme équivalents. Toutefois, comme je l'ai déjà mentionné, il est possible de défaire cette scalarité en utilisant un adverbe comme *aussi* qui rétablit la séquence en réponse à (69).

(70) Lemmy a résolu tous les problèmes, mais Ritchie aussi en a résolu quelques-uns.

3. Enfin, on peut envisager que la question est du troisième type :

(71) Est-ce que Lemmy a mieux réussi que Ritchie ?

Dans ce cas encore, (51) ne peut être considéré comme une réponse appropriée à cause de la scalarité de *tous* et *quelques*. Le fait de résoudre tous les problèmes signifie mieux réussir que si on en résout certains. Donc la question n'est pas résolue négativement : le second conjoint est plus faible que le premier. Si on inverse les quantificateurs comme en (66), on rétablit à nouveau l'acceptabilité de la coordination.

En résumé aucun des trois types de question que j'ai postulés ne permet d'avoir une interprétation de la coordination en (51) sans impliquer un changement : soit l'ajout d'un opérateur d'inversion d'échelle, soit l'ajout de *aussi*, soit l'inversion des conjoints. Crucialement cette incompatibilité est due à la scalarité des éléments mis en jeu.

De façon descriptive on pourrait alors poser l'observation de la façon suivante :

(72) Si les foci informationnels des deux conjoints d'une coordination en *mais* sont des éléments scalaires appartenant à une même échelle, alors le plus fort des deux doit se trouver dans le conjoint de droite.

En 3.1.5.1, je donne une motivation probabiliste à l'abduction des trois questions que j'ai jusqu'ici postulées.

3.1.4.2.4 Prédictions variées Maintenant que mes données ont été établies je montre qu'elles s'avèrent être problématiques pour les approches que j'ai introduites en 3.1.3.

La théorie de l'argumentation ne prend pas en compte la structure informationnelle et ne peut donc pas prévoir le contraste relatif au rôle informationnel des éléments scalaires mis en jeu. Ce qui manque à la théorie de l'argumentation n'est pas tant d'intégrer la structure informationnelle à la sémantique de *mais* que de l'intégrer dans le processus d'abduction du but argumentatif.

La théorie de la pertinence ne fait pas référence directement à la structure informationnelle et n'apporte, a priori, aucune explication au fait que l'ordre dans lequel

sont présentés les quantificateurs empêche la dérivation d'une inférence aboutissant à l'élimination d'une assomption. Comme je l'ai déjà mentionné il est donc nécessaire de compléter cette analyse.

La SDRT n'a pas non plus d'explication claire sur le fait que les quantificateurs peuvent être contrastés dans un sens, mais pas dans l'autre. Ici encore l'analyse n'est pas fondamentalement incorrecte, mais elle s'avère incomplète.

L'analyse en structure informationnelle de Umbach est le cas le plus complexe. Il s'avère que cette approche fait des prédictions qui sont erronées sur les exemples dont il est question. Je répète ici les deux exemples pertinents accompagnés de leurs questions :

- (73) a. Combien de problèmes ont respectivement résolu Lemmy et Ritchie ?
 b. #[Lemmy]_{TC} a résolu [tous les problèmes]_F, mais [Ritchie]_{TC} [quelques-uns]_F. = (54-b)
- (74) a. Est-ce que c'est Lemmy qui a résolu tous les problèmes et James qui en a résolu quelques-uns ?
 b. C'est [Lemmy]_F qui les a [tous]_{TC} résolus, mais c'est [Ritchie]_F qui en a résolu [quelques-uns]_{TC}. = (58-b)

En (73-b) ce sont les sujets qui sont topiques contrastifs et entrent en jeu dans la condition de déni. Celle-ci impose alors que (73-b) véhicule qu'il est faux que « Ritchie a résolu tous les problèmes », ce qui est entièrement compatible avec le contenu du premier conjoint. Par conséquent rien dans la sémantique de Umbach ne prévoit d'inconsistance dans (73-b).

Il est également possible de construire des exemples où les sujets sont topiques contrastifs, où la condition de déni est satisfaite sans pour autant que l'énoncé soit acceptable (75-b).

- (75) **Contexte** : Lemmy est très doué et Ritchie le plus mauvais élève de la classe.
 a. Est-ce que l'examen était dur ? Combien de problèmes ont résolu Lemmy et Ritchie ?
 b. #[Lemmy]_{TC} a résolu tous les problèmes, mais [Ritchie]_{TC}, lui, en a résolu seulement quelques-uns.

La condition de déni est bien satisfaite (il est faux que Ritchie a résolu tous les problèmes) et devrait donc valider (75-b). Pourtant la séquence apparaît déviante : dans le contexte donné, aucun des deux conjoints ne permet de décider si l'examen était facile ou difficile : l'incompatibilité se situe à un niveau argumentatif, les deux conjoints n'apparaissent pas clairement opposés.

Par contre en (74-b), ce sont les quantificateurs qui sont topiques contrastifs. La condition de déni impose alors que « il est faux que Lemmy a résolu quelques

problèmes » soit véhiculé. Cette proposition est incompatible avec le premier segment. On prévoit donc, incorrectement, que la séquence est mauvaise.

Enfin, on peut remarquer qu'en (76) la condition prévoit encore une inférence incompatible : « Ritchie n'a résolu aucun problème » (= « Il est faux que Ritchie a résolu quelques problèmes »).

(76) [Lemmy]_{TC} a résolu [quelques problèmes]_F, mais [Ritchie]_{TC} les a
[tous]_F résolus. = (66)

Je montre en 3.1.7 qu'un amendement de cette solution à partir de la notion d'exhaustivité ne permet pas de sauver la théorie en l'état : il est impossible de prévoir correctement l'acceptabilité des deux énoncés en même temps.

À ce stade j'ai fini de donner mes arguments pour fonder une nouvelle analyse de *mais* : j'ai montré les limites théoriques et empiriques des analyses contemporaines de ce connecteur. Il me reste donc à être « écologique » et recycler les points forts de chacune pour construire la mienne.

3.1.5 La sémantique de *mais* : structure informationnelle et argumentation

Je résume les caractéristiques de l'analyse de *mais* que je cherche à produire.

- La sémantique de *mais* doit prendre en compte la structure informationnelle pour gérer au mieux les usages contrastifs de *mais*. La structure informationnelle doit être un moyen d'abduire une question à laquelle la coordination en *mais* répond négativement.
- La sémantique de *mais* doit tenir compte de l'articulation des contenus de ses conjoints aux connaissances partagées des locuteurs :
 - Pour pouvoir expliquer les cas où *mais* est la conjonction préférée.
 - Pour pouvoir exprimer les conditions sur la force relative des conjoints.

Mon analyse va emprunter une partie de l'approche de Umbach pour la partie relative à la structure informationnelle. Pour gérer les effets relatifs aux contenus des conjoints j'adopte l'approche argumentative de Anscombe et Ducrot.

3.1.5.1 Abduction des buts : effets probabilistes

En 3.1.4.2.3 j'ai distingué trois buts argumentatifs qui apparaissent abduits par défaut à la suite de l'assertion d'une proposition hors de tout contexte. Pour les déterminer je me suis basé sur la naturalité de trois types de continuation avec un segment de discours introduit par *mais*.

Je veux montrer ici que l'interprétation probabiliste de l'argumentation prévoit ces résultats. En d'autres termes, l'assertion d'un énoncé hors de tout contexte fait « mécaniquement » augmenter la probabilité de chacun de ces buts.

Pour le démontrer, considérons un énoncé p de la forme $(Q)F$ où F correspond au focus informationnel et Q au fond de l'énoncé. Alors, l'assertion de p modifie les

probabilité de toute autre proposition en modifiant la mesure de probabilité via un conditionnement par p . Pour reprendre la notation de Merin, d'une mesure $P(\cdot)$ on passe à une mesure $P'(\cdot) = P(\cdot|p)$. J'appelle E_{cib} l'ensemble des propositions dont la probabilité augmente grâce à ce conditionnement. E_{cib} contient l'ensemble des buts argumentatifs potentiels pour p . Au sein de E_{cib} se trouvent trois propositions dont la probabilité est « mécaniquement » augmentée dans des contextes neutres, et qui sont suggérés par la structure informationnelle de l'énoncé qui met en avant le focus F .

1. La proposition H_{unique} qui correspond aux mondes où les éléments de Q sont les seuls à pouvoir se combiner avec F pour produire une proposition vraie : $\forall X : \llbracket (X)F \rrbracket = 1 \rightarrow X = Q$. Cette proposition est nécessairement plus probable après l'assertion de p puisque cette assertion élimine uniquement des mondes qui ne vérifient pas p (et donc qui ne vérifient pas H_{unique}), et conserve tous les mondes qui vérifient H_{unique} .
2. La proposition H_{autre} qui correspond aux mondes où il existe un élément alternatif à Q qui peut se combiner à F : $\exists X : X \neq Q \wedge \llbracket (X)F \rrbracket = 1$. Il peut sembler étonnant qu'un même énoncé augmente à la fois la probabilité de H_{unique} et H_{autre} qui sont incompatibles. Néanmoins la mécanique pure de la probabilité fait bien augmenter les deux : en assertant p on conserve tous les mondes où F caractérise deux éléments distincts tout en réduisant la totalité des mondes possibles, la probabilité de H_{autre} est donc également augmentée.
3. La proposition $H_{meilleur}$ qui correspond aux mondes où il n'existe pas d'élément combiné à un focus « meilleur » que F , le long d'une échelle donnée. C'est la nature de l'échelle qui fournit la comparaison. Par exemple en (77) c'est la mesure de chaleur qui est en jeu ¹¹.

(77) Il fait chaud à Paris.

Pour (77), $H_{meilleur}$ sera « Paris est la ville la plus chaude ». En situant Paris à un degré de chaleur $d > d_0$, où d_0 est le standard de chaleur, on augmente la probabilité que Paris soit la ville la plus chaude puisqu'on écarte uniquement des mondes où $d \leq d_0$, c'est-à-dire des mondes où la probabilité de $H_{meilleur}$ n'est pas plus forte. $H_{meilleur}$ n'est pertinent que dans la mesure où F peut être interprété comme scalaire. Cette scalarité peut être une scalarité argumentative : c'est ce qui est en jeu dans l'interprétation scalaire de (62-a) que j'ai glosée précédemment où la scalarité concerne la question de savoir qui est un bon musicien.

Pour les mêmes raisons mécaniques, d'autres propositions vont voir leurs probabilités augmenter, notamment les équivalents de H_{unique} , H_{autre} et $H_{meilleur}$ centrés autour de Q et non plus de F . Je suppose que ces buts ne sont pas activés lors de l'assertion car ils ne sont pas relatifs au focus informationnel. Le mécanisme d'abduction se base donc sur au moins deux principes :

11. J'aborde brièvement en 4.1.2.2.1 la question des prédicats gradables. Il est possible de fonder des échelles argumentatives sur la base des échelles inhérentes à ces prédicats. Toutefois la correspondance n'est pas garantie. De la même manière que dans certains contextes *tous* et *quelques* ne forment pas une échelle, il est possible qu'une échelle de degrés ne se traduise pas par une échelle argumentative.

3 Le Contraste

1. Il considère l'ensemble des propositions E_{cib} qui voient leurs probabilités augmentées par l'assertion de p .
2. Seules sont considérées les propositions relatives au focus informationnel F de p .

3.1.5.2 Sémantique de *mais*

Mon analyse de *mais* va alors essentiellement conserver la sémantique argumentative de Anscombe & Ducrot (1977) :

- (78) Soit un énoncé de la forme « $(P)A$ *mais* $(Q)F$ » avec F le focus informationnel du deuxième conjoint, et A l'alternative de F dans le premier conjoint (ce que je note $A \approx F$). Je pose de plus $p = (P)A$ et $q = (Q)F$ pour représenter le contenu de chacun des conjoints. Alors les conditions d'emploi de la coordination sont les suivantes :

Condition d'orientation: les deux conjoints doivent argumenter de façon opposée ; il doit exister un but argumentatif H tel que $r_H(q) < 0 < r_H(p)$, c.à.d. $r_{\neg H}(q) > 0$: q est un argument pour $\neg H$.

Condition de force: le deuxième conjoint doit être décisif par rapport au but argumentatif, $r_H(p) < r_{\neg H}(q)$.

Ce qu'apporte la prise en compte de la structure informationnelle c'est une information sur les buts argumentatifs servis par les énoncés hors de tout contexte. Parmi les buts qui se présentent à l'abduction on en distingue trois particuliers : H_{unique} , H_{autre} et $H_{meilleur}$ (qui n'est pertinent que si F est un élément scalaire).

À côté de ces buts particuliers on trouvera des buts plus dépendants des connaissances des locuteurs, par exemple le fait que (79) augmente la probabilité que le locuteur veuille acquérir l'anneau en question.

- (79) Cet anneau est beau.

Dans la section suivante je vais détailler plusieurs exemples qui illustrent la façon dont les buts sont abduits à partir de la structure informationnelle.

3.1.5.3 Satisfaction de la condition de force

On peut déjà remarquer que la condition de force est trivialement satisfaite si on abduit correctement les buts H_{unique} , H_{autre} et $H_{meilleur}$ du premier conjoint dans une coordination en *mais* :

- L'abduction de H_{unique} revient à considérer que dans le deuxième conjoint F est égal à A . Cette égalité peut être une identité de forme (80-a) ou une identité argumentative (80-b) :

- (80) a. Il fait chaud à Paris, mais à Madrid aussi.

- b. Lemmy a résolu tous les problèmes, mais Ritchie aussi a réussi l'examen.

Dans tous les cas cette abduction s'accompagne de l'emploi de *aussi* dans le second conjoint dont la sémantique contredit proprement H_{unique} et par conséquent s'avère un argument décisif en faveur de $\neg H_{unique}$.

- Il en va de même pour H_{autre} où dans le deuxième conjoint F doit soit nier explicitement A (81-a), soit argumenter en sens inverse (81-b).

- (81) a. Il fait chaud à Paris, mais à Madrid aussi.
b. Lemmy a résolu tous les problèmes, mais Ritchie aussi a réussi l'examen.

- L'abduction de $H_{meilleur}$ pour le premier conjoint entraîne une interprétation du second conjoint comme meilleur que le premier (c'est le contenu de $\neg H_{meilleur}$). L'emploi de *mais* n'est alors justifié que si F est « meilleur » que A selon la dimension considérée, ce qui correspond ici encore à une contradiction directe avec $H_{meilleur}$.

Le fait que la condition de force soit systématiquement vérifiée pour ces buts explique probablement en partie la raison pour laquelle ces buts sont parmi ceux qu'on peut abduire hors de tout contexte : ils sont suggérés par la structure informationnelle et valident les deux conditions d'emploi de *mais*.

Avec la forme que j'ai donnée pour les buts argumentatifs la condition de force recouvre entièrement l'intuition de Umbach concernant le fait que la coordination en *mais* répond négativement à une question implicite. Ici la question est issue de la bipartition $\{H, \neg H\}$ et la condition de force implique de trancher en faveur de $\neg H$.

Contrairement à la plupart des approches, la sémantique que j'ai proposée n'intègre pas le fait que *mais* affirme la conjonction de ses deux conjoints. En effet, cette propriété ne me semble pas devoir entrer dans la sémantique de *mais* : c'est une propriété commune à tous les connecteurs de discours. Je considère donc que la conjonction des contenus provient de leur assertion successive. Cette position fait d'autant plus sens dans une perspective où les connecteurs de discours sont conçus comme des éléments anaphoriques (dans l'esprit de (Berrendonner, 1983) ou de la *SDRT* qui type la relation de CONTRASTE en imposant que les deux conjoints soit vrais, mais ne lie pas cet effet au connecteur lui-même).

3.1.6 Applications concrètes

Je vais maintenant montrer que ma formalisation est adaptée aux exemples que j'ai mis en avant.

3.1.6.1 Exemple central

Prenons tout d'abord le contraste induit par le rôle informationnel des quantificateurs, reproduit en (82-b)–(83-b).

3 Le Contraste

- (82) a. Combien de questions ont résolu respectivement Lemmy et Ritchie ?
 b. #[Lemmy]_{TC} a résolu [tous les problèmes]_F, mais [Ritchie]_{TC} [quelques-uns]_F. = (54-b)
- (83) a. Est-ce que c'est Lemmy qui a résolu tous les problèmes et James qui en a résolu quelques-uns ?
 b. C'est [Lemmy]_F qui les a [tous]_{TC} résolus, mais c'est [Ritchie]_F qui en a résolu [quelques-uns]_{TC}. = (58-b)

J'ai déjà dessiné les grandes lignes de l'analyse de (82-b) en page 64. L'idée centrale de l'analyse est qu'étant données la structure informationnelle de l'énoncé et la scalarité des éléments mis en jeu pour la propriété abduite du contexte, il y a une incompatibilité systématique : la scalarité empêche l'identité ou l'interprétation supérieure du second conjoint et le fait d'appartenir à une même échelle bloque une interprétation d'opposition hors de tout contexte. Le point qu'il reste à souligner est que ces observations sont valables pour (82-b) pris hors-contexte : parmi les trois buts abduits par défaut aucun n'est compatible avec (82-b) si on considère qu'on a bien une échelle *(tous, quelques)*. Mais si le contexte est enrichi, par exemple comme en (84-a), l'acceptabilité de (82-b) s'améliore nettement (on peut utiliser l'adverbe *étonnamment* pour marquer la différence d'attente concernant Lemmy et Ritchie) :

- (84) a. Lemmy est très doué et résout toujours tous les problèmes, Ritchie par contre est plutôt mauvais et n'en résout jamais aucun. Comment est-ce que cela s'est passé cette fois ci ? Ils ont résolu combien de problèmes ?
 b. [Lemmy]_{TC} a résolu [tous les problèmes]_F, mais (étonnamment) [Ritchie]_{TC} [quelques-uns]_F.

En revanche, (83-b) ne pose a priori pas de problèmes : les buts qu'on peut possiblement induire en se basant sur la seule structure informationnelle sont les suivants (Lemmy et Ritchie étant deux personnes différentes il n'est pas possible d'induire un but du type « Deux personnes différentes ont résolu tous les problèmes et quelques problèmes ») :

– D'une part :

- (85) $\neg H$ = Ce n'est pas la même personne qui a résolu tous et certains problèmes.

Mais marque ici la distinction entre Lemmy et Ritchie.

– D'autre part

- (86) $\neg H$ = Ritchie est meilleur que la personne qui a résolu toutes les questions. (avec une interprétation de « meilleur » indépendante de la capacité à résoudre des problèmes).

Dans ce cas, difficile à interpréter, (83-b) véhicule que le fait que ce soit Ritchie, plutôt que quelqu'un d'autre, qui ait résolu quelques problèmes est plus digne d'attention que le fait que Lemmy les ait tous résolus. Un contexte possible pour cette interprétation serait avec Ritchie en tant que dernier de la classe, qui ne résout

d'ordinaire jamais rien et avec Lemmy en tête de classe, qui résout toujours tous les problèmes. La comparaison incluse dans $\neg H$ est donc relative au mérite respectif de Lemmy et Ritchie.

L'énoncé (83-b) a donc deux interprétations potentielles, et à ce titre n'apparaît pas dégradé hors-contexte.

3.1.6.2 Échelles duales

J'examine ici les prédictions de mon approche dans le cas mettant en jeu des éléments scalaires qui appartiennent à des échelles duales. Je donne deux exemples de ce type en (87)¹².

- (87) a. Lemmy a résolu quelques problèmes, mais Ritchie ne les a pas tous résolus.
b. Lemmy n'a résolu aucun problème, mais Ritchie les a tous résolus.

Ces exemples sont automatiquement validés par la sémantique que j'ai donnée pour *mais* puisqu'ils mettent en jeu des prédications qui sont systématiquement opposées au niveau argumentatif via l'effet de la négation. En effet si $\langle \text{tous, quelques} \rangle$ est une échelle alors *pas tous* appartient bien à l'échelle duale et se trouve en opposition argumentative. Parmi les buts pour lesquels ces éléments forment des échelles, un but relatif à la réussite de l'examen est saillant, mais n'importe quel but concevable pour lequel on a l'échelle $\langle \text{tous, quelques} \rangle$ fait l'affaire (et ces buts sont a priori nombreux puisque l'échelle apparaît être un défaut, cf. la discussion de 2.4.1). Cela permet donc l'abduction d'un but de la forme $H =$ « Lemmy et Ritchie ont fait une performance comparable à l'examen » qui est bien nié par le deuxième conjoint.

On peut également remarquer qu'il est difficile dans le cas présent de forcer l'équivalence des foci en utilisant *aussi* :

- (88) a. #Lemmy n'a pas résolu tous les problèmes mais Ritchie aussi en a résolu quelques-uns.
b. #Lemmy a résolu quelques problèmes mais Ritchie n'a pas tout résolu non plus.

J'attribue cette impossibilité au fait que les éléments appartiennent à des échelles duales, ce qui empêche de forcer leur similarité avec *aussi*. Lors de mon étude de *aussi* j'aurai

12. L'exemple (87) n'utilise pas de gapping car la séquence paraît dégradée :

- (i) #Lemmy a résolu quelques problèmes, mais Ritchie pas tous.

Cet effet est vraisemblablement du à la difficulté d'avoir une construction elliptique lorsqu'un membre contient une négation et pas l'autre :

- (ii) a. #Lemmy ne joue pas de la basse, mais Ritchie de la guitare.
b. #Lemmy joue de la basse, mais Ritchie pas de la guitare.

Pour contourner ce problème j'ai donc recours à des versions sans ellipse.

l'occasion d'étudier à nouveau ces données. Je me contente ici de souligner leur impossibilité.

La caractérisation que j'ai donnée traite également (89-b) pour les mêmes raisons qu'elle valide les éléments en (87).

- (89) a. Combien de problèmes a résolu Lemmy?
b. Il en a résolu certains, mais pas tous.

3.1.6.3 Exemples non scalaires, interprétation contrastive

J'ai fondé l'analyse complète de *mais* sur le cas, a priori non scalaire, de (90).

- (90) Lemmy joue de la basse mais Ritchie de la guitare. = (2)

Il va donc de soi que la formalisation que j'ai proposée permet de prévoir l'ambiguïté d'interprétation de *mais* en (90).

L'interprétation la plus plausible, hors de tout contexte, consiste à interpréter *mais* comme disputant un but de la forme :

- (91) $\neg H$ = Ritchie et Lemmy ne jouent pas tous les deux de la basse. (= $\neg H_{\text{autre}}$)

L'autre but compatible avec (90) est celui qui place le deuxième conjoint plus haut sur une échelle (H_{meilleur}). Je fais l'hypothèse qu'il est moins probable hors-contexte puisqu'il nécessite d'accommoder une échelle de valeur qui ne fait pas partie des connaissances communes.

Un but comme (91) correspond à l'interprétation contrastive de *mais* mentionnée dès le début de ce chapitre. L'abduction de ce but permet d'expliquer pourquoi *mais* est décrit comme symétrique dans ces usages : si on inverse les deux conjoints, le but argumentatif reste identique :

- (92) a. Ritchie joue de la guitare, mais Lemmy de la basse.
b. $\neg H$ = Ritchie et Lemmy ne jouent pas tous les deux de la basse.

L'identité du but n'est donc pas une caractéristique propre à *mais* mais bien un effet de sa sémantique qui est telle que, dans une interprétation précise de *mais*, les buts argumentatifs des deux ordres de conjonction s'avèrent identiques.

Si l'interprétation de *mais* est scalaire en (90), la symétrie est perdue, et l'inversion des conjoints s'avère même impossible pour les mêmes raisons que mon exemple central (51) est mauvais hors de tout contexte.

3.1.6.4 Focalisation large

Dans le cas où la focalisation de chaque conjoint est large, l'abduction du but argumentatif se fait en tenant compte des conjoints en entier. Cela signifie que lors de la construction du but argumentatif ce sont des propositions entières qui entrent en jeu. J'ai montré en quoi l'abduction se faisait en récupérant une propriété du contexte qui

permettait de comparer les contenus des foci. Par exemple pour (93) les propriétés pertinentes pouvaient être soit « jouer de la basse » soit « être un meilleur musicien » selon l'interprétation donnée à *mais* dans la coordination.

(93) Lemmy joue de la basse, mais Ritchie de la guitare. = (2)

Dans le cas où la focalisation du conjoint de gauche est large, les buts qu'il est possible d'abduire sont plus réduits. Les buts H_{unique} et H_{autre} ne sont notamment pas accessibles. En effet, ces buts sont relatifs à l'articulation du focus avec son fond, et véhiculent des informations sur l'existence (ou non) d'une alternative au fond qui puisse se combiner avec le focus. Dans le cas d'une focalisation large, le fond est nul, et par conséquent l'expression de H_{unique} et H_{autre} paraît vide de sens.

C'est le cas dans un exemple comme (94-a) où le but qui semble s'imposer est de la forme (94-b).

(94) a. Cet anneau est beau mais il est cher.
b. $\neg H$ = Il ne faut pas acheter l'anneau.

Le but H qui est inféré du premier conjoint est obtenu à partir des connaissances des locuteurs ; la seule indication donnée ici par la structure informationnelle semble précisément être d'aller puiser dans ces connaissances (ou dans le contexte) pour trouver un but adéquat, elle ne permet pas de le reconstruire.

Il est possible de retrouver des buts comparables à H_{unique} si on fait explicitement rentrer les propriétés argumentatives du premier conjoint dans l'expression même du but. Par exemple, en (95-b), le but favorisé sera (95-c), c'est-à-dire le but où l'on finit par nier que les deux conjoints sont différents selon la dimension considérée.

(95) a. A : J'ai entendu que Lemmy était ruiné. Il n'a pas de chance.
b. B : Il est ruiné, mais il est aussi en examen pour corruption. Pauvre homme.
c. $\neg H$ = La ruine de Lemmy n'est pas la seule raison de son malheur.
(= $\exists y : y \neq p \wedge r_{Malheur}(y) \simeq r_{Malheur}(p)$, avec p le premier conjoint)

Il y a donc deux argumentations en jeu dans (95-b) : une qui consiste à considérer que la ruine de Lemmy et sa mise en examen sont tous les deux arguments pour une même conclusion (son malheur), l'autre qui consiste à considérer que le second conjoint argumente contre la conclusion que le malheur de Lemmy est uniquement dû à sa ruine. Dans la conclusion de ce travail (chapitre 7), je propose de relier les buts argumentatifs « de deuxième ordre » à l'observation de Sweetser (1990) concernant l'ambiguïté de portée des connecteurs entre le contenu descriptif, la valeur épistémique ou l'acte de langage de leurs arguments.

Enfin, on peut mentionner qu'avec la focalisation large, un but qui ferait une référence explicite à la scalarité des propositions est théoriquement possible, même si je me trouve dans l'incapacité de fournir un exemple probant. Si on suppose que *surtout* marque la supériorité argumentative, alors (96-b) est un candidat potentiel pour un but de la forme (96-c).

3 Le Contraste

- (96) a. *A* : Est-ce que Lemmy va sortir jouer au golf?
b. *B* : Non. Il pleut mais surtout il y a de l'orage.
c. $\neg H$ = L'orage est la meilleure raison pour ne pas sortir.

En (96-b) les deux conjoints sont des arguments pour ne pas aller jouer au golf, et le deuxième est plus fort que le premier. Le but disputé ne peut donc pas être de savoir si Lemmy va aller jouer au golf. Un but qui fait référence à la force des arguments semble ici plus crédible. Ici encore on aurait donc un but de second ordre.

Pour finir on peut examiner le cas de (97-a), analogue à l'exemple (94-a) et donc le but aura alors la forme (97-b).

- (97) a. Je vais épouser Lemmy, il n'est pas gentil, mais il est riche.
b. $\neg H$ = La richesse de Lemmy est opposée à son absence de gentillesse pour ce qui est d'un mariage.

L'exemple (97-a) peut avoir deux interprétations, selon les préférences que l'on accorde à la locutrice de (97-a).

- D'une part elle peut être vénale, et placer la richesse au dessus de la gentillesse. Dans ce cas l'absence de gentillesse est un argument moins fort contre le mariage que la présence de richesse.
- À l'inverse, elle peut préférer la gentillesse, mais faire contre mauvaise fortune bon cœur et décider d'épouser Lemmy pour son argent. Dans ce cas là il est possible d'ajouter *au moins* à l'énoncé pour marquer que la richesse est un « lot de consolation » (pour reprendre l'expression de Anscombe & Ducrot (1983, chap. 6)).

- (98) Je vais épouser Lemmy, il n'est pas gentil, mais au moins il est riche.

Ce que cet exemple met en avant c'est une insuffisance de l'approche argumentative standard qui supposerait ici que seule la première configuration est possible. En effet, l'approche argumentative considérerait qu'en (97-b) le but disputé est « Épouser ou non Lemmy », et la condition de force imposerait que le deuxième conjoint soit plus fort. L'intuition de l'approche argumentative est compréhensible car il semble que la première interprétation de l'énoncé soit la plus saillante. Toutefois, ce n'est pas la seule et il est nécessaire de pouvoir prendre en compte celle où les préférences de la locutrice sont inversées.

Enfin il faut mentionner le cas de (99) étudié par van Rooij (2004) et qui met en lumière le problème du conditionnement du second conjoint par le premier.

- (99) Elle a gagné d'une courte tête, mais elle a gagné. =(49)

Je n'ai jusqu'ici pas mentionné le cas du conditionnement de l'information du second conjoint par celle du premier conjoint, car cela n'aurait pas fait de différence dans les prédictions de mon analyse. Dans le cas de (99) l'abduction du but semble aller dans le sens de (100).

- (100) $\neg H$ = Le fait qu'elle ait gagné est opposé au fait qu'elle ait gagné d'une courte tête.

Si on considère que *courte* a un effet argumentatif tel que le premier conjoint argumente pour « sa victoire n'est pas importante », on peut considérer que le deuxième conjoint est opposé à cette conclusion. Pour cela il est préférable de ne pas avoir conditionné le second conjoint par le premier, ce qui permet également de ne pas prêter le flanc à la critique de van Rooij. Dans ma sémantique c'est le second conjoint seul qui résout la dispute entre H et $\neg H$ de façon décisive.

3.1.6.5 *Mais* correctif

J'examine ici s'il est possible d'adapter la proposition de Blakemore (2002) pour intégrer les usages correctifs de *mais* dans la description que j'ai donnée plus haut (qui ne les couvre pas).

Blakemore assimile ces usages correctifs à des usages où chacun des conjoints évoque et élimine la même assumption. En termes argumentatifs on aurait alors à dire que c'est un cas où les deux conjoints ne sont pas disorientés mais argumentent en faveur du même but.

- (101) a. Lemmy n'est pas intelligent, mais diligent. = (42-a)
 b. Lemmy est intelligent. = (42-b)

Le premier conjoint apparaît bien comme un contre-argument de (101-b) puisque c'est sa négation. Quant au second conjoint il est difficile, dans les termes que j'ai utilisés jusqu'ici, d'expliciter la façon dont il argumente contre (101-b). Avec Anscombe et Ducrot je vais supposer que la négation du premier conjoint est un cas de négation spécial, polémique ou métalinguistique, et que la cible visée n'est pas exactement celle donnée en (101-b), mais porte sur l'aspect de l'acte de langage visé par la négation métalinguistique. J'aborde dans le chapitre 7 les cas où *mais* a une portée autre que sur les contenus informationnels de son énoncé hôte.

Il semble que du point de vue argumentatif, la solution de Blakemore ait un certain sens : en (101-a) il n'est pas question de disputer un but. Comme ces usages correctifs sont limités à une portée de *mais* sur des contenus non-informationnels je vais conserver l'hypothèse de l'ambiguïté postulée par Anscombe et Ducrot, et considérer que c'est la négation métalinguistique qui permet de désambiguïser *mais*.

3.1.7 Solutions alternatives

J'ai étudié plusieurs analyses qui traitent directement de *mais* et montré qu'elles avaient chacune des points d'amélioration potentiels. J'ai proposé ma propre analyse et montré comment elle permettait de gérer des exemples mettant en jeu des éléments scalaires de façon complexe.

L'usage de ces éléments scalaires, plus précisément des quantificateurs, suggère deux solutions possible : une basée sur une proposition remontant à (Barwise & Cooper,

1981) mettant en jeu les propriétés de monotonie des quantificateurs, l'autre mettant en jeu la notion d'implicature locale.

J'examine ces deux possibilités dans cette section.

3.1.7.1 Monotonie

Barwise & Cooper (1981, p. 194–196) proposent la généralisation suivante pour la coordination groupes nominaux quantifiés :

- *Et* ne conjoint que des GN de même monotonie.
- *Mais* ne conjoint que des GN de monotonie différente.

Les données qui supportent cette analyse sont données en (102)–(103).

- (102) a. Un homme et trois femmes
b. Aucun homme et peu de femmes
c. #Aucun homme et trois femmes
- (103) a. #Un homme mais trois femmes
b. #Aucun homme mais peu de femmes
c. Aucun homme mais trois femmes

Toutefois, cette généralisation ne paraît pas empiriquement fondée :

- Barwise et Cooper reconnaissent que la généralisation est parfois fautive (cf. leur note de bas de page n° 10), essentiellement lorsque les GN en question sont complexes :

(104) Jean a invité au moins quatre femmes et au plus cinq hommes à sa fête.

- Il est possible de construire des contextes où les coordinations supposées dégradées sont acceptables :

(105) a. Combien d'hommes et de femmes sont passés dans cette chambre ?
b. Aucun homme et trois femmes.

La question (105-a) est factuelle et la réponse (105-b) lui est parfaitement congruente. L'usage de *mais* n'y est pas imposé, et véhiculerait un contenu supplémentaire (que j'ai décrit abondamment dans les parties précédentes).

Je tiens tout de même à montrer que si cette observation était empiriquement fondée, elle ne permettrait pas d'expliquer les données centrales que j'ai avancées. L'idée de l'argument serait qu'en (106), les quantificateurs ont la même monotonie sur leur argument droit, ce qui serait l'explication du caractère dégradé de l'énoncé.

(106) #Lemmy a résolu tous les problèmes, mais Ritchie quelques-uns. = (51)

Telle quelle l'explication ne permettrait pas alors d'expliquer le rôle de la structure informationnelle. Il faut donc restreindre la contrainte de monotonie au cas des quantificateurs en focus. De plus cette explication serait inopérante sur des cas mettant en jeu des éléments scalaires mais pas quantificationnels : (107) est dégradé (et expliqué par

mon analyse) de la même façon que (106). Dans une perspective basée sur la monotonie il faudrait se doter d'un mécanisme différent pour gérer (107).

(107) #À Madrid c'est la canicule, mais à Paris il fait chaud.

À défaut d'expliquer entièrement (51), on pourrait envisager qu'une hypothèse sur la monotonie permettrait au moins d'expliquer la naturalité de (108-a) face à (108-b), ce qui est l'intuition initiale de Barwise et Cooper.

(108) a. Lemmy a résolu certains problèmes mais pas tous. = (89-b)
b. ?Lemmy a résolu certains problèmes et pas tous.

Le contraste de (108) est d'un certain point de vue surprenant, comme remarqué dans (Benndorf & Koenig, 1998; Winterstein, 2008). Ces exemples mettent en jeu une interprétation exhaustive du quantificateur *certain*s dans le premier conjoint. Cette interprétation est renforcée par le conjoint introduit par *mais*. Le choix du connecteur est surprenant car il suggère que le contenu de l'implicature de quantité s'oppose au contenu de son énoncé hôte, alors que c'est précisément l'interprétation exhaustive qui paraît la plus probable pour le premier conjoint. Intuitivement, l'emploi de *mais* aurait plutôt tendance à marquer qu'on défait une inférence potentielle du premier conjoint. C'est d'ailleurs là l'intuition de plusieurs analyses que j'ai présentées précédemment, par exemple celle de la Théorie de la Pertinence.

Benndorf et Koenig (désormais BK) mettent la paire (108) en perspective avec la classification des implicatures conversationnelles proposée par Horn (1984) (cf. la présentation que j'en ai faite en 2.1.4). Ils observent que le renforcement des implicatures *Q* utilise *mais* comme connecteur de choix (108), contrairement au cas des implicatures *R* (109) qui ne permettent pas l'emploi de *mais*.

(109) a. Trois hommes ont déplacé le piano, (# mais) ensemble.
b. Lemmy a joué « Overkill » et « Ace of Spades », (# mais) dans cet ordre.

L'annulation de ces mêmes contenus, fait l'objet d'un choix de connecteur différent selon la nature de l'implicature : *mais* paraît dégradé pour l'annulation des implicatures *Q* (110-a) alors qu'il est adapté pour annuler les implicatures *R* (110-b).

(110) a. Lemmy a résolu certains problèmes, (# mais / et en fait) il les a tous résolus.
b. Trois hommes ont déplacé le piano, mais pas ensemble.

BK se basent sur cette différence pour expliciter le contenu de l'argumentation en ramenant cette propriété à un type d'implicature.

J'ai argumenté contre leur position en mettant en avant des contextes au sein desquels il était possible d'avoir une annulation d'implicature *Q* qui utilise *mais* (111).

(111) a. Est-ce que Kevin a été poli et a mangé les horribles sablés de grand-mère ?

- b. Oh oui, il en a bien mangé quelques-uns, mais il les a même tous mangés et grand-mère lui a reproché de ne pas savoir se tenir.

En (111-b) on coordonne *quelques* et *tous* avec *mais* ce qui finit de saper une explication basée sur la monotonie.

Cet exemple est aussi un premier pas pour fonder l'indépendance de l'orientation argumentative d'un énoncé par rapport à son contenu implicite : dans la réponse (111-b), *quelques* est argumentativement opposé à *tous*, alors qu'en (108-a) c'est le contraire. Dans les deux cas le quantificateur faible est interprété exhaustivement. J'explore plus en détail les liens entre argumentation et implicatures dans la section suivante.

3.1.7.2 Implicatures locales

J'ai jusqu'ici largement ignoré le lien entre mes données et la dérivation d'implicatures de quantité liées aux éléments scalaires qui s'y trouvent. Une explication simple au problème posé par (112-a) serait de considérer que *quelques* dans le deuxième conjoint n'est pas exhaustifié, c'est-à-dire que l'interprétation de la séquence est analogue à celle de (112-b).

- (112) a. #Lemmy a résolu tous les problèmes, mais Ritchie quelques-uns. =(51)
b. #Lemmy a résolu tous les problèmes, mais Ritchie quelques-uns et peut-être tous.

De plus, l'ajout d'une restriction explicite dans le deuxième conjoint rétablit l'acceptabilité de la coordination (113).

- (113) Lemmy a résolu tous les problèmes, mais Ritchie seulement quelques-uns.

Chierchia et al. (2008) proposent que la dérivation des implicatures de quantité soit obtenue via l'application d'un opérateur d'exhaustivité silencieux dont l'effet est analogue à celui qu'aurait une restriction explicite.

Une explication alternative à l'explication argumentative consisterait alors à considérer, comme Umbach, que les éléments mis en jeu dans une coordination comme (112-a) doivent former des paires contrastives et que lorsque l'élément de gauche implique celui de droite, l'élément de droite ne peut contraster avec celui de gauche. L'hypothèse serait donc qu'en (112-a) *quelques* n'est pas exhaustifié et ne peut alors être contrasté avec *tous*. En d'autres termes : *mais* ne peut pas être utilisé lorsque, pour une raison quelconque, le conjoint droit ne peut être exhaustifié. Une hypothèse plus forte consiste à proposer que c'est *mais* lui-même qui bloquerait l'exhaustification de son conjoint droit puisque en isolation, rien n'empêche l'exhaustification de cet élément.

3.1.7.2.1 Conséquences de l'analyse Telle quelle, cette explication n'est pas satisfaisante, essentiellement parce qu'il est possible d'avoir une interprétation exhaustive du conjoint droit d'une coordination en *mais*. Ainsi, même si ce n'est pas nécessaire, il est possible, et même très probable, d'avoir une interprétation de *la majorité* comme *la ma-*

majorité mais pas tous en (114-a), comme le montre la continuation possible indiquée entre crochets.

- (114) a. Lemmy a résolu quelques problèmes, mais Ritchie la majorité. [Cela dit personne ne les a tous résolus, c'est donc que l'examen n'était pas évident.]
 b. $\overset{\sim}{\underset{imp}{\rightarrow}}$ Ritchie n'a pas résolu tous les problèmes.

Cette possibilité est suffisante pour pouvoir affirmer que l'exhaustification à droite de *mais* est possible, ce qui est la seule chose qui nous intéresse à ce stade.

Une meilleure description du phénomène est donc de dire que, si exhaustification il y a à droite, *mais* ne peut pas en tenir compte pour établir son opposition.

Si *mais* n'est pas sensible à l'exhaustification de son conjoint droit, il est par contre nécessaire qu'il soit sensible à cette dimension pour son conjoint de gauche, sinon il ne sera pas possible d'expliquer pourquoi (115) est acceptable : en vertu des arguments que j'ai avancés il est nécessaire d'exhaustifier *quelques* à gauche pour le contraster avec *tous* à droite.

- (115) Lemmy a résolu quelques problèmes, mais Ritchie les a tous résolus. =(66)

Mais aurait donc une sensibilité asymétrique : il « voit » les implicatures de quantité à gauche mais pas à droite. En soi ce n'est pas un problème : je montre dans le chapitre 4 que *aussi* possède des propriétés analogues : il peut trouver son antécédent dans une couche quelconque de discours à sa gauche, mais ne tient compte que du contenu principal de son hôte pour établir sa présupposition. *Mais* peut donc être traité comme un connecteur de discours anaphorique cherchant à opposer le contenu principal de son hôte avec une information quelconque de son contexte gauche.

Pour vérifier si *mais* est analogue à *aussi* sur ce point on peut essayer de construire des exemples où l'argument gauche de *mais* est un contenu non principal. Toutefois, l'entreprise s'avère compliquée : *mais* est suffisamment versatile pour permettre d'abduire des oppositions entre tous types de contenus et il n'existe pas de test fiable permettant de savoir quels seraient les éléments qui entrent dans la sémantique de *mais*. De plus, les exemples qu'on peut construire sont assez artificiels, même si ils me semblent acceptables.

Ainsi, (116-b) met en jeu un antécédent potentiel qui est présupposé par le verbe factif *découvrir*.

- (116) a. À qui va-t-on attribuer le rôle de Siegfried dans le spectacle de fin d'année?
 b. Le metteur en scène a découvert que Lemmy connaît quelques arias par coeur, mais Ritchie les connaît tous, donc il aura sûrement le rôle.

Il est difficile de savoir précisément si le deuxième conjoint s'oppose au contenu présupposé ou bien à tout le premier conjoint. L'hypothèse que c'est le contenu présupposé qui entre en jeu dans la comparaison argumentative paraît crédible : le nombre d'arias

connus peut être décisif pour savoir qui va remporter le rôle. Mais la découverte par le metteur en scène compte également comme un argument, donc il est envisageable que l'opposition se fasse entre le premier segment pris dans sa globalité, pas juste avec son contenu présupposé. Un argument de plus en faveur de la prise en compte du contenu principal est que si on nie le premier conjoint, l'interprétation de la coordination est différente et ne permet plus d'aboutir à la même conclusion, ce qui ne serait pas le cas si *mais* portait uniquement sur du contenu présupposé (qui reste identique sous la négation) :

- (117) ?Le metteur en scène ne s'est pas aperçu que Lemmy connaît quelques arias par coeur, mais Ritchie les connaît tous, donc il aura sûrement le rôle.

Donc si *mais* porte sur du contenu présupposé il semble toutefois qu'il ne peut ignorer complètement le contenu principal : en (117) la coordination en *mais* est interprétable pour des conclusions du type « La production de l'opéra est mal partie », pour lesquelles la prise en compte du contenu principal est nécessaire.

L'énoncé (118-b) offre un antécédent potentiel qui est véhiculé comme une implicature conventionnelle par une relative non restrictive.

- (118) a. Est-ce que tu sais si Ritchie a réussi son examen de maths ?
 b. Lemmy, qui a résolu quelques problèmes, a raté l'examen, mais Ritchie les a tous résolus, donc il devrait l'avoir réussi.

En (118-b), la nature de l'antécédent de *mais* n'est pas non plus claire, mais là encore, l'hypothèse que le contenu non principal entre en jeu est crédible.

L'hypothèse d'une articulation de *mais* avec un contenu non principal à gauche paraît donc envisageable (à défaut d'être certaine) mais ne se fait probablement pas seule : une articulation avec le contenu principal reste nécessaire. L'analogie avec *aussi* argumente en partie dans ce sens.

Je résume maintenant ce que j'ai fait dans cette section. J'ai examiné l'hypothèse que la dimension des implicatures de quantité offre un moyen de rendre compte de mes données centrales. J'ai dû affaiblir une première hypothèse en disant, non pas que *mais* bloque l'exhaustification, mais qu'il n'est pas sensible à cette dimension du sens au sein de son hôte. Dans ce cas il reste à dire en quoi les éléments mis en jeu dans une coordination en *mais* rentrent en conflit dans les exemples que j'ai mis en avant (c.à.d. pourquoi *quelques* à droite entre en conflit avec *tous* à gauche). Une solution avancée est qu'il n'est pas possible de les contraster, par exemple parce que l'élément de gauche implique logiquement celui de droite. Mais mon contraste de base se retrouve avec des éléments qui ne sont pas liés par une relation d'implication (119) (inspirés par des exemples de Klinedinst (2005)).

- (119) a. #Lemmy a un carré d'as, mais Ritchie un brelan de rois.
 b. Lemmy a un brelan de rois, mais Ritchie un carré d'as.

La dimension scalaire reste présente en (119) mais n'est pas basée sur une relation logique. Ici l'argumentation reste un bon candidat pour capturer le fait qu'un carré d'as

est meilleur qu'un brellan de rois. Ce qui compte c'est de connaître l'élément le plus fort des deux, et l'exhaustification n'a pas de rôle à jouer ici. Je ne vois donc pas de raison d'abandonner mes hypothèses. Par contre, les observations que j'ai pu faire sur la sensibilité de *mais* à du contenu non principal sur sa gauche restent correctes, et mériteraient d'être approfondies, par exemple par le biais d'une approche expérimentale afin d'obtenir des jugements objectifs.

Pour finir, je souligne que mes données ne permettent pas de trancher entre les approches qui supposent une dérivation locale des implicatures de quantité (Chierchia et al., 2008) ou bien globale (Geurts, 2010). Puisque *mais* est insensible à cette dimension de sens au sein de son hôte, les deux approches ne font pas de différence à ce niveau. Toutefois je remarque quand même que, à choisir, ce serait l'approche de Geurts qui est la plus dans l'esprit des données puisqu'elle suppose que la dérivation de ces implicatures se fait dans un deuxième temps, et n'est pas « intégrée » à la sémantique de l'énoncé, de la même manière qu'elle l'est chez Chierchia, Fox et Spector.

3.1.7.2.2 Approche de Umbach (2005) Pour finir je montre, comme promis, que la prise en compte des contenus implicites ne permet pas non plus de « sauver » les prédictions erronées de la condition de déni de Umbach (2005). Pour mémoire, dans la section 3.1.4, en page 3.1.4.2.4, j'ai montré que ces prédictions étaient les suivantes :

- Pour (120-a), l'inférence est (120-b) qui n'est pas incompatible avec le second conjoint, et ne prédit donc pas l'inacceptabilité de la séquence.

- (120) a. # $[Lemmy]_{TC}$ a résolu $[tous\ les\ problèmes]_F$, mais $[Ritchie]_{TC}$
 $[quelques-uns]_F$. =(54-b)
 b. \sim Ritchie n'a pas résolu tous les problèmes.

- Pour (121-a), l'inférence est (121-b) qui est contradictoire avec le premier conjoint et tendrait donc à exclure incorrectement (121-a).

- (121) a. C'est $[Lemmy]_F$ qui les a $[tous]_{TC}$ résolus, mais c'est $[Ritchie]_F$ qui
 en a résolu $[quelques-uns]_{TC}$. =(58-b)
 b. \sim Lemmy n'a résolu aucun problème.

- Pour (122-a), l'inférence est (122-b), à nouveau incompatible, ici avec le deuxième conjoint, et prédit donc incorrectement l'inacceptabilité de la séquence.

- (122) a. $[Lemmy]_{TC}$ a résolu $[quelques\ problèmes]_F$, mais $[Ritchie]_{TC}$ les a
 $[tous]_F$ résolus. =(66)
 b. \sim Ritchie n'a résolu aucun problème.

Si on suppose que l'interprétation exhaustive des quantificateurs rentre en jeu dans la condition de déni, alors la prédiction pour (122-a) devient « Il est faux que Ritchie a résolu quelques problèmes mais pas tous » qui n'est plus en conflit avec le second conjoint. Le résultat serait analogue pour (121-a).

3 Le Contraste

Mais cette solution ne permet pas de corriger la prédiction contradictoire de la condition de déni en (123-a), où la présence de *au moins* bloque l'exhaustification sans modifier l'acceptabilité de la coordination.

- (123) a. Lemmy a résolu au moins quelques problèmes, mais Ritchie les a tous résolus.
b. \leadsto Il est faux que Ritchie a résolu au moins quelques problèmes = Ritchie n'a résolu aucun problème.

Pour la donnée de (120-a), l'hypothèse pousse à considérer que le second conjoint n'est strictement pas exhaustifié : c'est-à-dire que l'interprétation de *quelques* doit y être équivalente à celle de *au moins quelques* pour pouvoir produire une inconsistance. Mais j'ai montré avec l'exemple (114-a) qu'une exhaustification du conjoint de droite était possible avec *mais*.

L'exhaustification des quantificateurs n'est donc pas la pièce manquante à l'analyse de Umbach.

3.2 Autres marqueurs

L'étude de *mais* est régulièrement combinée avec la description d'autres marqueurs adversatifs, notamment les marqueurs de concession *pourtant* et *bien que*. J'y ajoute une description de *par contre*, parfois analysé comme un marqueur spécifique aux usages contrastifs de *mais*.

3.2.1 Pourtant

Pourtant, de même que son équivalent anglais *yet*, ont été analysés comme des marqueurs spécifiques de *concession* (Anscombe & Ducrot, 1977; Sanders et al., 1992; Winter & Rimon, 1994). Le deuxième argument de *pourtant* contredit directement une conséquence attendue du premier.

- (124) Lemmy fume comme un pompier, pourtant il est en bonne santé.

Effectivement, lorsque deux segments ne sont pas présentés comme directement opposés, l'usage de *pourtant* semble dégradé, ou tout du moins véhiculer une inférence supplémentaire difficilement accommodable : l'usage de (125-b) s'accompagne de (125-c).

- (125) a. Faut-il acheter cette bague ?
b. ?Elle est belle, pourtant elle est chère.
c. \leadsto Les belles bagues ne sont pas chères.

Une première analyse consiste donc à dire que dans un discours de la forme *p pourtant q*, *p* doit fournir un argument pour $\neg q : r_q(p) < 0$.

Cette description est fondamentalement correcte, mais elle mérite un développement. En effet, il ne faut pas confondre une contrainte sur une propriété argumentative et une contrainte concernant le but argumentatif qui est servi en contexte par un énoncé. Cela signifie que dans un discours de la forme *p pourtant q*, le but argumentatif servi par *p* n'est pas nécessairement $\neg q$, même si *p* doit s'avérer pertinent pour $\neg q$.

Ma position est motivée par le fait que *pourtant* est compatible avec un grand nombre de connecteurs, dont les effets argumentatifs sont variés : notamment avec *mais* et avec *et* (une association sur laquelle je reviens en 6.2.1). *Mais* impose que son premier conjoint agisse en défaveur du but argumentatif servi par le second conjoint, et je montrerai qu'au contraire *et* demande que ses deux arguments soient co-orientés pour un même but. *Pourtant* est compatible avec ces deux connecteurs, malgré le fait qu'ils imposent des contraintes contradictoires sur le but argumentatif servi par le second segment.

- (126) a. Lemmy joue de la basse, et pourtant il ne connaît pas Jaco Pastorius.
b. Lemmy joue de la basse, mais pourtant il ne connaît pas Jaco Pastorius.

De plus, *pourtant* est également compatible avec *aussi* que j'analyse comme marquant la similarité argumentative en 4.1.4.

- (127) Ritchie aime Motörhead, pourtant il aime aussi Bach.

La configuration en (127) est à analyser comme suit :

- Le locuteur a comme but de montrer que Ritchie aime tout type de musique. Pour cela chacun des conjoints fonctionne comme un argument indépendant.
- L'ajout de *pourtant* indique de plus que le fait d'aimer Motörhead entraîne d'habitude qu'on n'écoute pas du Bach, mais ce n'est pas ici la visée argumentative du locuteur.

De plus, si *pourtant* n'était qu'une spécialisation de *mais*, on serait en droit de questionner l'utilité de sa combinaison avec *mais*, dont l'usage serait parfaitement redondant. Sous mon hypothèse, cette combinaison n'est plus vide de sens : *pourtant* indique une relation directe entre les deux conjoints, et *mais* impose une relation entre le but servi par le deuxième conjoint et le premier conjoint.

Hors contexte, le but argumentatif d'un discours utilisant *pourtant* semble coïncider avec le deuxième argument de *pourtant*. Par exemple, en (124), le but apparent du deuxième conjoint est d'asserter que Lemmy est en bonne santé.

Pour expliquer ce fait, il faut considérer que hors de tout contexte il est nécessaire de pouvoir inférer un but argumentatif en dehors de toute information autre que celle indiquée dans le discours. La contrainte d'usage de *pourtant* est très précise et, en dehors de toute autre information, privilégie une interprétation adversative de tout le discours.

3.2.2 Bien que

Tout comme *pourtant*, *bien que* a été analysé comme un marqueur propre à la concession, et effectivement il se prête bien à ce type d'usages.

3 Le Contraste

(128) Bien que Lemmy fume comme un pompier, il est en bonne santé.

Pourtant, on observe des différences avec *pourtant*, et il semble notamment qu'on puisse avoir des usages de *bien que* en opposition indirecte :

(129) Bien que cette bague soit chère, elle est très belle, je vais l'acheter.

Tous les locuteurs n'acceptent pas forcément cet emploi, et une recherche rapide sur Frantext montre que l'usage concessif est plus massif ; toutefois il paraît erroné de décrire *bien que* comme purement concessif.

Si *bien que* marque une opposition directe aussi bien qu'indirecte on peut se demander quelle est sa différence avec *mais* qui permet également de marquer les deux types d'opposition. Une première différence semble être que *bien que* n'a pas de sensibilité à la structure informationnelle. L'exemple de (130) paraît acceptable hors contexte, contrairement à la version avec *mais*, et s'améliore légèrement avec l'addition de *aussi* (même si j'estime qu'il n'est pas nécessaire).

(130) Bien que Lemmy ait résolu tous les problèmes, Ritchie (aussi) en a résolu quelques-uns.

L'interprétation préférentielle de (130) est concessive : il est inattendu que Ritchie résolve des problèmes si Lemmy les a tous résolus. Pour expliquer que *bien que* ait une interprétation plus facilement concessive, on peut supposer qu'en l'absence de contexte l'abduction du but se fasse vis-à-vis de la contrainte de force qui fait explicitement référence aux deux arguments en présence, de la même manière que *pourtant* suggère une telle interprétation. Toutefois, à la différence de ce dernier, *bien que* fait une référence explicite au but argumentatif servi par le deuxième argument de *bien que*, c'est-à-dire qu'il impose une disorientation des conjoints vis-à-vis de ce but, et empêche d'avoir des interprétations incompatibles avec cette contrainte (par exemple une interprétation de PARALLÈLE, qui est accessible avec *pourtant*).

Donc *bien que* se distinguerait de *mais* en limitant sa comparaison aux éléments en présence : il impose les mêmes contraintes de disorientation et de force, mais l'abduction de son but se fait nécessairement en considérant la totalité des conjoints (ce qui équivaut aux cas d'association large de *mais*).

3.2.3 Par contre

Par contre a été décrit comme un marqueur spécialisé d'opposition indirecte (Danjou-Flaux, 1980; Jayez, 1985). Je reprendrai cette analyse qui me semble essentiellement correcte. *Par contre* marque bien l'opposition indirecte de (131) :

(131) Cette bague est chère, par contre elle est belle.

En (132), il ne paraît pas possible d'avoir une interprétation où le second segment est présenté comme violant une attente issue du premier segment. De même, (132) semble peser les qualités et défauts de Lemmy, c'est-à-dire bien marquer une opposition des

deux termes vis-à-vis d'une tierce proposition.

(132) Lemmy fume comme un pompier, par contre il est en bonne santé.

Par contre semble avoir la même sensibilité que *mais* à la structure informationnelle de ses conjoints : on retrouve les mêmes contrastes avec *par contre* qu'avec *mais*.

(133) a. Combien de problèmes ont résolu Lemmy et Ritchie ?
b. #Lemmy a résolu tous les problèmes, par contre Ritchie en a résolu quelques-uns.

(134) a. Est-ce que c'est Lemmy qui a résolu tous les problèmes et James qui en a résolu quelques-uns ?
b. C'est Lemmy qui a résolu tous les problèmes, par contre c'est Ritchie qui en a résolu quelques-uns.

Je vais donc considérer que *par contre* est similaire à *mais* avec la modification suivante : il impose que la propriété abduite du contexte et qui rentre dans la fabrication du but argumentatif soit différente de q lui-même.

Cette sémantique ne signifie pas que p puisse être indépendamment conçu comme un argument pour $\neg q$ comme le montre la combinaison entre *par contre* et *pourtant*¹³ :

(135) a. %Lemmy a joué au concert. Par contre, n'était-il pourtant pas malade ?
b. %Lemmy restait sous la pluie, par contre il était pourtant malade.

Une interprétation plausible de (135-a) consiste à considérer deux oppositions :

- une opposition autour de H = « Le fait que Lemmy joue au concert est positif », marquée par *par contre*.
- une opposition autour de J = « Si Lemmy est malade il ne joue pas au concert », marquée par *pourtant* qui contredit directement J .

Enfin, en guise de remarque, je mentionne *en revanche*, qui fait l'objet d'une préférence de la part de certains locuteurs qui refusent *par contre*. J'y vois essentiellement une différence de l'ordre du registre, voire un symptôme d'hypercorrection (si on en croit les discussions qu'on peut lire sur différents forums sur internet), plus qu'une différence d'ordre sémantique, je suppose donc que leurs contributions sont identiques.

3.3 Comparaison avec d'autres langues

Pour terminer mon étude du contraste je présente les systèmes de marqueurs du russe et du roumain qui ont des propriétés intéressantes, essentiellement parce qu'ils présentent une conjonction spécialisée dans le marquage contrastif. Je me repose ici beau-

13. Ces exemples m'ont été spontanément suggérés par mes étudiants de première année lorsque je leur ai demandé s'ils pouvaient former un énoncé combinant *par contre* et *pourtant*. L'ensemble de la classe (une trentaine d'étudiants entre 18 et 20 ans) a validé les énoncés. Il est toutefois important de noter que leur acceptabilité varie énormément d'un locuteur à l'autre. Pour ma part, je les juge acceptables.

coup sur les travaux de Jasinkaja & Zeevat (2009b,a) (désormais J&Z), notamment pour les données du russe.

3.3.1 Russe

L'espace sémantique occupé par *et* et *mais* en français est distribué sur trois connecteurs en russe : *i*, *a* et *no*. Les équivalences (grossières) de ces connecteurs sont données dans le tableau 3.1.

FRANÇAIS	RUSSE
<i>Et</i>	<i>I</i>
	<i>A</i>
<i>Mais</i>	<i>No</i>

TABLE 3.1: Équivalence de connecteurs : français–russe

Comme le tableau le montre, le connecteur *a* est parfois traduit par *et*, parfois par *mais*. Cela est lié au fait que *a* est le connecteur de choix dans les contextes où j'ai décrit *mais* comme contrastif, par exemple en (136).

- (136) *Oleg ljubit futbol, a Maria ne ljubit*
 Oleg aime football, A Maria non aime.
 Oleg aime le football, mais pas Marie.

Dans ce contexte l'usage de *no* est fortement dégradé :

- (137) #*Oleg ljubit futbol, no Maria ne ljubit*
 Oleg aime football, NO Maria non aime.
 Oleg aime le football, mais pas Marie.

Au contraire, dans les contextes adversatifs, l'usage de *no* est préféré à celui de *a* : (138-a) vs. (138-b).

- (138) a. *Eto kol'co krasivoe, no dorogoe.*
 Cet anneau joli NO cher
 Cet anneau est joli mais cher
 b. #*Eto kol'co krasivoe, a dorogoe.*
 Cet anneau joli A cher

L'usage de *i* est proscrit dans les exemples ci-dessus et réservé aux cas de coordination de deux événements simples.

- (139) a. *Idet sneg, i duet veter.*
 aller neige I souffle vent
 Il neige et le vent souffle.
 b. *#Idet sneg, a/no duet veter.*
 aller neige A/NO souffle vent

Pour représenter la différence entre ces trois connecteurs, J&Z décrivent leur sémantique via un certain nombre de traits qui représentent des propriétés sémantiques que le connecteur doit vérifier. Un grand nombre de ces propriétés font explicitement référence au type de question auquel l'énoncé peut répondre. Une des idées qui sous-tend ce recours à des questions pour capturer la sémantique des connecteurs est que les éléments connectés doivent apporter des réponses *distinctes* à ces questions.

Par exemple, le connecteur *i* est décrit comme ayant la propriété *Single*, décrite de la façon suivante :

- Un connecteur *CONN* a la propriété *Single* si chacun de ses conjoints répond à une question ne contenant qu'un seul élément-qu, comme en (140) qui est une question possible pour (139-a).

(140) Quel temps fait-il ?

Par conséquent *i* est exclu en (136) car la question à laquelle répond l'énoncé est double : J&Z l'analysent comme combinant à la fois un pronom interrogatif et une question totale, une forme qu'on pourrait gloser (en s'alignant sur la glose qu'ils donnent en anglais) comme « Qui est-ce qu'il aime le football ? ». On pourrait argumenter que (139-a) répond à une question double de la forme :

(141) Pour quel temps le fait-il ?

Même si une telle possibilité est théoriquement possible, (139-a) n'apporterait pas de réponse distincte à la question polaire incluse en (141). Des réponses distinctes à cette question seraient fournies par un énoncé véhiculant (142) pour lequel je suppose que *a* est un connecteur adapté (dans cet exemple *dar* serait le connecteur choisi en roumain, cf. section suivante) :

(142) Il neige A il n'y a pas de vent.

De même *no* est décrit avec l'ensemble de traits suivants :

- *Whether* : indique que chacun des arguments d'un connecteur *CONN* répond à une question polaire.
- *Why* : indique que chacun des arguments de *CONN* a une valeur argumentative, ce qui est représenté par le fait qu'il répond à une question du type « Pourquoi ? » ?
- *2nd* : indique que le second conjoint doit être décisif par rapport à son but argumentatif. Cette condition vise à couvrir les effets de ce que j'ai décrit comme étant la condition de force argumentative de *mais*.

Donc, pour l'énoncé (138-a), la question pertinente est « Faut-il acheter l'anneau et pourquoi ? ». Le premier conjoint répond « Oui » à la question polaire et son contenu

3 Le Contraste

donne la réponse à la question en « Pourquoi ». Le second conjoint répond « Non » et donne une raison distincte. Les réponses apportées à chacune des questions sont donc bien distinctes.

Pour compléter leur analyse, J&Z supposent qu'il existe un mécanisme de *blocage* qui est activé au moment du choix d'un connecteur : si deux connecteurs sont possibles pour relier deux segments de discours, c'est le plus spécifique qui va être préféré. Ce mécanisme a donc pour effet d'ajouter des propriétés négatives à certains connecteurs. La description complète des trois connecteurs du russe est donnée dans le tableau 3.2.

<i>i</i>	Single
<i>a</i>	\neg Single, \neg {Why, Whether, 2 nd }
<i>no</i>	Why, Whether, 2 nd

TABLE 3.2: Description des connecteurs du russe

Il est intéressant de comparer le système du russe à celui du français qui n'est constitué que de deux éléments : *et* et *mais*. Le système de l'anglais, qui est fondamentalement proche de celui du français (au moins pour le domaine empirique qui m'intéresse dans cette section), est décrit comme suit par J&Z :

<i>and/et</i>	\neg {Whether, 2 nd }
<i>but/mais</i>	Whether, 2 nd

TABLE 3.3: Description des connecteurs de l'anglais et du français

La différence entre *mais* et *no* tient donc à ce que *no* possède le trait *Why* qui impose que ses usages présentent des arguments pour une tierce conclusion : par exemple, en (138-a) les conjoints donnent des arguments indirects pour la question polaire qui a été posée (« Faut-il acheter l'anneau ? »). *Mais* n'est pas soumis à cette restriction et ses conjoints peuvent directement résoudre la question. Cela dit, ils doivent y apporter des réponses distinctes, et le second conjoint doit être décisif à ce sujet. Par exemple en (143-a) la question est de la forme (143-b) (comme déjà mentionné).

- (143) a. Oleg aime le football, mais pas Maria.
 b. Qui est-ce qu'il aime le football ?

Chaque conjoint répond à une question polaire différente, spécifiée par la réponse à la question contenant un pronom interrogatif : « Oleg aime-t-il le football ? » et « Maria aime-t-elle le football ? » d'autre part. Les réponses apportées sont donc bien distinctes et dans ce cas précis le trait 2nd n'a pas d'effet.

La description de *mais* est également adaptée à des questions du type de celle inférée pour (138-a). Dans ce cas là, la question polaire est identique pour chacun des conjoints, mais la réponse qu'ils lui apportent est indirecte et le trait 2nd rentre en jeu.

Cette solution donne donc un moyen économique de décrire l'espace formé par différents connecteurs. Toutefois, le contenu exact des traits utilisés n'est pas détaillé : les traits *Why* et 2nd tels qu'ils sont donnés ne sont pas suffisamment précis pour couvrir clairement le domaine empirique que j'ai étudié dans les sections précédentes. C'est au niveau de ces traits que mon analyse de *mais* peut s'articuler avec l'analyse J&Z, par exemple en considérant que le contenu du trait 2nd correspond à la contrainte de force que j'ai attribuée à *mais*, et que l'abduction du but argumentatif permet de donner le contenu de la question attachée au trait *Why*.

3.3.2 Roumain

Je reprends ici les données et l'analyse présentée dans (Bilbâie & Winterstein, to appear) qui consiste à décrire le système du roumain de la même façon que celui du russe est décrit par J&Z.

Le roumain a la particularité d'offrir un système à quatre éléments, contre trois pour le russe. Trois de ses éléments ont des similarités avec ceux du russe, et le quatrième est *ci*, un marqueur de correction semblable au *sondern* allemand et au *sino* espagnol. Le russe n'a pas de tel marqueur et utilise *a* pour cet usage. Par mesure de simplicité je ne vais pas traiter de la correction dans cette partie, et je vais m'en tenir à un système à trois éléments qui semblent, en première analyse, correspondre aux éléments du russe :

FRANÇAIS	RUSSE	ROUMAIN
<i>Et</i>	<i>I</i>	<i>Și</i>
	<i>A</i>	<i>Iar</i>
<i>Mais</i>	<i>No</i>	<i>Dar</i>

TABLE 3.4: Équivalence de connecteurs : français–russe–roumain

Le roumain se distingue au sein des langues romanes en étant la seule langue qui possède un connecteur ressemblant au *a* russe qui est par ailleurs massivement présent au sein des langues slaves (par exemple en slovaque et en bulgare, voir (Repp, 2009; Niculescu, 1965)). Initialement *iar* est issu du latin **ea hora*, mais a évolué, probablement sous influence slavone, pour aboutir à une sémantique proche d'un connecteur typique des langues slaves (cf. O. Densusianu cité par Niculescu (1965)).

Les données que j'ai présentées pour le russe s'appliquent à celles du roumain en tenant compte des équivalences du tableau 3.4 à une exception près. En effet, *iar* n'est pas parfaitement identique au *a* russe : en (144), l'usage de *dar* est possible, et s'avère

3 Le Contraste

même être le connecteur le plus naturel¹⁴, alors que l’usage de *no* dans l’équivalent russe est proscrit (cf. (136)–(137) dans la section précédente où *a* est le connecteur naturel).

- (144) *Lui Ion îi place fotbalul, dar Mariei nu (-i place).*
 Ion.DAT CL plaît football DAR Marie.DAT NEG CL plaît
 Ion aime le football, mais Marie non

L’analyse de Bîlbîie et Winterstein consiste à rapprocher la sémantique de *dar* de celle de ses équivalents dans les langues romanes, par exemple de *mais* qui peut apparaître dans le contexte de (144). La description du système roumain est alors la suivante :

<i>și</i>	Single
<i>iar</i>	¬Single, ¬{Whether, 2 nd }
<i>dar</i>	Whether, 2 nd

TABLE 3.5: Description des connecteurs du roumain

Au final *iar* s’avère donc plus contraint que *a* puisque le mécanisme de blocage l’empêche d’apparaître dès que la question à laquelle répond l’énoncé contient un élément polaire (alors que *a* est possible avec ce type de question tant qu’elle ne contient pas d’élément *Pourquoi*).

Pour finir cette section, et établir un lien de plus entre la description du roumain et celle du français on peut observer (145).

- (145) *Paul a răspuns la toate întrebările, iar Petre la câteva.*
 Paul a répondu PREP totalité questions.DEF IAR Pierre PREP partie
 Paul a répondu à toutes les questions IAR Pierre une partie

L’énoncé (145) utilise *iar* comme connecteur et est parfaitement naturel. La description du tableau 3.5 prévoit cette situation : *iar* n’impose aucune contrainte d’ordre argumentatif et notamment pas la contrainte 2nd que j’ai ramenée à la contrainte de force propre à *mais*. C’est cette contrainte qui empêche l’usage de *mais* dans la version française de (145). En son absence, l’énoncé est naturel (et la version avec *dar* s’avère tout aussi peu naturelle que la version en *mais*). Une conséquence importante de cette donnée est que les quantificateurs mis en jeu apparaissent bien comme des réponses distinctes à une même question du type « Combien ? » L’impossibilité d’utiliser *mais*, ou *dar* ou *no*, est donc bien liée à une question de force plutôt qu’à une impossibilité de contraster ces éléments. Si les éléments mis en jeu dans une coordination en *iar* ne peuvent être contrastés, la coordination n’est effectivement pas acceptable :

- (146) *?Ioana a mâncat un măr, iar Ion un fruct.*
 Ioana a mangé une pomme IAR Ion un fruit

14. *Iar* est possible ici, mais la majorité des locuteurs jugent *dar* plus naturel. Quoi qu’il en soit, il y a bien un contraste avec le russe qui rejette *no*.

3.4 Synthèse

Je résume ici les conclusions principales de ce chapitre.

Le but initial de mon étude de *mais* était d'évaluer l'intérêt de la notion d'argumentation dans la description du contenu de ce connecteur de discours. Ma conclusion a été que l'analyse argumentative permet une meilleure couverture empirique que des analyses concurrentes. De plus l'argumentation possède un pouvoir explicatif qui fait défaut à certaines autres analyses. L'analyse que j'ai donnée de *mais* en 3.1.5 reprend les grandes lignes de l'analyse de Anscombe & Ducrot (1977).

Les données principalement concernées par mon examen étaient celles de (147).

- (147) a. #Lemmy a résolu tous les problèmes mais Ritchie quelques-uns. =(1-a)
 b. Lemmy a résolu quelques problèmes mais Ritchie tous les problèmes.
 c. Lemmy a résolu tous les problèmes et Ritchie quelques-uns.

C'est le caractère dégradé de (147-a) face à (147-b) et (147-c) qui s'est trouvé au centre de mon analyse. Les grandes étapes de mon raisonnement ont été les suivantes :

- Le caractère dégradé de (147-a) est lié à la présence de *mais*. En effet lui substituer *et* ou bien l'omettre produit dans chaque cas un énoncé acceptable (147-c).
- Le caractère dégradé de (147-a) ne peut être uniquement lié à une impossibilité de contraster *mais* et *quelques* puisque l'énoncé (147-b) permet de les contraster, pour peu qu'ils soient présentés dans un ordre différent.
- *Mais* est donc asymétrique : sa sémantique doit inclure une contrainte légitimant l'élément *quelques* dans le conjoint de gauche et l'élément *tous* dans le conjoint de droite, mais pas l'inverse, et ce hors de tout contexte (cf. 3.1.4.2.3).
- En effet, un examen des propriétés de (147-a) en contexte montre que son acceptabilité dépend de facteurs informationnels (cf. 3.1.4.2.1), ce n'est donc pas juste le contenu informationnel de *tous* et *quelques* qui doit être considéré, mais également leur statut discursif.
- À ce stade aucune des théories standard n'est entièrement équipée pour traiter des données :
 - Certaines théories ne tiennent pas compte des éléments relatifs à la structure informationnelle, notamment pas la théorie argumentative standard de Anscombe & Ducrot (1977).
 - Certaines théories (Umbach, 2005) ne tiennent pas compte des propriétés contextuelles des éléments mis en jeu. Par exemple, elles expliquent difficilement le caractère dégradé de (148).

(148) ?Lemmy est grand mais il est doué au basketball.

- Ma proposition conserve l'analyse argumentative standard de *mais* qui postule que *mais* demande un conjoint droit argumentativement plus fort que celui de gauche.
- Pour tenir compte des effets informationnels, j'avance que c'est au niveau de l'abduction du but argumentatif que ces éléments rentrent en ligne de compte. Plus précisément, en l'absence de tout contexte, un certain nombre de buts argumen-

3 Le Contraste

tatifs peuvent être abduits par défaut. Aucun de ces buts n'est compatible avec les propriétés argumentatives de *tous* et *quelques*, ce qui explique le caractère dégradé de (147-a) (cf. 3.1.4.2.2).

- Pour motiver l'abduction des buts en question je me base crucialement sur l'interprétation probabiliste de l'argumentation. À partir de l'assertion d'un énoncé, les probabilités d'un certain nombre de propositions sont mécaniquement augmentées. Je postule que ce sont ces propositions qui font office de buts par défaut (cf. 3.1.5).

En résumé l'approche argumentative est centrale pour *mais* parce qu'elle permet de prendre en compte les propriétés contextuelles des conjoints de *mais*. Dans mon analyse, j'ai rejeté les effets informationnels hors de la sémantique de *mais* pour les intégrer à la question de l'abduction du but argumentatif. Ce choix apparaît d'autant plus pertinent que ces effets sont observables au sein d'une large gamme d'énoncés, qui ne mettent pas nécessairement en jeu un marqueur adversatif. Enfin, l'interprétation probabiliste de l'argumentation se trouve également justifiée par mon analyse car elle fournit une motivation solide à l'abduction des buts par défaut que peut servir un énoncé.

Le Parallélisme

Le parallélisme est une relation de discours qui intervient lorsque deux ou plusieurs segments de discours sont présentés qui comprennent des éléments identiques ou similaires.

Les expressions linguistiques les plus couramment utilisées pour manifester cette relation ne sont pas des connecteurs au sens étroit du terme (syntaxiquement ce ne sont pas des conjonctions de coordination ou de subordination), mais plutôt des adverbes, appelés additifs, tels que *aussi*, *de même*, *autant*, *également*...

La première partie de ce chapitre étudie l'adverbe additif *aussi*. J'ai choisi cet élément pour plusieurs raisons. Tout d'abord il représente un cas prototypique d'élément dont la contribution est significative à des niveaux de sens différents. D'autre part il me semble que la littérature existante à son sujet ignore une composante essentielle de sa signification. Je propose d'évaluer l'intérêt d'une approche argumentative pour compléter la description de cet adverbe. En soi cette proposition est nouvelle, car, à ma connaissance, aucune analyse argumentative de *aussi* n'a encore été proposée.

L'interaction des niveaux de sens de *aussi* est décrite en détail, notamment en ce qui concerne les sensibilités de chaque niveau de sens aux autres contenus véhiculés par un énoncé.

Le chapitre est ensuite étendu à d'autres éléments dont la sémantique s'apparente à celle de *aussi*.

Ce chapitre repose sur un type crucial d'exemple, de la forme de (1).

- (1) #Lemmy a résolu presque tous les problèmes. Ritchie non plus ne les a pas tous résolus.

Ce qu'un tel exemple met en avant est qu'il ne suffit pas que la présupposition de *non plus* (ou de *aussi*) soit satisfaite pour légitimer son usage. En (1) Lemmy n'a pas résolu tous les problèmes, pourtant le liage de la présupposition de *non plus* avec l'information du premier segment est impossible. L'exemple (1) est central car la plupart des analyses considèrent que l'unique condition qui légitime l'emploi de *aussi* est la satisfaction de sa présupposition.

4.1 *Aussi* : domaine empirique et analyses

L'étude de *aussi* que je présente ici reprend et étend mes observations de Winterstein (Prep). Tout d'abord je vais rappeler les propriétés empiriques remarquables de *aussi* : son caractère présuppositionnel et anaphorique, ses propriétés d'association ainsi que son caractère apparemment obligatoire. Ces rappels me permettront également d'introduire les analyses qui ont été proposées pour rendre compte de la distribution et de la sémantique de *aussi*.

Je présenterai ensuite mon hypothèse concernant *aussi*. Celle-ci s'appuie sur les analyses que j'aurai introduites au préalable, et s'en distingue sur les points suivants :

1. Les procédures de construction et de résolution de la présupposition de *aussi* se distinguent par leurs sensibilités à différents contenus : la présupposition de *aussi* ne considère que le matériel du contenu principal de son hôte, c'est-à-dire l'énoncé au sein duquel *aussi* est utilisé, alors que n'importe quel contenu peut satisfaire cette présupposition. J'examine la validité de ces observations pour toute la classe des présuppositions et celle des éléments anaphoriques.
2. La satisfaction de la présupposition de *aussi* est nécessaire mais pas suffisante pour garantir son emploi. Une condition de *similarité* est nécessaire. Je propose de capturer cette condition par un recours à l'argumentativité.
3. Le caractère obligatoire de *aussi* est lié à la condition de similarité. Notamment, je mets en avant des cas pour lesquels l'emploi de *aussi* est optionnel.

Dans la dernière partie de cette section j'examinerai des solutions alternatives aux problèmes que j'ai présentés en m'intéressant à trois approches : une solution qui fait appel aux propriétés de monotonie des éléments mis en jeu (Barwise & Cooper, 1981), les approches basées sur une notion d'implicature locale (Chierchia et al., 2008), et enfin la *SDRT* (Asher, 1993; Asher & Lascarides, 2003). Je montre qu'aucune de ces solutions ne fournit une explication complètement satisfaisante de l'ensemble des données que j'étudie, bien qu'elles apportent un éclairage pertinent sur certains aspects de la question.

Enfin, il faut noter que je me limite à l'emploi de *aussi* comme marqueur de parallélisme. J'ignore ses emplois comme marqueur de conséquence (2-a) ou dans les constructions comparatives (2-b), et je ne considère que des emplois analogues à celui de (2-c).

- (2)
 - a. Lemmy a perdu tout son argent au jeu. Aussi va-t-il entamer une tournée mondiale pour se renflouer.
 - b. Lemmy est aussi laid que talentueux.
 - c. Lemmy joue de la basse et Ritchie aussi en joue.

4.1.1 Domaine empirique de *aussi*

Je rappelle maintenant les propriétés sémantiques les plus étudiées de *aussi*. Une grande partie de ces observations ont été formulées au sujet de l'équivalent anglais de

aussi : *too*. La plupart sont applicables à l'usage de *aussi*. Lorsque des différences existent je les signale.

4.1.1.1 Propriétés d'association

Aussi est décrit comme un élément possédant des propriétés d'association. Cela signifie qu'au sein d'un énoncé, *aussi* entretient une relation privilégiée avec un constituant de l'énoncé. En reprenant la terminologie de Krifka (1999), je nomme ce constituant l'*associé* de *aussi*. L'*associé* de *aussi* joue un rôle prépondérant dans la détermination de la présupposition associée à *aussi*, et donc dans son interprétation (cf. infra). Pour identifier l'*associé* dans mes exemples, j'utilise la convention de représenter le constituant en PETITES MAJUSCULES.

Par exemple, en (3), l'*associé* de *aussi* peut être soit le sujet (3-a), soit le verbe (3-b), soit l'objet du verbe (3-c), voire l'hôte de *aussi* en entier.

- (3)
- a. LEMMY a aussi chanté « Let it be ».
 - b. Lemmy a aussi CHANTÉ « Let it be ».
 - c. Lemmy a aussi chanté « LET IT BE » .
 - d. LEMMY A aussi CHANTÉ « LET IT BE » .

Selon l'identité de l'*associé*, *aussi* recevra les interprétations glosées en (4) :

- (4)
- a. Quelqu'un d'autre que Lemmy a chanté « *Let it be* » .
 - b. Lemmy a fait quelque chose d'autre avec la chanson « *Let it be* » (par exemple il l'a composée).
 - c. Lemmy a chanté quelque chose d'autre que « *Let it be* » .
 - d. Il s'est passé quelque chose d'autre que le chant de Lemmy (par exemple un numéro de claquettes de quelqu'un d'autre).

Aussi peut également s'associer à un ajout :

- (5) Lemmy a aussi chanté « Let it be » HIER.

Bien que cruciale pour l'interprétation de *aussi*, la question de la détermination de son *associé* est trop complexe pour être traitée dans ce travail. Je me contente donc de démontrer ici que des considérations prosodiques ou basées sur la structure informationnelle ne suffisent pas à identifier l'*associé* de *aussi* au sein de hôte. Il est cependant parfois possible d'identifier l'*associé* de manière non ambiguë, ce que je détaille dans la dernière partie de cette section. Pour cette brève présentation je me base sur l'article (Marandin, 2007) ainsi que les articles afférents.

4.1.1.1.1 Structure Informationnelle et Marquage Prosodique De nombreuses approches considèrent que *aussi* appartient à la classe des éléments sensibles au focus. Outre *aussi*, cette classe regroupe des éléments comme *seulement* ou *même*, qui ont également la propriété de s'associer à un constituant. Il a été remarqué que ce constituant

est prosodiquement distingué, c.à.d. qu'il est un *focus prosodique*, ce qui justifie la dénomination de la classe. Ainsi par exemple, (3-b) sera vraisemblablement réalisé avec un marquage spécifique sur « chanté ».

Dans tous les cas, même si un constituant est distingué prosodiquement, l'associé peut s'avérer être plus large, comme en (6) où il est possible que seul « 5 cordes » porte le focus prosodique alors que l'associé est tout le groupe nominal.

(6) Lemmy joue aussi avec UNE BASSE À 5 CORDES.

Au mieux on doit donc considérer que l'associé est un syntagme qui contient un sous-constituant marqué prosodiquement. La dimension exacte de l'associé peut varier. Par exemple, en (3-d) ci-dessus, l'associé est tout l'énoncé hôte de *aussi*.

Jackendoff (1972) émet l'hypothèse que le marquage prosodique de l'associé est corrélié à son statut informationnel. Il propose donc d'analyser l'associé comme étant le focus informationnel de l'énoncé. Son hypothèse est donc simple et a été très influente : il identifie associé, focus prosodique et focus informationnel.

Cependant, non seulement l'hypothèse de la corrélation entre marquage prosodique et identité de l'associé a été remise en question, notamment par Vallduví & Zacharski (1993), mais concernant *aussi*, cette hypothèse est problématique pour au moins trois raisons :

1. Des travaux récents (par exemple (Beaver & Clark, 2008)) ont montré que les propriétés d'association des éléments de cette classe variaient ; notamment entre les éléments dit restrictifs (*seulement* et assimilés) et les éléments additifs (*aussi, de même...*)
2. Krifka (1999) observe que l'associé de *too* en anglais, ainsi que celui de *auch* en allemand joue nécessairement un rôle de topique contrastif dans l'énoncé, et non pas un rôle focus de informationnel.
3. Le cas du français est encore moins clair : il semble que l'associé de *aussi* peut être aussi bien un topique contrastif (noté *TC*)¹ (7-b) qu'un focus informationnel (noté *F*). (8-b)² :

- (7) a. De quel instrument jouent Lemmy et Ritchie ?
 b. [Lemmy]_{TC} joue de la basse, et [RITCHIE]_{TC} en joue aussi.
- (8) a. Lemmy et Ritchie jouent tous les deux de la basse. Est-ce qu'ils jouent d'un autre instrument ?
 b. [Lemmy]_{CT} ne joue rien d'autre, mais [Ritchie]_{CT} joue aussi DE LA GUITARE.

D'autres approches (notamment celle de Rooth (1992)) préfèrent considérer que le focus évoque des alternatives qui entrent dans l'interprétation de l'élément à association,

1. Je rappelle que les petites majuscules marquent l'associé de *aussi* ; elles n'ont pas de valeur prosodique dans mes exemples.

2. Il est fort probable que ces données s'appliquent également au cas de l'anglais, auquel cas l'analyse de Krifka (1999) serait à revoir.

et donc que les éléments sensibles au focus forment une classe homogène par le fait qu'ils font tous appel à la notion d'alternative. Cette hypothèse paraît plus opératoire pour *aussi*, la notion d'alternative étant centrale dans la détermination et la résolution de sa présupposition (cf. 4.1.1.2).

4.1.1.1.2 Hypothèses de travail : *aussi* en français et détermination de l'associé

Le placement de *aussi* en français est sujet à variation. Ainsi, si les deux énoncés de (9) sont tous deux grammaticaux, les préférences des locuteurs ne sont pas les mêmes, certains préférant (9-a) à (9-b) et vice-versa. J'utiliserai de manière indifférente les deux placements, en choisissant celui qui me paraît le plus pertinent et moins ambigu pour chaque exemple.

- (9) a. Lemmy aime aussi le Rock'n'roll.
b. Lemmy aime le Rock'n'roll aussi.

Le point important à noter est que selon sa position dans le domaine pré-verbal ou post-verbal, les possibilités d'association de *aussi* ne sont pas les mêmes. Ainsi en (9), *aussi* est placé dans le domaine post-verbal et peut s'associer à n'importe quel constituant.

En revanche, lorsque *aussi* se trouve dans le domaine pré-verbal son domaine d'association est restreint au domaine pré-verbal : en (10), *aussi* ne peut s'associer qu'au sujet de la phrase.

- (10) a. LEMMY aussi aime le Rock'n'roll.
b. #Lemmy aussi aime LE ROCK'N'ROLL.

J'utiliserai fréquemment cette propriété d'association pour restreindre les ambiguïtés d'interprétation des énoncés que je manipule.

Enfin, il est utile de noter que l'associé de *aussi* est déterminé de manière assez rigide par l'antécédent de sa présupposition. En (11) le premier segment de discours restreint les possibilités d'association de *aussi* : l'association avec le sujet est préférée à celle avec l'objet. Je base cette observation sur le fait qu'en (11) la présupposition attachée à *aussi* est relative au fait que quelqu'un d'autre joue de la basse. Il semble difficile, étant donné le contexte, de l'interpréter comme véhiculant que Lemmy joue d'autre chose que de la basse.

- (11) a. Ritchie joue de la basse. LEMMY joue aussi de la basse.
b. #Ritchie joue de la basse. Lemmy joue aussi DE LA BASSE.

De manière encore plus convaincante, en (12) on force l'association avec le sujet en plaçant *aussi* dans le domaine pré-verbal. La présupposition qui est générée n'est pas compatible avec les éléments du contexte gauche et le discours résultant n'est pas interprétable.

- (12) #Lemmy et Ritchie jouent de la basse. RITCHIE aussi joue de la guitare.

4.1.1.2 Présupposition

Aussi est décrit comme un déclencheur présuppositionnel. J'aurai l'occasion de revenir sur la détermination exacte du contenu de sa présupposition dans la section 4.1.2. Pour le moment, je me contente d'illustrer le contenu de cette présupposition avec l'exemple (13).

- (13) a. LEMMY joue aussi de la basse.
b. Quelqu'un d'autre que Lemmy joue de la basse.

En (13-a), la présupposition attachée à *aussi* est glosée en (13-b). Comme on peut l'observer, le contenu de la présupposition dépend de l'associé de *aussi*. Si l'associé change, la présupposition change également : (14-a) présuppose (14-b).

- (14) a. Lemmy joue aussi DE LA BASSE.
b. Lemmy joue d'un autre instrument que de la basse.

Horn (1972), et d'autres après lui, glosent ce contenu en disant que *aussi* présuppose qu'un élément appartenant à l'ensemble d'alternatives de l'associé doit être sujet à la même prédication que l'associé.

Pour le moment, je garde cette caractérisation de la présupposition de *aussi*, le point important à souligner étant le rôle pivot que joue l'associé dans la détermination de ce contenu.

4.1.1.3 Anaphoricité de *aussi*

Contrairement à la plupart de ses analogues déclencheurs présuppositionnels, la présupposition de *aussi* ne semble pas être accommodable. Kripke (2009) observe que, pris hors-contexte, (15) n'est pas acceptable, même s'il est évident que John n'est pas le seul à dîner à New-York ce soir.

- (15) #John aussi dîne à New-York ce soir.

Intuitivement, il semble que la présence saillante d'un élément satisfaisant la présupposition de *aussi* soit nécessaire pour son interprétation, de la même manière qu'il est nécessaire d'avoir un antécédent pour l'interprétation d'un pronom. En d'autres termes, la présupposition de *aussi* n'est pas accommodable car il est nécessaire de résoudre la référence de l'alternative de l'associé pour pouvoir la construire.

Cette propriété de *aussi* est remarquable si on le compare aux déclencheurs présuppositionnels habituels : description définies, verbes factifs etc. Si on étend la comparaison à la classe des marqueurs de discours la remarque est de moindre portée : pour être légitimé un connecteur de discours a besoin d'un argument gauche, de la même manière que *aussi* demande un antécédent (Berrendonner, 1983) (16).

- (16) #Lemmy est donc stupide.

La recherche de cet antécédent discursif est potentiellement sujette à des contraintes différentes de la recherche d'antécédent anaphorique, mais il est nécessaire d'effectuer une réelle recherche : en (17-a) l'antécédent de *donc* est l'ensemble de la coordination de gauche alors qu'en (17-b) c'est uniquement le deuxième conjoint.

- (17) a. Lemmy chante et Ritchie de la guitare. Ils sont donc musiciens.
 b. Lemmy chante et Ritchie de la guitare. Il doit donc savoir se débrouiller avec une basse.

4.1.1.3.1 L'analyse de van der Sandt & Geurts (2001) Ce phénomène a conduit van der Sandt & Geurts (2001) à analyser *aussi* comme un élément contenant une anaphore pronominale intégrée au contenu de la présupposition. Cela leur permet de distinguer entre le contenu proprement présuppositionnel de *aussi* d'une part, et son aspect anaphorique d'autre part.³

Par exemple, en (15) la partie présuppositionnelle concerne le fait que quelqu'un d'autre dîne ce soir à New-York. La partie anaphorique concerne quant à elle l'identité de cette personne dînant à New-York ce soir. La résolution de cette anaphore est contrainte par les informations de la partie présuppositionnelle.

Leur analyse leur permet de résoudre plusieurs problèmes théoriques concernant la résolution de la présupposition de *aussi* qui sans me concerner directement, ont un lien avec les effets de *aussi* que j'étudie plus loin dans cette section. Plus précisément, ils rappellent que *aussi* est capable de lier sa présupposition à du matériel apparemment inaccessible, par exemple lorsqu'il est enchâssé sous des prédicats d'attitude propositionnelle, cf. (Zeevat, 1992, 2002; Heim, 1992) :

- (18) a. Il se peut que Harry soit en train de dîner à New-York.
 b. JOHN aussi dîne à New-York.
 (19) a. Je suis déjà au lit.
 b. Mes parent pensent que JE suis aussi au lit.

Je traite plus loin de cette versatilité de *aussi* en montrant que sa présupposition peut être satisfaite par tout type de matériel, y compris du matériel provenant d'inférences liées au contexte gauche.

4.1.1.3.2 Discussion À ma connaissance, ce caractère anaphorique de *aussi* n'a jamais été remis en question. Pourtant certaines données suggèrent qu'il est possible d'accommoder, au moins dans une certaine mesure, le contenu de la présupposition de *aussi*.

Tout d'abord, des données comme (20), très présentes dans certains types de communication (notamment la publicité), semblent contredire les conclusions qu'on a pu tirer de (15).

3. J'utilise ici le terme anaphorique pour désigner le fait que *aussi* demande un antécédent. Le terme est ambigu dans l'approche de van der Sandt et Geurts, puisque dans le cadre de la *DRT*, les présuppositions sont traitées comme un cas d'anaphore.

(20) Dans le bus aussi on valide. (affiche présente dans les bus de la RATP)

Le slogan en (20) est interprété sans mal, alors qu'il est présenté sans contexte linguistique particulier. L'interprétation qui semble la plus naturelle pour *aussi* se réfère au métro où la validation est nécessaire pour accéder aux rames. On peut argumenter que dans ce cas précis on reconstruit entièrement la proposition qu'il faut valider dans le métro, c.à.d. qu'on accomode la présupposition.

En fait, la donnée de (20) peut également servir de support à l'analyse de van der Sandt & Geurts (2001). L'identification du métro comme alternative au bus apparaît en effet analogue à une résolution par exemple pronominale, contrainte par des informations propres à *aussi*, de la même manière que le genre d'un pronom en français contraint sa résolution. On peut vérifier que tous les modes de résolution de la référence pronominale peuvent être utilisés pour résoudre la référence de l'alternative de l'associé dans la présupposition de *aussi*. Par exemple, (21) peut être utilisé en pointant du doigt une personne qui descend une piste de ski. La résolution de la référence de l'alternative est alors obtenue par un moyen déictique (cet exemple m'a été suggéré par P. Jacobson).

(21) Moi aussi, j'ai envie de m'amuser.

Ce qu'*aussi* interdirait alors serait l'introduction ex-nihilo d'un antécédent n'ayant aucun support dans le contexte d'énonciation, de la même manière qu'on ne peut interpréter la référence du pronom en (22) hors de tout contexte.

(22) Il est venu et il est parti.

La différence avec les vrais phénomènes d'accommodation est à situer avec des déclencheurs comme les verbes factifs. Par exemple en (23) l'information au sujet du licenciement est présupposée et ne fait pas partie du contexte.

(23) J'ai le regret de devoir vous licencier.

Il se peut, et il est même probable, que la possibilité d'accommoder une information soit liée à la richesse de son contenu. Le contenu d'un pronom est ténu, alors que dans le cas d'un verbe factif le contenu de la présupposition est entièrement déterminé et ne demande donc aucun effort d'interprétation de la part de l'allocutaire. Je ne poursuivrai pas cette direction de recherche. Dans le cas de *aussi*, mon propos reste identique : une partie du contenu semble être accommodable (celle concernant une propriété, qui est analysée comme une présupposition) et une autre apparaît demander un antécédent (celle concernant l'élément ayant la propriété présupposée). La recherche de cet antécédent est faite de manière analogue à celle qui permet de déterminer l'antécédent d'un pronom.

Un cas plus complexe, impliquant la notion de *bridging*, est étudié par Pulman (1997).

(24) Joe est allé au McDonalds. Bill aussi a fait un mauvais repas.

En (24), l'antécédent de *aussi* n'est pas identique au matériel de son hôte ; il est nécessaire d'inférer qu'aller au Mc Donalds signifie faire un mauvais repas. Pulman traite cet exemple dans un cadre basé sur l'unification d'ordre supérieur. Dans son système, la résolution de l'alternative de l'associé est ce qui permet de déduire l'inférence nécessaire à l'interprétation de *aussi* : c'est d'abord en identifiant *Joe* comme alternative à *Bill*, et en tenant compte du fait qu'ils ont fait la même chose qu'on est contraint d'en déduire qu'aller au Mc Donalds vaut pour faire un mauvais repas. Ici, on peut donc considérer qu'on est en présence d'une accommodation partielle du contenu de la présupposition, puisqu'on rajoute au contexte l'information selon laquelle *Joe* a fait un mauvais repas, c.à.d. le contenu qui sert à satisfaire la présupposition.

J'ai donné les exemples ci-dessus pour montrer qu'une certaine part d'accommodation est requise lors de la construction et la résolution de la présupposition attachée à *aussi*. Toutefois, aucun de ces exemples ne met en jeu une accommodation complète, c'est-à-dire la construction d'une information entièrement nouvelle qui joue le rôle d'antécédent de la présupposition. Les analyses actuelles de *aussi* prévoient qu'un tel cas est impossible. Il me semble pourtant qu'au contraire (25-a) est un exemple de ce type :

- (25) a. Ritchie et Lemmy adorent le Rock'n'roll. Ritchie joue de la guitare et Lemmy joue aussi DE LA BASSE.
 b. $\underset{psp}{\rightsquigarrow}$ Lemmy joue de la guitare.

Une lecture possible de (25-a) est d'avoir un associé large pour *aussi* dans la deuxième phrase. La présupposition de *aussi* est alors très vague et générale : presque n'importe quel événement du contexte gauche peut la satisfaire. Ce n'est pas la lecture qui m'intéresse. La lecture que je vise ici est indiquée par le fait que seul le complément du verbe est l'associé de *aussi*. Dans ce cas l'interprétation de *aussi* est donnée en (25-b). Aucun élément du contexte gauche ne permet de déduire (25-b). Cela ne peut notamment pas être inféré comme une conséquence du fait que Ritchie joue de la guitare (à moins d'avoir un contexte très particulier où Lemmy imite Ritchie en tout, ce qui n'est pas nécessaire ici).

Le processus d'accommodation peut être mené de la même manière que pour l'exemple (24). Une fois l'associé identifié (*de la basse*), on commence par lui trouver une alternative dans le contexte gauche, en l'occurrence *de la guitare*. Sur la base de la connaissance de l'alternative de l'associé et du contenu lexical de la présupposition, on en déduit le contenu complet de la présupposition. Ici, il n'est pas pertinent de comprendre l'information comme une conséquence d'un élément du contexte gauche, on réalise donc une véritable accommodation en ajoutant une nouvelle information entièrement fabriquée.

Ce qui ressort des ces quelques observations, c'est que le caractère anaphorique de *aussi* semble être réel : il est nécessaire de pouvoir trouver une alternative à l'associé dans le contexte de l'énonciation, quel que soit le mode de résolution adopté. Il est cependant ensuite possible d'accommoder les informations nécessaires pour pouvoir construire une proposition permettant de satisfaire la présupposition de *aussi*. Il semble

donc impropre de dire que la présupposition de *aussi* ne s'accommode pas, mais il est pertinent de dire que *aussi* est anaphorique, à la différence d'autres déclencheurs présuppositionnels.

4.1.1.4 Caractère obligatoire

La dernière caractéristique remarquable de *aussi* que je mentionnerai est son caractère obligatoire, exemplifié en (26), une observation qui remonte à Green (1968) pour l'anglais.

- (26) a. #Lemmy aime le Rock'n'roll et Ritchie l'aime.
 b. Lemmy aime le Rock'n'roll et Ritchie l'aime aussi.

Ce phénomène a conduit à postuler que l'utilisation de *aussi* est nécessaire lorsqu'elle est possible, c'est-à-dire que *aussi* est obligatoire.

Récemment, de nombreux auteurs (Sæbø (2004); Percus (2006); Sauerland (2008); Singh (2008); Amsili & Beyssade (2009)) ont cherché à rendre compte de ces données en se basant sur un principe de maximisation de la présupposition, appelé *Maximize Presupposition!* (désormais *MP*), emprunté à Heim (1991). En résumé, ce principe s'applique à des énoncés équivalents en termes de contenu asserté mais différents par leurs propriétés présuppositionnelles, comme en (27) où les deux énoncés diffèrent uniquement par la présupposition d'unicité de l'article défini par rapport à l'indéfini.

- (27) a. #Un soleil brille.
 b. Le soleil brille.

MP exhorte un locuteur à préférer l'énoncé dont les présuppositions sont déjà satisfaites par le contexte à un énoncé qui ne déclencherait pas ces présuppositions. En (27), l'unicité du soleil fait déjà partie du contexte (en tant que connaissance du monde), ce qui motive la préférence pour l'article défini.

Certains auteurs mettent également en avant que les énoncés distingués par leurs présuppositions forment des échelles qui donnent lieu à des inférences dont la dérivation est analogue à celle des implicatures de quantité (cf. Percus (2006) qui traite d'*antiprésuppositions* et Sauerland (2008) qui parle de *présupposition implicatée*). L'utilisation de l'article indéfini en (27) véhiculerait alors l'inférence que le soleil n'est pas unique, contrairement aux connaissances du monde, et cette inférence serait à l'origine du caractère dégradé de (27-a).

Concernant *aussi*, la pierre d'angle des analyses reposant sur le principe *MP* est de considérer que *aussi* ne véhicule aucun contenu si ce n'est celui de sa présupposition. Notamment, *aussi* ne contribue rien au niveau du contenu principal de son hôte.

Afin d'appliquer *MP* au cas de *aussi* on considère alors qu'un énoncé contenant *aussi* est en compétition avec le même énoncé sans *aussi* ; par exemple que les deuxièmes parties de (26-a) et (26-b) sont en compétition. La paire d'énoncés ainsi formée respecte les conditions les faisant entrer en compétition par *MP* (même contenu asserté, différence en termes de présupposition), on prédit donc que lorsque la présupposition de *aussi* est

vérifiée, l'énoncé utilisant *aussi* est préféré à celui sans *aussi*.

En combinant *MP* aux considérations sur l'anaphoricité de *aussi* dont nous avons déjà parlé, on retrouve bien le résultat recherché : si *aussi* peut être utilisé, il doit l'être en vertu de *MP*, et si sa présupposition n'est pas déjà vérifiée (modulo les considérations sur l'accommodation de la section précédente) alors son caractère anaphorique empêche son emploi.

Il reste à justifier le fait qu'un énoncé avec *aussi* forme une alternative avec le même énoncé sans *aussi*. En effet, ces deux énoncés ne sont pas de la même complexité, et on est en droit de se demander pourquoi on ne retrouve pas de tels effets de compétition avec toutes les particules qu'il est possible d'ajouter à un énoncé. Par exemple on pourrait envisager que chaque coordination est en compétition avec l'ajout optionnel de *donc* qui ajoute une relation de conséquence.

Je mentionne deux propositions de solution à ce problème :

- Amsili & Beyssade (2009) émettent l'hypothèse que cette propriété est restreinte à la classe des éléments qui n'ont pas de contenu assertif. Par exemple, la différence entre les complémenteurs *que* et *si* en (28) tient à la seule vérité du complément de *savoir*. L'utilisation de *que* présuppose la vérité de l'enchâssée contrairement à l'utilisation de *si*. Comme la rondeur de la Terre est une connaissance commune, on préférera utiliser (28-b).

- (28) a. ?Paul sait si la Terre est ronde.
b. Paul sait que la Terre est ronde.

- Singh (2008) prétend qu'il n'y a pas de différence de complexité entre des énoncés comme (26-a) et (26-b). Singh émet l'hypothèse que certains items linguistiques sont des opérateurs d'interprétation du focus : *aussi*, *seulement*, *même*... En l'absence d'un opérateur explicite, le focus est interprété par un opérateur silencieux mais présent en forme logique. Cet opérateur est l'opérateur \sim postulé par Rooth (1992). Par conséquent, dans son analyse, les formes logiques de (26-a) et (26-b) sont de même complexité, et leur compétition est donc justifiée. Contrairement à *aussi*, *donc* n'est pas traité comme un opérateur d'interprétation du focus, il ne rentre donc pas dans la compétition. Je détaille la proposition de Singh en 4.1.5

4.1.1.5 Récapitulatif

Maintenant que les caractéristiques saillantes des analyses existantes de *aussi* ont été présentées, il me reste à montrer en quoi elles ne permettent pas de rendre compte de façon exhaustive de la distribution de *aussi*. Je défendrai l'hypothèse que le contenu de *aussi* ne se limite pas à sa présupposition et que le contenu supplémentaire est la pièce manquante de l'analyse pour compléter la description de sa distribution.

Pour démontrer que la prise en compte de la présupposition ne suffit pas à expliquer la distribution de *aussi* je vais exhiber des exemples au sein desquels la présupposition de *aussi* est satisfaite par le contexte gauche sans pour autant que l'utilisation de *aussi* soit optimale.

Afin de pouvoir construire ces exemples je commence par démontrer la façon dont la présupposition de *aussi* est construite et satisfaite par le contexte (4.1.2). La section 4.1.3 examine les contraintes sur la résolution de la présupposition de *aussi*. Enfin, dans la section 4.1.4, je pourrai faire valoir mes observations et asseoir mon hypothèse.

4.1.2 Construction de la présupposition de *aussi*

Dans cette section, je montre que la présupposition de *aussi* est construite uniquement à partir du contenu principal de son hôte. Les autres contenus véhiculés par l'hôte (implicatures de tous types, et éventuelles autres présuppositions) ne sont pas convoqués pour le calcul de la présupposition en question. L'établissement de ce fait est nécessaire pour l'hypothèse que je veux défendre concernant le contenu véhiculé par *aussi*.

À ma connaissance ce résultat n'a jamais été formulé de cette manière. Au mieux c'est une conséquence de certaines formalisations, et non une conclusion obtenue à partir d'observations pré-théoriques. De plus, si un élément comme *aussi* est capable de se lier à du contenu non-principal il aurait été raisonnable de penser qu'il a portée sur ce même type de contenu au sein de son hôte. Le résultat mérite donc d'être mentionné, d'autant plus qu'il joue un rôle dans le reste de cette section.

4.1.2.1 Contenu non principal

Considérons l'exemple (29).

- (29) Lemmy et Ritchie ont bien réussi leur examen. Lemmy a résolu tous les problèmes. RITCHIE aussi les a presque tous résolus.

Si on suppose que la présupposition de *aussi* intègre tout le matériel véhiculé par son hôte, la présupposition de *aussi* en (29) devrait être (30) :

- (30) Quelqu'un d'autre que Ritchie a résolu presque tous les problèmes.

Rien dans le contexte de (29) ne satisfait ces conditions. Notamment, le premier segment concernant Lemmy n'est pas compatible avec cette proposition puisque, cruciallement, résoudre *presque* tous les problèmes entraîne de ne **pas** les avoir tous résolus. Pourtant (29) est acceptable et l'antécédent intuitif de *aussi* est bien situé dans le premier segment.

Pour expliquer ces faits, j'adopte l'analyse de *presque* de Jayez & Tovenà (2008) (déjà détaillée en 2.4.2.2). Étant donné cette analyse, le contenu asserté de *presque* se glose comme (31).

- (31) Ritchie a résolu un nombre de problèmes indistinguable de ou supérieur à tous.
=Ritchie a résolu un nombre de problèmes indistinguable de tous. (dans ce cas précis)

Si on considère que c'est uniquement ce contenu qui entre en compte dans la construction de la présupposition de *aussi*, alors cette présupposition devient :

- (32) Quelqu'un différent de Ritchie a résolu un nombre de problèmes indistinguable de tous.

Cette présupposition est satisfaite par le segment de discours concernant Lemmy : *tous les problèmes* désigne trivialement une quantité indistinguable d'elle-même.

On peut appliquer le même raisonnement à tous les autres niveaux d'information qui ne font pas partie du contenu principal. Pour le vérifier, je construis une série d'exemples structurés de la même manière :

- Une première phrase donne un contexte *c*.
- Une deuxième phrase utilise *aussi* et en plus de la présupposition de *aussi* véhicule deux contenus :
 1. Un contenu principal compatible avec *c*
 2. Un contenu non-principal qui n'est pas donné dans *c*. Je testerai trois types de contenu non-principal :
 - Présuppositionnel
 - Conventionnellement implicite
 - Conversationnellement implicite

– Pour chaque discours on précise les contenus principaux et non-principaux visés. Les discours ainsi construits sont tous acceptables sans qu'il soit nécessaire d'inférer un contenu supplémentaire. Cela renforce donc mon hypothèse : si le contenu non-principal entrainé dans la construction de la présupposition, ces discours seraient inacceptables (cf. (35-a)) ou bien demanderaient l'accommodation d'informations supplémentaires, en l'occurrence l'accommodation du contenu non-principal appliqué à l'alternative de l'associé (cf. (33-a) et (34-a)).

Présupposition :

- (33) a. Lemmy n'a pas résolu tous les problèmes. RITCHIE aussi n'en a résolu que quelques-uns.
 b. **Contenu principal** : Ritchie n'a pas résolu plus que quelques problèmes.
 c. **Contenu non-principal (présupposé)** : Ritchie a résolu quelques problèmes.

Implicatures Conventionnelles :

- (34) a. Lemmy est venu à la fête. RITCHIE, cet imbécile, est aussi venu.
 b. **Contenu principal** : Ritchie est venu à la fête.
 c. **Contenu non-principal (conventionnellement implicite)** : Ritchie est un imbécile.

Implicatures Conversationnelles :

- (35) a. Hier, Ritchie a couché avec sa femme Linda. LEMMY aussi a couché avec une femme.
 b. **Contenu principal** : Lemmy a couché avec une femme.
 c. **Contenu non-principal (conversationnellement implicite)** : La femme en question n'est pas l'épouse de Lemmy.

4.1.2.2 Modificateurs et ajouts

Je veux montrer dans cette section que la présupposition de *aussi* n'intègre pas les informations apportées par les modificateurs et ajouts de son hôte. Les données de (36) sont construites de manière à ce que l'hôte de *aussi* contienne un ajout ((36-a), (36-b) et (36-c)) ou un modificateur (36-d) incompatible avec un équivalent présent dans le premier conjoint. Tous ces énoncés sont acceptables, ce qui tend bien à montrer que ces informations non-essentiels n'intègrent pas la présupposition de *aussi*.

- (36) a. Lemmy joue de la basse le soir. RITCHIE aussi en joue tous les matins.
 b. Lemmy joue de la basse d'une main. RITCHIE aussi en joue avec son nez.
 c. Lemmy a beurré un toast à midi dans la cuisine. RITCHIE aussi a beurré un toast à minuit dans la salle de bains.
 d. Lemmy assiste souvent aux concerts de Ritchie. LARS aussi y assiste parfois.

Je n'affirme cependant pas que ces informations n'entrent jamais dans la composition de la présupposition de *aussi*. (37) paraît dégradé parce que les ajouts du second segment n'ont pas d'équivalents dans le premier.

- (37) ?Lemmy a beurré un toast. RITCHIE aussi a beurré un toast dans la salle de bains à minuit.

On verra plus tard comment une approche comme la *SDRT* permet de rendre compte de ces observations en postulant que la résolution de l'antécédent de *aussi* passe par la construction d'un thème commun entre l'antécédent et l'hôte de *aussi*. Plus ce thème est riche et proche de chaque segment meilleur sera l'usage de *aussi*.

4.1.2.2.1 Adjectifs gradables L'étude des propriétés de *aussi* en lien avec celles des adjectifs gradables donne un argument supplémentaire pour conclure que *aussi* n'intègre pas le contenu des modificateurs de son hôte. Ainsi il est possible d'asserter les exemples en (38)–(39)⁴.

- (38) a. La table est humide. LES CHAISES aussi sont en partie humides.
 b. La porte est ouverte. LA FENÊTRE aussi est en partie ouverte.

4. Dans ce dernier exemple, tiré de *Autant en emporte le vent*, la traduction ne respecte pas finement l'original, mais ce qui m'y intéresse n'est pas tant la nature de l'antécédent que le fait qu'on peut lier *half Irish* à *Irish*.

- (39) It's proud I am that I'm Irish. And don't you be forgetting, Missy, that YOU'RE half Irish too.
Je suis fier d'être irlandais. Et n'oublie pas, ma chère, que tu es aussi à moitié irlandaise.

Dans ces exemples la propriété que *aussi* cherche dans le contexte est modifiée par une expression agissant sur le degré de cette propriété au sein de son hôte (*en partie* et *half*). Cela n'empêche pas le liage de s'effectuer avec une prédication non-modifiée de la même expression.

Cette possibilité est interdite avec d'autres adjectifs :

- (40) a. ?La table est sèche. LES CHAISES aussi sont en partie sèches.
 b. ?La porte est fermée. LA FENÊTRE aussi est en partie fermée.

Pour expliquer le contraste entre (38) et (40) je me base sur l'analyse des prédicats scalaires proposée par Kennedy & Mc Nally (2005). En résumé, la différence entre les deux tient à la nature des adjectifs mis en jeu : ils sont *partiels* en (38) et *totaux* en (40) :

- Les prédicats **partiels** sont vrais tant qu'un degré minimal de la propriété est attribué à l'argument du prédicat : dès qu'une partie de la table est humide la table entière l'est, de même qu'il suffit qu'un morceau de nappe soit déchiré pour que la nappe soit dite déchirée. Leur argument de degré d est tel que $d > d_{Min}$, où d_{Min} est le degré minimal de l'échelle associée au prédicat.

- (41) a. La table est humide.
 b. La nappe est déchirée.

- Les prédicats **totaux** sont vrais seulement si l'argument du prédicat possède le degré maximal de la propriété : un verre n'est plein que s'il est complètement plein, et une table n'est sèche que si elle l'est complètement. Leur argument de degré d est tel que $d = d_{Max}$, où d_{Max} est le degré maximal de l'échelle associée au prédicat.

- (42) a. Le verre est plein.
 b. La table est sèche.

Le contraste entre (38) et (40) s'explique donc en considérant qu'en (38) les arguments de degré des deux conjoints sont compatibles (dans les deux cas ils doivent être supérieurs à d_{Min}) alors qu'en (40) ils ne peuvent être semblables (le premier doit être maximal, le deuxième est nécessairement inférieur au maximum).

Enfin, il est intéressant de noter que certaines opérateurs d'atténuation bloquent le liage avec *aussi*. Par exemple, en créole mauricien, la reduplication a un effet atténuatif sur les prédicats scalaires (Henri & Winterstein, 2010). La sémantique de la construction redupliquée impose au degré du prédicat d'être inférieur au degré standard. On prévoit donc que le liage n'est plus possible, même avec des prédicats partiels. C'est effectivement ce que l'on observe en (43).

- (43) #*Latab la mouye, e bann sez la osi mouy-mouye.*
 Table la humide et PL chaises la aussi humide-humide
 La table est humide et les chaises aussi sont humide-humides.

4.1.3 Recherche d'un antécédent

Je montre maintenant que la présupposition de *aussi* peut être satisfaite par n'importe quel contenu appartenant au contexte gauche, quelle que soit la façon dont il a été véhiculé. Cette propriété est cruciale dans l'étude des exemples qui justifieront mon analyse de *aussi* comme un item argumentatif.

Au sein des énoncés de (44) à (47), une information est véhiculée au niveau du contenu non-principal dans un premier segment et utilisée comme antécédent pour la présupposition de *aussi* placé dans le deuxième segment. On vérifie que l'antécédent peut être véhiculé au niveau présuppositionnel (44), conventionnellement implicite (45), conversationnellement implicite (46), voire être une conséquence logique ou issue des connaissances du monde (47).

- (44) Lemmy est fier de jouer de la basse. RITCHIE aussi en joue, mais il ne l'affiche pas comme Lemmy.
 a. **Antécédent** : Lemmy joue de la basse. (= contenu présupposé du premier segment).
- (45) Lemmy, cet imbécile, est venu au concert. RITCHIE aussi est un imbécile : il ne l'en a pas empêché.
 a. **Antécédent** : Lemmy est un imbécile. (= contenu conventionnellement implicite du premier segment).
- (46) Lemmy est marié, mais hier soir, après le concert, il a couché avec une femme. RITCHIE aussi a trompé sa femme, mais il a été plus discret.
 a. **Antécédent** : La femme avec qui Lemmy a couché n'était pas sa légitime. (= contenu conversationnellement implicite du premier segment)
- (47) Lemmy vient d'avoir 18 ans. Ritchie aussi est majeur.
 a. **Antécédent** : Lemmy est majeur. (= implication du premier segment)

Il peut être bénéfique d'examiner le cas de (48) :

- (48) ?La reine d'Angleterre est chauve. LES PAYS-BAS aussi sont une monarchie.

L'exemple apparaît maladroit et on pourrait en conclure qu'il est faux que tout matériel présupposé peut servir d'antécédent à la présupposition de *aussi*. Cependant j'arguement plus bas qu'il ne suffit pas d'avoir un antécédent pour satisfaire la présupposition de *aussi* : une notion de similarité discursive est nécessaire. Le cas de (48) en est un bon cas d'espèce : la présupposition de *aussi* y est satisfaite ; ce qui bloque l'interprétation du discours est la difficulté à établir la similarité des deux segments au niveau discursif.

4.1.3.1 Nouveauté de l'observation

Ici encore, l'observation que j'ai avancée peut paraître triviale. Par exemple, cette propriété est une conséquence directe du formalisme proposé par Gazdar (1979) pour rendre compte de la projection des implicatures et des présuppositions. Dans son système, une fois qu'il est admis qu'un contenu donné doit être véhiculé par un énoncé (c.à.d. s'il n'a pas été annulé par une information contradictoire et prioritaire sur lui), ce contenu est ajouté à l'ensemble des connaissances communes sans qu'il soit possible de retrouver le moyen par lequel il a été véhiculé. Toute information est donc accessible de manière indifférenciée pour la résolution de la présupposition⁵.

La façon dont la *DRT* (cf. (van der Sandt, 1992; Kamp, 2001)) gère la présupposition entraîne des prédictions analogues, au moins concernant le fait que du matériel présupposé peut servir d'antécédent à une autre présupposition.

Toutefois, j'estime qu'il est nécessaire d'établir cette propriété de liage en dehors de tout cadre d'analyse précis, d'autant plus qu'il est central pour mon analyse d'avoir établi que les contenus sus-cités sont tous disponibles pour satisfaire la présupposition de *aussi*. De surcroît, l'enchaînement sur tout type de contenu n'est pas une propriété commune à tous les connecteurs de discours (Ducrot, 1972), en cela *aussi* se distingue donc de ses analogues discursifs.

4.1.3.2 Propriété de toutes les anaphores

La propriété de liage que j'ai mise en avant concernant *aussi* n'est pas propre à cet élément. Un examen rapide montre qu'on peut généraliser cette observation à l'anaphore pronominale et à la satisfaction de toute présupposition.

On vérifie bien que l'antécédent du pronom *cela* peut être véhiculé indifféremment par du contenu principal (49-a)-(50-a), du contenu présupposé (49-b) ou conventionnellement implicite (50-b).

- (49) a. [Lemmy va arrêter de boire]₁. Cela₁ énerve Marie qui déteste boire seule.
 b. Lemmy va arrêter [de boire]₁. Cela₁ énerve Marie qui a horreur de l'odeur de l'alcool.
- (50) a. [Lemmy, qui avait arrêté de boire, a repris la boisson]₁. [Cela]₁ agace Marie.
 b. Lemmy, [qui avait arrêté de boire]₁, a repris la boisson. [Cela]₁ avait agacé Marie.

De même, la référence temporelle de *après* est déterminée par rapport à du matériel présupposé en (51).

- (51) Lemmy a découvert que Marie l'a trompé. Il faut dire qu'elle ne s'en est pas cachée après.

5. Amaral et al. (2008, p. 741) ont formulé une observation essentiellement similaire en montrant que *too* peut utiliser du matériel conventionnellement implicite pour satisfaire sa présupposition. Mon observation étend la leur à tout type de matériel véhiculé par le contexte gauche.

Pour le cas des présuppositions différentes de celle de *aussi* le fait qu'elles soient directement accommodables brouille un peu les données. Toutefois, les données de (52) semblent confirmer notre hypothèse. Les présuppositions des verbes factifs *découvrir* et *savoir* y apparaissent satisfaites respectivement par une présupposition en (52-a) et une implicature conventionnelle en (52-b).

- (52) a. Lemmy va arrêter de tricher aux examens. Il pense que ses professeurs ont découvert qu'il fraudait.
 b. Lemmy, qui est anglais, vit aux Etats-Unis. Comme James sait qu'il est étranger, il en profite pour se moquer de lui.

4.1.4 La similarité : pièce manquante de l'analyse

Maintenant que j'ai montré que la présupposition de *aussi* est construite uniquement avec le contenu principal de son hôte et peut être satisfaite par tout type de contenu véhiculé dans son contexte gauche, examinons des discours tels que la présupposition de *aussi* y est satisfaite sans que son usage soit légitimé.

4.1.4.1 Antécédent accessible, *aussi* impossible

La donnée principale que je désire étudier est présentée en (53) :

- (53) Est-ce que Lemmy et Ritchie ont bien réussi leur examen de maths ?
 a. #Pas très bien/Ça dépend. Lemmy a résolu seulement quelques problèmes et RITCHIE aussi en a résolu une partie.
 b. Pas très bien. Lemmy a résolu seulement quelques problèmes et RITCHIE aussi n'en a résolu qu'une partie.

Les annotations de jugement indiquées en (53) sont le reflet des résultats d'une expérience de jugement menée selon le protocole décrit dans l'annexe B et mentionnée dans la section 2.6. Je donne les résultats obtenus pour les deux énoncés de (53) dans la table 4.1 ainsi que le résultat de la statistique du test. Le lecteur peut vérifier que la p -value du test est largement inférieure à 5% et que l'énoncé (53) est bien dans la zone des énoncés jugés grammaticaux.

	Moyenne	Écart-type
(53-a)	0,27	0,24
(53-b)	0,60	0,31

TABLE 4.1: p -value (Test de Wilcoxon) : 1,382e-05 (42 participants)

Les données de (54) s'apparentent à celles de (53-a). Leur jugement d'inacceptabilité apparaît plus clair qu'en (53-a), je n'ai donc pas de résultat expérimental les concernant.

- (54) Est-ce que Lemmy et Ritchie ont bien réussi leur examen de maths ?
- a. #Pas très bien/Ça dépend. Ritchie n'a pas résolu tous les problèmes et LEMMY aussi en a résolu quelques-uns.
 - b. #Pas très bien/Ça dépend. Ritchie a résolu quelques problèmes et LEMMY non plus ne les a pas tous résolus.

Les exemples de (53-a), (54-a) et (54-b) ont en commun les caractéristiques suivantes :

- Le contexte gauche du segment contenant *aussi* véhicule un contenu compatible avec la présupposition de *aussi* :
 - En (53-a) l'antécédent est présupposé par *seulement*.
 - En (54-a) et (54-b) l'antécédent est une implicature de quantité associée à l'emploi d'un quantificateur.
- L'énoncé devient acceptable si *aussi* disparaît : on peut former une paire minimale pour chaque exemple (cf. (55)), on en déduit donc que c'est bien la présence de *aussi* qui est responsable de la dégradation des exemples.

- (55) Est-ce que Lemmy et Ritchie ont bien réussi leur examen de maths ?
- a. Ça dépend. Lemmy a résolu seulement quelques problèmes et Ritchie en a résolu une partie.
 - b. Ça dépend. Ritchie n'a pas résolu tous les problèmes et Lemmy en a résolu quelques-uns.
 - c. Ça dépend. Ritchie a résolu quelques problèmes et Lemmy ne les a pas tous résolus.

Il faut bien noter que la question de (55) est la même qu'en (53) et que le segment introduisant la coordination (« Ça dépend. ») n'a pas d'influence sur le jugement de (53-a) : on a bien affaire à une paire minimale.

Si on suppose que la seule contribution sémantique de *aussi* tient à sa présupposition, alors les données de (53) et (54) sont inattendues. En effet, le contexte gauche de *aussi* de chacun des exemples contient une proposition compatible avec la présupposition de *aussi*. Comme *aussi* peut se lier avec tout type de contenu véhiculé à sa gauche, ce n'est pas la nature (implicitée ou présupposée) de ces antécédents qui peut empêcher la présupposition de *aussi* d'être satisfaite.

4.1.4.1.1 Digression : implicatures de quantité Dans la section 4.1.3 j'ai montré que la présupposition de *aussi* peut se lier à du matériel conversationnellement implicite. L'exemple que j'ai utilisé ne mettait pas en jeu une implicature de quantité analogue à celles de (54). On pourrait donc chercher à restreindre mon hypothèse sur la recherche d'antécédents en excluant le liage avec les implicatures de quantité. Une telle position n'est pas tenable pour deux raisons :

1. On peut construire des exemples au sein desquels *aussi* se lie à une implicature de quantité. Comme ces exemples sont complexes je ne les ai pas présentés directement, pour des raisons de clarté de la présentation. Il est plus simple de le faire après les discussions ci-dessus. (56) est un exemple de ce type :

- (56) Pour le petit-déjeuner, Lemmy a mangé une pomme. RITCHIE aussi n'a pris qu'un fruit.
Antécédent : Lemmy n'a rien mangé d'autre qu'un fruit. (= implicature de quantité du premier segment)

2. La formalisation que je propose plus loin prédit dans certains cas que la liaison avec une implicature de quantité est impossible. Ces prédictions sont liées à la nature intrinsèquement négative des implicatures de quantité et à l'effet de renversement argumentatif de la négation.

4.1.4.1.2 Influence de *et* Une explication alternative pour le caractère dégradé de l'énoncé (53-a) tient à la présence de la conjonction *et*. En effet, si on coordonne les segments de discours par une coordination asyndétique, le discours résultant apparaît légèrement meilleur qu'avec *et*. Je ne possède pas de données expérimentales sur l'énoncé (57), mais il semble qu'il soit effectivement meilleur que (53-a) :

- (57) ?Lemmy a résolu seulement quelques problèmes. RITCHIE aussi en a résolu une partie.

Le chapitre 5 est dédié à la sémantique de *et* et à ses effets discursifs et inclut une discussion de ses rapports avec *aussi*. Je me contenterai donc de donner ici un aperçu des raisons pour lesquelles *et* à lui seul n'explique pas le caractère dégradé de (53-a).

1. Les énoncés (53-a) et (53-b) forment une paire minimale, ainsi qu'en attestent les données expérimentales. Il faut donc expliquer pourquoi, même en présence de *et*, l'ajout de *aussi* dégrade la séquence.
2. Même si l'absence de *et* améliore (53-a), ce n'est pas le cas de (54-a) et (54-b). Ces deux derniers exemples sont parallèles à (53-a). Une explication qui attribuerait la dégradation de (53-a) ne permettrait pas de traiter les deux autres exemples puisque *et* n'a pas d'influence sur leur interprétation.
3. Les propriétés argumentatives des hôtes de l'antécédent de la présupposition de *aussi* diffèrent entre (53) et (54). La différence tient aux différences entre les propriétés argumentatives de la restriction exprimée par *seulement* et celles de la négation. Couplées aux effets argumentatifs propres à *et* ces différences permettent de prédire que (53-a) est meilleur avec une coordination asyndétique qu'avec une coordination en *et* (voir la section 2.4.2.3 pour les propriétés argumentatives de *seulement* et la section 6.2.5 pour les effets propres à *et*).

4.1.4.2 Gradience

Je m'intéresse ici à un autre jeu de données inexplicables si on considère que la seule condition légitimant l'emploi de *aussi* est que sa présupposition soit satisfaite. Plutôt que présenter une paire minimale comme (53), les données de (58) présentent un *gradient*

d'acceptabilité, présenté sur la figure 4.1 ⁶.

- (58) Aujourd'hui l'Allemagne et les Pays-bas disputent chacun leur demi-finale. Quelles sont leurs chances de gagner ?
- La victoire des Pays-bas est assurée. CELLE DE L'ALLEMAGNE aussi est certaine.
 - La victoire des Pays-bas est assurée. CELLE DE L'ALLEMAGNE aussi est très probable.
 - %La victoire des Pays-bas est assurée. CELLE DE L'ALLEMAGNE aussi est probable.
 - #La victoire des Pays-bas est assurée. CELLE DE L'ALLEMAGNE aussi est possible.

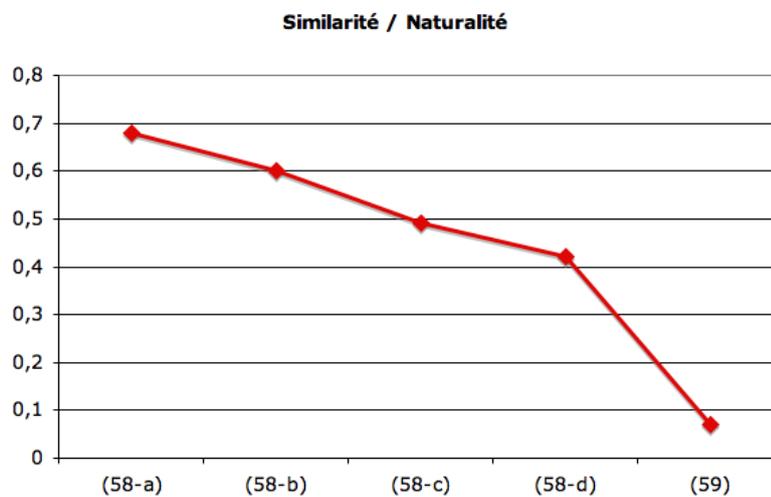


FIGURE 4.1: Similarité vs. Naturalité

Les données de (58) sont construites en partant de l'échelle \langle assuré/certain, très probable, probable, possible \rangle (voir la section 2.1.4.1 pour une présentation des échelles et de leurs propriétés). Sur la figure 4.1, l'axe des abscisses représente une notion de distance entre la présupposition de *aussi* et son antécédent : plus le modal présent dans l'hôte de *aussi* est distant sur l'échelle du modal présent dans l'antécédent de la présupposition,

6. Ici aussi les données ont été recueillies selon le protocole décrit dans l'annexe B, le test statistique est effectué comme indiqué en B.2. Toutes les différences sont significatives (p -value $< 5\%$) :

Couple d'énoncés	p -value
(58-a)–(58-b)	0,01
(58-b)–(58-c)	$1,53e^{-04}$
(58-c)–(58-d)	0,01
(58-d)–(59)	$3,22e^{-06}$

plus le score de l'énoncé sera représenté à droite sur le graphe. Le point le plus à droite représente le score d'un énoncé tel que la présupposition de *aussi* n'est pas satisfaite et sert de point de référence pour les jugements les plus dégradés, c.à.d. un énoncé du type de (59).

(59) #La victoire des Pays-Bas est certaine et l'Allemagne aussi a peu de chances de gagner.

Si seule comptait la présupposition de *aussi*, tous les énoncés (à l'exception de (59)) devraient être jugés de la même manière : chacun d'entre eux offre un contexte satisfaisant la présupposition de *aussi* en vertu de l'implication logique qui lie les éléments de l'échelle. Outre les différences entre chaque énoncé, on remarque qu'ils restent tous mieux jugés qu'un énoncé ne satisfaisant pas la présupposition de *aussi*.

Enfin il est utile de noter que cette observation de gradience s'applique également à *too* en anglais, ainsi qu'à *auch* en allemand (d'après mes informateurs). Étonnamment cela n'est pas vrai de son équivalent en néerlandais *ook*, ainsi qu'il m'a été (souvent spontanément) mentionné par tous les locuteurs natifs. Je n'ai pas d'explication pour ce phénomène qui en mériterait une.

4.1.4.3 Similarité discursive

Les données présentes en (53) et (58) suggèrent que la fonction discursive de *aussi* est de marquer une similarité de son hôte et de son antécédent. En (53) il semble difficile de comprendre les segments comme étant similaires vis-à-vis de la question posée, et en (58), même si les segments mis en jeu vont dans le même sens par rapport à la question, l'intuition est que leur contribution doit avoir la même force.

Certains auteurs ont déjà eu cette intuition, par exemple Kaplan (1984) qui écrit :

(That is), *too* is obligatory when we need to emphasize what is important about the content of a two-clause text, when what is important is that the same thing is predicated about two contrasting items.⁷

Je cherche à raffiner et à donner une substance plus formelle à cette intuition. La signification de *same thing* n'est pas claire, et ne recouvre pas nécessairement la notion de force que j'ai mise en avant.

Les données que j'ai présentées indiquent que la similarité discursive peut être capturée à travers deux caractéristiques :

- La similarité est orientée ; les données de (53) offrent un contraste binaire, on peut donc supposer que l'hôte de *aussi* et son antécédent sont opposés d'un point de vue discursif. Cette caractérisation semble appropriée dans le contexte (53) : les deux parties de l'énoncé semblent discordantes par rapport au but du locuteur (c.à.d. prouver que Lemmy et Ritchie n'ont pas réussi leur examen de maths).

7. « C'est-à-dire que *aussi* est obligatoire lorsque nous avons besoin de souligner ce qui est important dans un texte de deux phrases, quand ce qui est important est que la même chose est prédiquée de deux éléments contrastifs. »

- La similarité est quantifiée, sans quoi il sera impossible de rendre compte des données de gradience de (58). En d’autres termes, il est nécessaire de se doter d’une mesure permettant d’évaluer la proximité de deux propositions en termes discursifs.

Il est important de noter que la similarité discursive se fait entre l’hôte de *aussi* d’une part et l’hôte de son antécédent d’autre part. Crucialement, l’hôte de l’antécédent peut être distinct de l’antécédent lui-même. Les exemples de (53), (54) et les gradients de (58) sont autant d’exemples en la matière : ce sont des cas où un antécédent est accessible mais où la dégradation du discours est attribuée à une incompatibilité argumentative entre les contenus principaux des segments mis en jeu. Dans tous les cas une similarité entre l’hôte de *aussi* et l’antécédent lui-même serait stérile puisque l’hôte et l’antécédent sont identiques à un élément près (l’associé et son alternative). Je précise plus bas la nature exacte des éléments qui rentrent en jeu dans la comparaison.

4.1.4.4 Formalisation

Pour formaliser mes intuitions et donner une caractérisation de *aussi* qui capture l’ensemble des données que j’ai présentées, je me base sur deux cadres existants déjà :

- L’unification d’ordre supérieur (telle que présentée par Pulman (1997)) pour représenter la présupposition de *aussi* et le mécanisme de recherche d’antécédent. Je choisis ce formalisme car il permet une représentation simple des possibilités d’accommodation mentionnées dans la section 4.1.1. Pour cette tâche, j’aurais aussi pu me baser sur la *SDRT*, que je présenterai en détail plus loin dans ce chapitre.
- Les approches argumentatives du discours pour formaliser la notion de similarité discursive. L’argumentation est un bon candidat pour cela puisque c’est une propriété à la fois orientée et graduée et que les données présentées semblent être corrélées à des propriétés argumentatives (notamment l’effet de renversement de la négation). Il existe d’autres mesures de similarité, par exemple basées sur la proximité des représentations de discours. Plus loin, je compare mon approche à celle proposée par Asher et al. (2001) et qui se base sur une notion de proximité de ce type.

4.1.4.4.1 Recherche de l’antécédent Pulman (1997) propose d’utiliser l’unification d’ordre supérieur pour résoudre les problèmes inhérents à l’interprétation du focus et à la résolution de l’ellipse. Plutôt que de faire une présentation théorique de son approche, je montre le fonctionnement de son système sur l’exemple (60) (on indique entre crochets le contexte dans lequel l’exemple doit être évalué), notamment pour montrer comment la désambiguïsation de l’associé est traitée.

(60) [Lemmy a éternué.] Lemmy a ri aussi.

Je détaille maintenant le mécanisme de représentation de (60).

- La forme logique *S* de l’hôte de (60) est *(laugh)lemmy*
- Le contexte contient la proposition *C* suivante : *(sneeze)lemmy*

– La présupposition de *aussi* est résolue en trouvant une alternative A à son associé F dans le contexte : $A \approx F$. L'associé de *aussi* est ambigu, deux possibilités sont offertes :

1. L'associé est *Lemmy* : $F = lemmmy$. Le contexte est limité à C , aucun élément de C n'est une alternative à *lemmy* : *lemmy* n'est pas une alternative de lui-même et le prédicat *sneeze* n'a pas le type requis. On rejette cette possibilité.
2. L'associé est le prédicat *rire* : $F = laugh$. C contient *sneeze* qui est une alternative à *laugh*. On détermine donc à la fois l'associé et son alternative : $F = laugh$, $A = sneeze$.

– La présupposition de *aussi* est construite à partir d'une abstraction de son associé sur son hôte. En d'autres termes, elle véhicule qu'un prédicat *Shared* est appliqué à son associé, et que ce prédicat *Shared* se retrouve dans le contexte, appliqué à l'alternative de l'associé : $S = (Shared)F$ et $C = (Shared)A$, c'est-à-dire : $Shared = \lambda Q.Q(lemmy)$. On vérifie que *Shared* s'applique bien à A : $C = (Shared)A = (\lambda Q.Q(lemmy))sneeze = (sneeze)lemmy$.

On résume l'ensemble de ces contraintes dans le tableau ci-dessous, en exemplifiant chaque ligne :

$$\begin{array}{ll}
 S = (Shared)F & \% S = (laugh)lemmy \\
 \& (Context)C & \% C = (sneeze)lemmy \\
 \& A \approx F & \% sneeze \approx laugh \\
 \& C = (Shared)A & \% Shared = \lambda Q.Q(lemmy); A = sneeze
 \end{array}$$

Il est important de noter que la résolution de ces contraintes n'est pas ordonnée, les contraintes s'unifient toutes ou ne s'unifient pas. Le système de contraintes ci-dessus aurait pu être résolu en partant des équations $(Shared)A = C$ et $(Shared)F = S$ ce qui aurait d'abord déterminé *Shared* et ensuite fixé F et A . Cette flexibilité de la résolution est ce qui permet de traiter les accommodations que j'ai mentionnées en 4.1.1, par exemple celle de (61) :

$$(61) \quad \text{Joe est allé au McDonalds. BILL aussi a fait un mauvais repas.} \quad = (24)$$

En (24), l'associé de *aussi* n'est pas ambigu du fait de sa position dans le domaine préverbal. Pour traiter le deuxième segment on considère donc le jeu de contraintes suivant (en réutilisant les notations introduites plus haut) :

$$\begin{array}{ll}
 (Shared)F = S & F = bill; Shared = \lambda x.((have)badMeal)x \\
 \& A \approx F & joe \approx bill; A = joe \\
 \& (Shared)A = C & C = ((have)badMeal)joe \\
 \& (Context)C
 \end{array}$$

Dans le contexte, la seule alternative saillante de *Bill* est *Joe*, on l'identifie donc à l'alternative de l'associé. En connaissant *Shared* et A on reconstruit C qui doit faire partie du contexte. Pour satisfaire cette dernière contrainte, on accommode l'information que Joe a fait un mauvais repas. Cette accommodation peut se faire de plusieurs façons : soit on rajoute simplement l'information concernant Joe, soit on considère qu'on a affaire à un enthymème (*Joe a mangé au McDonalds, donc il a fait un mauvais repas*) ce qui

conduit à l'abduction de la règle : $\forall x : ((eat)mcDo)x \rightarrow ((have)badMeal)x$ (conforme aux croyances communes d'une majorité de locuteurs).

On notera finalement que, dans ce type de formalisation, la présupposition n'est jamais représentée sous forme d'une inférence avec un contenu propositionnel. Ses effets sont produits par un ensemble de contraintes sur le contexte d'énonciation ; c'est une vision conforme à la conception de la présupposition comme une condition sur l'énonciation.

4.1.4.4.2 Condition de similarité L'intuition derrière l'utilisation de l'argumentation pour représenter la similarité de deux segments discursifs est la suivante. La similarité en question est une similarité en termes d'effets argumentatifs : l'hôte p de *aussi* et l'antécédent q de sa présupposition doivent avoir des effets argumentatifs comparables par rapport au but argumentatif H du locuteur : $r_H(p) \simeq r_H(q)$. Si les pertinences de p et q sont de signes opposés alors le discours sera inacceptable, sinon son degré d'acceptabilité sera une fonction de $\varepsilon = r_H(p) - r_H(q)$: plus ε sera proche de zéro, meilleur sera le discours⁸.

Pour mettre cette idée en pratique un certain nombre de détails techniques ont besoin d'être précisés.

- Il faut déterminer avec précision entre quelles propositions se font les comparaisons argumentatives. Un des deux éléments est l'hôte de *aussi*, c'est-à-dire l'énoncé au sein duquel *aussi* est un constituant.

La nature de l'autre élément à comparer est moins évidente à déterminer. L'hypothèse la plus intuitive est de considérer que la proposition en question est déterminée à partir de l'alternative de *aussi* et de la prédication à laquelle il est soumis. Cette prédication doit avoir une ancre linguistique, mais peut faire partie du contenu non principal de l'énoncé (présupposition ou implicature). C'est cette proposition que je nommerai *hôte de l'antécédent*.

Plus concrètement, j'indique les deux éléments considérés pour un certain nombre d'exemples déjà rencontrés :

- (62) a. Lemmy est fier de jouer de la basse. RITCHIE aussi en joue. =(44)
 b. « Ritchie joue de la basse » et « Lemmy joue de la basse »
- (63) a. Lemmy, cet imbécile, est venu au concert. RITCHIE aussi est un imbécile. =(45)
 b. « Ritchie est un imbécile » et « Lemmy est un imbécile »
- (64) a. Lemmy vient d'avoir 18 ans. Ritchie aussi est majeur. =(47)
 b. « Ritchie est majeur » et « Lemmy vient d'avoir 18 ans ».

8. Merin (1999) propose déjà une analyse de *also* qui repose sur des considérations argumentatives. Sa proposition vise essentiellement à capturer la saillance de l'antécédent, en considérant qu'un antécédent est saillant s'il est pertinent pour le même but argumentatif que l'hôte de *also*. Ma proposition va dans le même sens que la sienne, mais elle est basée sur des observations différentes et est plus complexe que la sienne car je cherche à capturer la gradience des jugements. Toutefois, les deux solutions paraissent compatibles, et je peux notamment conserver l'intuition de Merin concernant le lien entre saillance et le fait d'adresser un même but argumentatif.

La comparaison argumentative sera donc triviale dans chacun des cas précédents, sauf en (64-a), où les deux prédications considérées sont effectivement différentes. Si l'hôte de l'antécédent est enchâssé ou bien ne correspond pas au contenu principal de l'énoncé il faut s'assurer que le locuteur n'est pas argumentativement *dissonant*, c'est-à-dire que les éléments principaux de son assertion ne renversent pas l'orientation de l'hôte de l'antécédent. En d'autres termes l'*orientation* de l'hôte de l'antécédent doit être conservative dans l'énoncé qui le véhicule. Cela signifie que lorsque l'hôte de l'antécédent est véhiculé par un énoncé qui est en disorientation systématique, on prédit la dégradation. Parmi les éléments qui sont systématiquement disorientés avec un antécédent potentiel on trouvera donc :

- La reprise du préjacent de *seulement*.
- La reprise d'une implicature de quantité liée à une échelle scalaire.
- La reprise de l'implicature conventionnelle de *presque* relative à la négation de l'hôte de *presque*.

Lorsque l'énoncé qui véhicule l'hôte de l'antécédent n'a pas de propriétés systématiques concernant son orientation argumentative, rien n'empêche a priori l'assertion. C'est le cas de (65) où le verbe *savoir* n'entretient pas de relation argumentative spécifique avec son objet.

(65) Lars sait que Lemmy est anglais. Benji n'est pas non plus américain.

- La comparaison doit être pertinente : dans l'exemple (66), si on s'en tient à comparer l'hôte de *aussi* et celui de son antécédent (et éventuellement de l'énoncé qui le véhicule), on compare les propriétés argumentatives de (66-a) et (66-b).

(66) #Lemmy n'a pas résolu tous les problèmes et RITCHIE aussi en a résolu quelques-uns. = (54-a)
 a. Lemmy n'a pas résolu tous les problèmes.
 b. Ritchie a résolu quelques problèmes.

Rien n'empêche (66-a) et (66-b) d'avoir les mêmes effets argumentatifs : il est possible de construire un but argumentatif *H*, tel que le fait que Lemmy ne résolve pas tous les problèmes ait un effet similaire au fait que Ritchie en résolve quelques-uns. La propriété que je veux exploiter pour permettre de prédire que (66) est inacceptable est l'opposition argumentative systématique entre un prédicat et sa négation. Mais l'opposition n'est valide que si le prédicat s'applique au même argument dans les deux cas. En d'autres termes je cherche à avoir une variable coréférentielle dans les deux formes que je compare. Par commodité intuitive je propose de garder la forme mentionnée dans l'hôte de *aussi*. L'idée de l'intuition est que les deux prédications mises en jeu doivent argumenter de façon équivalente pour la cible de l'hôte de *aussi*. C'est donc pour cela que je postule que la comparaison argumentative se fait en substituant l'associé à son alternative dans l'hôte de l'antécédent de la présupposition de *aussi*. La dernière propriété exploitée pour traiter (66) est la scalarité argumentative des quantificateurs : résoudre quelques problèmes et résoudre tous les problèmes argumentent dans le même sens, le deuxième étant supérieur

argumentativement. Dans le cas de (66) on considérera donc les propositions suivantes :

- (67)
- a. $p =$ Ritchie a résolu quelques problèmes.
 - b. $q =$ Ritchie a résolu tous les problèmes.
 - c. $\neg q =$ Ritchie n'a pas résolu tous les problèmes.

Supposons que $r_H(p) > 0$. Par les propriétés de scalarité on a $0 < r_H(p) < r_H(q)$, et par l'effet de la négation on a $r_H(\neg q) < 0$. La comparaison de similarité argumentative se fait entre p et $\neg q$. Comme leurs pertinences sont de signe opposés (ce résultat est identique si on suppose que $r_H(p) < 0$), on va prédire que l'énoncé est déviant.

Je résume maintenant les conclusions des observations ci-dessus en reprenant les notations utilisées dans la partie sur l'unification d'ordre supérieur.

1. Soit S l'hôte de *aussi*. Alors $S = (Shared)F$ avec
 - F l'associé de *aussi*
 - *Shared* la propriété appliquée à F
2. Soit C_{Host} le contenu principal de l'hôte linguistique de l'antécédent de la présupposition de *aussi*. Alors $C_{Host} = (Q)A$, où Q n'est pas nécessairement identique à *Shared* puisque la propriété recherchée peut être une implication contextuelle. A est l'alternative de l'associé de *aussi* F .
3. Soit $C'_{Host} = (Q)F$, c'est-à-dire le résultat de la substitution de A par F dans C_{Host} .
4. On considère également T l'énoncé global duquel on infère l'antécédent (cf. les sections précédentes, notamment les exemples de (53), (54) et (58)). Ici encore, on va construire T' l'énoncé résultant de la substitution de A par F dans T .
5. Alors la condition de similarité d'emploi de *aussi* s'écrit : $r_H(S) \simeq r_H(C'_{Host})$ et $sign(r_H(S)) = sign(r_H(T'))$.
 - Si $r_H(S)$ et $r_H(C'_{Host})$ sont de signes opposés l'emploi de *aussi* n'est pas légitimé.
 - S'ils sont de même signe, plus $\varepsilon = r_H(S) - r_H(C'_{Host})$ est différent de zéro, moins l'énoncé est acceptable.

4.1.4.4.3 Application à la gradience J'ai déjà montré comment la formalisation précédente s'applique à l'exemple (66), c'est d'ailleurs ce qui a motivé la façon dont j'ai formulé la sémantique de *aussi*. Examinons ses résultats sur les exemples de gradience de (58) (répétés en (68)).

- (68) Aujourd'hui l'Allemagne et les Pays-bas disputent chacun leur demi-finale. Quelles sont leurs chances de gagner ?
- a. La victoire des Pays-bas est assurée. CELLE DE L'ALLEMAGNE aussi est certaine.
 - b. La victoire des Pays-bas est assurée. CELLE DE L'ALLEMAGNE aussi est très probable.

- c. %La victoire des Pays-bas est assurée. CELLE DE L'ALLEMAGNE aussi est probable.
- d. #La victoire des Pays-bas est assurée. CELLE DE L'ALLEMAGNE aussi est possible.

Chacun des exemples en (68) est de la forme suivante :

(69) La victoire des Pays-Bas est assurée. CELLE DE L'ALLEMAGNE aussi est X .

Avec $X \in \langle \text{certaine, très probable, probable, possible} \rangle$. Les éléments comparés seront donc :

- (70) a. $S =$ La victoire de l'Allemagne est X .
- b. $C'_{Host} =$ La victoire de l'Allemagne est assurée.

Quelle que soit la valeur de X , l'orientation de S et C'_{Host} sera la même puisque X appartient à une échelle sur laquelle se trouve la certitude. Par contre plus bas sera la valeur de X , moins l'énoncé sera acceptable, conformément aux jugements des locuteurs.

4.1.4.5 Caractère obligatoire revisité

L'examen des données de (68) est l'occasion de revenir sur l'observation de Green (1968) concernant le caractère obligatoire de *aussi*. Les données de (71) sont un cas clair d'un usage optionnel de *aussi*.

- (71) Aujourd'hui l'Allemagne et les Pays-bas disputent chacun leur demi-finale. Quelles sont leurs chances de gagner ?
 - a. La victoire des Pays-bas est assurée. CELLE DE L'ALLEMAGNE aussi est très probable.
 - b. La victoire des Pays-bas est assurée. Celle de l'Allemagne est très probable.

Une explication du caractère obligatoire de *aussi* basée sur une notion de maximisation de la présupposition ne permet pas de traiter le cas de (71) : soit *aussi* sera jugé obligatoire, soit il sera jugé inapproprié. Ce résultat est une conséquence du fait que ces approches ne considèrent les énoncés que sous l'angle de leur contenu principal et de la présupposition de *aussi*. En (71), les contenus principaux des deuxièmes segments de (71-a) et (71-b) sont identiques. Leur différence tient à la présupposition de (71-a), glosée en (72) :

(72) La victoire d'un pays différent de l'Allemagne est très probable.

Si on considère que (72) est satisfaite dans le contexte du deuxième conjoint de (71-a), alors *aussi* sera obligatoire, sinon il sera inapproprié.

Il y a deux façons d'essayer d'assouplir ces approches :

1. On peut argumenter qu'il n'est pas évident de savoir si la présupposition de (71-a) (= (72)) est satisfaite dans le contexte d'énonciation du deuxième conjoint. (72) est satisfaite par implication logique. Des expériences (Spychalska, Forthcoming)

ont montré que que, au sein d'une échelle fondée sur l'implication logique, l'inférence d'un item faible à partir d'un item fort (par exemple celle de *être très probable* à partir de *être certain*) n'est pas systématique pour la plupart des locuteurs, indépendamment de la question de l'exhaustification des quantificateurs. Comme la satisfaction de (71-a) dépend de ce type d'inférence, le choix de *aussi* est potentiellement lié à l'accessibilité de l'inférence qui dépend à la fois du contexte et du locuteur.

2. Compte tenu du contenu supplémentaire de *aussi* relatif à la similarité de son hôte et antécédent, on peut argumenter que la comparaison des énoncés ne doit pas se faire seulement sur un contenu principal équivalent, mais doit également prendre en compte d'autres dimensions du sens : minimalement la dimension argumentative. La différence entre (71-a) et (71-b) relèverait alors aussi d'une stratégie différente du locuteur : en (71-a) le locuteur désire souligner la similarité des deux propositions en ce qui concerne le sujet de la discussion, ce qu'il ne cherche pas à véhiculer explicitement en (71-b) (même si cela reste compatible avec l'énoncé).

À ce stade de mon travail je ne désire pas trancher en faveur d'une solution. Il se peut que les deux directions soient pertinentes : d'une part la satisfaction des présuppositions peut être douteuse, d'autre part les différences d'interprétation des énoncés en (71) suggèrent fortement que la contribution de similarité de *aussi* est un facteur crucial dans le choix d'un énoncé plutôt que l'autre.

Dans tous les cas, ces modifications sont conservatrices : on continue à prédire que *aussi* est obligatoire en (73).

(73) Lemmy aime le Rock'n'roll. RICHIE l'aime aussi.

En (73) la présupposition de *aussi* est vérifiée sans qu'il soit nécessaire d'avoir recours à une inférence, et la similarité argumentative est nécessaire : les propositions comparées sont identiques ($S = C'_{Host} = Ritchie aime le Rock'n'roll$). Puisque tout est identique, le mécanisme de *MP* s'applique comme prévu et prévoit le caractère obligatoire de *aussi*.

Ces assouplissements sont également nécessaires pour régler un autre problème d'une analyse basée sur *MP* que je n'ai pas mentionné jusqu'ici. On a vu qu'il était possible que *aussi* ait un associé large, notamment qu'il s'associe à son hôte en entier :

(74) Lemmy a chanté « Let it be ». RITCHIE A AUSSI FAIT UN NUMÉRO DE CLAQUETTES.

En (74) la présupposition de *aussi* est très vague : l'abstraction sur l'hôte entier fait que n'importe quel événement du contexte gauche satisfait cette présupposition. Cette possibilité implique que pour tout énoncé dans un contexte non nul, *MP* va minimalement prédire que *aussi* y est obligatoire avec un associé large. En effet, un tel ajout de *aussi* serait légitime puisque sa présupposition y serait satisfaite, et donc *MP* prévoit une préférence pour son usage. Évidemment la prédiction est fautive. Un amendement à la théorie qui prend en compte la similarité discursive permet de contourner ces prédictions indésirables.

Ce que ces considérations suggèrent également fortement, c'est un lien entre mes données et la notion d'implicature locale. J'examine, et rejette, en détail un traitement de ces données par une approche basée sur une exhaustification locale et une application locale de *MP* dans la section 4.1.5.

4.1.4.6 Cas de *seulement*

Dans la section 2.4.2 j'ai montré que dans certains cas, ceux mettant en jeu une échelle, l'adverbe *seulement* avait une fonction d'inversion argumentative, et que dans d'autres ce n'était pas le cas.

On a bien vérifié que dans le cas scalaire de (53-a) le liage via *aussi* était impossible entre *seulement* et son préjacent.

Lorsqu'aucune échelle n'est en jeu, *seulement* n'a pas ces propriétés d'inversion, et on s'attend donc à ce que le liage redevienne possible. C'est effectivement ce qu'on observe en (75) :

- (75) a. Lemmy joue seulement de la basse. Ritchie aussi en joue, mais il joue également de la guitare.
b. Chez lui, Lemmy a seulement des Scotchs de plus de dix ans d'âge. Ritchie aussi possède de très bons malts.

4.1.5 Approches alternatives

Maintenant que j'ai présenté mes données et mon analyse de ces dernières, je passe en revue les approches contemporaines pour évaluer leurs solutions à ces problèmes et montrer qu'elles s'avèrent insuffisantes pour couvrir tout le spectre empirique que j'ai dessiné.

4.1.5.1 Monotonie

Pour expliquer le caractère dégradé des exemples de (76) on peut vouloir s'appuyer sur les propriétés de monotonie des quantificateurs mis en jeu. Tout comme on a pu postuler que la coordination est sensible aux propriétés de monotonie (cf. Barwise & Cooper (1981) et ma discussion de cette hypothèse en 3.1.7), on peut avancer que *aussi* impose que son hôte et son antécédent aient les mêmes propriétés de monotonie.

- (76) a. #Lemmy a résolu seulement quelques problèmes et RITCHIE aussi en a résolu une partie. = (53-a)
b. #Ritchie n'a pas résolu tous les problèmes et LEMMY aussi en a résolu quelques-uns. = (54-a)

En (76-a), les quantificateurs *seulement quelques* et *une partie* sont respectivement de monotonie neutre et croissante sur leur argument droit (ou leur *scope*). De même, en (76-b), *pas tous* est monotone décroissant sur son argument droit alors que *quelques* est monotone croissant. L'hypothèse exacte mise en jeu est donc que *aussi* n'est légitimé que

si son hôte et son antécédent offrent les mêmes propriétés de monotonie sur leur scope (puisque dans les exemples présentés les propriétés de monotonie sur la restriction sont identiques).

Une hypothèse basée sur la monotonie apparaît pertinente dans la mesure où les exemples ayant motivé l'intégration d'une mesure de similarité mettent tous en jeu la quantification et parce que se baser sur la monotonie évite de recourir à une dimension supplémentaire de discours.

Cependant cette hypothèse s'avère empiriquement inadéquate. Pour le montrer il suffit de créer deux contre-exemples : un exemple tel que *aussi* est légitimé alors que son hôte et son antécédent ont des propriétés de monotonie différentes sur leur scope, et un exemple tel que *aussi* ne soit pas légitimé alors que les propriétés de monotonie pertinentes concordent (en plus des contraintes relatives à la présence d'un antécédent pour la présupposition). L'exemple (77) est du premier type : *seulement quelques* est monotoniqument neutre sur son scope alors que *peu* est monotone décroissant.

(77) Lemmy a résolu seulement quelques problèmes. RITCHIE aussi en a peu résolu.

Les exemples de gradience fournissent des exemples du second type, par exemple celui de (78) : *tout* et *un peu* sont monotones croissants sur leur scope, pourtant l'énoncé est très dégradé. Une contrainte sur la monotonie est binaire et ne permet donc pas de rendre compte du jugement de gradience nécessaire. Si on désire conserver la contrainte de monotonie on doit nécessairement la compléter d'une contrainte relative à la gradience qui rend alors la contrainte de monotonie redondante.

(78) #Lemmy a bu toute sa bière. RITCHIE aussi en a bu un peu.

Le tableau 4.2 montre que plus généralement, il n'est pas possible d'établir une généralisation concernant une corrélation entre les propriétés de monotonie de l'hôte de *aussi* et de son antécédent et l'acceptabilité de la liaison entre les deux, que ce soit la monotonie sur l'argument gauche ou droit du quantificateur. Les jugements donnés dans le tableau correspondent à un jugement sur un énoncé de la forme :

(79) Lemmy a résolu X_{lig} problèmes. Ritchie aussi en a résolu X_{col} .

Où X_{lig} et X_{col} sont les quantificateurs de ligne et de colonne du jugement considéré. Dans le tableau je rappelle les propriétés de monotonie de chaque quantificateur sur leurs deux arguments.

4.1.5.2 Implicatures locales et MP

Je veux maintenant examiner en détail les prédictions faites par une approche basée sur la localité tant en ce qui concerne l'interprétation exhaustive d'un énoncé que pour l'application d'un principe de maximisation. Pour cela je me repose sur les travaux de Singh (2008) qui emprunte à Chierchia et al. (2008) leur théorie localiste de dérivation des implicatures de quantité et y ajoute une théorie locale du principe de *Maximize Presupposition*.

		Restr.	↘	↗	↗	—	↗	↘	↗	—
		Scope	↗	↗	↗	↗	—	↘	↘	↘
Restr.	Scope		Tous	Qques	Un peu	Presque tous	Slt. qqes.	Aucun	Pas tous	Peu
↘	↗	Tous	✓	%	?	✓	#	#	#	#
↗	↗	Quelques	#	✓	✓	#	#	#	#	#
↗	↗	Un peu	#	%	✓	#	#	#	#	#
—	↗	Prsq. tous	✓	✓	%	✓	#	%	#	#
↗	—	Slt. qqes.	#	#	#	#	✓	#	✓	✓
↘	↘	Aucun	#	#	#	#	%	✓	✓	✓
↗	↘	Pas tous	#	#	#	#	✓	#	✓	?
—	↘	Peu	#	#	#	#	✓	#	%	✓

TABLE 4.2: Monotonicit  et l gitimation de *aussi*.

Une fois de plus, les exemples centraux de cette section seront ceux de (80).

- (80) a. #Lemmy a r solu seulement quelques probl mes et RITCHIE aussi en a r solu une partie. = (53-a)
 b. #Ritchie n'a pas r solu tous les probl mes et LEMMY aussi en a r solu quelques-uns. = (54-a)

Leur pertinence par rapport   une th orie locale des implicatures est li e au fait qu'on obtient des paires minimale   partir des exemples en (80) en rajoutant des restrictions dans les seconds membres :

- (81) a. Lemmy a r solu seulement quelques probl mes et RITCHIE aussi n'en a r solu qu'une partie.
 b. Ritchie n'a pas r solu tous les probl mes et LEMMY aussi en a r solu seulement quelques-uns.

L'approche de Chierchia et al. (2008) postule que les effets la restriction sont analogues   ceux de l'op rateur silencieux *exh* responsable de la d rivation des implicatures de quantit . Si les effets de *exh* et de la restriction sont identiques alors le contraste entre (80) et (81) est inattendu. Singh (2008) base une partie de son analyse sur des paires comme (82) qui ont la m me propri t  de demander un « sauvetage » par l'ajout d'une restriction explicite.

- (82) a. #Jean a mang  tous les cookies ou il en mang  quelques-uns.
 b. Jean a mang  tous les cookies ou il en mang  seulement quelques-uns.

Les donn es de (82) conduisent Singh   conclure que *exh* est en comp tition avec les op rateurs de restriction comme *seulement* et que le caract re d grad  de (82-a) est un effet de *MP* : en (82-b) les pr suppositions de la restriction sont plus fortes, au sens

de l'implication, et sont satisfaites par le contexte ce qui pousse à le préférer à (82-a). Pour qu'il y ait une compétition effective entre *exh* et *seulement* en (82) il est nécessaire pour Singh de considérer que *exh* et *seulement* partagent leur contenu asserté et ne diffèrent que par leurs présuppositions. Je décris ci-dessous chacune des composantes sémantiques de ces deux éléments dans l'analyse de Singh (reprise entre autres à Horn (1972) et Fox (2007)) :

Présupposition de *exh* : il existe un ensemble d'alternatives saillantes contenant l'hôte φ de *seulement* ainsi qu'une proposition ψ , distincte de φ .

Présupposition de *seulement* : il existe un ensemble d'alternatives saillantes contenant l'hôte φ de *seulement* ainsi qu'une proposition ψ , distincte de φ et plus remarquable/moins attendue que φ (avec une notion de « remarquabilité » à définir...)

Assertion commune : aucun membre de l'ensemble d'alternative qui n'est pas impliqué par φ n'est vrai.

La description de *seulement* qui est faite ici n'est pas la plus courante, notamment parce que *seulement* ne présuppose pas son préjacent (le fait que la vérité du préjacent soit véhiculée est analysé comme une implicature scalaire par Singh). Comme le système de Singh apparaît le mieux équipé pour traiter mes données, je m'efforce d'y rester le plus fidèle possible. Muni des hypothèses précédentes, il est maintenant possible de vérifier quelles sont les prédictions de ce système pour (80).

4.1.5.2.1 Premier écueil En (83) il n'y a pas d'opérateur de restriction explicite. Selon l'analyse de Chierchia et al. (2008), le deuxième conjoint de (83) contient donc un opérateur implicite d'exhaustification *exh* (l'application de cet opérateur n'est bloquée que s'il ne produit pas d'effets sémantiques, ce qui n'est pas le cas ici).

(83) Lemmy a résolu seulement quelques problèmes et Ritchie en a résolu une partie.

Par conséquent le deuxième conjoint de (83) a le même contenu asserté que si une restriction explicite y apparaissait. Comme la présupposition de *aussi* ne se construit qu'avec le contenu asserté, cela signifie que (83) a le même contenu asserté qu'en (84) :

(84) Lemmy a résolu seulement quelques problèmes et Ritchie #(aussi) en a résolu seulement une partie.

Cependant, à la différence de (84), *aussi* n'est pas obligatoire en (83) ; au contraire, son ajout donne (80-a) qui est dégradé. Pourtant, étant donné que les contenus assertés par les deuxièmes conjoints de (83) et (84) sont identiques, l'ajout de *aussi* dans chacun d'entre eux génère nécessairement la même présupposition (puisque *aussi* se base uniquement sur le contenu principal pour construire sa présupposition). Comme le contexte de chacun des conjoints est identique, cette présupposition est satisfaite de la même manière, et le principe *MP* prédit une préférence pour *aussi* tant en (83) qu'en

(84). La seule place laissée par la théorie pour rendre compte de (83) est que *exh* y soit absent. Ce n'est pas ici mon but de décider si un tel aménagement est possible, mais il me semble qu'a priori rien dans le système de Chierchia et al. (2008) ne permet de conclure que l'application de *exh* est bloquée en (83).

4.1.5.2.2 Deuxième écueil À supposer que le problème précédent soit réglé (soit en postulant que *exh* est absent, soit en ne considérant plus que *exh* et *seulement* ont le même contenu asserté), on peut essayer de voir si le système est capable de prédire que les données de (80) sont dégradées. Pour cela on va supposer que la présupposition de *aussi* est effectivement satisfaite dans les données de (80) et on va chercher à vérifier que le système prédit (via *MP*) que *seulement* est préféré à l'application de l'opérateur *exh* (par charité, on suppose qu'ils restent en compétition, malgré les observations du paragraphe précédent).

Ces hypothèses se traduisent donc par une compétition entre les énoncés suivants (qui correspondent à (80-b)) :

- (85)
- a. Ritchie n'a pas résolu tous les problèmes et LEMMY aussi en a résolu *exh*(quelques-uns).
 - b. Ritchie n'a pas résolu tous les problèmes et LEMMY aussi en a résolu seulement quelques-uns.

Le système prédit que (85-b) est préféré si ses présuppositions sont satisfaites. La différence présuppositionnelle entre les deux tient au fait que parmi les alternatives présupposées, l'une est plus remarquable. Dans la mesure où l'alternative *tous les problèmes* a été mentionnée, et probablement en vertu du fait que $\langle \textit{tous, quelques} \rangle$ forme une échelle, on peut penser que cette présupposition est effectivement vérifiée, et que par conséquent on prédit bien que *seulement* est préféré, expliquant ainsi le caractère dégradé de (80-b).

Le problème ici est que ces prédictions sont trop fortes pour d'autres exemples. En l'occurrence, *aussi* n'a pas d'effet sur la satisfaction ou non de la présupposition de *seulement* : cette présupposition est satisfaite par le contexte ou non, l'ajout de *aussi* dans le préjacent de *seulement* n'y change rien. Cela signifie alors que l'on prédit que *seulement* est également obligatoire en (86) pour les mêmes raisons qu'en (85-b), ce qui n'est pas le cas :

- (86) Ritchie n'a pas résolu tous les problèmes et Lemmy en a résolu quelques-uns.

Si on peut se passer de *seulement* en (86) alors c'est que sa présupposition n'est pas trivialement satisfaite par son contexte, et par conséquent qu'elle n'est pas non plus trivialement satisfaite en (85-b), et que donc on ne prédit plus la préférence de (85-a) sur (85-b).

4.1.5.2.3 Une solution potentielle? Les données que j'étudie mettent en compétition deux paires d'éléments :

- *exh* et *seulement* d'une part
- \sim et *aussi* d'autre part

On s'attend donc à quatre configurations possibles, représentées ci-dessous :

- (87) Ritchie n'a pas résolu tous les problèmes et ...
- #LEMMY aussi en a résolu *exh*(quelques-uns).
 - ~Lemmy en a résolu *exh*(quelques-uns).
 - LEMMY aussi en a résolu seulement quelques-uns.
 - ~Lemmy en a résolu seulement quelques-uns.

Comme je l'ai montré *MP* prédit à la fois que *aussi* et *seulement* sont obligatoires, c'est-à-dire que trois des énoncés de (87) sont à rejeter. Dans la mesure où la théorie de Singh ne dit rien des interactions entre opérateurs d'interprétation du focus, un amendement possible de son approche se situe dans l'étude des effets réciproques de ces opérateurs. Cela devra faire l'objet d'un autre travail.

4.1.5.2.4 Conclusions J'ai montré en quoi une approche basée sur la localité des implicatures de quantité ne permet pas de rendre compte de mes données. Mon but n'est pas de traiter de la dérivation des implicatures. Au contraire, ce que je vise comme conclusion (déjà mentionnée en 4.1.2) c'est que *aussi* est insensible à la dimension des implicatures de quantité dans la construction de sa présupposition. S'il l'était, on prédirait que (88-a) est acceptable (puisqu'on aurait accès à l'implicature de quantité dans la sémantique de *aussi*) et à l'inverse on prédirait que (88-b) est mauvais (puisqu'*aussi* intégrerait l'implicature et ne trouverait plus d'antécédent).

- (88) a. #Lemmy a résolu seulement quelques problèmes, Ritchie aussi en a résolu.
b. Marseille est sûre de gagner, Bordeaux aussi a des chances de gagner.

Comme il semble peu plausible que l'accès de *aussi* aux implicatures soit variable, et surtout que l'accès ne soit pas possible lorsqu'il permettrait d'interpréter l'énoncé (comme en (88-a)), je conserve l'hypothèse neutre de l'indépendance de *aussi* vis-à-vis du contenu implicite de son hôte.

4.1.5.3 L'approche de la *SDRT*

Cette section étudie la façon dont la *SDRT* (Asher, 1993; Asher & Lascarides, 2003) traite la contribution de *aussi*. Cette approche considère que *too*, en anglais, est un marqueur d'une relation de discours spécifique, en l'occurrence la relation de PARALLÈLE. La contribution de *too* s'écrit donc de la sorte (repris de (Asher & Lascarides, 1998)), avec *[I]* devant être remplacé par l'étiquette attribuée au segment hôte de *too* :

<i>u</i>
<i>Parallel</i> (<i>u</i> , [<i>I</i>]) <i>u</i> = ?

Les propriétés que j'ai relevées dans les sections 4.1.1 sont donc réanalysées en conséquence :

- La présupposition de *too* concerne uniquement la relation de discours qu'il marque. Son contenu n'est plus propositionnel au sens des analyses traditionnelles.
- L'anaphoricité de *too* est une conséquence de l'existence de la relation de discours : il est nécessaire de trouver un élément avec lequel établir le parallèle.
- Les propriétés d'association de *too* sont également une conséquence du parallèle. Le processus de résolution de l'antécédent discursif permet de déterminer l'associé. Par exemple, Asher & Lascarides (1998) mentionnent l'exemple (89) :

- (89) John lived in New York too.
- a. Des personnes différentes de John ont vécu à NY.
 - b. John a vécu ailleurs qu'à NY.

En (89), en l'absence de contexte, la présupposition la plus pertinente apparaît être (89-a) puisqu'elle fait déjà partie des connaissances communes des locuteurs. Asher et Lascarides notent que (89) est acceptable dans un contexte véhiculant (89-b), c'est-à-dire dans un contexte où *New York* est l'associé de *too*. Dans le cas mentionné, c'est la résolution de l'antécédent de la relation de PARALLÈLE qui détermine l'associé, de la même manière que dans l'approche utilisant l'unification d'ordre supérieur mentionnée en 4.1.3⁹.

Un avantage potentiel de cette solution est que l'établissement de la relation de PARALLÈLE se fait via une contrainte de maximisation qui compare des structures de discours. La relation de PARALLÈLE est décrite comme étant *scalaire* : intuitivement plus les segments mis en jeu sont semblables, plus il est facile d'établir la relation entre eux, y compris en l'absence d'un élément indicateur comme *too*. Par exemple, Asher & Lascarides (2003, p. 125) observent qu'il est plus aisé d'établir un PARALLÈLE en (90-a) qu'en (90-b). Bien que les deux segments de (90-b) contiennent du matériel commun, ils en contiennent moins que les deux segments de (90-a).

- (90) a. Jean a les cheveux bruns et Bill a les cheveux bruns.
 b. Jean a les cheveux bruns et Bill aime les yeux bruns.

9. Dans les travaux étudiés ici il n'est pas évident de savoir comment le système traite les cas où l'associé de *too* n'est pas ambigu. Il se peut que *too* en anglais soit systématiquement ambigu, contrairement à *aussi* en français. Dans ce cas pour appliquer l'analyse *SDRT* de *too* à *aussi* il est nécessaire de décrire la façon dont un discours comme (i) sera rejeté :

- (i) #Lemmy et Ritchie jouent de la basse. Ritchie aussi joue de la guitare.

En effet, si *aussi* est uniquement analysé comme un marqueur de PARALLÈLE, sans contrainte particulière sur son associé, rien n'empêche, a priori, la relation de PARALLÈLE de s'établir entre les deux segments de discours, de la même manière qu'elle est établie en (ii) :

- (ii) Lemmy et Ritchie jouent de la basse. Ritchie joue aussi de la guitare.

Comme j'ai souligné la nécessité d'avoir une approche graduée du marquage de *aussi*, il apparaît aussi pertinent que naturel de mesurer l'adéquation de l'approche « scalaire » de la *SDRT* à traiter les exemples que j'ai mis en avant dans les sections précédentes.

Le cas de *too* et de ses effets discursifs est décrit en détail dans (Asher et al., 1997, 2001), je commence donc par une présentation de ce travail et de ses motivations.

4.1.5.3.1 Présentation *Too* est présenté comme une marque non défaisable de la relation de PARALLÈLE. Je reproduis ci-dessous la description qui est faite de cette relation par Asher & Lascarides (2003, Appendice B.) :

- (91) Sémantique de *Parallel*(α, β) :
- PARALLÈLE est véridique (c.à.d. que ses deux arguments doivent être vrais dans le contexte d'énonciation)
 - α et β doivent avoir des structures sémantiques similaires. Plus spécifiquement, il doit exister un isomorphisme partiel entre les structures *DRS* de α et celles de β . Plus cette correspondance est proche d'un isomorphisme, meilleure sera la relation de PARALLÈLE.
 - Il doit exister un thème commun entre α et β . Plus ce thème est informatif, meilleure sera la relation. Je décris ci-dessous en détail la construction du thème commun.

L'utilisation de *too* impose de trouver un segment de discours auquel se rattacher via PARALLÈLE, le choix de cet antécédent se fera en cherchant à maximiser le thème commun.

La façon de trouver le « thème maximal commun » entre deux segments de discours » est décrite dans (Asher et al., 1997, 2001). Ce thème est utilisé dans l'interprétation des coordinations elliptiques, notamment pour résoudre un puzzle soulevé par Sag (1976) concernant le parallélisme de portée des quantificateurs au sein d'énoncés comme (92).

- (92) Une infirmière a vu chaque patient. Le Dr. Rock aussi.

Pris séparément, le premier segment de (92) est ambigu entre une interprétation à portée large de l'indéfini (c.à.d. une infirmière unique qui visite chacun des patients) et une interprétation à portée étroite (c.à.d. une infirmière potentiellement différente pour chaque patient). L'ajout du deuxième conjoint désambigüe l'interprétation du premier et impose une lecture à portée large, parallèle à la portée du Dr. Rock sur tous les patients (cet effet de désambigüisation est propre à (92), si les énoncés étaient au passif, le même phénomène ne serait pas nécessairement vérifié). La résolution des ambiguïtés de portée se fait en maximisant le thème commun entre les segments de discours reliés entre eux. C'est cette maximisation qui fait préférer la portée large de l'indéfini en (92).

Le thème commun est une *DRS* construite à partir de trois opérations élémentaires qui éliminent des structures au sein d'une *DRS* :

- Suppression d'un marqueur de discours (c.à.d. une variable au sein d'une *DRS*).
- Suppression d'une condition atomique.

- Renommage systématique d'un marqueur de discours lié.

On note $K \rightsquigarrow K'$ le fait que K' est construit à partir de K par un nombre d'application fini (éventuellement nul) des opérations ci-dessus. On pose ensuite les définitions suivantes :

- Si $K \rightsquigarrow K'$ alors K' est un *thème* de K
- Si K et J sont deux *DRS*, alors leur thème commun T est tel que :
 - $K \rightsquigarrow T$
 - $J \rightsquigarrow T$
 - $\forall T' ((K \rightsquigarrow T' \wedge J \rightsquigarrow T') \rightarrow T' \rightsquigarrow T)$

La résolution des ambiguïtés de portée entre deux segments de discours liés va pousser à choisir les interprétations qui produisent le thème commun maximal.

Pour illustrer ce système, j'indique ci-dessous les *DRS* associées à chaque segment de discours en (92) selon les portées possible pour l'indéfini, ainsi que le thème commun produit par chaque interprétation¹⁰.

Portée large de l'indéfini : Les deux *DRS* sont données sur la figure 4.2 en J_1 et K_1 . Ces deux *DRS* ont pour thème commun la *DRS* donnée en T_1 .

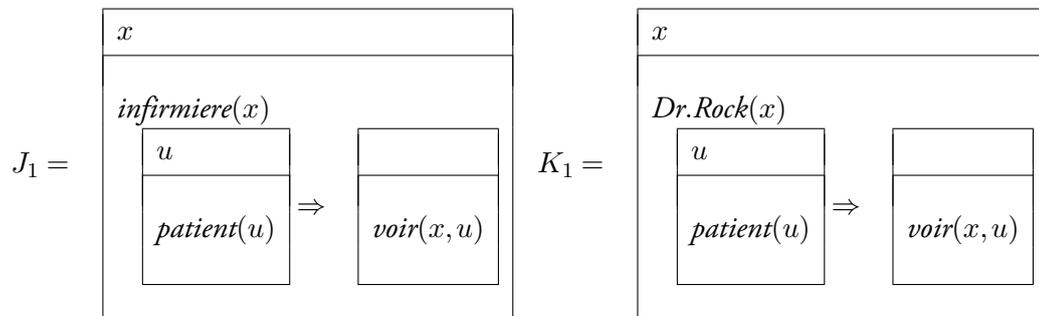
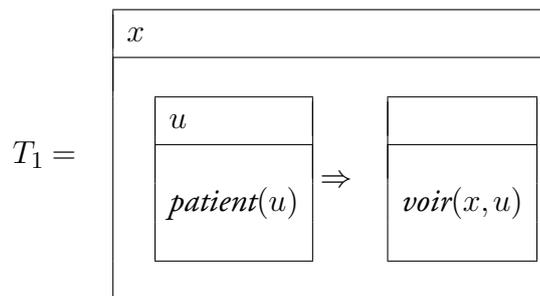


FIGURE 4.2: Résolution de portée : portée large.



Portée étroite de l'indéfini : Les deux *DRS* sont données sur la figure 4.3 en J_2 et K_2 . Le thème commun résultant est T_2 .

10. Je reprends ici les structures utilisées dans l'article original de Asher et al. Les structures ne sont pas des *SDRS* parfaitement correctes puisque l'opérateur \Rightarrow devrait y être remplacé par la relation de CONSÉQUENCE entre les deux segments de discours.

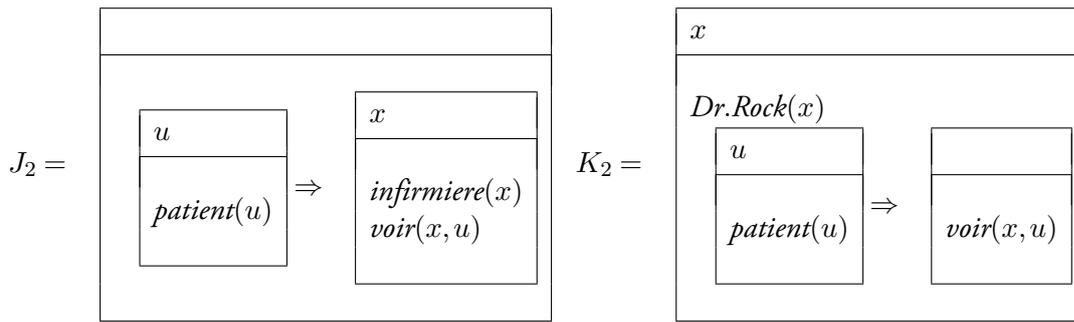
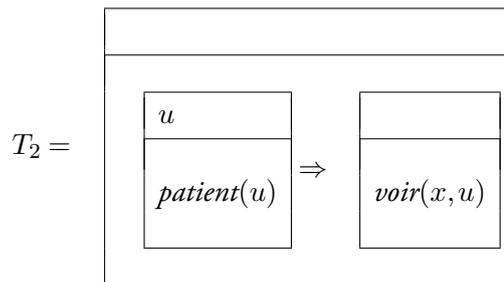


FIGURE 4.3: Résolution de portée : portée étroite.



Des deux thèmes communs, T_1 est maximal : $T_1 \rightsquigarrow T_2$, par conséquent c'est bien l'interprétation à portée large de l'indéfini qui est préférée pour le premier segment.

Dans la mesure où les exemples que je traite mettent tous en jeu des quantificateurs, il est bon de souligner un point soulevé dans (Asher et al., 2001) à ce sujet. En (93) la portée relative des quantificateurs de chaque segment semble identique : si *un examen* a portée sur *tous les étudiants* alors l'indéfini du deuxième segment aura portée sur *la plupart des étudiants* et inversement si *un examen* est sous la portée de l'universel dans le premier segment.

(93) Jean a donné un examen à tous les étudiants. Bill a donné un projet à la plupart des étudiants.

En (93) des quantificateurs différents (donc techniquement, non parallèles) sont mis en jeu dans des positions identiques. Pour capturer l'intuition de parallélisme entre les quantificateurs, une opération supplémentaire est ajoutée pour la construction du thème commun¹¹ :

- Remplacer un quantificateur Q avec un quantificateur Q' , où soit Q et Q' sont soit tous les deux monotones croissants sur leur argument droit, soit tous les deux non monotone croissants (c.à.d. monotones décroissants ou non-monotones) sur ce même argument.

Cette règle supplémentaire permet de remplacer l'universel par *la plupart* dans le premier conjoint, et d'établir le thème commun qui assure le parallélisme de portée.

11. L'intuition derrière cette règle n'est pas explicite dans l'article dont il est question, mais il est intéressant de voir qu'elle recoupe les conclusions à tirer du tableau 4.2 en p. 126.

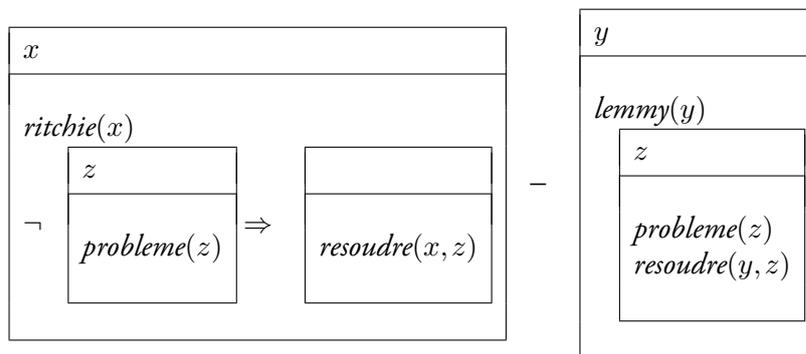
4.1.5.3.2 Application On va maintenant étudier la possibilité de construire un thème commun dans les exemples que j'ai traités jusqu'ici. Idéalement, l'approche *SDRT* devrait faire deux choses :

- Empêcher la construction d'un thème commun viable dans les cas que j'ai analysés comme mettant en jeu des énoncés argumentativement opposés.
- Prévoir un gradient d'acceptabilité de *aussi* dans les exemples de (58).

Je commence par le cas de mon exemple récurrent (94), et je montre la construction du thème commun résultant.

(94) #Ritchie n'a pas résolu tous les problèmes et LEMMY aussi en a résolu quelques-uns. = (54-a)

Les *DRS* des deux segments de (94) sont les suivantes :



Ce qui produit le thème commun suivant ¹² :



Le thème produit est très pauvre, et de plus l'isomorphisme entre les deux *SDRS* est également très incomplet. On peut donc attribuer au caractère imparfait de ces constructions la dégradation de (94). Si la relation marquée était celle de *CONTRASTE* les résultats seraient a priori meilleurs ce que reflète l'acceptabilité supérieure de (95).

(95) Ritchie n'a pas résolu tous les problèmes mais LEMMY en a résolu quelques-uns.

Concernant la gestion de la gradience, le caractère scalaire de la relation de *PARALLÈLE* n'est pas opérationnel pour rendre compte des données de (58). En effet, la forme de tous ces exemples était la suivante :

(96) La victoire des Pays-Bas est assurée. CELLE DE L'ALLEMAGNE aussi est *X*.

12. Ce thème est le même, qu'on choisisse d'ignorer ou non la négation dans le premier conjoint comme le suggèrent Asher et al.

Où $X \in \langle \textit{certaine, très probable, probable, possible} \rangle$, c'est-à-dire un ensemble d'éléments partageant les mêmes propriétés de monotonie. Il sera donc possible de systématiquement remplacer le modal du premier segment par une copie de celui du deuxième (en vertu de l'amendement proposé au sujet de la comparaison des quantificateurs pour traiter (93)). Il sera alors toujours possible de construire un thème commun satisfaisant et aucune différence d'acceptabilité ne sera prédite entre les exemples de (58). Une façon d'intégrer de la gradience dans ce cas précis serait alors de moduler l'opération de remplacement des quantificateurs et modaux en fonction de la facilité à produire l'inférence logique liant ces éléments (cf. la discussion mentionnée en 4.1.4).

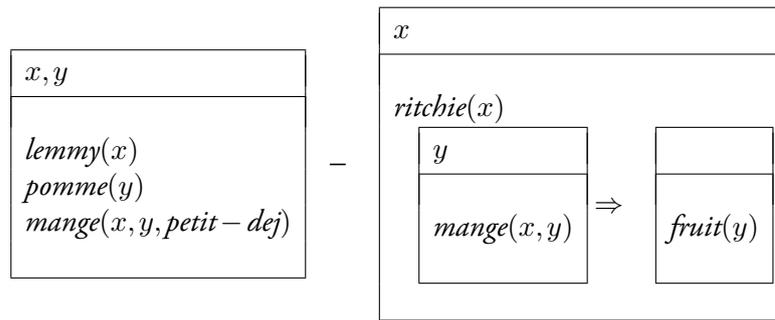
Pour terminer mon examen je m'intéresse aux cas que j'avais analysés comme mettant en jeu un antécédent de la présupposition qui ne fait pas partie du contenu principal :

- (97)
- a. Lemmy est fier de jouer de la basse. RITCHIE aussi en joue, mais il ne l'affiche pas comme Lemmy. = (44)
 - b. Lemmy, cet imbécile, est venu au concert. RITCHIE aussi est un imbécile : il ne l'en a pas empêché. = (45)
 - c. Pour le petit-déjeuner, Lemmy a mangé une pomme. RITCHIE aussi n'a pris qu'un fruit. = (56)
 - d. Lemmy vient d'avoir 18 ans. Ritchie aussi est majeur. = (47)

Dans le cas des antécédents présupposés ou conventionnellement implicites (c.à.d. (97-a) et (97-b)) leur contribution est ajoutée à la *SDRS* de leur hôte et au moment d'établir la relation de PARALLÈLE ce sera leur contribution qui fournira un thème commun maximal et qui permettra d'établir la relation de discours.

Le cas des antécédents conversationnellement implicites pose un problème plus épineux. Pour traiter le cas de (97-c) il est nécessaire d'ajouter le contenu de l'implicature de quantité associée au premier segment pour permettre la construction d'un thème commun pertinent. Si ce contenu n'est pas ajouté dans la *SDRS* du premier segment, le thème sera presque vide comme en (94) et on prédira incorrectement que la séquence est mauvaise. Je détaille les *SDRS* correspondants à l'interprétation sans et avec implicature sur les figures qui suivent.

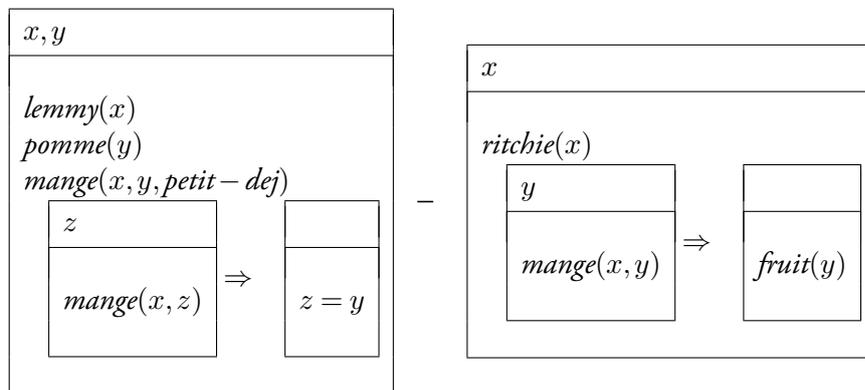
Sans implicature :



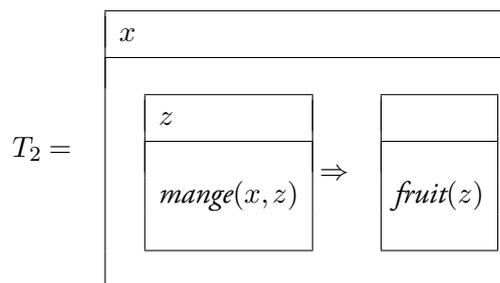
Ce qui produit le thème : $T_1 =$



Avec Implicature :



Cette description donne le thème commun suivant (obtenu en considérant qu'on pouvait accéder à la relation d'implication $pomme \Rightarrow fruit$) :



Ajouter le contenu de l'implicature de quantité à la *SDRS* du premier segment de (97-c) permet donc de construire un thème commun suffisamment riche pour supporter l'établissement de PARALLÈLE et légitimer l'emploi de *aussi*. Mais ajouter le contenu

de l'implicature en (97-c) implique qu'on doit aussi pouvoir l'ajouter en (94). Si tel est le cas, alors on ne prédit plus que (94) est déviant puisqu'on peut construire un thème commun aussi riche qu'en (97-c). Supposer que la contribution de l'implicature ne se fait qu'en (97-c) et pas en (94) me semble ad-hoc et injustifié. J'en déduis donc que, sur ce point précis, l'approche de la *SDRT* fait face à un problème.

On peut vouloir faire l'hypothèse que le contenu d'une implicature n'est jamais ajouté à une *SDRS*, et que (97-c) doit être traité en supposant que la présupposition de *aussi* y est accommodée. Mais cette solution ne règle pas le problème : si on suppose qu'une accommodation est possible en (97-c) il faut expliquer pourquoi elle ne l'est pas en (94) qui lui est structurellement identique. En soi, l'accommodation n'offre donc pas de solution au contraste (97-c)–(94).

Le contraste entre (97-c) et (94), la question est de savoir si le contenu des implicatures de quantité

Enfin, il faut également régler la question des antécédents qui sont des conséquences logiques du contexte gauche. La définition de *PARALLÈLE* donnée en (Asher & Lascarides, 2003) ne semble pas couvrir spécifiquement ces cas-là : la définition est basée sur une identité structurelle, et il n'y a pas de raison de penser que toutes les implications logiques d'un énoncé se retrouvent représentées dans la *DRS* qui lui correspond. On pourrait avancer que l'implication qui sert d'antécédent est représentée car elle correspond à l'accommodation d'un antécédent, et donc se trouve ajoutée de façon analogue à tout antécédent accommodé.

Une autre solution semble suggérée par la définition (technique) donnée par (Asher, 1993, p. 305) au sujet de l'assignement de polarité à une paire de thèmes (c'est moi qui souligne).

Let $v : \tau \rightarrow \tau'$ be a tree isomorphism and suppose $\delta < \tau$.

1. If there are conditions P and P' and some substitution of discourse referents Ψ such that
 - a) P is a theme of δ
 - b) $P'(\Psi)$ is a theme of $v(\delta)$
 - c) P is plausibly equivalent to $P'(\Psi)$ or **one is a subsort of the other in the background knowledge base**, then :
 $\text{polarity}(\delta, P) = \text{polarity}(v(\delta), P')$
2. If there are conditions P and P' and some substitution of discourse referents Ψ such that
 - a) P is a theme of δ
 - b) $P'(\Psi)$ is a theme of $v(\delta)$
 - c) P and $P'(\Psi)$ are **plausibly complementary**, then :
 $\text{polarity}(\delta, P) \neq \text{polarity}(v(\delta), P')$

Les deux conditions indiquées en gras permettent d'assigner des polarités identiques ou opposées à deux énoncés liés par une relation d'implication. Dans le cas de la construction de la relation d'implication il faudrait imposer en plus une directionalité de la

comparaison : seul le deuxième peut être plus spécifique que le premier, et non vice-versa.

4.1.5.3.3 Conclusions À partir de postulats différents sur la nature de *too* (que j'ai choisi d'étendre à *aussi*, modulo mes remarques sur l'association), la *SDRT* fournit des prédictions intéressantes, en plus de fournir une articulation entre les relations de PARALLÈLE et CONTRASTE.

Un certain nombre de questions restent néanmoins ouvertes :

- Le cas des antécédents qui ne font pas partie du contenu principal, notamment celui des antécédents conversationnellement implicites, pose la question de la représentation de ces contenus. S'ils font partie du discours au même titre que les contenus conventionnels, alors on prédit incorrectement que certains enchaînements sont possibles, s'ils n'en font pas partie, alors on prédit que certains enchaînements sont mauvais faute de pouvoir établir la relation de PARALLÈLE.
- Le cas de la gradience demande de décrire un mécanisme raisonné de remplacement des éléments comme les quantificateurs, dont on a proposé qu'il soit lié à l'accessibilité cognitive des relations d'implication logique.
- Lorsque la relation de PARALLÈLE s'établit via une relation de sous-typage (par exemple les cas où l'antécédent est une implication du contexte gauche), il est important de définir la relation exacte de sous-typage. On a vu que *aussi* pouvait se lier à une implication logique, mais qu'il était nécessaire qu'un antécédent reprenant le contenu de son hôte soit présent. Mon analyse montre que le connecteur *de même* (cf. infra) partage les propriétés de co-orientation argumentative de *aussi* sans qu'il soit nécessaire qu'il existe un antécédent reprenant le contenu de son hôte. Il n'est pas évident de savoir comment modéliser cette différence entre les deux connecteurs dans le cadre de la *SDRT* : tous deux sont des marqueurs de PARALLÈLE et la recherche d'un antécédent pour la relation se fait a priori de la même manière. Il faut donc pouvoir restreindre le cas de *aussi* à des antécédents partageant son contenu, en restant suffisamment flexible pour que ces antécédents puissent être des implications du contexte mais sans pour autant être permissifs au point de ne plus faire de différence avec *de même*.

4.2 Autres éléments marquant le parallélisme

J'examine maintenant deux autres moyens de marquer une relation intuitive de parallèle entre deux segments de discours : *de même* et l'utilisation de la construction *faire de même/autant*. L'analyse que j'ai donnée de *aussi* me sert de canevas pour la description de ces éléments et je formule leur sémantique en me référant à la formalisation qui a été donnée pour *aussi*.

4.2.1 *De même*

L'emploi de *de même* en français est exemplifié en (98).

- (98) C'est la mort du Rock'n'roll : tout le monde l'abandonne. Ritchie a vendu sa guitare. De même, Lemmy s'est mis au rap.

Une construction également très fréquente avec un *de même* placé à l'initiale du discours est exemplifiée en (99) :

- (99) C'est la mort du Rock'n'roll. De même que Ritchie a vendu sa guitare, Lemmy s'est mis au rap.

Je fais l'hypothèse que ces usages de *de même* sont comparables et je ne ferai pas de différence entre eux.

4.2.1.1 Comparaison avec *aussi*

De même ne véhicule pas la présupposition de *aussi* : il n'est pas nécessaire qu'il y ait un antécédent partageant le matériel véhiculé par l'hôte de *de même* dans son contexte gauche. Par exemple, dans un contexte où l'engagement d'un professeur était de distribuer un polycopié à chaque cours et où celui des étudiants était d'assister à tous les TDs, il est possible d'asserter (100-a) alors que le même énoncé obtenu en substituant *aussi* à *de même* n'est pas acceptable :

- (100) Ce semestre, tout le monde a respecté ses engagements.
a. Les étudiants ont assisté à tous les TDs. De même, le professeur a distribué un poly à chaque cours.
b. #Les étudiants ont assisté à tous les TDs. Le professeur aussi a distribué un poly à chaque cours.

Toutefois *de même* reste bien un connecteur anaphorique en ce sens qu'il est nécessaire d'avoir un segment de discours auquel le rattacher. Sans contexte, il n'est pas possible d'asserter (101) :

- (101) #De même, Lemmy aime le Rock'n'roll.

Bien qu'elles soient moins faciles à mettre en évidence, je supposerai que *de même* possède des propriétés d'association comparables à celles de *aussi* qui auront la même influence sur son effet argumentatif. Il semble que *de même* ait une préférence pour une association large avec son hôte ce qui rend presque impossible de créer une paire contrastive basée sur l'association de *de même*. Une tentative en ce sens serait de placer *de même* dans le domaine préverbal pour forcer une association avec le sujet.

- (102) La conférence s'est passée comme prévu. Nicolas Sarkozy a répondu aux questions des journalistes.
a. #Le président, de même, a fait des photos avec son homologue palombien.
b. De même, le président a fait des photos avec son homologue palombien.

Cela dit le caractère dégradé de (102-a) peut être attribué au placement de *de même* entre sujet et verbe qui n'est pas idéal, même si je pense qu'il est effectivement possible :

- (103) Lemmy joue de la basse en chantant. James, de même, arrive à chanter en jouant de sa guitare.

Il est probable que les éléments associés à *de même* partagent des propriétés de marquage prosodique avec les associés de *aussi*, mais je ne possède pas d'éléments me permettant de l'affirmer.

Dans tous les cas, je conserve cette hypothèse parce qu'elle se montrera utile dans mon analyse.

4.2.1.2 Comparaison argumentative

Je veux défendre ici l'hypothèse que *de même* est soumis aux mêmes contraintes argumentatives que *aussi* : son hôte et son antécédent doivent partager leur orientation et leur force argumentative. Ma position est motivée par les données de (104) et (105) qui font écho à celles étudiées avec *aussi*.

- (104) Lemmy et Ritchie ont raté leur examen :
- a. #Lemmy n'a pas résolu tous les problèmes, de même Ritchie en a résolu quelques-uns.
 - b. #Lemmy a seulement résolu quelques problèmes, de même Ritchie en a résolu quelques-uns.
- (105) Aujourd'hui l'Allemagne et les Pays-bas disputent chacun leur demi-finale. Leurs chances de gagner sont plutôt bonnes :
- a. La victoire des Pays-bas est assurée. De même, celle de l'Allemagne est certaine.
 - b. La victoire des Pays-bas est assurée. De même, celle de l'Allemagne est très probable.
 - c. %La victoire des Pays-bas est assurée. De même, celle de l'Allemagne est probable.
 - d. #La victoire des Pays-bas est assurée. De même, celle de l'Allemagne est possible.

La comparaison argumentative se fait entre l'hôte de *de même* et son antécédent via un mécanisme de substitution analogue à celui de *aussi*. *De même* a généralement portée large sur son énoncé. La comparaison argumentative se fait donc d'ordinaire directement entre les deux segments reliés par *de même*. L'absence d'éléments alternatifs entre les deux énoncés reliés par *de même* n'est donc pas un problème.

- (106) La Nature est régulière. Le soleil se lève toujours à l'Est. De même, il pleut toujours en Bretagne.

L'absence de présupposition liée à *de même* permet de réinvestir les exemples basés sur les éléments scalaires que j'ai utilisés abondamment dans les précédentes sections.

- (107) Lemmy et Ritchie ont bien réussi leur examen.
- a. Lemmy a résolu la plupart des problèmes, de même Ritchie les a tous résolus.
 - b. #Lemmy a résolu la plupart des problèmes, Ritchie aussi les a tous résolus.

En (107-a) les deux conjoints sont des arguments indépendants pour la conclusion visée par le locuteur et l'absence de présupposition analogue à celle de *aussi* permet d'interpréter correctement la séquence. Le même énoncé avec *aussi* (107-b) est bloqué parce qu'*aussi* ne trouve pas d'antécédent pour sa présupposition (c.à.d. « Quelqu'un différent de Ritchie a résolu tous les problèmes »).

Je formalise donc la contribution de *de même* comme suit :

- Soit un énoncé de la forme $(P)A$, *de même* $(Q)F$, avec F l'associé de *de même*, et A une alternative de F .
- L'emploi de *de même* est justifié ssi. $r_H((Q)F) \simeq r_H((P)F)$.
- Plus $\varepsilon = r_H((Q)F) - r_H((P)F)$ est proche de zéro, meilleur est l'énoncé.

4.2.2 *Faire* + Adverbe

J'examine maintenant les propriétés des constructions *faire de même* et *faire autant*. J'exemplifie ces constructions en (108).

- (108) a. Tous les soirs Lemmy joue de la basse et Ritchie fait de même.
b. Tous les soirs Lemmy joue de la basse et Ritchie en fait autant.

A première vue il semble qu'il n'y ait pas de différence profonde d'interprétation entre les deux énoncés et c'est la conclusion à laquelle je cherche à aboutir. Essentiellement cette conclusion est attribuée à l'interprétation qui est faite de *faire*. Ces expressions sont anaphoriques : il leur est nécessaire de trouver un antécédent discursif pour trouver la prédication qui va remplacer *faire*.

La résolution de cette anaphore récupère une prédication accompagnée de ses compléments qui ne sont pas spécifiés dans l'hôte de la construction en *faire*. Il est possible de spécifier des compléments essentiels (109-b) ou optionnels (109-c) dans l'hôte de *faire*.

- (109) Lemmy joue de la basse longuement tous les soirs.
- a. Ritchie en fait autant. \rightsquigarrow Ritchie joue de la basse longuement tous les soirs.
 - b. Ritchie en fait autant avec sa guitare. \rightsquigarrow Ritchie joue de la guitare longuement tous les soirs.
 - c. Ritchie en fait autant de temps à autre. \rightsquigarrow Ritchie joue de temps à autre de la basse.

Contrairement à l'usage de *de même* et de manière analogue à *aussi*, il est nécessaire d'avoir un antécédent qui partage une partie de son matériel sémantique avec l'hôte de la construction en *faire* : (110)–(111).

- (110) La Palombie continue son programme nucléaire malgré les avertissements de l'ONU.
- a. De même le Bretzelburg développe des armes chimiques interdites par la convention de Genève.
 - b. ?Le Bretzelburg fait de même et développe des armes chimiques interdites par la convention de Genève.
 - c. ?Le Bretzelburg en a fait autant et développe des armes chimiques interdites par la convention de Genève.
- (111) Ritchie a résolu la plupart des problèmes.
- a. De même, Lemmy les a tous résolus.
 - b. ?Lemmy a fait de même et les a tous résolus.
 - c. ?Lemmy en a fait autant et les a tous résolus.

Comme prévu par mon analyse de *de même*, (110-a) et (111-a) sont acceptables en considérant qu'ils sont deux arguments pour un même but (par exemple « Plusieurs pays désobéissent à l'ONU ces derniers temps » pour (110-a)). Par contre cette co-orientation ne suffit pas pour les constructions en *faire* : au contraire il semble qu'il y ait une incompatibilité entre la spécification donnée dans les derniers segments et l'interprétation des constructions en *faire*.

Je considère donc que la contribution de ces expressions est entièrement liée à leur anaphoricité. Leurs propriétés argumentatives vont donc découler de la proposition résultant de la résolution de l'anaphore de *faire*. A priori je considère que ces propriétés peuvent être arbitraires.

L'Addition

La dernière relation que je vais étudier est celle d'*addition*. Par ce terme je désigne l'ajout de deux informations côte à côte sans qu'un rapport spécifique semble être établi entre les deux segments de discours qui les véhiculent. Cela ne signifie pas qu'aucune relation n'est établie entre les segments, mais que la nature de la relation apparaît arbitraire et dépendante du contexte.

Le connecteur le plus connu associé à cette relation est *et*. Comme dans les chapitres précédents je commence par étudier le domaine empirique de cet élément, avant de discuter les analyses qui en ont été données et de proposer la mienne. Ici encore mon analyse propose d'ajouter une dimension argumentative dans la sémantique de *et*, ce qui n'avait pas encore été envisagé. J'argumente que cette solution permet de couvrir le même domaine empirique que d'autres approches, par exemple celles basées sur une considération de thèmes de discours, et offre une bonne explication des contraintes observables au sujet de *et*.

En guise de remarque on peut noter que le terme d'*addition* n'est pas forcément idéal pour les phénomènes étudiés puisqu'on a aussi bien pu décrire *aussi* (Krifka, 1999) que *et* (Zeevat & Jasinkaja, 2007) en termes de particules additives. Comme j'ai utilisé le terme de parallélisme pour décrire *aussi* je réserve celui d'addition à la description de *et*.

5.1 Domaine empirique de *et*

La conjonction *et* a largement été étudiée dans la littérature. Dans cette section je m'intéresse essentiellement à ses propriétés discursives, décrites (entre autres) dans les travaux de Schmerling (1975); Bar-Lev & Palacas (1980); Lang (1984); Carston (1993); Geurts (1999); Txurruka (2003); Blakemore & Carston (2005); Zeevat & Jasinkaja (2007); Singh (2008). Cela signifie que je m'intéresse essentiellement aux coordinations de phrases, et que, comme pour l'étude de la conjonction *mais*, je ne rentrerai pas dans les détails des différences pouvant exister entre des coordinations simples et des coordinations elliptiques, notamment mettant en jeu du *gapping*. Ici encore je réfère le lecteur aux travaux de Repp (2008, 2009) qui fournit un bon panorama des différences

pouvant exister et offre une analyse essentiellement syntaxique de ces différences.

L'étude discursive de *et* se passe d'ordinaire en deux temps :

1. D'abord se pose la question de la symétrie de *et*, c'est-à-dire à l'influence de l'ordre dans lequel sont présentés ses conjoints.
2. Ensuite une comparaison est faite entre les possibilités d'interprétation offertes par *et* et celles de la coordination asyndétique de deux phrases, c'est-à-dire sans conjonction.

Autant que possible j'essaie de rester neutre sur la portée théorique de ces deux ensembles de données afin de séparer la partie empirique de l'analyse. Lorsque c'est pertinent, je mentionne tout de même les possibilités analytiques qui sont offertes pour un phénomène donné.

5.1.1 Symétrie de *et*

Les exemples en (1) (adapté de (Kempson, 1975)) et (2) montrent que selon les cas, l'inversion des conjoints dans une coordination en *et* peut changer ou non l'interprétation de la coordination dans son ensemble.

- (1)
 - a. Lemmy a enfourché son âne et disparu vers le couchant.
 - b. \neq Lemmy a disparu vers le couchant et enfourché son âne.
- (2)
 - a. Lemmy joue de la basse et chante.
 - b. $=$ Lemmy chante et joue de la basse.

Dans le cas de (1), il y a une forte tendance à interpréter temporellement le deuxième conjoint après le premier, ce qui explique le caractère un peu surprenant de (1-b), pour lequel l'interprétation favorite est alors que Lemmy a enfourché son âne après avoir disparu vers le couchant.

Lorsque les conjoints dénotent des situations comme en (2), il n'y a pas lieu de leur donner des interprétations temporelles, et *et* offre une symétrie apparente.

Pour expliquer les différences entre ces deux paires d'exemples deux approches sont possibles :

1. On peut supposer que *et* est *symétrique*, c'est-à-dire que l'ordre de ses conjoints n'importe pas pour son usage. Les différences observées en (1) doivent alors recevoir une explication externe.
2. On peut faire l'hypothèse inverse et considérer que *et* est intrinsèquement *asymétrique*. Dans ce cas il faut que sa sémantique soit telle qu'elle ne produise pas de différence significative en (2).

Pour compléter ces données, il est utile de noter que cette asymétrie se retrouve également dans les cas de coordination sans conjonction, cf. (3) et (4)¹.

1. Il est intéressant de noter que les exemples de (4) sont bien meilleurs avec l'ajout de *aussi*. J'ai déjà mentionné cet aspect obligatoire de *aussi* en 4.1.1. Le fait que *aussi* ne soit pas obligatoire en (2) tend à fournir un argument en faveur des analyses de la théorie de la pertinence qui considèrent qu'une

- (3) a. Lemmy a enfourché son âne. Il a disparu vers le couchant.
 b. \neq Lemmy a disparu vers le couchant. Il a enfourché son âne.
- (4) a. Lemmy joue de la basse. Il chante (aussi).
 b. $=$ Lemmy chante. Il joue de la basse (aussi).

Le fait que la même asymétrie semble se retrouver indifféremment avec ou sans la conjonction *et* argumente en faveur d'une symétrie de *et* doublée d'un principe externe qui s'applique au traitement cognitif d'un énoncé. C'est l'hypothèse adoptée par Grice (1968) et les travaux qui s'inscrivent dans sa lignée : Schmerling (1975); Posner (1980); Geurts (1999), ainsi que, dans une certaine mesure, par les travaux couchés dans la théorie de la pertinence, notamment Carston (1993); Blakemore & Carston (2005). De plus, le fait que les énoncés considérés reçoivent la même interprétation avec ou sans *et* a conduit certains auteurs à considérer que *et* n'apporte aucune contribution et est formellement équivalent à une coordination asyndétique (par exemple (Posner, 1980), et dans une certaine mesure (Geurts, 1999)).

5.1.2 Comparaison avec la coordination asyndétique

La comparaison entre coordination avec *et* et coordination asyndétique de la section précédente s'avère incomplète : dans certains cas le parallèle n'est pas légitime et les effets d'une coordination avec *et* ou la coordination asyndétique sont différents.

Bar-Lev & Palacas (1980) présentent un ensemble de données qui contredisent l'équivalence entre coordination en *et* et asyndétique. Je reprends ces données en (5)–(9).

- (5) a. Max n'est pas allé à l'école. Il est tombé malade.
 b. \neq Max n'est pas allé à l'école et il est tombé malade.
- (6) a. Max s'est endormi. Il était fatigué.
 b. \neq Max s'est endormi et il était fatigué.
- (7) a. Max est tombé. Il a trébuché sur un câble.
 b. \neq Max est tombé et il a trébuché sur un câble.
- (8) a. Max est tombé. Il s'est cassé une jambe.
 b. \neq Max est tombé et il s'est cassé une jambe.
- (9) a. Lève-toi, je vais te faire regretter d'être né.
 b. \neq Lève-toi et je vais te faire regretter d'être né.

Pour mettre en évidence les différences d'interprétation, des paires ci-dessus il est courant d'utiliser un élément qui explicite la relation recherchée. Par exemple, en (6-a), l'ajout de *en effet* marque le fait que le deuxième conjoint est une explication du premier.

coordination est traitée comme un tout, et non pas en deux temps (cf. 5.2.3). En effet si on considère que toute la coordination est traitée en même temps, aucun antécédent n'est saillant pour l'emploi de *aussi* et son usage ne s'impose pas.

5 L'Addition

L'ajout de la même expression à (6-b) produit un discours difficilement interprétable, comme on le vérifie avec (10-b).

- (10) a. Max s'est endormi. En effet, il était fatigué.
b. #Max s'est endormi, et en effet il était fatigué.

Pour chacun des exemples précédents, il est possible d'invertir les conjoints de la coordination asyndétique sans changer le sens du discours, alors que cette opération a un effet sémantique lorsque la coordination se fait avec *et*. Les données suivantes le montrent pour (7), et le lecteur est invité à vérifier que la même observation est valable pour les autres énoncés en (5)–(9).

- (11) a. Max a trébuché sur un câble. Il est tombé.
b. = Max est tombé. Il a trébuché sur un câble.
(12) a. Max a trébuché sur un câble et il est tombé.
b. ≠ Max est tombé et il a trébuché sur un câble.

L'ensemble de ces données ont été reprises et étendues dans la littérature. Par exemple, Danlos (2004, 2006) se concentre sur le fait que dans une coordination en *et*, les deux conjoints ne semblent pas pouvoir dénoter le même événement, que ce soit via une particularisation de l'événement (13) ou une généralisation (14).

- (13) a. Fred a soigné [un arbre]_i. Il a élagué [un cèdre]_i.
b. Fred a soigné [un arbre]_i et il a élagué [un cèdre]_{j≠i}.
(14) a. Fred a la grippe. Il est malade.
b. ≠ Fred a la grippe et il est malade.

Il est intéressant de noter que l'ajout de *donc* permet de récupérer l'interprétation de conséquence attachée à la coordination asyndétique en (14-b) :

- (15) Fred a la grippe et donc il est malade.

Je traiterai de ce phénomène dans la section 6.2.2.

Txurruka (2003), et après elle Jasinskaja (2006); Zeevat & Jasinskaja (2007), se basent sur les mêmes données en examinant les relations de discours qu'il est possible d'avoir avec une coordination asyndétique ou en *et*. Txurruka observe que les différences d'interprétation des données en (5)–(9) tiennent à ce que dans les versions asyndétiques, il est possible d'établir des relations de discours subordonnantes entre les deux conjoints : EXPLICATION en (5), (6), (7) et (9) et RÉSULTAT en (8). Txurruka émet donc l'hypothèse que *et* ne permet que l'établissement de relations de discours coordonnantes, ce qui est cohérent avec son statut de conjonction de coordination. J'examine sa proposition en 5.2.4, et surtout les amendements que proposent Zeevat & Jasinskaja (2007).

5.1.3 Discussion

Dans cette courte section j'ai cherché à résumer les faits principaux qui sous-tendent la majorité des analyses discursives de *et* des quarante dernières années. Comme nous aurons l'occasion de le voir, ces données ont été analysées de manière très diverses, notamment en considérant d'autres types de données. Je n'ai présenté ici que celles qui sont communes à toutes les analyses.

On peut résumer les implications théoriques de ces deux ensembles de données ainsi :

- Les observations sur la symétrie argumentent en faveur d'un *et* pauvre et symétrique associé à un principe de conversation. Il semble en effet plus pertinent d'attribuer à un principe général des effets sémantiques que l'on retrouve avec ou sans *et*, et donc de considérer que la contribution de *et* est minime, voire inexistante.
- L'impossibilité d'avoir exactement les mêmes relations de discours avec *et* et la coordination asyndétique fait pencher la balance en faveur d'une sémantique plus riche de *et*, notamment pour le distinguer de la coordination asyndétique.

5.2 Analyses

Je présente maintenant les analyses qui ont été construites pour expliquer les observations de la section précédente. Je commence par celles qui s'inscrivent dans la lignée de celle de Grice et qui supposent que la conjonction *et* est similaire à une coordination asyndétique. Ensuite je m'intéresse aux analyses qui ont postulé une sémantique plus riche pour *et*, notamment celle de la sémantique dynamique. Je termine par deux analyses récentes et plus complètes en termes de couverture empirique : celle de la théorie de la pertinence et l'analyse de Zeevat & Jasinkaja (2007) reposant sur une notion d'additivité et de présupposition faible.

5.2.1 Analyses Gricéennes

Grice (1968) est le premier à faire l'hypothèse que la sémantique des connecteurs de la langue naturelle tels que *et* et *ou* est identique à celle de leurs équivalents logiques \wedge et \vee . Les effets sémantiques supplémentaires qu'on peut observer dans l'usage de *et*, par exemple l'ordre temporel des événements en (1), sont alors attribués au principe de coopération qu'il postule (cf. 2.1.4).

Cette analyse suppose donc que *et* est intrinsèquement symétrique : si la commutation de ses conjoints produit un effet en termes d'interprétation cela ne peut être dû qu'aux effets d'un principe de communication et pas à une sémantique inhérente à la conjonction.

À titre d'exemple, la différence entre (1-a) et (1-b) s'explique en supposant que le locuteur respecte la maxime de manière, c'est-à-dire qu'il présente les choses dans leur ordre naturel. Comme les deux conjoints des exemples de (1) dénotent des événements, la prise en compte de cette maxime conduit à une interprétation temporelle du deuxième

conjoint postérieure à celle du premier². Ce n'est donc pas un effet de la conjonction en elle-même. Lorsque les conjoints dénotent des états comme (2) la maxime n'a pas de raison de s'appliquer, et on n'observe pas d'effets temporels.

Comme je l'ai mentionné, le parallèle entre (1) et (3) offre un argument en faveur de l'hypothèse de Grice. En effet, (3) se comporte de façon analogue à (1) sans qu'il y ait de conjonction explicite. Une approche qui attribuerait la succession temporelle à l'usage de *et* en (1) devrait fournir une explication différente pour (3), là où les maximes de Grice fournissent une explication unifiée pour les deux paires d'exemples.

À la suite de Grice, plusieurs auteurs ont repris et développé cette proposition : Schmerling (1975); Gazdar (1979); Posner (1980). Je ne détaillerai pas leurs contributions respectives : les arguments avancés sont essentiellement des démonstrations de l'applicabilité des maximes de Grice à des énoncés complexes, notamment dans les antécédents de conditionnels, et restent proches de l'intuition de base de Grice.

Plus récemment, Geurts (1999) utilise *and* comme un argument contre la sémantique dynamique inspirée des travaux de Heim (1983) et Groenendijk & Stokhof (1989), et pour asseoir la différence entre ces théories et la *DRT* de Kamp & Reyle (1993). Son argument est essentiellement Gricéen.

Son objection principale contre les théories dynamiques concerne l'analyse de *and* comme un connecteur intrinsèquement dynamique, c'est-à-dire comme encodant lexicalement le fait que son premier conjoint opère une mise à jour du contexte avant l'évaluation du deuxième conjoint (cf. la section suivante). Les arguments principaux des théories dynamiques reposent essentiellement sur des interprétations anaphoriques de pronoms. Ce qui intéresse Geurts, et les théoriciens dynamiques, ne relève donc plus de l'interprétation temporelle ou causative, mais se base sur une autre asymétrie mise en jeu par *et*. Par exemple, en (16) le pronom ne peut reprendre un référent que s'il a été introduit précédemment.

- (16) a. [Un homme]_i marche dans un parc et [il]_i siffle.
b. [Il]_i siffle et [un homme]_{j≠i} marche dans un parc.

Geurts avance les deux arguments suivants contre cette analyse de *and* :

- Le fait que le contexte soit mis à jour par le premier conjoint avant l'évaluation du deuxième est un effet de traitement cognitif et n'est pas attribuable à la conjonction. Les mêmes effets d'interprétation anaphorique sont observés sans conjonction.

- (17) a. [Un homme]_i marche dans un parc ; [il]_i siffle.
b. [Il]_i siffle ; [un homme]_{j≠i} marche dans un parc.

- Il existe des cas de cataphore dans une conjonction avec *and*, i.e. des cas où la référence d'un pronom du premier conjoint se trouve dans le deuxième³ :

2. Il semble que cette explication ait été proposée en premier par Schmerling (1975).

3. Le but de Geurts est de montrer qu'il existe des contre-exemples, ce qui suffit à contredire l'hypothèse dynamique basique. De manière générale le liage cataphorique des pronoms n'est pas toujours possible :

(18) Le docteur $[l']_i$ a mis en garde, et $[Tom]_i$ a continué.

Les solutions qu'il est possible d'adopter pour régler ce problème dans une théorie dynamique s'avèrent peu plausibles ou remettent en cause les fondements de la dynamicité.

Geurts affirme donc que la seule sémantique de *and* correspond à l'opérateur logique de conjonction, et que tous les autres effets observés relèvent de la pragmatique, et notamment du traitement cognitif d'un énoncé. Les effets d'asymétrie observés au niveau de la résolution des pronoms dans les coordinations ne sont pas liés à la sémantique de la conjonction, une conclusion que je vais conserver par la suite.

5.2.2 Approches asymétriques de *et*

À l'inverse de Grice, certains auteurs ont proposé de donner une sémantique riche à *et*. Je commence par exposer les travaux issus des observations que j'ai rappelées en 5.1.2. Ensuite, je présente les propositions de la sémantique dynamique.

5.2.2.1 Premières analyses

On trouve un certain nombre d'auteurs qui ont cherché à donner une sémantique riche à *et*. Par exemple, Cohen (1971) argumente en faveur d'une sémantique pleine pour *et*, en considérant que *et* encode toutes les informations concernant la temporalité ou la causalité de ses conjoints. J'ai déjà montré en quoi ce genre d'approche n'était pas justifiée si on compare, par exemple, les propriétés de temporalité de *et* à celle d'une coordination asyndétique.

Comme je l'ai déjà mentionné, les premières critiques sérieuses de l'approche Griceenne ont commencé avec Bar-Lev & Palacas (1980) qui observent qu'on ne peut pas systématiquement substituer une coordination en *et* à une coordination asyndétique, comme en (19) :

- (19) a. Max est tombé. Il a trébuché sur un câble. = (7-a)
 b. \neq Max est tombé et il a trébuché sur un câble. = (7-b)

La proposition de Bar-Lev & Palacas (1980), inspirée de la méthodologie en phonologie, consiste à dire que dans une coordination de type *p et q*, *et* marque la non-précédence de *q* sur *p* (temporellement ou causalement). C'est ce que les auteurs nomment la *semantic command*, par analogie avec la notion de commande syntaxique.

Cette analyse, bien que simple, permet de conserver les bénéfices de l'approche Griceenne concernant l'application de différentes maximes, tout en capturant certaines des différences entre *et* et une coordination asyndétique. Toutefois, comme le montre Carston (1993), cette approche n'est pas adéquate :

- (i) a. Tom_i était fatigué et il_i avait faim.
 b. Il_i était fatigué et $Tom_{j \neq i}$ avait faim.

5 L'Addition

- La notion de *semantic command* semble s'appliquer également à des cas de coordination asyndétique, et donc n'être pas spécifique à la sémantique de *et*.

- (20) a. Elle lui a tendu le scalpel. Il a fait l'incision.
b. \sim L'incision a été faite après qu'on ait tendu le scalpel.

- Il est possible de trouver des contre-exemples de deux types :

- des exemples mettant en jeu une interprétation du second conjoint qui précède celle du premier en présence de la conjonction *et*⁴ :

- (21) a. Est-ce que Bill a cassé le vase ?
b. Ben, le vase est cassé, et Bill l'a fait tomber.

- des exemples qui ne mettent pas en jeu de relation de précédence (temporelle ou causale) mais qui offrent tout de même un contraste entre coordination asyndétique et coordination en *et*.

- (22) a. Le langage est régi par des règles ; c'est un système régulier.
b. \neq Le langage est régi par des règles et c'est un système régulier.

En (22-a) le deuxième segment est compris comme une élaboration du premier, une lecture qui est inaccessible en (22-b).

Je détaille la contre-proposition de Carston en 5.2.3.

5.2.2.2 Sémantique dynamique

Par sémantique dynamique, je suis Geurts (1999) et entends les approches inspirées par Heim (1983) et Groenendijk & Stokhof (1989). Sans que ce soit nécessairement explicite, ces approches analysent *et* comme une conjonction asymétrique.

Par exemple, le potentiel de changement de contexte (ou *Context Change Potential*, désormais *CCP*) attribué à *et* dans le cadre proposé par Heim (1983) est résolument asymétrique :

$$(23) \quad c + (p \text{ et } q) = (c + p) + q$$

Le *CCP* indiqué en (23) se comprend comme suit : pour une coordination du type *p et q*, assertée dans un contexte *c*, commencer par mettre à jour le contexte *c* avec les informations de *p* puis mettre à jour ce nouveau contexte avec les informations de *q*. Ce sont ces mises à jour successives qui expliquent les données de reprises anaphoriques déjà vues lorsque j'ai présenté la réfutation de Geurts (1999) :

- (24) a. [Un homme]_i marche dans un parc et [il]_i siffle. = (16-a)
b. [Il]_i siffle et [un homme]_{j*\neq*i} marche dans un parc. = (16-b)

En (24-b), le contexte d'évaluation du premier conjoint ne contient pas encore la référence introduite par le *GN* « un homme », et donc la liaison anaphorique est impossible.

4. Ces contre-exemples font l'objet d'une étude plus détaillée dans la section 5.2.4.

Ces approches sont lexicalistes. Elles inscrivent directement dans la description de *et* l'asymétrie qu'il produit en discours. Cette description est nécessaire dans ces cadres, car c'est à partir des seules propriétés de *CCP* que sont traités la résolution d'anaphore et la projection des présuppositions (cf. infra) et parce que les *CCP* sont nécessairement attachés à des éléments lexicaux.

5.2.2.2.1 Digression : transparence et maximisation de la présupposition Outre la liaison anaphorique, les *CCP* sont un outil pour prédire la projection des présuppositions. Cet aspect de la sémantique dynamique a inspiré des travaux qui modifient le côté lexicaliste de l'approche et attribuent l'asymétrie de *et* à un principe externe. Parmi d'autres, Schlenker (2006, 2007, 2008) dérive le contenu des *CCP* de façon systématique et non arbitraire en faisant appel à un principe de transparence, introduit pour gérer la projection des présuppositions. L'idée centrale de ce principe est formulée ainsi par Singh (2008, p. 60)⁵ :

(25) Pour tout énoncé φ , la conjonction $\varphi \wedge \psi$ est inappropriée si φ entraîne ψ .

Ce principe n'apprend rien sur les relations de discours qu'il est possible d'avoir avec une conjonction en *et*. De fait, dans la théorie proposée, *et* et la coordination asyndétique se retrouvent à nouveau de pair. Cependant ce principe a un certain nombre de conséquences qu'il est intéressant d'étudier, surtout lorsqu'il est articulé à une théorie de la maximisation des présuppositions comme le fait Singh.

Par exemple, le principe en question explique directement la déviance de (26), puisque le deuxième conjoint est une conséquence logique du premier.

(26) #Jean a [un berger allemand]_i et il a [un chien]_i.

Singh (2008) s'appuie sur ce principe pour justifier qu'il existe une compétition entre l'opérateur d'exhaustivité *exh* et des éléments exprimant la restriction comme *only*. Ainsi dans les deux énoncés de (27), aucun des deux conjoints de droite n'est une implication logique du premier, en tout cas pas si on considère qu'en (27-a) le deuxième conjoint est interprété exhaustivement (i.e. avec l'insertion de l'opérateur silencieux *exh*) ce qui est nécessaire dans le cadre théorique adopté par Singh.

(27) a. #Il est possible que Jean et Marie viennent tous les deux à la fête, et il est possible que Jean vienne à la fête.
b. Il est possible que Jean et Marie viennent tous les deux à la fête, et il est possible que seul Jean vienne à la fête.

Le principe exprimé en (25) ne suffit donc pas à expliquer le contraste en (27). Singh propose que *exh* et *seul* sont en compétition sous le principe *MP* dans (27), et que la présupposition de *seul* est vérifiée, donc que son usage est préféré, expliquant ainsi le

5. Singh utilise explicitement la conjonction logique \wedge dans la formulation de son principe. Il n'est pas clair si c'est là la traduction de la conjonction *and* ou bien le pendant logique à la fois d'une coordination en *and* et d'une coordination asyndétique.

5 L'Addition

caractère dégradé de (27) (pour plus de détail sur la proposition de Singh, voir la partie qui lui est dédiée en 4.1.5).

On peut être tenté d'appliquer le même principe pour expliquer que l'ajout de *donc* à (26) améliore sensiblement l'énoncé⁶, cf. (28) :

(28) Jean a [un berger allemand]_i et donc il a [un chien]_i.

Si on suppose que *donc* présuppose la conséquence ainsi que le fait que cette conséquence est manifeste (voir la description que j'en donne en 6.2.2) alors dans ce cas (26) et (28) forment une paire d'énoncés qui se trouvent en compétition sous *MP*. L'usage de (26) ne comporte pas d'indication de conséquence, et via sa compétition avec *et* véhicule alors qu'il n'y en a pas, ce qui contredit les connaissances des locuteurs.

Cependant cette explication se heurte à plusieurs problèmes :

1. L'énoncé (28) viole le principe énoncé en (25) : l'ajout de *donc* ne change pas le fait que le deuxième conjoint est une conséquence du premier, cela correspond même à la contribution de *donc*. On pourrait alors modifier (25) et postuler que le lien d'implication doit être manifeste aux deux locuteurs au moment de l'assertion.
2. Le système prédit que toutes les relations de discours matérialisées par un connecteur doivent être nécessairement marquées avec le connecteur. Cette prédiction est empiriquement fautive :
 - Le site internet de la *RST* mentionne que seules 30% des relations de discours sont effectivement marquées, le reste étant établies de manière implicite.
 - Il est facile de trouver des contre-exemples où un marqueur potentiel de la relation de discours n'est pas obligatoire :

(29) a. Il doit être intelligent, (parce que) il a trouvé la solution du problème.
b. Il a beaucoup travaillé, et (pourtant) il a raté son examen.
3. Le statut de la coordination asyndétique n'est pas clair dans la théorie de Singh. A priori, elle ne devrait pas se distinguer d'une conjonction logique simple, et donc ne pas se distinguer des prédictions concernant *et*. Il est certainement possible d'amender la théorie en donnant un contenu plus riche à *et* et en prédisant qu'il se trouve en compétition avec une coordination asyndétique dans certains cas, mais rien n'est fait en ce sens. Une telle modification demanderait également de retravailler l'articulation avec le principe (25) qui se base sur une représentation logique de la conjonction, sans qu'il soit évident de savoir à quel élément linguistique cette conjonction correspond.

6. Il est également possible d'améliorer (26) avec une prosodie particulière. En l'absence de données expérimentales fiables, je me contente de mentionner cette possibilité et de considérer que la prosodie en question a peu ou prou les mêmes effets que l'ajout de *donc*.

5.2.3 Théorie de la pertinence

La conjonction *et* a été longuement étudiée dans le cadre de la théorie de la pertinence de Sperber & Wilson (1986); Wilson & Sperber (2005). Les travaux principaux concernant le lien entre *et* et la coordination asyndétique sont Carston (1993, 2002); Blakemore (1987); Blakemore & Carston (1999). Tout comme la mienne, leur étude se limite à des coordinations de segments de discours, et ignore généralement les autres types de coordination.

Pour résumer, face aux données centrales que j'ai présentées plus haut, la solution proposée dans le cadre de la théorie de la pertinence est d'inspiration Gricéenne, à quoi se rajoute une hypothèse sur la contribution de *et* au niveau *procédural*.

5.2.3.1 Enrichissement de *et*

Dans l'analyse en question, la contribution informationnelle de *et* se limite à une conjonction. En cela cette solution est donc d'inspiration Gricéenne. Les interprétations supplémentaires des coordinations asyndétiques en *et* sont attribuées à la connaissance de « scripts » prototypiques qui sont activés au moment de la recherche de l'interprétation ayant la pertinence optimale. Par exemple, en (30), une interprétation avec succession temporelle des événements correspond à une succession d'événements formant un scénario plausible et connu, donc activé en premier lors de la recherche de l'interprétation la plus pertinente. Comme le résultat est satisfaisant c'est l'interprétation retenue.

(30) Lemmy a enfourché son âne et disparu vers le couchant. = (1-a)

Les interprétations des conjonctions mettant en jeu la conséquence sont traitées comme des surinterprétations de la relation de succession temporelle, ici encore motivées par un accès aux connaissances générales.

Les mêmes explications sont valables dans les cas de coordination asyndétique, tout comme dans le cas des analyses Gricéennes. La différence avec cette dernière analyse, est que l'enrichissement⁷ de la conjonction ne se fait pas en vertu de l'exploitation d'une maxime, mais via un principe cognitif s'appuyant sur l'accessibilité de stéréotypes.

5.2.3.2 Différence entre *et* et coordination asyndétique

Pour expliquer la différence d'interprétation des énoncés en (31), Carston (1993) propose d'analyser *et* comme un indicateur procédural.

7. Carston et Blakemore parlent d'*enrichissement* de la conjonction en vertu du fait que le contenu supplémentaire a des effets véri-conditionnels : les deux énoncés de (i) n'ont de sens qu'en considérant les propositions enrichies par la succession temporelle.

- (i) a. Il vaut mieux se marier et avoir un enfant que d'avoir un enfant et se marier.
b. Soit il l'a quittée et elle s'est mise à boire, soit elle s'est mise à boire et il l'a quittée.

5 L'Addition

- (31) a. Max s'est endormi. Il était fatigué. = (6-a)
b. ≠ Max s'est endormi et il était fatigué. = (6-b)

Sa proposition est inspirée par les travaux de Blakemore (1987) sur des éléments comme *after all* ou *you see* qui n'ont pas de contenu propre mais indiquent le rôle que leur hôte doit jouer dans le processus inférentiel (en l'occurrence ils indiquent que leur hôte est la prémisse d'un argument qui a comme conclusion la proposition précédente).

Carston propose alors que *et* marque le fait que c'est la conjonction entière qui véhicule la présomption de sa pertinence optimale, et non chacun des conjoints séparément. Son argument se fonde sur l'impossibilité d'avoir une interprétation du deuxième conjoint comme une explication du premier dans une coordination en *et* (comme le montre le contraste en (31)). La notion d'explication à laquelle se réfère Carston est large et englobe les deux exemples donnés en (32).

- (32) Pourquoi est-ce que Lemmy est célibataire ?
a. Parce qu'il n'est pas marié.
b. Parce qu'il n'aime pas les femmes.

Pour concevoir un segment de discours comme une explication d'un segment précédent, Carston avance qu'il est nécessaire d'avoir préalablement déjà interprété le premier segment afin d'en inférer une question du type « Pourquoi ? » qui légitime alors l'interprétation explicative. Blakemore (1987) écrit à ce sujet :

[...] the processing of the *and*-conjunction as a single pragmatic unit rules out the interpretation of the first conjunct as an independent unit which can raise implicit questions, that are then answered in the second conjunct.⁸

Le même raisonnement s'applique aux exemples en (33) qui mettent en jeu d'autres questions, i.e. ne mettant pas en jeu une notion d'explication.

- (33) a. J'ai mangé dans un chouette endroit cette semaine et j'ai mangé au Mc Donalds.
b. J'ai mangé dans un chouette endroit cette semaine ; j'ai mangé au Mc Donalds.

L'absence de *et* en (33-b) permet de dériver une question du type « Où ça ? » du premier conjoint et d'interpréter le deuxième comme une réponse à cette question, alors qu'avec *et* en (33-a) la conjonction entière est traitée comme une seule unité et interdit ce calcul. Outre ses intérêts formels, l'analyse de Carston met en avant une insuffisance de la notion de *semantic command* de Bar-Lev & Palacas (1980). En effet, si cette notion capture les données de (31) relatives à l'explication, la notion de précedence utilisée est ineffective en ce qui concerne la notion de reformulation exemplifiée en (33).

8. « [...] le traitement d'une conjonction en *et* en tant qu'unité pragmatique unique interdit l'interprétation du premier conjoint en tant qu'unité indépendante qui peut évoquer des questions implicites résolues par le second conjoint. »

5.2.3.3 Conséquence logique et effet causal

L'analyse de Carston (1993) semble prédire qu'une relation de conséquence n'est jamais possible dans une coordination en *et*. Or il est possible de trouver des exemples combinant *et* avec le marqueur de conséquence *donc*. Carston reprend le paradigme de (34) à Bar-Lev & Palacas (1980).

- (34) Ce sont ses empreintes,
- a. #*et* il est passé par ici récemment.
 - b. ?*et donc* il est passé par ici récemment.
 - c. *et donc* je sais qu'il est passé par ici récemment.
 - d. *et donc* il est clairement passé par ici récemment.

Carston attribue les différences d'acceptabilité de (34) à la différence entre ce qu'elle appelle conséquence logique, mise en jeu en (34-a), et (34-b), et effet causal, mis en jeu en (34-c) et (34-d). Le fait que (34-b) apparaisse meilleur que (34-a) est à relier au fait que (35) est meilleur que la version sans *donc*.

- (35) Jean a [un berger allemand]_i *et donc* il a [un chien]_i. = (28)

Bien que le fait d'avoir un berger allemand implique nécessairement d'avoir un chien, l'usage de *et donc* est possible en (35) avec comme effet de présenter l'implication comme n'étant pas nécessaire dans les connaissances partagées, de la même manière qu'en (34-d) la connaissance du locuteur n'est pas une conséquence nécessaire de la présence d'empreintes, ou qu'en (36) la réduction des occasions de mutinerie ne découle pas nécessairement de la réduction du temps libre.

- (36) Le travail pénal permet, en détention, d'occuper l'individu, de réduire son temps libre *et donc* les occasions de mutineries.

Lorsque l'implication est en fait une implication logique, il est possible d'utiliser une marque de nécessité :

- (37) Jean a un berger allemand, *et donc*, nécessairement, il a un chien.

L'usage de *nécessairement* souligne le caractère systématique du lien de conséquence, qui aurait pu échapper à l'allocutaire, mais l'information reste présentée avec les caractéristiques d'un effet causal, c'est-à-dire non nécessaire du point de vue l'allocutaire.

Pour expliquer ces différences entre conséquence logique et effet causal, Carston avance que la conséquence logique ne peut être établie qu'entre deux unités de discours traitées indépendamment. Dans de tels cas *donc* indique la façon dont il faut traiter son hôte vis-à-vis de l'unité précédente. Dans les cas où *donc* marque un effet causal, Carston avance que sa portée est nécessairement différente, ce qui correspond à une interprétation d'effet causal :

In other words, when it occurs in a conjunction *so* functions as a constraint on the proposition expressed, or, equivalently, on the truth-

conditional content of the utterance, rather than on its inferential relation with the context.⁹

5.2.3.4 Surprise et contraste avec *et*

Un dernier aspect de l'analyse en termes de la théorie de la pertinence concerne les exemples donnés en (38).

- (38) a. Paul ne sait pas écrire, et il est linguiste.
b. Son mari est à l'hôpital et elle voit d'autres hommes !

Ces exemples sont traités par Blakemore & Carston (2005) qui montrent comment l'analyse procédurale de *et* permet de traiter les interprétations de contraste inattendu ou de surprise de (38-a) et (38-b). Cette même analyse gère également les exemples dûs à Horn qui mettent en jeu une coordination en *et* entre deux événements dont le premier est postérieur au second :

- (39) a. Est-ce que Paul a cassé le vase.
b. Ben, le vase s'est cassé et il l'a fait tomber.

Pour rendre compte de ces exemples, l'analyse introduite dans (Blakemore, 1987; Carston, 1993) est raffinée en postulant que dans une conjonction du type S_i et S_{ii} , les deux conjoints doivent jouer des rôles inférentiels parallèles. L'analyse ne postule plus que les effets de pertinence doivent nécessairement être calculés à partir de la conjonction comme un tout, mais conserve l'idée qu'il n'est pas possible de dériver des effets d'un conjoint de manière indépendante de l'autre conjoint :

In some cases, they are effects whose derivation involves the two conjuncts functioning as distinct premises, either together in a single inferential process or separately in distinct inferential processes which, nevertheless, result in the same conclusion.¹⁰

Cette modification de l'analyse est conservatrice des résultats présentés ci-dessus. Je ne présenterai pas les détails de la démonstration qui sont donnés dans Blakemore & Carston (2005).

Pour la donnée de (39), leur analyse consiste à dire que le locuteur de (39-b) exploite le principe de pertinence en produisant un énoncé qui ne correspond pas à l'ordre des événements le plus accessible, indiquant ainsi à l'allocutaire qu'il doit fournir des efforts d'interprétation supplémentaires. Dans le cas présent, une possibilité d'interprétation consiste à considérer que le locuteur se distancie des conclusions que l'on peut tirer de

9. « En d'autres termes, lorsqu'il apparaît dans une conjonction, *donc* fonctionne comme une contrainte sur la proposition exprimée, ou, de façon équivalente, sur le contenu véri-conditionnel de l'énoncé, plutôt que sur ses relations inférentielles avec le contexte. »

10. « Dans certains cas, ce sont des effets dont la dérivation implique les deux conjoints en tant que prémisses distinctes, soit ensemble dans un même processus inférentiel, ou séparément dans des processus inférentiels distincts mais qui aboutissent néanmoins aux mêmes conclusions. »

son énoncé, notamment vis-à-vis de la responsabilité de Paul, et laisse à l'allocutaire la responsabilité de cette conclusion.

Je reviens en détail sur la différence entre (38-b) et son équivalent avec la conjonction de coordination *mais* en 5.3.3.

5.2.4 *Et* comme marqueur additif

L'approche de la théorie de la pertinence a été reprise et élaborée par Jasinskaja (2006); Zeevat & Jasinskaja (2007) (désormais Z&J) qui étudient en détail le paradigme en (40) :

- (40)
- a. Le sol était glissant. John est tombé.
 - b. Le sol était glissant et John est tombé.
 - c. John est tombé. Le sol était glissant.
 - d. John est tombé et le sol était glissant.

Les observations qu'ils font reprennent celles que j'ai déjà données :

- Une relation d'explication est possible en (40-c), contrairement à (40-d)
- Les énoncés (40-a) et (40-b) permettent tous les deux une lecture impliquant une relation de conséquence.

Si on considère que *et* marque la conjonction logique, ou bien en adoptant l'approche dynamique standard, (40-c) et (40-d) devraient être équivalents. Comme ce n'est pas le cas, il apparaît nécessaire de donner un contenu spécifique à *et*.

Pour rendre compte des données en (40), Z&J proposent une analyse inspirée par la théorie de la pertinence (cf. la section précédente). Afin de préciser l'intuition de la théorie de Blakemore & Carston (2005) concernant le statut parallèle des conjoints reliés par *et*, Z&J postulent que *et* est un marqueur *additif* et marque ses deux conjoints comme deux réponses distinctes à une même question (i.e. comme rattachées à un même thème discursif)

[...] *and* seems to mark a distinct sentence topic under the continued discourse topic. This can be connected to additivity : the change of sentence topic under a continued discourse topic makes the two sentences distinct contributions to the discourse topic.¹¹

La notion d'additivité qu'ils utilisent est définie ainsi :

- Une phrase additive est une réponse disjointe à une question déjà adressée dans le discours.
- Les marqueurs additifs marquent les phrases additives.
- Le thème des phrases additives correspond au thème de discours.

Deux réponses *p* et *q* sont disjointes par rapport à une question *I* s'il n'existe pas de réponse *r* à la question *I* qui soit telle que $\Box(p \rightarrow r) \wedge \Box(q \rightarrow r)$. Par exemple, en (41-b) les deux réponses ne sont pas disjointes puisqu'elles impliquent chacune (41-c), ce qui

11. « [...] *et* semble marquer un topique de phrase distinct sous le thème de discours actuel. Cela peut être relié à l'additivité : le changement de topique de phrase sous le même thème de discours fonde le caractère distinct de deux phrases sous un même topique de discours. »

dégrade la séquence si le locuteur sait que Valérie Pécresse est ministre. S'il n'est pas au courant alors il accommode l'information selon laquelle V. Pécresse n'est pas ministre.

- (41) a. *A* : Qui a assisté à la réunion ?
 b. *B* : # Tous les ministres et Valérie Pécresse.
 c. Valérie Pécresse a assisté à la réunion.

Les données de (40) s'expliquent alors de la sorte (pour reprendre les points développés dans Zeevat & Jasinkaja (2007, p. 17)) :

- Le deuxième conjoint de (40-d) ne peut être compris comme une EXPLICATION du premier puisqu'alors il répondrait à une question différente de celle à laquelle répond le premier conjoint (i.e. il répondrait à la question « Pourquoi John est tombé ? », à laquelle « John est tombé » ne peut répondre).
- En (40-c), *et* est absent, et donc rien n'empêche chacun des conjoints de répondre à une question différente et donc d'avoir une relation d'EXPLICATION entre les deux.
- L'ordre des conjoints en (40-a) et (40-b) leur permet de répondre à une question du type « Que s'est-il passé ? » en établissant une NARRATION entre les deux et de dériver, via les connaissances du monde, une relation supplémentaire de RÉSULTAT.
- Comme en (40-d) l'ordre est renversé il est plus difficile d'établir une relation de narration puisque le scénario ne correspond pas à un script connu. L'inférence est toutefois possible si le contexte le permet, par exemple si John tenait un bidon d'huile quand il est tombé.

Cette analyse prévoit la généralisation de Txurruka (2003) qui observe qu'un segment de discours introduit par *et* ne peut pas entretenir de relation de discours subordonnante (cf. (Asher & Vieu, 2005) pour la distinction relation subordonnante vs. coordonnante) avec le segment auquel il s'attache et notamment pas la relation de REFORMULATION (puisque alors les deux conjoints ne sont pas disjoints) ou d'EXPLICATION (cf. l'explication donnée au sujet de (40-d)).

L'analyse prévoit également les effets de non-redondance liés à l'usage de *et*, c'est-à-dire à l'observation depuis longtemps attestée que le deuxième conjoint de *et* ne doit pas être une conséquence logique du premier (cf. les discussions des sections précédentes) :

- (42) a. Paul a un chien et c'est un berger allemand.
 b. #Paul a un berger allemand et c'est un chien.

En (42-b) le deuxième conjoint n'est pas additif par rapport au premier puisqu'il n'apporte pas d'information nouvelle. Par contre en (42-a) le deuxième conjoint est informatif, il est possible de le concevoir comme une réponse disjointe à la même question à laquelle répond le premier conjoint.

Cette analyse se heurte aux exemples que Z&J nomment les « contre-exemples de Horn », illustrés en (43) et (44) et que j'ai déjà mentionnés.

- (43) a. Je ne pense pas que John ait glissé sur une peau de banane.
 b. Ben, il est tombé et le sol était glissant.

- (44) a. Alena a cassé ses skis et perdu son unique moyen de transport.
 b. Le conseil a construit le pont et John s'est occupé de la structure en acier.

Ces exemples mettent tous en jeu des relations de discours subordonnantes introduites par *et* : EXPLICATION pour (43), REFORMULATION pour (44-a) et ÉLABORATION pour (44-b).

Une digression est nécessaire sur la traduction de (44-a) : en anglais, Z&J utilisent un marqueur de conséquence : *thereby*. Je n'ai pas repris ce marqueur dans ma traduction pour les raisons suivantes :

- Il me semble qu'il est possible d'interpréter (44-a) comme une REFORMULATION sans plus d'éléments que ceux qui y sont en présence.
- Tel quel, (44-a) est compatible avec des marqueurs explicites de REFORMULATION comme *en d'autres termes* et *autrement dit*.

- (45) a. Alena a cassé ses skis et, en d'autres termes, perdu son unique moyen de transport.
 b. Alena a cassé ses skis et, autrement dit, perdu son unique moyen de transport.

L'ajout d'une traduction tentative de *thereby* n'est pas très heureuse en combinaison avec ces marqueurs, suggérant une incompatibilité au niveau de l'interprétation :

- (46) a. ?Alena a cassé ses skis et, en d'autres termes, elle a ainsi/par là perdu son unique moyen de transport.
 b. ?Alena a cassé ses skis et, autrement dit, elle a ainsi/par là perdu son unique moyen de transport.

Comme le point important concernant (44-a) est qu'il mette en jeu une REFORMULATION je me permets donc de modifier l'exemple original afin d'enlever une éventuelle controverse, et de pouvoir l'utiliser pour servir les mêmes conclusions que Z&J.

Pour être compatible avec la sémantique proposée par Z&J, l'événement introduit par le deuxième conjoint doit être compris comme disjoint de celui introduit par le premier. Or les relations de discours inférées entre les deux segments de discours poussent au contraire à envisager le deuxième événement comme co-référent ou subsumé par le premier.

La solution proposée par Z&J fait appel à ce qu'ils appellent *présupposition faible*. Le fond de leur analyse se réfère à des possibilités de reprise anaphoriques évoquées précédemment au sujet de *aussi* (cf. 4.1.2). En considérant que *et* est anaphorique, celui-ci peut trouver un antécédent dans tout niveau de sens de son contexte gauche, notamment au sein du contenu non principal :

[...] functional expressions of additivity (grammaticalisations or lexical expressions of additivity) can (like many other particles) take antecedents that are merely possible or suggested.¹²

12. « Les expressions fonctionnelles de l'additivité (des grammaticalisations ou des expressions lexi-

Les contre-exemples de Horn ont donc les caractéristiques suivantes :

- le locuteur présente les deux événements comme disjoints au sein du *Common Ground* : l'anaphoricité de *et* impose d'avoir des antécédents explicites, mais la relation de l'antécédent à l'hôte de *et* peut être accommodée :

The question, its previous answer and the disjointness can be in the common ground. The question and its previous answer cannot be accommodated, but the disjointness of the previous and the new answer can.¹³

- le locuteur corrige l'information qu'il attribue au *Common Ground* en contredisant le caractère disjoint des conjoints reliés par *and*.

Par exemple, l'analyse de Z&J pour (44-a) est la suivante :

- Le thème de discours est représenté par la question *Qu'est-ce qui est arrivé à Alena ?*
- Le caractère disjoint des deux conjoints est lié au fait que le *Common Ground* ne contient pas l'information que ses skis sont le seul moyen de transport d'Alena. L'effet de *thereby* dans le version anglaise est de corriger le *Common Ground*. J'ai mentionné que ce marqueur était indésirable en français. On peut attribuer ce rôle de correction du *Common Ground* à l'utilisation d'un marqueur explicite de REFORMULATION qui sert alors à souligner le caractère non disjoint des deux conjoints. On pourrait aussi en tirer la conclusion que *thereby* peut fonctionner comme un marqueur de REFORMULATION, une proposition que je ne désire pas évaluer en détail ici.

5.2.5 Discussion

Si je partage la critique de Geurts (1999) sur l'approche dynamique de *and* (que l'on suppose être identique à celle que ces approches feraient de *et*), je m'écarte de l'analyse de *et* comme encodant simplement la conjonction logique (en reprenant les arguments avancés entre autres par Blakemore et Carston) :

- Si *et* n'encode que la conjonction logique, on ne s'attendrait pas une différence entre *et* et la coordination asyndétique (cf. 5.2.4). Minimale, il faut postuler que *et* a des effets sur le traitement cognitif, donc qu'il encode plus qu'une simple conjonction logique.
- Il semblerait douteux d'avoir lexicalisé une conjonction qui ne fait rien de plus que ce que fait déjà le simple fait d'enchaîner des énoncés, c.à.d. qu'il semble raisonnable de penser que *et* possède une fonction discursive qui le distingue de la coordination asyndétique d'énoncés.
- Un dernier contre-argument est cognitif et mis en avant par Hertwig et al. (2008). Essentiellement leur argument consiste à montrer par le biais d'expériences de jugements que les locuteurs n'interprètent pas *et* comme une conjonction logique

cales de l'additivité) peuvent (comme beaucoup d'autres particules) prendre des antécédents qui sont seulement possible ou suggérés. »

13. « La question, sa réponse précédente et le caractère disjoint peuvent être dans le fond commun. La question et sa réponse précédente ne peuvent être accommodées, mais le caractère disjoint de la réponse précédente et actuelle peut l'être. »

pure, y compris dans des tâches visant l'évaluation de probabilités et de fréquences. Plutôt que de supposer que les locuteurs se trompent, les auteurs argumentent en faveur de l'hypothèse que *et* n'est pas réductible à la conjonction logique.

À ce stade je reprends également l'hypothèse que c'est *et* qui véhicule plus que la coordination asyndétique, même si théoriquement on pourrait supposer que *et* est le plus neutre des deux et que c'est la coordination asyndétique qui est plus riche de contenu.

Cependant, je ne reprends pas l'analyse de la théorie de la pertinence en entier, notamment parce que l'effet de l'ordre des conjoints n'est pas clair dans leur analyse. Si la seule condition sur une coordination en *et* est que les deux conjoints aient des contributions parallèles, alors les deux énoncés de (47) devraient être également bons ou mauvais. Il manque à cette analyse une notion de conditionnement du calcul de la pertinence du second conjoint par le premier. C'est cet aspect qui sera l'essence de l'analyse que je proposerai ci-dessous (cf. 5.2).

- (47) a. Paul a un chien et c'est un berger allemand. = (42-a)
 b. #Paul a un berger allemand et c'est un chien. = (42-b)

Concernant l'analyse de Z&J, la notion de caractère disjoint semble problématique pour les exemples comme (48) :

- (48) a. J'ai assisté à un concert de Motörhead et j'ai passé un excellent moment.
 b. J'ai acheté une nouvelle voiture et j'ai choisi une Volvo.

En (48-a) il y a co-référence des événements dénotés par les deux conjoints, et il semble que la relation de discours de REFORMULATION puisse être inférée entre les deux segments de discours. Pour autant il ne semble pas que (48-a) (par exemple) doive être traité comme un contre-exemple de Horn. Si tel était le cas, cela supposerait que le locuteur cherche à corriger le *Common Ground*, qui contiendrait l'information selon laquelle un concert de Motörhead n'est pas un excellent moment. Cela ne correspond pas à l'intuition qu'on peut avoir sur (48-a) hors-contexte, même si c'est une interprétation qui est compatible avec l'énoncé dans le contexte approprié. Comme ce traitement est la seule façon dont Z&J peuvent traiter des énoncés de la forme de (48-a), leur approche peut être améliorée.

Un autre problème de leur approche est liée au fait que les deux conjoints reliés par *et* doivent contribuer au même topique de discours. Le contraste de (49) semble montrer que cela n'est pas toujours nécessairement le cas.

- (49) Comment Lemmy a géré l'examen ?
 a. Il a réussi, et il n'avait rien fichu.
 b. ?Il a réussi, et il s'était bien préparé.

Selon l'analyse de Z&J, Le fait que (49-a) soit acceptable montre que le deuxième conjoint contribue au même topique discursif que le premier. A priori, si une proposition contribue à un topique discursif donné, sa négation contribue également à ce même topique. Pourtant, (49-b), construit avec la négation du second conjoint de

(49-a) apparaît dégradé par rapport à ce dernier. Ici encore, il existe une marge d'amélioration sur cette approche que je me propose de combler.

5.3 Proposition : *et* argumentatif

Mon analyse de *et* s'appuie sur les propositions précédentes. Je reprends l'idée, déjà introduite par Lang (1984), que *et* connecte deux éléments distincts et indépendants en donnant un contenu argumentatif à ces deux notions.

Pour asseoir mon analyse je pars des observations suivantes :

- L'usage de *et* est compatible avec celui de *donc*. Toutefois leur combinaison est contrainte. Il n'est possible d'établir une relation de conséquence entre les deux conjoints que si la relation n'est pas nécessaire, c'est-à-dire si c'est une relation d'effet causal dans les termes de Carston. Lorsque la relation est une implication et que *et donc* est employé, le locuteur présente la relation de conséquence comme n'étant pas patente pour son allocataire.
- Il est possible d'utiliser *et* dans le cadre d'une reformulation sans que cela induise nécessairement une interprétation de correction, cf. (50).

(50) J'ai assisté à un concert de Motörhead et j'ai passé un excellent moment.

La formalisation recherchée doit permettre de séparer les exemples impliquant une conséquence logique de ceux impliquant l'effet causal et intégrer naturellement un exemple comme (50).

La différence entre effet causal et implication logique possède un corrélat intuitif dans le cadre probabiliste que j'ai adopté pour représenter l'argumentation. Si on pose un énoncé p et un but argumentatif H , alors p a un effet causal sur H si p est un argument pour H , i.e. s'il augmente la probabilité de H . L'implication correspond à un cas spécial d'effet causal : le cas où la connaissance de p entraîne la vérité de H : $P(H|p) = 1$.

Je propose donc les contraintes suivantes pour une coordination du type p *et* q .

- (51) $r_H(p) > 0$ et $r_H(q) > 0$: les deux conjoints doivent avoir la même orientation argumentative par rapport au but du locuteur et doivent être conçus comme des arguments pour la même conclusion.

Cette condition correspond en quelque sorte à celle de Z&J concernant le fait que les conjoints doivent répondre à une même question (cf. ma discussion des liens entre argumentation et topique de discours en 2.4.4). Elle y apporte de plus la contrainte que les segments doivent adresser le topique avec la même orientation. C'est ce qui permet d'expliquer le contraste mentionné en (49), répété ci-dessous :

- (52) Comment Lemmy a géré l'examen ?
- a. Il a réussi, et il n'avait rien fichu.
 - b. ?Il a réussi, et il s'était bien préparé.

Si (52-a) est acceptable, alors la contrainte (51) prévoit que (52-b) est mauvais. En

effet, le second conjoint de (52-b) correspond à la négation de celui de (52-a) et donc lui est argumentativement opposé. Comme (52-a) est acceptable, et en vertu de (51), ses deux conjoints sont co-orientés argumentativement. Par conséquent, les conjoints de (52-b) sont en opposition et violent (51).

- (53) $r_H(q|p) > 0$: la contribution argumentative du deuxième conjoint doit rester strictement positive sachant le premier conjoint.

Cette contrainte capture le fait que le deuxième conjoint doit avoir un effet : le but argumentatif ne doit pas être entièrement décidé par le premier conjoint. En quelque sorte, on peut considérer que *et* encode une stratégie d'approche convergente de la cible argumentative. C'est cette notion qui correspond à celle d'additivité de Z&J ; dans mon modèle la notion n'est pas vériconditionnelle mais fondée sur l'argumentation. Cette contrainte est directement issue de l'observation sur les différences entre effet causal et conséquence logique. Si le premier conjoint entraîne logiquement le deuxième, alors l'assertion du premier annule les effets argumentatifs potentiels du second. J'examinerai en détail les corrélats empiriques de cette contrainte avec l'emploi de *donc* dans la section 6.2.2.

Dans le reste de cette section je montre comment cette caractérisation de *et* traite les exemples vus dans les sections précédentes.

5.3.1 *Et* et la narration

Concernant les premiers exemples que j'ai mentionnés au sujet de *et*, mon analyse est semblable aux propositions de la théorie de la pertinence et de Z&J. Comme dans ces approches, j'attribue la différence d'interprétation des énoncés de (54) à un lien avec les connaissances du monde et l'ordre de présentation des données, un système qui permet d'obtenir le même type d'enrichissement avec une coordination asyndétique.

- (54) a. Lemmy a enfourché son âne et disparu vers le couchant. = (1-a)
- b. ≠ Lemmy a disparu vers le couchant et enfourché son âne. = (1-b)

Dans les cas où ces enrichissements ne sont pas pertinents, comme en (55), mon analyse ne prédit pas non plus de différence majeure.

- (55) a. Lemmy joue de la basse et chante. = (2-a)
- b. = Lemmy chante et joue de la basse. = (2-b)

Ce que mon approche prédit également, comme celle de Z&J, c'est que (55-a) est inapproprié comme réponse à la question « Est-ce que Lemmy joue de la basse ? » puisque le premier conjoint épuise les possibilités argumentatives du second conjoint en résolvant d'emblée la question (Z&J le capturent en établissant que les deux conjoints ne sont pas subsumés sous le même thème discursif).

5.3.2 *Et* et les relations subordonnantes

J'examine ici le cas des trois relations subordonnantes et la façon dont mon analyse les traite : l'EXPLICATION, la REFORMULATION, et l'ÉLABORATION.

5.3.2.1 Explication

Dans la section 5.1.2 j'ai mentionné le fait que dans une coordination en *et*, il semble impossible d'établir une relation d'EXPLICATION du premier conjoint par le second, contrairement au cas de la coordination asyndétique :

- (56) a. Max s'est endormi. Il était fatigué. = (6-a)
 b. ≠ Max s'est endormi et il était fatigué. = (6-b)

Les énoncés de (57) mettaient également en jeu cette restriction de *et*.

- (57) a. #Il est passé par là, et ce sont ses traces.
 b. #John est tombé et le sol était glissant. = (40-d)

Je rappelle que dans mon cadre argumentatif je suppose que l'EXPLICATION s'exprime comme suit. Si un contenu p est présenté comme une EXPLICATION d'un contenu q , alors il est nécessaire que p soit pertinent vis-à-vis de q et que q soit la visée argumentative de p au moment de son énonciation : $r_q(p) > 0$.

Si p et q sont coordonnés par *et*, alors le but argumentatif de p et q doit être identique, c'est-à-dire que p doit argumenter vers lui-même. Une fois p asserté, il n'y a plus de place pour donner un meilleur argument en sa faveur : $\forall x, r_p(x|p) = 0$ étant donné que l'assertion de p garantit que $P(p) = 1$. Par conséquent, le second conjoint q a nécessairement une portée argumentative nulle, ce qui contredit la seconde contrainte sur *et* que j'ai présentée. Je prédis donc qu'il n'est jamais possible de combiner *et* avec une relation d'EXPLICATION.

Mon argument est fondamentalement identique à celui qu'avance Zeevat & Jasinkaja (2007) pour expliquer (57-b) et que j'ai mentionné en 5.2.4. Leur analyse consiste à dire que l'EXPLICATION est impossible en (57-b) puisqu'elle impliquerait que les deux conjoints répondent à des questions différentes. Mon analyse aborde le problème du point de vue argumentatif en posant que l'EXPLICATION est impossible car elle impliquerait que les deux conjoints argumentent en faveur de cibles différentes. Étant donné les liens entre argumentation et question implicite (cf. 2.4.4) les deux analyses s'avèrent très proches.

5.3.2.2 Reformulation

Les exemples liés à la REFORMULATION que j'ai mentionnés précédemment sont répétés ci-dessous.

En (58), Carston (1993) remarque qu'il semble impossible d'interpréter le second conjoint comme une reformulation du premier. Elle l'explique par le fait que le traite-

ment parallèle des deux conjoints ne permet pas de dériver une question du premier à laquelle répondrait le second.

- (58) J'ai mangé dans un chouette endroit cette semaine et j'ai mangé au Mc Donalds. = (33-a)

Zeevat & Jasinkaja (2007) mentionnent quant à eux des exemples mettant en jeu une REFORMULATION (qu'ils attribuent à Horn) et les analysent en considérant qu'ils corrigent une information erronée du *Common Ground* concernant le caractère disjoint des conjoints.

- (59) Alena a cassé ses skis et du coup elle a perdu son unique moyen de transport. = (44-a)

J'ai critiqué cette analyse en avançant que (60) ne donnait pas lieu à cette interprétation de correction.

- (60) a. J'ai assisté à un concert de Motörhead et j'ai passé un excellent moment.
b. J'ai acheté une nouvelle voiture et j'ai choisi une Volvo.

Dans mon cadre d'analyse ces observations s'expliquent comme suit :

- Pour que deux énoncés *p* et *q* puissent être coordonnés avec *et* il faut que *q* puisse avoir un effet après l'assertion de *p*.
- Dans le cas général si *q* est une reformulation de *p* il est susceptible d'avoir des effets argumentatifs comparables et donc de ne plus avoir d'effet après l'assertion de *p*. C'est ce qui conduit à une interprétation disjointe des événements en (58).
- Il est toutefois possible que la reformulation de *p* par *q* ait des effets argumentatifs supplémentaires. Par exemple en (60-a), on peut envisager une conclusion du type « Je me suis bien amusé ce week-end », pour laquelle le deuxième conjoint argumente plus fort. De même, si en (58) on attribue comme visée argumentative « Il est possible de passer un bon moment au Mc Donalds », on récupère une lecture de REFORMULATION entre les deux conjoints.
- J'explique la lecture de correction du *Common Ground* mentionnée par Z&J de la même manière qu'on doit expliquer les usages de *et* pour marquer la surprise : voir à ce sujet la section 5.3.3.

Un argument supplémentaire en faveur d'une analyse de *et* qui permet la combinaison avec la reformulation est qu'il est possible de se combiner avec des marqueurs de reformulation comme *autrement dit* (61) ou *en d'autres termes* (62).

- (61) a. Si j'ouvre mon paquet de biscuit, ma soeur va l'entendre et autrement dit je ne pourrai plus en manger parce que c'est elle qui va le faire. (Internet)
b. La vertebrevitologie n'est pas un miracle et cette méthode est décriée plus souvent que conseillée. Mais à ce jour, c'est la méthode pathogénique unique et autrement dit la première démarche sérieuse vers la résolution des nombreux problèmes de vertebrologie. (Internet)
c. Le rôle disciplinaire du conseil d'administration n'est révélé que dans les

sociétés managériales où l'actionnariat est très dispersé, c'est-à-dire où aucun actionnaire ne détient un pourcentage significatif du capital, et autrement dit, où aucun actionnaire dominant n'existe. (Internet)

- (62)
- a. Il importe de reconnaître d'abord, par un sévère examen, que ce pouvoir d'évoquer les apparences des objets absents ne va pas aussi loin qu'on le dit, ni qu'on le croit, et en d'autres termes, que l'imagination nous trompe sur sa propre nature. (Alain, *Système des beaux-arts*, 1920, L1 *De l'imagination créatrice*)
 - b. Il existe un risque que les insectes indésirables développent une tolérance au poison et en d'autres termes, deviennent résistants. (Internet)
 - c. Plusieurs options et choix énergétiques développés au cours des dernières décennies permettent heureusement d'améliorer l'efficacité des différentes formes de production et de consommation de l'énergie, et, en d'autres termes, d'assurer l'utilisation durable de l'énergie.

Par contre ces marqueurs semblent difficilement compatibles avec les exemples que j'ai étudiés précédemment :

- (63) ?J'ai mangé dans un chouette endroit cette semaine et autrement dit j'ai mangé au Mc Donalds.

Si (63) est interprétable c'est au prix d'une inférence, difficilement accommodable pour certains, selon laquelle le Mc Donalds est l'unique chouette endroit connu par le locuteur. Le problème ici n'est pas tant dans la combinaison de *et* avec un marqueur explicite de reformulation que l'utilisation du marqueur de reformulation lui-même : sans *et* (64) paraît interprétable sous les mêmes conditions que (63).

- (64) ?J'ai mangé dans un chouette endroit cette semaine, autrement dit j'ai mangé au Mc Donalds.

5.3.2.3 Élaboration

Le cas de l'ÉLABORATION est lié à celui de la REFORMULATION. De la même manière que la reformulation d'une proposition peut avoir ou non des effets argumentatifs supplémentaires, la formulation d'un sous-événement au sein d'un événement plus large est susceptible de ne pas avoir d'effet pertinent. C'est ainsi qu'en (65), le deuxième conjoint n'apporte pas d'effet supplémentaire par rapport au premier et est donc compris comme une information distincte de celui-ci.

- (65) Le langage est régi par des règles et c'est un système régulier.

Par contre en (66) l'information concernant John est relativement nouvelle et incluse de façon non évidente dans l'événement plus large de la construction du pont. Le conjoint a donc des effets argumentatifs potentiels et on peut le comprendre comme une élaboration du premier conjoint.

(66) Le conseil a construit le pont et John s'est occupé de la structure en acier.

On peut également rapprocher le cas de l'ÉLABORATION de celui de la conséquence : si la conséquence est nécessaire, l'usage de *et* est inapproprié, de même que si un sous-événement q est nécessairement inclus dans un événement plus large p il ne sera pas possible de coordonner l'expression de q avec celle de p via *et* : cf. (65) ou (67).

(67) #Paul a eu son permis de conduire et il a passé son examen de code.

Enfin on peut noter que l'usage de *et* est compatible avec celui de *en particulier* qui a été analysé comme un marqueur de reformulation par Rossari & Jayez (1999). L'ajout de *en particulier* à (67) améliore sensiblement l'énoncé :

(68) Paul a eu son permis de conduire et en particulier il a passé son examen de code.

Le contraste entre (67) et (68) montre que ce n'est pas la sémantique propre à *et* qui bloque l'ÉLABORATION puisqu'il est possible de forcer celle-ci avec le marqueur idoine. Il paraît donc légitime d'attribuer la difficulté d'interprétation de (67) à une difficulté d'abduction d'une cible argumentative appropriée. Dans le cas où *en particulier* est ajouté, le lien d'élaboration est explicitement signalé à l'allocutaire, et spécifie que le locuteur suppose que le lien de conséquence n'est pas nécessaire pour son partenaire.

Pour conclure sur cette relation, je veux mentionner le cas de l'analyse qui en est donnée en *SDRT*. En *SDRT* la relation ÉLABORATION repose sur \Downarrow , une relation marquant que son argument gauche est un thème (un *topic*) de l'argument droit. Étant donné deux segments de discours α et β , alors $\Downarrow(\alpha, \beta)$ signifie que α entraîne, de façon défaisable, β et que l'inverse n'est pas vrai. Ces contraintes sont compatibles avec mes observations et avec la description que j'ai donnée de *et*, et notamment avec l'observation concernant le caractère non-nécessaire d'une éventuelle relation de conséquence entre α et β .

5.3.3 Orientations argumentatives : *et* vs. *mais*

La première contrainte que j'ai mentionnée au sujet de *et* impose aux deux conjoints de *et* de partager leur orientation argumentative. J'ai déjà mentionné le fait que les quantificateurs $\langle \textit{tous}, \textit{quelques} \rangle$ forment d'ordinaire une échelle argumentative et qu'à ce titre *pas tous* argumente en sens inverse de *quelques*. On s'attend donc à ce qu'il soit difficile de coordonner *pas tous* et *quelques* avec *et*. Les données de (69) montrent qu'effectivement la coordination est beaucoup plus naturelle avec *mais*, qui impose une orientation opposée de ses conjoints, qu'avec *et*.

- (69) a. Lemmy a résolu quelques problèmes et il ne les a pas tous résolus.
b. Lemmy a résolu quelques problèmes mais il ne les a pas tous résolus.

Toutefois, (69-a) reste interprétable. Ce fait est prévu par mon analyse et est interprété comme indiquant que résoudre quelques problèmes et ne pas tous les résoudre doivent argumenter dans le même sens par rapport au but du locuteur au moment

5 L'Addition

de l'énonciation. Rien n'interdit cette configuration, même si ce n'est pas la plus fréquente. L'exemple des cookies donnés en 3.1.5 met en jeu un contexte élicitant une telle configuration argumentative.

La comparaison entre *et* et *mais* est également pertinente dans les exemples mentionnés par Kitis (2000) et repris par Blakemore & Carston (2005) qui mettent en jeu une interprétation de surprise liée à l'emploi de *et* :

- (70) a. Paul est linguiste et il ne sait pas écrire.
b. Son mari est à l'hôpital et elle voit d'autres hommes.

Ces mêmes exemples utilisant *mais* au lieu de *et* ne donnent pas lieu à cette interprétation d'inattendu :

- (71) a. Paul est linguiste mais il ne sait pas écrire.
b. Son mari est à l'hôpital mais elle voit d'autres hommes.

Ce contraste pourrait apparaître contre-intuitif : si *mais* est le marqueur d'opposition et d'inattendu pourquoi est-ce avec *et* que l'on dérive l'interprétation en question ? En fait cela n'est pas surprenant : les deux conjoints des exemples de (70) sont conçus comme opposés compte tenu des connaissances du monde. Le connecteur naturel pour les relier est donc *mais*, et c'est pourquoi l'usage de *mais* en (71) n'induit pas d'inférence particulière. Par contre l'usage de *et* impose de trouver un but commun pour deux énoncés conçus comme a priori opposés. On peut faire la supposition qu'en l'absence d'un contexte particulier, le but en question consiste justement à prouver que les descriptions des deux conjoints sont vraies en même temps. L'effet de surprise qui est attaché à la coordination provient alors du fait que la conjonction est en contradiction avec les connaissances des participants à la conversation.

J'analyse les effets de correction du *Common Ground* mentionnés par Zeevat & Jasinkaja (2007) de la même manière : lorsqu'ils sont inférés, c'est uniquement en vertu du fait qu'ils contredisent une connaissance a priori. Lorsque la connaissance n'a pas lieu d'être, comme dans les exemples que j'ai donnés en (60), il n'y a pas de sentiment de correction.

Combinatoire

Dans ce court chapitre j'étudie la combinatoire des différents éléments que j'ai analysés dans les trois chapitres précédents. Je m'intéresse essentiellement à la combinatoire des descriptions argumentatives que j'ai données car c'est sur ce point que mon travail apporte une contribution nouvelle.

Je veux ici montrer un des avantages de mon analyse puisque les formalisations que j'ai proposées s'articulent correctement entre elles et fournissent des prédictions qui s'avèrent empiriquement vérifiées.

Je profite aussi de ce chapitre pour donner rapidement la caractérisation d'un certain nombre d'éléments que je n'ai pas traités mais qui méritent mention car ils se combinent fréquemment avec les éléments que j'ai analysés (notamment avec *et*).

Pour procéder de manière ordonnée je commence par examiner les combinaisons de *aussi*, puis celles de *et*.

6.1 Combinatoire de *aussi*

Je commence par montrer les prédictions de mon analyse concernant les possibilités de combinaison de *aussi* avec plusieurs marqueurs que j'ai analysés. J'étudie notamment les possibilités de combinaisons avec *mais*.

6.1.1 Combinaison avec *mais*

J'ai présenté *mais* comme un marqueur de contraste. Le contraste et le parallèle étant intuitivement deux relations distinctes il est intéressant de voir que certaines combinaison de marqueurs de ces relations sont compatibles entre eux.

À ce stade il est bon de noter que les approches du discours ont des positions variées concernant l'existence de plusieurs relations entre deux mêmes énoncés. La *RST* ne permet qu'une seule relation alors que la *SDRT* prévoit qu'il peut exister plusieurs relations, tant que leurs conditions de satisfaction sont réunies. Mes prédictions vont dans le sens de la *SDRT* : à partir du moment où les conditions de légitimation des

marqueurs que j'ai décrites sont remplies rien n'empêche d'ajouter les marqueurs en question et donc de cumuler les relations de discours.

6.1.1.1 *Mais...aussi*

Les connecteurs *mais* et *aussi* sont compatibles entre eux, comme le montrent les données de (1).

- (1) a. Ritchie joue de la basse, mais aussi DE LA GUITARE.
b. Ritchie joue de la basse, mais LEMMY en joue aussi.

Mon analyse de ces éléments impose les contraintes suivantes en (1-b) :

Contraintes relatives à *mais* :

- La contrainte d'opposition impose que p et q soient argumentativement opposés, avec :
 - $p = \text{Ritchie joue de la basse.}$
 - $q = \text{Lemmy joue de la basse.}$
 - Les deux énoncés sont à focalisation large, parmi les buts possibles se trouve (2) qui est résolu par le second conjoint.
- (2) $\neg H = \text{Lemmy n'est pas le seul à jouer de la basse.}$

Contraintes relatives à *aussi* :

- *Aussi* s'associe à Lemmy, l'alternative de son associé est Ritchie. p satisfait la présupposition de *aussi*.
- La comparaison argumentative se fait entre q et la proposition reconstruite $p' = \text{Lemmy joue de la basse,}$ obtenue par substitution de l'alternative par l'associé. L'identité argumentative de q et p' est triviale puisqu'ils sont identiques. L'utilisation de *aussi* est légitimée.

On attache à l'énoncé (1-b) une mise au premier au plan du fait que Ritchie n'est pas le seul à jouer de la basse. Dans mon analyse cela correspond bien à l'observation que (2) constitue une cible argumentative plausible pour le locuteur, facile à abduire à partir des éléments linguistiquement présents. Cette interprétation disparaît dès qu'un contexte particulier est précisé.

Par exemple, en (3), les visées argumentatives du locuteur sont plus complexes et mettent en jeu une « cascade » de buts argumentatifs. L'intérêt principal du locuteur est d'évaluer la possibilité d'être le bénéficiaire de la basse pour Lemmy et Ritchie. Pour cela, un but intermédiaire est mis en jeu : celui de savoir qui joue de la basse ou non.

- (3) a. J'ai une belle basse que je veux offrir à quelqu'un. Tu penses que je dois l'offrir plutôt à Lemmy ou Ritchie ?
b. Ritchie joue de la basse, mais LEMMY en joue aussi, tu es sûr de faire un jaloux.

En (3) le contexte pousse donc à abduire une autre propriété pour la comparaison des deux conjoints, en l'occurrence « être le bénéficiaire de la basse ».

De même, en (4-a), bien que les deux événements décrits soient argumentativement opposés vis-à-vis du bonheur de Lemmy, l'utilisation de *aussi* reste possible avec une association large sur tout le deuxième segment de discours.

- (4) a. Qu'est-ce qui s'est passé ? Est-ce que Lemmy va bien ?
 b. Ça dépend de ton point de vue. Il a gagné au loto. Mais SA FEMME L'A QUITTÉ aussi.

La sémantique que j'ai attribuée à *aussi* prévoit également ce cas, puisque lorsque l'associé est tout l'énoncé, la comparaison est triviale : on compare toujours l'hôte de *aussi* à lui-même.

Une façon de construire un contre-exemple à mon analyse serait d'essayer de faire entrer en conflit la contrainte de co-orientation de *aussi* avec celle d'opposition argumentative de *mais*. Mais comme la comparaison de *aussi* se fait via une substitution les deux contraintes n'opèrent jamais sur les mêmes propositions.

Dans le cas où l'associé de *aussi* correspond au focus informationnel, la contrainte de co-orientation de *aussi* va comparer les mêmes éléments que la contrainte de force de *mais*. Ces contraintes sont a priori toujours compatibles, on ne s'attend donc pas à un conflit à ce niveau.

Lorsqu'un énoncé impliquant *mais* et *aussi* est inacceptable, je prédis donc qu'il l'est également en retirant au moins un des deux éléments, c'est-à-dire que le caractère dégradé est dû à un des éléments en particulier, et non à leur combinaison.

Je reviens maintenant sur l'exemple (61-b) du chapitre 3.

- (5) a. Qui est le meilleur de Lemmy et Ritchie ? Ils ont résolu combien de problèmes ?
 b. [Lemmy]_{TC} a résolu [tous les problèmes]_F, mais [Ritchie]_{TC} aussi [quelques-uns]_F. = (61-b)

Normalement $\langle \text{tous}, \text{quelques} \rangle$ forment une échelle et par conséquent la contrainte de force prédit que (5-b) est dégradé. L'ajout de *aussi* dans cet exemple défait la scalarité de *tous* et *quelques* son rôle et d'imposer la similarité argumentative des deux quantificateurs. Dans le contexte de la question (5-a) cette hypothèse est acceptable : on comprend que du point de vue du locuteur répondre à toutes les questions ou quelques-unes sont des arguments suffisants pour mettre Ritchie à pied égal avec Lemmy. Le but argumentatif visé n'est donc pas de montrer que Ritchie est meilleur que Lemmy, mais de montrer que Lemmy n'est pas le seul à être bon. Si le but du locuteur était de montrer que Ritchie est meilleur alors l'énoncé ne serait pas approprié puisque dans ce cas-là on retrouverait une scalarité de *tous* et *quelques*.

Il est intéressant de noter que dans cet exemple, *aussi* est obligatoire avec la visée argumentative donnée, alors qu'en utilisant le connecteur *et* cette observation n'est plus valable. J'attribue cela au fait qu'omettre *aussi* ne permet pas d'effacer la scalarité par défaut des quantificateurs et que donc la contrainte de force laisse penser qu'on a un argument moins fort à droite. En ajoutant *aussi* le locuteur marque que ce n'est pas le cas. *Et* est dépourvu de contrainte sur la force, et par conséquent ne déclenche pas

l'utilisation obligatoire de *aussi* dans un énoncé comme (61-b).

En guise de conclusion, on peut mentionner que certaines approches ((Chierchia et al., 2008) et dans une certaine mesure (Benndorf & Koenig, 1998)) pourraient traiter ces données par le biais des implicatures de quantité. L'usage de *mais* marquerait l'opposition entre la dérivation d'une implicature d'exhaustivité et son annulation par le second conjoint. J'ai déjà argumenté contre le fait que *mais* et *aussi* soient sensibles à cette dimension du sens, je n'en dirai donc pas plus ici.

6.1.1.2 *Mais...de même*

J'ai argumenté en faveur du fait que *de même* partageait la contrainte argumentative de *aussi*. Ma prédiction est donc que la combinaison de *mais* avec *de même* est possible pour les mêmes raisons que celle de *mais* avec *aussi* est possible.

On peut en effet trouver des exemples qui vérifient cette prédiction :

- (6) Les USA ont renforcé leur potentiel nucléaire, mais, de même, la Russie a déployé plusieurs dizaines de missiles supplémentaires. Les deux puissances sont donc à égalité.

Un point intéressant concerne le fait que *de même* a une préférence pour l'association large. Dans le cas d'une association large mon analyse prévoit que la combinaison *mais de même/aussi* est mauvaise car alors les contraintes argumentatives demandent aux segments mis en jeu d'être à la fois disorientés et co-orientés. De fait, (7) semble plus difficile à interpréter hors de tout contexte.

- (7) #Lemmy joue de la basse, mais de même Ritchie joue de la guitare.

En l'absence d'alternatives évidentes dans les deux conjoints, la combinaison s'avère également dégradée :

- (8) #Le soleil se lève toujours à l'Est. Mais de même, il pleut toujours en Bretagne.

6.1.1.3 *Mais...en faire autant*

J'ai décrit les structures en *faire* comme argumentativement neutres (modulo les observations sur l'absence d'opérateur d'inversion argumentative dans l'antécédent) ; elles saturent le contenu de leur hôte avec celui récupéré dans son antécédent. On s'attend donc à ce que la combinaison *mais...faire autant* soit possible :

- la seule contrainte argumentative provient de *mais*
- les propositions mises en jeu n'entretiennent pas de relation argumentative systématique, il est donc possible de les interpréter selon les contraintes propres à *mais*.

Ces conclusions semblent validées par les données de (9) :

- (9) a. Lemmy joue de la basse, mais Ritchie en fait autant.
b. Lemmy a résolu presque tous les problèmes, mais Lemmy en a fait autant.
c. Ritchie a résolu quelques problèmes, mais Lemmy en a fait autant.

On peut enfin noter que (10) paraît dégradé.

(10) ?Ritchie a résolu seulement quelques problèmes, mais Lemmy en a fait autant.

Cet effet est probablement dû à la difficulté d'abduire une cible argumentative qui satisfasse la contrainte de force de *mais*. Celle-ci impose que *Lemmy a résolu seulement quelques problèmes* soit un meilleur argument que *Ritchie a résolu seulement quelques problèmes*. Dans le contexte de (11), il semble que l'énoncé est effectivement meilleur :

- (11) a. Qui est le plus mauvais des deux, Ritchie ou Lemmy?
 b. Ritchie a résolu seulement quelques problèmes, mais Lemmy en a fait autant, alors tu sais...

6.1.2 « Double » parallélisme

J'ai analysé *de même* et les constructions en *faire* par rapport à la sémantique de *aussi*. Dans la mesure où ils empruntent des morceaux du sens de *aussi*, on s'attend à ce qu'ils soient compatibles avec son usage.

6.1.2.1 *De même...aussi*

Les contraintes de co-orientation de *de même* et de *aussi* ne portent pas sur les mêmes propositions. Toutefois, rien n'empêche l'antécédent de *de même...aussi* d'être co-orienté à la fois avec l'hôte de ces marqueurs et avec la proposition obtenue par substitution pour *aussi* :

(12) Lemmy joue de la basse. De même, RITCHIE en joue aussi.

En (12) les co-orientations doivent se faire entre :

- *Lemmy joue de la basse* et *Ritchie joue de la basse* pour *de même*
- *Ritchie joue de la basse* et *Ritchie joue de la basse* pour *aussi*

La deuxième comparaison est triviale et la première n'est pas contradictoire, on prédit bien que l'énoncé est acceptable.

De manière plus générale il est difficile de mettre les deux contraintes en conflit étant donné qu'elles n'opèrent pas sur les mêmes objets, de la même manière qu'il était difficile de le faire pour *mais* et *aussi*.

6.1.2.2 *Faire...aussi*

Enfin, on peut vérifier que la combinaison d'une construction en *faire* avec *aussi* est également possible :

(13) Lemmy a abandonné la basse. RITCHIE aussi en a fait autant.

L'énoncé (13) est acceptable, bien qu'il ne soit pas optimal. Intuitivement, l'énoncé paraît redondant ce qui s'explique par le fait que *aussi* et *autant* partagent le même antécédent et que *autant* n'ajoute rien à ce qu'*aussi* véhicule déjà via sa présupposition.

6.1.3 Combinaisons et abduction du but argumentatif

Pour conclure cette section j'examine les possibilités de combinaison de *aussi* avec le marqueur d'EXPLICATION *parce que*, pour ensuite m'intéresser au cas des discours à plus de deux segments. Ces deux études mettent en avant un aspect de l'argumentation que je n'ai pas encore illustré en détail : l'abduction du but argumentatif.

6.1.3.1 *Parce que...aussi*

On observe que dans certains cas, l'ajout d'une marque d'explication associée à *aussi* améliore l'interprétabilité d'un énoncé qui serait jugé négativement sinon : cf. (14)–(16). Le fait que (15-a) ne soit pas entièrement dégradé est lié au fait qu'on induit une relation d'EXPLICATION même en l'absence de marque explicite, alors qu'en (14) et (16) cela est moins évident.

- (14) a. #Ce logiciel ne marche pas sur tous les PCs, il marche aussi sous Mac.
b. Ce logiciel ne marche pas sur tous les PCs, parce qu'il marche aussi sous Mac.
- (15) a. ?Paul n'a pas passé tous les examens du Master, il a aussi passé un examen en licence.
b. Paul n'a pas passé tous les examens du Master, parce qu'il a aussi passé un examen en licence.
- (16) a. #Lemmy n'a pas mangé tous les sablés. Ritchie aussi en a mangé.
b. Lemmy n'a pas mangé tous les sablés parce que Ritchie aussi en a mangé.

C'est le cas de (15) qui va me servir de base pour expliquer ces exemples. Dans un cadre argumentatif on peut supposer que l'explication s'exprime comme suit. Si un contenu p est présenté comme une EXPLICATION d'un contenu q , alors il est nécessaire que p soit pertinent vis-à-vis de q et que q soit la visée argumentative de p au moment de son énonciation : $r_q(p) > 0$.

J'attribue le fait que (15-a) apparaisse meilleur que (14-a) ou (16-a) à ce que le lien de conséquence entre le deuxième conjoint et le premier est plus manifeste dans cet exemple que dans les deux autres.

L'ajout d'un marqueur de relation d'EXPLICATION force l'interprétation et le but argumentatif du deuxième conjoint et améliore des énoncés qui paraissent autrement déviants. Je fais donc l'hypothèse que (14-a) et (16-a) apparaissent dégradés parce qu'il est difficile d'abduire un but argumentatif qui satisfait les contraintes imposées par *aussi* seul et qu'une relation d'EXPLICATION ne se présente pas parce que les conjoints ne s'y prêtent pas naturellement. Cette difficulté est liée au fait que les prédicats en présence mettent en jeu des quantificateurs qui d'ordinaire appartiennent à une même échelle

argumentative (voir la section 2.4 sur l'argumentation). La présence d'une négation dans le premier conjoint renverse l'orientation argumentative de son hôte : les deux segments de discours ont alors des orientations opposées ce qui interdit l'utilisation de *aussi*. C'est l'essence de l'argumentaire que j'ai développé pour traiter les exemples de la section 4.1.4.

J'ai souligné que les éléments en question ne forment pas des échelles argumentatives de manière systématique : on peut trouver des contextes où *quelques* et *tous* apparaissent disorientés. Pour que l'approche argumentative tienne dans un exemple comme (16) il faut pouvoir montrer que dans ce cas précis les propositions en (17) sont bien co-orientées vis à vis de la cible « Lemmy n'a pas mangé tous les sablés » imposée par *parce que*¹.

- (17) a. Lemmy a mangé des sablés.
b. Lemmy n'a pas mangé tous les sablés.

Un indice qui laisserait penser que dans un cas d'EXPLICATION, ces deux propositions sont bien co-orientées est donné par (18), qui n'est pas acceptable.

- (18) #Ritchie a mangé presque tous les sablés parce que Lemmy aussi en a mangé.

L'énoncé (18) met en jeu les propositions suivantes dans la comparaison argumentative de *aussi* :

- (19) a. Lemmy a mangé des sablés. =(17-a)
b. Lemmy a mangé presque tous les sablés.

J'ai montré en quoi *presque* conservait l'orientation argumentative de son hôte, ce qui signifie qu'en (18), le premier segment est orienté comme « Lemmy a mangé tous les sablés », et donc en vertu des propriétés de la négation, il est disorienté avec « Lemmy n'a pas mangé tous les sablés » =(17-b). Il faut bien noter que le caractère dégradé de (18) ne peut être attribué à une inconsistance logique (Ritchie n'a pas mangé tous les sablés, donc il en a forcément laissé pour Lemmy), ni à un défaut de satisfaction de la présupposition de *aussi* (le contenu principal du premier segment offre un antécédent compatible pour celle-ci). Si on s'en tient à mon analyse, on a donc bien un contexte au sein duquel les propositions de (17) sont co-orientées, ce qui légitime *aussi* en (17-a), alors que celles de (19) sont disorientées. Ici encore j'insiste sur le fait que cette disorientation est dûe au but argumentatif fixé par *parce que* : si on enlève cet élément les acceptabilités s'inversent : cf. (16-a) vs. (20).

- (20) Ritchie a mangé presque tous les sablés. Lemmy aussi en a mangé.

Idéalement, il reste donc à expliquer pourquoi, vis-à-vis du but dont il est question, les arguments de (17) s'avèrent co-orientés. Dans une approche probabiliste il est clair que (17-a) est un argument décisif : il exclut tous les mondes possibles tels que Ritchie ait

1. Les deux propositions de (17) sont celles qui seront comparées pour l'applicabilité de *aussi*. (17-b) provient de la substitution de Ritchie par Lemmy, l'associé de *aussi* en (16)

mangé tous les sablés et entraîne donc la vérité du but. Par contre, (17-b) n'a pas cet effet, et devrait même faire baisser la probabilité du but puisqu'il exclut des mondes qui vérifient le but en question et n'exclut pas des mondes qui n'ont pas cette propriété (les mondes tels que Lemmy a mangé tous les cookies sont compatibles avec ceux où Ritchie ne les a pas tous mangés).

Une solution possible à ce problème est de considérer qu'on doit se limiter aux mondes tels qu'on est sûrs que Lemmy a mangé des sablés. Un argument en faveur de cette solution est que si Lemmy n'a mangé aucun sablé, alors la présupposition de *aussi* ne sera pas vérifiée. Les calculs argumentatifs ne se fonderaient donc que sur les mondes qui vérifient la présupposition en question. Dans ce cas, l'effet de (17-b) sera nul parce que son assertion n'aura aucun effet sur le contexte : si tous les mondes sont tels que Lemmy a mangé au moins quelques sablés, alors nécessairement ils sont tels que Ritchie ne les a pas tous mangés. Un point en faveur de cette analyse est le caractère optionnel de *aussi* dans les exemples en question, une optionalité que j'ai reliée à la distance argumentative entre les conjoints.

Pour terminer je veux esquisser une solution alternative que je préfère finalement rejeter. Les exemples de (14)–(16) s'avèrent problématiques parce qu'ils imposent une comparaison de propositions issues d'un mécanisme de substitution comme en (17). Une autre façon d'expliquer ces exemples est de postuler qu'ils ne font pas appel à une substitution, c'est-à-dire que du point de vue argumentatif l'association de *aussi* est large sur son hôte. Jusqu'ici je n'ai pas eu besoin de supposer qu'il y ait un décalage entre l'association de *aussi* pour sa présupposition et celle pour ses propriétés argumentatives. Je préfère ne pas prendre cette direction car, outre son caractère ad-hoc, il semble difficile de contraindre l'association argumentative si elle n'a pas de corrélat linguistique, surtout si son pendant pour la présupposition est lui contraint linguistiquement (par un placement dans le domaine pré-verbal ou par des marques prosodiques).

6.1.3.2 Discours à plusieurs éléments

Dans la section précédente je propose que l'acceptabilité de certains exemples est améliorée par le fait qu'un élément fixe le but argumentatif, c'est-à-dire facilite le travail d'abduction de ce dernier.

Je veux maintenant montrer qu'on observe une même amélioration de l'acceptabilité dans des discours à trois segments et qui utilisent des marqueurs variés qui contraignent chacun les buts argumentatifs possibles.

Mon observation se base sur des énoncés comme ceux en (21).

- (21) a. ?Paul va cesser de fumer. Marie aussi fume.
b. Marie fume, mais elle n'a pas l'intention d'arrêter.

L'énoncé (21-a) apparaît dégradé. Dans mon analyse j'attribue cette dégradation à la difficulté de concevoir un but argumentatif pour le locuteur lorsqu'il affirme (21-a). Hors de tout contexte, les deux énoncés en question apparaissent en effet plutôt disorientés, comme le montre (22) où l'usage de *mais* semble approprié en dehors de tout contexte. Cette apparente disorientation est contraire à la sémantique de *aussi* qui de-

mande que les éléments de l'énoncé sur lequel s'appuie son antécédent ne soient pas argumentative dissonants.

(22) Paul va cesser de fumer mais Marie fume.

En (22) la disorientation n'est pas l'effet d'un opérateur argumentatif mais un effet des connaissances et assomptions du locuteur. Elle est donc a priori défaisable.

L'énoncé (21-b) n'est pas dégradé mais conduit à faire une abduction très générale pour l'interpréter : il apparaît que (21-b) véhicule que (23) pour le locuteur.

(23) Toute personne qui fume a normalement l'intention d'arrêter.

Comme l'inférence (23) ne fait pas partie des connaissances communes, et présente un aspect de jugement moral qui rebute certains locuteurs, (21-b) offre une certaine complexité d'interprétation puisqu'il est nécessaire de fournir l'effort de dériver (23) et ensuite de l'accepter. On ne retrouve pas cette complexité dans (22), car les oppositions mises en jeu s'avèrent plus naturelles.

Les difficultés d'interprétation que je viens de décrire disparaissent lorsqu'on enchaîne les trois segments de discours présents en (21-a) et (21-b) :

(24) Paul va cesser de fumer. Marie aussi fume, mais elle n'a pas l'intention d'arrêter.

De manière schématique, l'énoncé (24) est de la forme suivante ² :

(25) p , aussi q , mais r .

En (24) les contraintes argumentatives sont alors les suivantes :

1. *Mais* impose que q et r et soient disorientés.
2. *Aussi* impose que *fumer* et *cesser de fumer* soit co-orientés, ce qui paraît étrange hors de tout contexte, cf. (21-a).
3. Par contre p et r mettent bien en jeu des prédicats opposés : *cesser de fumer* vs. *ne pas avoir l'intention d'arrêter*. Donc p et r sont bien opposés, et si p et q sont co-orientés, alors le fait que q et r doivent être opposés est cohérent, et se trouve renforcé par l'opposition de p et r . C'est cet effet de renforcement que j'appelle *confluence* argumentative. En quelque sorte, q fait office de pont argumentatif entre p et r .

Via ce renforcement et le pont argumentatif, l'usage de *mais* permet de mieux déterminer la cible argumentative. Dans le chapitre sur *mais* j'ai montré comment un discours comme (26-a) conduisait à l'abduction d'une cible argumentative de la forme de (26-b).

(26) a. Paul va cesser de fumer, mais Marie n'en a pas l'intention.
b. Paul et Marie sont semblables vis-à-vis de leurs comportement de fumeur.

2. Ici, je facilite mon exposition en ne représentant pas l'associé de *aussi* ou le topique contrastif sur lequel repose *mais*. Il ne faut pas considérer pour autant que leurs effets ne sont pas pris en compte ici.

C'est ce but argumentatif qui correspond à celui disputé en (24), et il est obtenu via le pont argumentatif offert par *aussi*. Le locuteur véhicule donc que « Marie fume » et « Marie va cesser de fumer » sont tous les deux des arguments pour le but (26-b), ce qui dans le contexte considéré est cohérent. Au final le discours argumente contre le fait que Marie et Paul ont le même comportement de fumeur.

En conclusion, j'argumente que (24) est meilleur que (21-a) et (21-b) pris isolément parce que le but argumentatif qui y est disputé est mieux défini, plus restreint, que dans les deux exemples plus simples. En termes de *SDRT* on dirait que la cohérence discursive est meilleure, en termes de la théorie de la pertinence on dirait que cette interprétation produit plus d'effets et est donc optimale du point de vue du calcul de la pertinence. L'avantage de l'approche argumentative est qu'elle permet de donner une mesure effective de cette cohérence discursive ou des effets produits par un discours.

6.2 Combinatoire de *et*

J'examine maintenant les possibilités de combinaison de *et* avec des marqueurs spécifiques aux relations de discours que j'ai mentionnées dans mon étude de *et*, notamment RÉSULTAT et EXPLICATION. Au passage je donne une description argumentative des marqueurs en question : *donc, en effet, en plus*.

6.2.1 *Et pourtant*

En 3.2.1 j'ai proposé que la contribution argumentative de *pourtant* impose que son premier argument argumente en défaveur du second sans que le but argumentatif du premier soit nécessairement la négation du second. Cette neutralité de *pourtant* concernant le but du locuteur prédit donc qu'il est possible de le combiner avec *et* : les deux conjoints doivent alors tous les deux argumenter en faveur d'un même *H* tout en ayant le premier conjoint qui argumente en défaveur du second.

La combinaison *et pourtant* s'avère effectivement possible, comme le montrent les exemples de (27).

- (27) a. Paul est linguiste et pourtant il ne sait pas écrire.
b. Son mari est à l'hôpital et pourtant elle voit d'autres hommes.

L'ajout de *pourtant* m'a semblé le plus naturel au sein des exemples déjà mentionnés en 5.3.3 et ce n'est pas une surprise. J'ai émis l'hypothèse que dans ces exemples l'effet de surprise était lié au fait que les deux conjoints étaient a priori incompatibles entre eux pour le locuteur. Une autre façon de formuler cette incompatibilité est de poser que la connaissance du premier conjoint rend le deuxième moins probable, c'est-à-dire que le premier conjoint argumente en défaveur du second. C'est là la condition d'emploi de *pourtant*, la naturalité de son ajout en (27) est donc attendue.

On remarque enfin que le remplacement de *et* par *mais* en (27) fait disparaître l'effet de surprise, tout comme en l'absence de *pourtant* :

- (28) a. Paul est linguiste mais pourtant il ne sait pas écrire.
 b. Son mari est à l'hôpital mais pourtant elle voit d'autres hommes.

6.2.2 *Et donc*

J'ai déjà mentionné les liens entre *et* et la relation de conséquence en 5.2.3. Si on considère que *donc* est un marqueur de conséquence, alors on peut résumer sa sémantique comme en (29).

- (29) Un énoncé de la forme *p donc q* est acceptable ssi. le but argumentatif du discours est $H = q$ et que $r_q(p) > 0$, c'est-à-dire ssi. la connaissance de *p* augmente la probabilité de la conclusion *q*.

Cette formalisation m'a déjà servi à expliquer la différence de jugement entre implication logique et effet causal en combinaison avec *et* : si la connaissance de *p* suffit à déduire *q* de façon certaine (= implication logique) alors l'assertion de *q* n'a plus d'effets argumentatifs possibles.

Dans cette section je cherche une explication au fait que l'ajout de *donc* améliore des énoncés qui ne sont pas, a priori, prédits comme impossibles à interpréter. Ainsi en (30) je reproduis le contraste mis en avant par Carston (1993) qui remarque qu'ajouter *donc* en (30-b) améliore sensiblement (30-a).

- (30) Ce sont ses empreintes,
 a. #et il est passé par ici récemment.
 b. ?et donc il est passé par ici récemment.

En l'absence de *et* les deux énoncés ne sont plus en contraste :

- (31) Ce sont ses empreintes,
 a. il est passé par ici récemment.
 b. il est donc passé par ici récemment.

Il apparaît donc légitime de se demander pourquoi il semble plus difficile d'enrichir le discours de (30) vers un lien de conséquence que dans le cas où *et* n'est pas utilisé.

En l'absence de *et* les deux segments de (31-a) n'ont pas besoin d'argumenter en faveur du même but. Le premier segment peut donc argumenter en faveur du second, et le second en faveur d'une tierce conclusion, ce qui fournira bien une interprétation de conséquence entre les deux segments. Par contre, pour avoir une interprétation de conséquence en (30-a), il faut en plus que les deux segments partagent leur cible argumentative, c'est-à-dire que le deuxième segment devra argumenter vers lui-même. Si cela n'est pas impossible, c'est une cible argumentative moins plausible qu'une autre. L'ajout de *donc* facilite alors l'interprétation de conséquence puisqu'il marque de façon non-ambigüe que c'est cette lecture qui est visée. En son absence il semble que les locuteurs favorisent d'autre cible, ou bien jugent l'énoncé ininterprétable lorsqu'aucune lecture alternative n'est accessible.

Enfin, je mentionne que la deuxième contrainte que j'ai donnée pour l'usage de *et* donne un éclairage particulier sur (32).

(32) Jean a [un berger allemand]_i et donc il a [un chien]_i. = (28)

Si (32) doit être interprété alors il est nécessaire que « avoir un chien » ne soit pas une conséquence nécessaire de « avoir un berger allemand », contrairement aux intuitions que l'on peut avoir. Ce fait est corrélé à l'interprétation spéciale de (32) : le locuteur semble rappeler à son allocataire qu'il est légitime d'aboutir à cette conclusion étant donné le premier conjoint, c'est-à-dire qu'il présente la conséquence comme n'étant pas nécessaire pour son allocataire, ou en d'autres termes comme n'appartenant pas au *Common Ground*.

Cette conclusion est à rapprocher d'une observation de Hybertie (1996) concernant *donc*. Le contraste de (33) montre qu'il existe une différence entre *alors* et *donc*.

- (33) Dit à un policier :
- a. J'étais pressé, alors j'ai grillé le feu rouge.
 - b. ?J'étais pressé, donc j'ai grillé le feu rouge.

Intuitivement, la différence entre les deux énoncés de (33) tient à ce qu'avec *donc*, l'implication entre être pressé et griller un feu rouge est présentée comme allant de soi pour les deux participants, ce qui entre en conflit avec l'intégrité supposée du policier. L'insistance sur la légitimité de la conclusion en (32) est donc à relier à cet aspect de *donc* : le locuteur place la relation de conséquence au premier plan de l'attention.

Ce même genre d'effet est possible en l'absence de *et* et de *donc* en se reposant sur la prosodie de l'énoncé. Toutefois, en l'absence de données pertinentes je ne poursuivrai pas de description prosodique de ce phénomène qu'on pourrait vouloir rapprocher de *donc* en termes sémantiques.

6.2.2.1 *Donc...pourtant*

Je profite de la mention de *donc*, pour souligner que dans ma formalisation *donc* est proprement incompatible avec l'adversatif *pourtant*. En effet *donc* marque que la connaissance du premier conjoint augmente la probabilité du second, ce qui est l'opposé de la contribution que j'ai attribuée à *pourtant*.

Une recherche en corpus conforte mon analyse. En effet les combinaisons de ces deux connecteurs qu'on peut trouver sont en faible nombre et mettent en jeu des lectures spécifiques de *donc*. Frantext permet de trouver quatre occurrences de cette combinaison (on compte aussi deux occurrences de « *donc pourtant* » chez Calvin que j'ignore) :

- (34)
- a. Qu'est-ce donc pourtant que tout cela ? (A. de Musset)
 - b. Je n'en connais pas. Essayez donc pourtant. Je le voudrais surtout parce que cela vous ferait venir à Paris. (G. Sand)
 - c. Je laisse imprimer ce que j'ai donc pourtant écrit, quel qu'en soit le jugement séparé que j'en porte, et vous pouvez m'en croire, sans faiblesse. (L.

Aragon)

- d. C'est donc pourtant pas un malheur, que dans ce cochon d' métier-là ça soye tout l' monde qui commande, sans qu' y aye seulement un lascar pour savoir de quoi qu' y retourne! (G. Courteline)

Les *donc* qui apparaissent dans les exemples de (34) ne relèvent pas de la même lecture que la lecture de conséquence que j'ai donnée à *donc*. Culioli (1990) analyse *donc* comme ayant deux lectures supplémentaires : celle *emphatique* mise en jeu en (34-a)–(34-c) et une lecture comme « marqueur de relation réflexive en boucle à valeur d'identification stricte ou partielle » (c.à.d. qui concerne essentiellement la reprise d'un élément précédemment asserté) et qui est utilisée en (34-d). Je ne proposerai pas d'analyse particulière de ces emplois de *donc*.

6.2.3 *Et en effet*

En effet peut avoir deux sens en français : un sens d'explication (35-a) et un sens proche de celui de l'anglais *indeed* qui exprime la réalisation d'une attente (35-b) (voir Zeevat (2004b) pour une caractérisation de *indeed*).

- (35) a. Lemmy joue de la basse. En effet, il ne sait pas compter au delà de 4.
b. Lemmy s'attendait à une mauvaise surprise pour le Bac. En effet, il a eu sous la moyenne dans chacune des matières.

Compte tenu de ce que j'ai développé en 5.3.2, je prédis, correctement, que la lecture explicative de *en effet* est incompatible avec *et* si on suppose que *en effet* encode la même sémantique que l'explication :

- (36) Un énoncé *p en effet q* est acceptable avec une lecture d'EXPLICATION ssi.
 $r_p(q) > 0$.

Et en effet, (37) s'avère dégradé.

- (37) #Lemmy joue de la basse, et en effet, il ne sait pas compter au delà de 4.

À ce stade on peut supposer que d'autres marqueurs comme *faut dire que*, ou *puisque*, qui semblent partager une lecture d'EXPLICATION avec *en effet*, sans pour autant partager son ambiguïté, seront soumis aux mêmes contraintes. Je ne détaille pas leurs différences avec *en effet*, mais je note que l'ajout de *faut dire que* à (35-a) est également dégradé (celui de *puisque* n'apparaît pas possible pour des raisons extérieures).

- (38) #Lemmy joue de la basse, et faut dire qu'il ne sait pas compter au delà de 4.

Par contre, l'usage de *et* est possible, voire favorisé, en (35-b) :

- (39) Lemmy s'attendait à une mauvaise surprise pour le Bac. Et en effet, il a eu sous la moyenne dans chacune des matières.

Je ne sais pas comment analyser cet emploi de *en effet*. Il se distingue de celui de (35-a) parce qu'il met en jeu une succession d'événements, c.à.d. une NARRATION, alors que l'autre emploi présente des événements nécessairement dans l'ordre inverse (ce qui est d'ordinaire le cas dans les explications). Une solution serait de considérer que dans ces usages, *en effet* est anaphorique d'une éventualité abstraite (Asher, 1993), qui dans le cas de (35-b) serait introduite par le prédicat *s'attendre à*.

6.2.4 Et en plus

L'emploi de *en plus* est compatible avec celui de *et* :

- (40) a. Lemmy joue de la basse, et en plus il joue de la guitare.
b. Paul a un chien, et en plus il a un berger allemand.

La seule interprétation possible de (40-b) est que Paul possède deux chiens différents : un de race indéterminée ainsi qu'un berger allemand.

Je propose de représenter la contribution de *en plus* par le fait qu'il relie des éléments indépendants l'un de l'autre par rapport à la conclusion recherchée :

- (41) Un énoncé de la forme *p en plus q* est acceptable ssi. $r_H(q|p) = r_H(q)$.

Il ne semble pas que *en plus* doive encoder une référence à la force de ses arguments, notamment pas le fait que le second argument soit plus fort que le premier (ce que pourrait faire supposer la construction de la locution). Ainsi les deux versions de (42) sont acceptables, quel que soit l'ordre des conjoints, sans que le second apparaisse comme un meilleur argument que le premier pour la conclusion visée.

- (42) Lemmy est très content.
a. Il a réussi son Bac avec mention et en plus il a gagné au Loto.
b. Il a gagné au Loto et en plus il a réussi son Bac avec mention.

Compte tenu de la sémantique de (41) sa combinaison est naturelle avec *et*. *Et* demande que le deuxième conjoint reste argumentativement potent étant donné le premier et la contrainte de *en plus* est plus forte : il demande une indépendance totale des deux vis-à-vis de la cible actuelle.

C'est cette indépendance qui conduit à une interprétation disjointe des références aux chiens en (40-b). Si l'animal était identique dans les deux conjoints, leur indépendance argumentative ne serait plus vérifiée.

De même, *en plus* bloque les interprétations de conséquence puisque sa sémantique est en conflit avec la contrainte relative à cette interprétation : si les deux conjoints sont indépendants, l'un ne peut pas augmenter la pertinence de l'autre. En (43), le deuxième segment de discours ne peut pas être compris comme une conséquence du premier mais uniquement comme un fait supplémentaire et distinct.

- (43) Ce sont ses traces. Et en plus il est passé par ici.

6.2.5 *Et aussi*

Il me reste maintenant à revenir sur le contraste de (44) déjà mentionné en 4.1.4.1 dans le cadre de l'étude de *aussi*.

- (44) a. #Lemmy a résolu seulement quelques problèmes et RITCHIE aussi en a résolu une partie.
 b. ?Lemmy a résolu seulement quelques problèmes ; RITCHIE aussi en a résolu une partie.

J'ai défendu l'hypothèse que le caractère dégradé de (44-a) était dû à la présence de *aussi*, mais il faut prendre en compte le fait que sans la conjonction *et*, (44-b) paraît amélioré.

D'après mon analyse de *et*, la différence entre (44-a) et (44-b) tient essentiellement à ce que les deux conjoints n'ont pas à argumenter vers le même but. L'autre contrainte relative à la non-trivialité du second conjoint étant donné le premier n'est pas pertinente ici.

La contrainte de *aussi* dans ces énoncés ne porte pas sur une identité des buts argumentatifs mais sur une similarité des prédicats mis en jeu vis-à-vis du but argumentatif du second conjoint. Le cas en question est donc à rapprocher du cas de *pourtant* : *aussi* impose une contrainte argumentative mais n'impose pas que ce but soit identique à celui du premier conjoint.

Par conséquent, mon analyse prévoit que la différence d'acceptabilité entre (44-b) et (44-a) est liée au fait que (44-a) doit être interprété avec la même visée argumentative pour chacun des conjoints. Dans ce cas là, un but argumentatif facile à abduire concerne les performances de Lemmy et Ritchie, bonnes ou mauvaises. Pour ce type de but, on a vu que la scalarité des quantificateurs et les propriétés de la restriction conduisaient à un renversement argumentatif qui empêche de concevoir les deux segments comme co-orientés. Mais dans le cas de (44-b), le but servi par le deuxième conjoint peut très bien ne pas être affecté par la restriction, c'est-à-dire ne pas être sensible à la scalarité. Il n'en reste pas moins que (44-b) n'est pas optimal, probablement parce que l'interprétation scalaire est patente dans le cas mis en avant.

Conclusion

La conclusion générale de mon travail est que la prise en compte d'une dimension argumentative et probabiliste dans la sémantique des connecteurs de discours est à la fois pertinente et productive, bien qu'insuffisante à expliquer la totalité des observations qu'on peut faire au sujet des connecteurs considérés.

D'une part l'analyse argumentative standard résiste à des tentatives de réduction à d'autres dimensions ; c'est ce que j'ai montré dans ma discussion de la sémantique de *mais*. D'autre part l'étude détaillée de certains connecteurs a priori non argumentatifs montre que faire l'hypothèse d'une sensibilité argumentative permet de rendre compte de faits difficiles à expliquer d'une autre manière ; c'est la conclusion des discussions concernant *aussi* et *et*. L'intuition initiale motivant la théorie de l'argumentation apparaît donc essentiellement juste.

En guise de conclusion, je veux suggérer plusieurs pistes qui permettraient probablement de compléter et de développer ce travail. Je mentionnerai d'abord les aspects de la sémantique des connecteurs qui ne sont pas couverts par mon analyse, à savoir les usages de connecteurs qui ne portent pas sur le contenu descriptif (ou d'*état de choses*) de leurs arguments. Je m'inspire en cela des propositions de Sweetser (1990). Ensuite, je vais envisager la question de l'élargissement de mon analyse à d'autres connecteurs que j'ai ignorés dans ce travail, et plus précisément au cas de la disjonction.

Au delà de ces pistes un dernier point aurait pu être exploré avec profit : celui concernant la diachronie des connecteurs considérés, ce qui aurait pu permettre de comprendre l'origine des contraintes que j'observe (par exemple dans le type de perspective envisagée par Mosegaard-Hansen (2008)). Je n'en dirai rien ici et le conserve pour des travaux futurs.

7.1 Couverture empirique

À quelques exceptions près, les exemples que j'ai étudiés mettent tous en jeu des marqueurs de discours qui portent sur le contenu descriptif de leurs arguments, c'est-à-dire qu'ils concernent les états de choses décrits par ces arguments.

À côté de ces usages on en trouve également qui portent sur d'autres aspects d'un énoncé. Bruxelles et al. (1976) font l'inventaire de tous les usages de *mais* dans un corpus et en tirent une classification qui fait apparaître des usages de *mais* qui mettent clairement en jeu la dimension de l'acte de langage. Plus généralement, Sweetser (1990) émet l'hypothèse qu'un connecteur peut porter sur trois aspects distincts d'un énoncé :

- Son contenu descriptif.
- Son effet épistémique, c'est-à-dire la façon dont il modifie les connaissances des participants au discours.
- L'acte de langage, ou illocutoire, qui le véhicule.

Ces types d'usages sont illustrés en (1) avec l'emploi de *parce que*.

- (1) a. Lemmy est revenu parce qu'il aime Rosie.
 b. Lemmy aime Rosie parce qu'il est revenu.
 c. Qu'est-ce que tu fais ce soir ? Parce qu'il y a un bon concert dans un bar.

En (1-a), *parce que* porte sur le contenu descriptif de ses arguments : le deuxième segment explique le premier. En (1-b), c'est la connaissance du fait que Lemmy aime Rosie qui est expliquée par son retour, et non l'amour de Lemmy pour Rosie : *parce que* porte sur l'aspect épistémique du conjoint de droite. Enfin, en (1-c) *parce que* justifie la raison pour laquelle le locuteur pose la question, la portée du connecteur se fait donc sur l'acte de langage.

Sweetser considère que la détermination de la portée de *parce que* (et de manière générale de tout connecteur) est une affaire purement pragmatique. Plus récemment Lang (2000) montre en quoi cette détermination est contrainte par des aspects linguistiques : le type de phrase mis en jeu, l'intonation des conjoints...

Face à ce type d'usage, il est pertinent de se demander si mon analyse argumentative est opérante. C'est que je vais évaluer, d'abord en étudiant les cas de portée épistémique puis les cas de portée sur les actes de langage. Je n'ai pas pour objectif de faire une étude détaillée de ces phénomènes, je cherche juste à montrer s'il est techniquement possible de proposer des solutions à la question.

7.1.1 Portée épistémique

Les exemples de (2) sont deux exemples mettant en jeu une interprétation de *mais* qui porte sur l'aspect épistémique du conjoint de gauche ¹.

- (2) a. Il n'a pas résolu le problème, mais ce n'est pas étonnant.
 b. Lemmy joue de la basse, mais tous les anglais en jouent.

La question relative à l'analyse que j'ai proposée est de savoir si la sémantique argumentative de *mais* permet de gérer l'interprétation de ces exemples. En d'autres termes, il

1. Sweetser décrit *mais* comme un connecteur qui ne peut jamais porter sur le contenu descriptif. Toutefois Lang (2000) montre que cette position n'est pas tenable, essentiellement parce que Sweetser confond l'aspect épistémique d'un énoncé et les inférences qu'il est possible de dériver du même énoncé.

faut déterminer s'il est possible de concevoir un but qui rentrerait en jeu dans la caractérisation que j'ai donnée de *mais* et pour lequel le premier conjoint serait un argument et le second un contre argument.

Considérons tout d'abord le cas de (2-a). Une façon de capturer la visée du locuteur dans le deuxième conjoint est de nier la pertinence du premier conjoint. En termes argumentatifs on peut représenter cela par un but H de la forme : $\forall I \forall x : r_I(x|p) = r_I(x)$, c'est-à-dire un but exprimant le fait que p , le premier conjoint, n'a aucun effet sur la mesure de probabilité.

L'exemple (2-b) est analogue : le deuxième conjoint vise à annuler les conclusions qu'on pourrait vouloir tirer du premier.

On peut alors faire l'hypothèse que les usages épistémiques de *mais*, et des autres connecteurs, sont des usages qui mettent en jeu un but argumentatif qui fait explicitement référence à la pertinence des éléments : ce qu'on pourrait appeler une argumentation de second ordre.

L'effet épistémique d'un énoncé serait donc capturé par ses effets probabilistes, c'est-à-dire par la façon dont il modifie le contenu des croyances des locuteurs. C'est d'ailleurs là l'essence de la proposition de Ramsey, reprise par Merin, et donc c'est une position cohérente avec le cadre que j'ai utilisé tout au long de ce travail.

7.1.2 Acte de langage

Outre l'aspect épistémique, un connecteur peut également porter sur l'acte de langage qui est associé à ses arguments. Le discours en (3) illustre cette possibilité.

(3) Est-ce que tu as envie d'aller au cinéma ? Mais je ne pourrai pas t'accompagner.

Ici encore la question est de savoir s'il est pertinent de considérer qu'un acte de langage possède des propriétés argumentatives susceptibles d'entrer dans la sémantique de *mais*. Merin définit la pertinence d'une question en posant qu'une question $?q$ est pertinente pour une autre question $?q'$ si au moins un élément de la partition induite par $?q$ est pertinent pour au moins un élément de la partition induite par $?q'$, c'est-à-dire si une réponse à $?q$ permet d'argumenter en faveur d'une des réponses de $?q'$. De même une proposition p est pertinente pour une question $?q$ si p argumente en faveur d'un élément de la partition de $?q$, et $?q$ sera pertinente pour p si un des éléments de la partition de $?q$ argumente en faveur de p .

Dans l'exemple (3), *mais* s'oppose à une inférence qu'on pourrait tirer d'une réponse positive à la question, donc à une argumentation liée à un élément de la partition induite par la question. Étant donné le type de phrase du conjoint de gauche, *mais* sélectionne nécessairement un élément de la partition puisque la sémantique des questions ne laisse pas d'autre possibilité.

7.1.3 Conclusion

À partir de deux exemples minimaux utilisant *mais*, j'ai montré en quoi des éléments qui ne sont pas liés directement au contenu descriptif d'un énoncé avaient des propriétés argumentatives qui pouvaient entrer dans la sémantique de *mais*.

De manière plus générale, on peut étendre mes observations à toute situation qui entraîne une modification des probabilités dans le modèle épistémique. Par exemple, c'est ainsi que l'on va pouvoir expliquer l'utilisation de *mais* ou *aussi* à l'initiale d'un énoncé et sans la présence d'un argument gauche (4) (usages également relevés par Bruxelles et al. (1976)).

- (4) [Une personne fait tomber un vase précieux.]
- a. Mais fais attention !
 - b. T'es vraiment maladroit aussi.

Dans ces exemples, l'action même de faire tomber le vase modifie le contexte, et notamment « argumente » en faveur de la maladresse, ou de l'absence de soin, de la personne qui fait tomber le vase. En (4-a) on oppose donc l'absence d'attention à un ordre qui argumente en faveur d'un regain d'attention. *Aussi*, quant à lui reprend à l'action son but argumentatif en (4-b)

Il va de soi qu'une étude plus précise de ces exemples est nécessaire, mais il semble qu'une telle approche soit viable, et que donc on puisse conserver l'idée d'une sémantique argumentative de *mais*, ou *aussi*, y compris dans des emplois qui ne reposent pas sur le contenu descriptif de leurs arguments.

Enfin, on peut mentionner que ces usages correspondent probablement à ce que Dostie (2004) nomme une *pragmaticalisation* des marqueurs discursifs, c'est-à-dire à une modification de l'usage des marqueurs qui leur permet de porter sur des aspects pragmatiques plutôt que sémantiques de leurs arguments. Une étude détaillée de ces évolutions de la sémantique à la pragmatique permettrait certainement une meilleure compréhension de l'étendue des phénomènes considérés.

7.2 Autres connecteurs

Le nombre de connecteurs que j'ai abordés dans ma thèse s'avère assez restreint si on le compare à des études qui visent une large couverture du domaine des marqueurs de discours Knott (1996); Mosegaard-Hansen (1996); Kehler (2002)...

Cette faible couverture est liée à ce que mon propos n'était justement pas de viser une description en largeur mais d'examiner la validité d'un cadre d'analyse pour les marqueurs. La conclusion à laquelle j'aboutis va en faveur de l'utilisation de l'argumentation dans la description des connecteurs.

Pour terminer, je veux esquisser ici les contours d'une analyse du marqueur d'alternation *ou*, que j'ai ignoré dans mon étude. Je choisis ce connecteur parce que, parmi les marqueurs que je n'ai pas traités, c'est celui qui diffère le plus des marqueurs que

j'ai étudiés. Une plus ample étude demanderait de mettre ces observations en regard d'autres études sur la disjonction, par exemple celle de Txurruka & Asher (2007).

En termes d'orientation argumentative, il ne semble pas que *ou* impose une co-orientation ou une disorientation à ses arguments :

- (5) Est-ce que Lemmy a réussi son examen ?
- a. Il a résolu quelques problèmes, ou bien tous les exercices. Donc je pense que ça va.
 - b. Il a résolu quelques problèmes, ou bien seulement quelques exercices, je ne sais plus. Donc ça dépend de ce qu'il a effectivement fait.

En (5-a) les deux conjoints de *ou* argumentent en faveur d'une réussite, ce que marque le troisième segment de discours, alors qu'en (5-b) leurs orientations sont opposées.

Toutefois, intuitivement, *ou* ne peut conjoindre des éléments arbitraires, il est nécessaire qu'ils participent du même thème discursif : (6) est dégradé en réponse à (5).

- (6) #Il a résolu quelques problèmes, ou bien j'aime la tarte aux pommes.

En cela *ou* se rapproche donc de *et* qui impose à ses conjoints une continuation sous un même thème, et leur impose d'avoir la même co-orientation. Au contraire de *et*, *ou* n'impose pas cette contrainte de co-orientation. J'ai décrit *et* comme ayant une contrainte supplémentaire, qui impose que la pertinence du second conjoint ne soit pas épuisée par le premier. On a vu que deux descriptions du même événement pouvaient avoir des pertinences différentes, *et* est possible en (7) parce que le deuxième conjoint apporte une information supplémentaire.

- (7) J'ai acheté une nouvelle voiture et j'ai choisi une Volvo.

Par contre *ou* sera impossible dans le même exemple :

- (8) #J'ai acheté une nouvelle voiture, ou j'ai choisi une Volvo.

Cette contrainte n'est pas argumentative, c'est la contrainte de Hurford (1974) relative au fait que dans une disjonction aucun conjoint ne peut entraîner logiquement l'autre.

En résumé, il semble que *ou* n'impose pas de contrainte sur l'argumentation de ses conjoints. Tout au plus leur impose-t-il d'être des arguments pour un élément de la partition qui correspond au thème de discours qui est discuté. Le caractère dégradé de (6) est alors attribué au fait que le deuxième ne semble pas pertinent par rapport au but annoncé : $r_H(q) = 0$.

Une dernière observation concerne les discours du type de (9), ou l'usage d'une disjonction tautologique est naturellement suivie par un segment introduit par *mais*.

- (9) Lemmy viendra ou ne viendra pas, mais le concert aura lieu (de toute façon).

J'analyse l'emploi de *mais* qui est fait en (9) comme un *mais* épistémique : ce qu'il marque c'est que la venue de Lemmy n'a dans tous les cas aucun effet par rapport à

7 Conclusion

la tenue du concert. La combinaison d'un tel *mais* avec une disjonction tautologique est naturelle. La tautologie est nulle en termes argumentatifs : à partir de son assertion aucune proposition ne voit sa probabilité changer. Ce que marque *mais*, c'est que même si un seul des conjoints était asserté la probabilité de la tenue du concert ne serait pas modifiée. Il permet donc de réinterpréter la nullité de la tautologie comme une nullité de chacun de ses éléments, et non pas comme une nullité issue d'effets contradictoires. À l'heure actuelle, cette possibilité qu'a *mais* d'aller chercher chacun des termes de la disjonction ne découle pas des analyses que j'ai proposées dans cette thèse. Il serait nécessaire pour aller plus loin d'analyser l'interaction (et pas simplement la combinaison linéaire) des connecteurs dans les processus d'accommodation de leurs antécédents. L'exemple illustre donc un autre type de prolongement souhaitable à terme pour mieux tenir compte des observations.

Descriptions Argumentatives

Je reprends l'ensemble des descriptions de connecteurs que j'ai données dans mon texte.

A.1 Mais

- (1) Soit un énoncé de la forme « $(P)A$ mais $(Q)F$ » avec F le focus informationnel du deuxième conjoint, et A l'alternative de F dans le premier conjoint (ce que je note $A \approx F$). Je pose de plus $p = (P)A$ et $q = (Q)F$ pour représenter le contenu de chacun des conjoints. Alors les conditions d'emploi de la coordination sont les suivantes :

Condition d'orientation: les deux conjoints doivent argumenter de façon opposée ; il doit exister un but argumentatif H tel que $r_H(q) < 0 < r_H(p)$, c.à.d. $r_{\neg H}(q) > 0$: q est un argument pour $\neg H$.

Condition de force: le deuxième conjoint doit être décisif par rapport au but argumentatif, $r_H(p) < r_{\neg H}(q)$.

Ce qu'apporte la prise en compte de la structure informationnelle c'est une information sur les buts argumentatifs servis par les énoncés hors de tout contexte. Parmi les buts qui se présentent à l'abduction on en distingue trois particuliers : H_{unique} , H_{autre} et $H_{meilleur}$ (qui n'est pertinent que si F est un élément scalaire). Pour la description de ces buts, voir en 3.1.5.1.

A.2 Pourtant

- (2) Soit un énoncé de la forme p pourtant q . Alors la condition d'emploi de *pourtant* est :
- p doit fournir un argument pour $\neg q$: $r_q(p) < 0$.
 - Le but argumentatif servi par p n'est pas forcément $\neg q$.

A.3 Aussi

- (3) Un énoncé hôte *aussi*, avec S le contenu principal de l'énoncé tel que $S = (Shared)F$ avec F l'associé de *aussi*, a les conditions d'emploi suivante :
- Soit S l'hôte de *aussi*. Alors $S = (Shared)F$ avec
 - F l'associé de *aussi*
 - *Shared* la propriété appliquée à F
 - Soit C_{Host} le contenu principal de l'hôte linguistique de l'antécédent de la présupposition de *aussi*. Alors $C_{Host} = (Q)A$, où Q n'est pas nécessairement identique à *Shared* puisque la propriété recherchée peut être une implication contextuelle. A est l'alternative de l'associé de *aussi* F .
 - Soit $C'_{Host} = (Q)F$, c'est-à-dire le résultat de la substitution de A par F dans C_{Host} .
 - On considère également T l'énoncé global duquel on infère l'antécédent. Ici encore, on va construire T' l'énoncé résultant de la substitution de A par F dans T .
 - Alors la condition de similarité d'emploi de *aussi* s'écrit : $r_H(S) \simeq r_H(C'_{Host})$ et $sign(r_H(S)) = sign(r_H(T'))$.
 - Si $r_H(S)$ et $r_H(C'_{Host})$ sont de signes opposés l'emploi de *aussi* n'est pas légitimé.
 - S'ils sont de même signe, plus $\varepsilon = r_H(S) - r_H(C'_{Host})$ est différent de zéro, moins l'énoncé est acceptable.

A.4 De même

- (4) Un énoncé de la forme $(P)A$, *de même* $(Q)F$, avec F l'associé de *de même*, et A une alternative de F est acceptable ssi.
- $r_H((Q)F) \sim r_H((P)F)$
 - Plus $\varepsilon = r_H((Q)F) - r_H((P)F)$ est proche de zéro, meilleur est l'énoncé.

A.5 Faire de même/autant

La contribution de ces expressions est entièrement liée à leur anaphoricité. Leurs propriétés argumentatives découlent de la proposition résultant de la résolution de l'anaphore de *faire*. Ces propriétés peuvent être a priori quelconques.

A.6 Et

Un énoncé de la forme p *et* q est acceptable ssi.

- (5) $r_H(p) > 0$ et $r_H(q) > 0$: les deux conjoints doivent avoir la même orientation argumentative par rapport au but du locuteur et doivent être conçus comme

des arguments pour la même conclusion.

- (6) $r_H(q|p) > 0$: la contribution argumentative du deuxième conjoint doit rester strictement positive sachant le premier conjoint.

A.7 *Donc*

- (7) Un énoncé de la forme *p donc q* est acceptable ssi. $r_q(p) > 0$.

A.8 *En effet*

- (8) Un énoncé de la forme *p en effet q* est acceptable avec une lecture d'EXPLICATION ssi. $r_p(q) > 0$.

A.9 *En plus*

- (9) Un énoncé de la forme *p en plus q* est acceptable ssi. $r_H(q|p) = r_H(q)$.

Approche expérimentale

Je présente ici en détail la partie expérimentale de mon travail. Les résultats de ces travaux ont servis à recueillir les données exposées dans la section 4.1.4.2, relative aux jugements gradués dans le cadre des relations de parallélisme.

Comme je l'ai mentionné dans mon introduction, cette expérience avait comme but principal de confirmer mes intuitions auprès d'un large panel de locuteurs. Ma démarche était motivée par des objections auxquelles j'ai pu faire face lors de la présentation de résultats préliminaires concernant le parallélisme.

B.1 Protocole

Dans la construction de mon expérience j'ai autant que possible essayé de suivre la méthodologie conseillée par Gries (2009). J'ai parfois dû m'en écarter, essentiellement pour des raisons pratiques.

L'expérience que j'ai utilisée consistait en un jugement de naturalité de phrases du langage naturel.

Pour recueillir mes données j'ai utilisé un outil mis en ligne et mis à ma disposition par Emmanuel Chemla, que je remercie pour son aide dans la mise en place de cette expérience.

Le questionnaire utilisé était disponible en ligne, à une adresse consultable depuis n'importe quel ordinateur connecté à internet.

Une fois mon formulaire créé, j'ai envoyé l'adresse à un large panel de locuteurs natifs du français, non linguistes, non logiciens, qui ont répondu depuis chez eux, de manière volontaire et sans aucune rémunération.

Il était demandé aux sujets d'évaluer la naturalité de plusieurs énoncés en français dans un contexte particulier. Les énoncés apparaissaient par groupe, sur un même écran, et tous les énoncés d'un même écran partageaient le même contexte. Parmi les énoncés qui apparaissaient sur un même écran certains fonctionnaient comme des distracteurs et servaient également à obtenir des valeurs correspondant à un énoncé naturel et un énoncé fortement dégradé. Les groupes d'énoncés qui occupaient chaque écran étaient

B Approche expérimentale

toujours identiques, mais l'ordre de présentation des énoncés au sein de chaque groupe était aléatoire.

Le questionnaire comportait deux sections, qui contenaient chacune un groupe d'écrans particulier. L'ordre des écrans au sein de chaque section était aléatoire, mais l'ordre des deux séquences était toujours identique.

Les sujets ont indiqué leurs jugements de naturalité par le biais d'un curseur mobile à l'écran. Le curseur ne présentait aucune graduation, à part les mentions *Bizarre* et *Naturel* à ses extrémités. Pour un énoncé peu naturel le curseur se présentait ainsi :



Pour un énoncé parfaitement naturel le curseur était de la sorte :



Avant de commencer à répondre à l'enquête, un texte explicatif était présenté aux sujets. On y présentait un énoncé naturel avec l'image du curseur correspondant, et un énoncé dégradé également avec l'image correspondante.

Les locuteurs n'étaient pas limités dans le temps, et étaient invités à prononcer les phrases à voix haute s'ils estimaient que cela leur permettait d'affiner leur jugement.

Le recueil de mes données s'est fait en deux vagues. Les énoncés qui m'intéressaient étaient sensiblement les mêmes entre les deux vagues, avec quelques différences. Je détaille plus bas les énoncés présentés dans chaque vague de l'expérience.

B.1.1 Design expérimental

J'indique ici tous les éléments que j'ai utilisés dans la conception du questionnaire soumis aux sujets.

B.1.1.1 Texte introductif

La première page du questionnaire indiquait invariablement le texte suivant.

Cette expérience vous demande de donner votre jugement sur le caractère naturel de plusieurs phrases du français. Pour chaque phrase un curseur vous permet d'indiquer le degré de naturalité que vous lui accordez. Il vous est demandé de juger les phrases dans un niveau de langage courant et parlé, et non pas un registre littéraire et écrit. Par exemple la phrase ci-dessous est jugée naturelle par tous les locuteurs du français, le jugement qui lui est accordé est très positif :

Jean a rencontré la mère de Marie.



Au contraire, la phrase suivante est normalement jugée peu naturelle, le score accordé est faible :

Jean a rencontré une mère de Marie.



Vous pouvez relire plusieurs fois les phrases proposées, ou les lire à haute voix. Lorsque vous avez indiqué vos jugements, cliquez sur le bouton "Submit" pour passer à l'écran suivant. Le questionnaire se termine par quelques questions personnelles. Cliquez sur le bouton ci-dessous pour démarrer l'expérience.

B.1.1.2 Énoncés présentés : première vague

La première vague expérimentale m'a servi à tester le processus expérimental. Dans mon travail, j'ai conservé certaines mesures de cette enquête :

- les mesures relative aux énoncés (10-b) et (10-c) ont été répétées dans la vague d'enquête suivante.
- La mesure de (10-a) n'a pas été répétée, mais a été intégrée au dépouillement des résultats.

Je présente ci-dessous l'ensemble des phrases présentées aux sujets, accompagnées de leur contextes respectifs. Les énoncés sont classés par section, et par écran. Tous les énoncés qui partagent le même numéro étaient présentés sur le même écran avec un ordre variable entre chaque sujet. Tous les écrans situés dans une même section étaient présentés de manière aléatoire au sein de la section. L'ordre relatif des sections était quant à lui invariable.

B.1.1.2.1 Première section

- (1) Les résultats à l'examen d'algèbre sont mitigés.
 - a. Quelques étudiants ont résolu tous les problèmes, mais tous les étudiants en ont résolus quelques-uns.
 - b. Tous les étudiants ont résolu quelques problèmes, mais quelques étudiants les ont tous résolus.
- (2) Bernard et Michel ont participé à un concours de buveurs de bière. Ils s'en sont bien sortis tous les deux :
 - a. Bernard a bu toute sa bière et Michel aussi en a bu un peu.
 - b. Bernard a bu toute sa bière et Michel aussi en a bu une grande partie.
 - c. Bernard a bu une grande partie de sa bière et Michel aussi a tout bu.
 - d. Bernard a bu toute sa bière et Michel aussi en a bu une partie.
- (3) Stéphane et Alain peuvent te renseigner sur l'oeuvre de Balzac :
 - a. Stéphane a lu un peu de sa production, et Alain en a même lu une grande partie.
 - b. Stéphane a lu la plupart de ses romans, et Alain les a même tous lus.
 - c. Stéphane a lu la plupart de ses romans, et Alain en a même lu quelques-uns.

B Approche expérimentale

- (4) Kevin et Dylan veulent acheter de la bière pour leur soirée. Cela ne pose pas de problème :
- Kevin est majeur et Dylan aussi a 18 ans.
 - Kevin a 18 ans et Dylan aussi est majeur.
- (5) *Question* : Combien d'enfants seront admis à participer au concours ?
- Réponse* : La plupart des enfants, mais tous les enfants.
 - Réponse* : Presque tous les enfants, mais une majorité d'entre eux.
 - Réponse* : Quelques enfants, mais seulement quelques-uns.
- (6) Bernard et Michel ont joué au Loto et ils sont très contents :
- Bernard a trouvé presque tous les bons numéros et Michel aussi en a seulement trouvé la plupart.
 - Bernard a trouvé tous les bons numéros et Michel aussi en a trouvé la plupart.

B.1.1.2.2 Deuxième section Jacques et Léo n'ont pas eu le même succès à l'examen d'algèbre :

- Jacques a résolu tous les problèmes, mais Léo la majorité.
- Jacques a résolu la majorité des problèmes, mais Léo tous les problèmes.

Question : Combien d'enfants seront admis à participer au concours ?

- Réponse* : Seulement quelques enfants, mais pas tous.
 - Réponse* : Presque tous les enfants, mais pas tous.
 - Réponse* : La plupart des enfants, mais pas tous.
- (7) Stéphane et Alain peuvent te renseigner sur l'oeuvre de Balzac :
- Stéphane a lu quelques-uns de ses romans, et Alain en a même lu la plupart.
 - Stéphane a lu une grande partie de sa production, et Alain en a même lu un peu.
 - Stéphane a lu tous ses romans, et Alain en a même lu la plupart.
- (8) Bernard et Michel ont joué au Loto, mais ils n'ont pas eu de chance :
- Bernard n'a trouvé presque aucun bon numéro et Michel aussi en a trouvé très peu.
 - Bernard n'a pas trouvé tous les bons numéros et Michel aussi en a trouvé quelques-uns.
 - Bernard n'a trouvé presque aucun bon numéro et Michel aussi n'en a trouvé que quelques-uns.
- (9) Au premier semestre, les étudiants et le professeur avaient conclu un marché : les étudiants seraient assidus si le professeur leur fournissait des photocopies. Tout le monde a tenu parole :
- Les étudiants ont assisté à tous les TDs, et le professeur aussi a respecté ses engagements : il a distribué un photocopié à chaque cours.

- b. Les étudiants ont assisté à tous les TDs, et le professeur aussi a fourni un polycopié par cours.
- (10) Ce soir Marseille et Bordeaux disputent chacun un match de Football à l'étranger.
- a. La victoire de Marseille est certaine et celle de Bordeaux aussi est possible.
 - b. La victoire de Marseille est certaine et celle de Bordeaux aussi est probable.
 - c. La victoire de Marseille est certaine et celle de Bordeaux aussi est très probable.

B.1.1.3 Énoncés présentés : deuxième vague

Je présente ici les énoncés utilisés dans la deuxième vague expérimentale. La présentation que j'utilise est analogue à celle de la première vague.

Cette vague expérimentale reprend deux données de la vague précédente : celles de (10-b) et (10-c).

B.1.1.3.1 Première section

- (11) Est-ce que Stéphane et Michel connaissent bien les romans de Dumas ?
- a. Stéphane en connaît certains, mais Michel, lui, en a lu au moins quelques-uns.
 - b. Stéphane en a lu au moins quelques-uns, mais Michel, lui, les a tous lus.
- (12) Ce soir Marseille et Bordeaux disputent chacun un match de Football à l'étranger.
- a. La victoire de Marseille est certaine et celle de Bordeaux aussi est assurée.
 - b. La victoire de Marseille est certaine et celle de Bordeaux aussi est probable.
 - c. La victoire de Marseille est certaine et Bordeaux aussi a peu de chances de gagner.
 - d. La victoire de Marseille est certaine et celle de Bordeaux aussi est très probable.
- (13) Rémi nous a invité à une réunion, il a dit que c'était très important.
- a. Pourtant, il n'a rien dit d'intéressant.
 - b. Pourtant, il n'a pas dit quoi que ce soit d'intéressant.
 - c. Pourtant, il a dit quoi que ce soit d'intéressant.

B.1.1.3.2 Deuxième section

- (14) Est-ce que Bernard et Michel ont bien réussi leur examen de maths ?
- a. Pas très bien. Bernard a résolu seulement quelques problèmes et Michel aussi en a résolu une partie.

B Approche expérimentale

- b. Pas très bien. Bernard a résolu seulement quelques problèmes et Michel aussi n'en a résolu qu'une partie.
 - c. C'est difficile à dire. Bernard a résolu seulement quelques problèmes et Michel en a résolu une partie.
- (15) Hier, un camion a percuté un bus scolaire. Mélanie était présente lors de l'accident, elle a été interrogée par la police.
- a. Elle leur a dit qu'elle n'avait rien vu.
 - b. Elle leur a dit qu'elle n'avait pas vu quoi que ce soit.
 - c. Elle leur a dit qu'elle avait vu quoi que ce soit.
- (16) [Pas de contexte]
- a. Roberto est fier de jouer de la basse. Steve en joue aussi, mais lui n'en parle pas beaucoup.
 - b. Cet imbécile de Bernard a vexé Georges. Paul aussi est un imbécile : il a trouvé ça très drôle.
 - c. Je n'aimerais pas être à la place de l'épouse de Michel. À la fête du réveillon, il a couché avec une femme sans s'en cacher. Stéphane aussi trompe son épouse, mais il a le mérite de rester discret.

B.1.2 Fin du questionnaire

Le questionnaire se terminait invariablement par les questions suivantes (avec comme modalités de réponse Oui/Non) :

- (17)
- a. Le français est-il votre langue maternelle ?
 - b. Avez-vous suivi des cours de logique avancés ?
 - c. Avez-vous suivi des cours de sémantique formelle avancés ?
 - d. Est-ce la première fois que vous répondez à ce questionnaire ?

B.2 Tests statistiques

Les scores de naturalité indiqués par les sujets de l'expérience se traduisent par un nombre entre 1 et 100, où 1 marque le score le plus faible pour la naturalité et 100 le plus fort.

Pour exploiter les données de l'enquête je me suis basé sur les moyennes de ces scores de naturalité.

Pour conclure qu'un écart entre deux de ces moyennes marque une différence significative de naturalité entre les deux énoncés correspondant, j'ai utilisé un test statistique.

Les données recueillies n'ayant a priori pas de profil gaussien, je me suis orienté vers un test non paramétrique. Les données que je compare ont deux profils :

- Certaines correspondent à des énoncés qui ont été présentés dans les deux vagues d'expérience. C'est le cas des énoncés (10-b) et (10-c)

- D'autres n'ont été présentées que dans une unique vague d'expérience, c'est le cas de (10-a), (12-a) et (12-c)

Pour tester la significativité des différences observées entre deux moyennes, il est nécessaire d'utiliser un test adapté à la provenance des données.

- Lorsque les données comparées sont *pairées* (c'est-à-dire que pour chaque observation sur une donnée on peut faire correspondre une observation du même sujet sur l'autre donnée) j'ai utilisé le test de Wilcoxon, adapté aux données formant des paires. Voir (Kanji, 2006, p. 130) pour une présentation détaillée de ce test. Pour les données de (10-b) et (10-c) j'ai systématiquement utilisé ce test. Cela signifie que le test s'est parfois fait sur une strate spécifique à une vague et pas sur l'échantillon total des deux vagues.
- Lorsque les données comparées ne sont pas pairées, j'ai utilisé le test Mann-Whitney-Wilcoxon. Voir (Saporta, 2006; Kanji, 2006) pour une présentation de ce test et ses différences avec le test de Wilcoxon. Essentiellement, j'ai utilisé ce test pour comparer (10-a) à (12-a).

Le facteur important dans l'évaluation des résultats que j'ai recueillis ne réside pas tant dans le score évalué lui-même que dans le classement que suggèrent les différents scores. C'est sur le principe d'un tel classement que se base le test de Wilcoxon ; il s'avère donc adapté aux besoins de l'analyse.

Pour mon traitement des données, j'ai utilisé le tableur *Excel* pour la mise en forme de mes résultats et le logiciel *R* pour les calculs statistiques, notamment du test statistique.

B Approche expérimentale

Index

- A**
Abduction
 d'une question, 20
 du but argumentatif, 28, 63, 68
Anaphore
 Aussi, 98
Argumentation, 22
 Négation, 29
 Probabilité, 23, 28
Arrière plan, 13
Association
 Aussi, 95
Aussi, 94
- B**
Bien que, 85
- C**
Congruence, 20
Contenu Principal, 7
- D**
De même, 136
Donc, 177
- E**
Échelles, 17
En effet, 179
En plus, 180
Et, 141
 Additivité, 155
 Aussi, 181
 Effet de surprise, 154
 Symétrie, 142
 Théorie de la pertinence, 151
 vs. Coordination Asyndétique, 143
- F**
Faire+Adv., 139
Focus Informationnel, 20
- G**
Gradiance, 112
- H**
Hôte, 26
- I**
Implicatures Conventionnelles, 12
Implicatures Conversationnelles, 14
 Implicatures de quantité, 16
- M**
Mais, 41
 Abduction du but argumentatif, 63
 Correction, 76
 Mais...aussi, 168
 Implicatures de quantité, 79
Maximize Presupposition, 102
Monotonie, 36
 Aussi, 122
 Et, 77
 Mais, 77
- O**
Ook, 114
- P**
Par contre, 86

Index

Pourtant, 83

Presque, 30

Principe de coopération, 14

Présupposition, 8

Accommodation, 9

Aussi, 98

Déclencheurs, 8

Défaut de valeur de vérité, 9

Enchaînement, 10

Projection, 11

Q

QUD

Question Under Discussion, 35

R

Relations de discours, 19

S

SDRT, 19

Aussi, 127

Mais, 55

Seulement, 32

Stratégie, 21

Structure Informationnelle, 20

T

Thème de discours, 22, 35

Thème maximal commun, 129

Topique Contrastif, 21

U

Unification d'ordre supérieur, 115

W

Wilcoxon (Test), 198

Bibliographie

- Anne ABEILLÉ, François MOURET (2010). “Quelques contraintes sur les coordinations elliptiques en français”. In : *Revue de sémantique et de pragmatique* .
- Patricia AMARAL, Craige ROBERTS, E. Allyn SMITH (2008). “Review of The Logic of Conventional Implicatures by Chris Potts”. In : *Linguistics and Philosophy* 30, pp. 707–749.
- Pascal AMSILI, Claire BEYSSADE (2009). “Obligatory presuppositions in Discourse”. In : Anton BENZ, Peter KUEHNLEIN, Candace SIDNER (éds.), *Constraints in Discourse*, Amsterdam and Philadelphia : Benjamins Publishers, t. 2 de *Pragmatics and Beyond new series*.
- Jean-Claude ANSCOMBRE (1995). “Topique or not topique : formes topiques intrinsèques et formes topiques extrinsèques”. In : *Journal of Pragmatics* 24, pp. 115–141.
- Jean-Claude ANSCOMBRE, Oswald DUCROT (1977). “Deux mais en français”. In : *Lingua* 43, pp. 23–40.
- (1983). *L'argumentation dans la langue*. Liège : Bruxelles : Pierre Mardaga.
- Nicholas ASHER (1993). *Reference to abstract objects in discourse*. Dordrecht : Kluwer.
- (2004). “Discourse Topic”. In : *Theoretical Linguistics* 30, pp. 163–201.
- Nicholas ASHER, Daniel HARDT, Joan BUSQUETS (1997). “Discourse Parallelism, Scope and Ellipsis”. In : *SALT-VII (Semantics and Linguistic Theory)*, Stanford University. Cornell University Publications : A. Lawson and E. Cho, pp. 42–62.
- (2001). “Discourse Parallelism, Ellipsis and Ambiguity”. In : *Journal of Semantics* 18, 1.
- Nicholas ASHER, Alex LASCARIDES (1998). “The Semantics and Pragmatics of Presupposition”. In : *Journal of Semantics* 15, 3, pp. 239–299.
- (2003). *Logics of Conversation*. Cambridge : Cambridge University Press.

Bibliographie

- Nicholas ASHER, Laure VIEU (2005). “Subordinating and coordinating discourse relations”. In : *Lingua* 115, pp. 591–610.
- Kent BACH (1994). “Conversational implicatures”. In : *Mind and language* 9, pp. 124–162.
- (1999). “The myth of conventional implicature”. In : *Linguistics and Philosophy* 22, pp. 327–366.
- (2006). “Implicature vs. Explicature : What’s the difference ?” In : *Granada Workshop on “Explicit Communication” in honor of Robyn Carston* .
- Zev BAR-LEV, Arthur PALACAS (1980). “Semantic command over pragmatic priority”. In : *Lingua* 51, pp. 137–146.
- Jon BARWISE, Robin COOPER (1981). “Generalized Quantifiers and Natural Language”. In : *Linguistics and Philosophy* 4, pp. 159–219.
- David I. BEAVER (2001). *Presupposition and Assertion in Dynamic Semantics*. CSLI Publications.
- David I. BEAVER, Brady Z. CLARK (2008). *Sense and Sensitivity : How Focus determines meaning*. Wiley-Blackwell.
- Beate BENNDORF, Jean-Pierre KOENIG (1998). “Meaning and context : German aber and sondern”. In : Jean-Pierre KOENIG (éd.), *Discourse and cognition : bridging the gap*, Stanford : CSLI Publications, pp. 365–386.
- Alain BERRENDONNER (1983). “Connecteurs Pragmatiques et Anaphores”. In : *Cahiers de Linguistique Française* 5, pp. 215–246.
- Claire BEYSSADE (2010). “Seulement et ses usages scalaires”. In : *Langue Française* 165, 1, pp. 103–124.
- Valentina BIANCHI, Roberto ZAMPARELLI (2004). “Edge coordinations : focus and conjunction reduction”. In : ADGER, DE CAT, TSOULAS (éds.), *Peripheries : syntactic edges and their effects*, Dordrecht : Kluwer, pp. 313–328.
- Gabriela BÎLBÎIE, Grégoire WINTERSTEIN (to appear). “Expressing Contrast in Romanian : the conjunction ’iar””. In : *Proceedings of Going Romance 23*. Nice.
- Diane BLAKEMORE (1987). *Semantic Constraints on Relevance*. Oxford : Blackwell.
- (2002). *Relevance and Linguistic Meaning. The semantics and pragmatics of discourse markers*. Cambridge University Press.
- Diane BLAKEMORE, Robyn CARSTON (1999). “The pragmatics of and-conjunctions : the non-narrative cases”. In : *UCL Working Papers in Linguistics* 11, pp. 1–20.

- (2005). “The pragmatics of sentential coordination with ‘and’”. In : *Lingua* 115, pp. 569–589.
- S. BRUXELLES, O. DUCROT, E. FOUQUIER, J. GOUAZE, G. DOS REIS NUNES, A. REMIS (1976). “Mais occupe-toi d’Amélie”. In : *Actes de la recherche en sciences sociales* 2, 6, pp. 47–62.
- Daniel BÜRING (2003). “On D-Trees, Beans, and B-Accents”. In : *Linguistics and Philosophy* 26, 5, pp. 511–545.
- Joan BUSQUETS (2007). “Discourse contrast : types and tokens”. In : M. AURNAGUE, K. KORTA, J.M. LARRAZABAL (éds.), *Language, Representation and Reasoning. Memorial volume to Isabel Gómez Txurruka*, University of the Basque Country Press, pp. 103–124.
- Rudolph CARNAP (1950). *Logical Foundations of Probability*. Chicago : University of Chicago Press.
- Robyn CARSTON (1993). “Conjunction, explanation and relevance”. In : *Lingua* 90, pp. 27–48.
- (1998). “Negation, ‘presupposition’ and the semantics/pragmatics distinction”. In : *Journal of linguistics* 34, 2, pp. 309–350.
- (2002). *Thoughts and Utterances*. Oxford : Blackwell.
- (2005). “Relevance Theory and the Saying/Implicating distinction”. In : Laurence HORN, Gregory WARD (éds.), *The handbook of Pragmatics*, Blackwell.
- Gennaro CHIERCHIA (2002). “Scalar Implicatures, Polarity Phenomena, and the Syntax/Pragmatics Interface”. In : A. BELLETTI (éd.), *Structures and Beyond*, Oxford University Press.
- Gennaro CHIERCHIA, Danny FOX, Benjamin SPECTOR (2008). “The Grammatical View of Scalar Implicatures and the Relationship between Semantics and Pragmatics”. In : P. PORTNER, C. MAIENBORN, K. VON HEUSINGER (éds.), *Handbook of Semantics*, Mouton de Gruyter. (to appear).
- Laurence Jonathan COHEN (1971). “Some remarks on Grice’s views about the logical particles of natural language”. In : Yehoshua BAR-HILLEL (éd.), *Pragmatics of natural languages*, Dordrecht : Reidel, pp. 50–68.
- Francis CORBLIN (2002). *Représentation du discours et sémantique formelle*. PUF.
- Antoine CULIOLI (1990). *Pour une linguistique de l’énonciation : opérations et représentations*, t. Tome 1. Paris : Ophrys.
- N. DANJOU-FLAUX (1980). “Au contraire, par contre, en revanche. Une évaluation de leur synonymie”. In : *Bulletin du Centre d’Analyse du Discours*, Université de Lille III.

Bibliographie

- Laurence DANLOS (2004). “Coréférence événementielle entre deux phrases”. In : E. LAPORTE, C. LECLÈRE, M. PIOT, M. SILBERZTEIN (éds.), *Syntaxe, Lexique et Lexique-Grammaire, Volume dédié à Maurice Gross, Lingvisticae Investigationes Supplementa 24*, John Benjamins.
- (2006). “Verbes causatifs, Discours causaux et Coréférence événementielle”. In : *Lynx 54*, pp. 233–246.
- (2009). “D-STAG : a Formalism for Discourse Analysis based on SDRT and using Synchronous TAG”. In : *Proceedings of the 14th Conference on Formal Grammar (FG’09)*. Bordeaux, France, pp. 1–20.
- Gaétane DOSTIE (2004). *Pragmaticatlisatation et marqueurs discursifs, Analyse sémantique et traitement lexicographique*. Bruxelles : Duculot / de Boeck.
- Oswald DUCROT (1972). *Dire et ne pas dire*. Hermann.
- (1973). *La preuve et le dire*. Paris : Mame.
- (1980). *Les échelles argumentatives*. Les Éditions de Minuit.
- (1984). *Le dire et le dit*. Éditions de Minuit.
- Oswald DUCROT, Carlos VOGT (1979). “De Magis à Mais : une hypothèse sémantique”. In : *Revue de linguistique romane 43*, pp. 317–341.
- H. FAUCONNIER (1975). “Pragmatics scales and logical structure”. In : *Linguistic Inquiry 6*, pp. 353–375.
- Kai VON FINTEL (2006). “What is Presupposition Accommodation, Again?” Draft paper for Workshop on Presupposition Accommodation at The Ohio State University, URL <http://mit.edu/fintel/www/accommodation-again.pdf>.
- Danny FOX (2007). “Free choice disjunction and the theory of scalar implicature”. In : Uli SAUERLAND, Penka STATEVA (éds.), *Presupposition and Implicature in Compositional Semantics*, New-York, NY : Palgrave Macmillan, pp. 71–120.
- Gottlob FREGE (1892). “Über Sinn und Bedeutung”. In : *Zeitschrift für Philosophie und philosophische Kritik 100*, pp. 25–50.
- Gerald GAZDAR (1979). *Pragmatics : Implicature, Presupposition and Logical Form*. New York : Academic Press.
- Bart GEURTS (1996). “Local satisfaction guaranteed”. In : *Linguistics and Philosophy 19*, pp. 259–294.
- (1998). “The mechanisms of Denial”. In : *Language 74*, 2, pp. 274–307.

- (1999). *Presuppositions and Pronouns*, t. 3 de *Current Research in the Semantics/Pragmatics Interface*. Elsevier.
- (2010). *Quantity Implicatures*. Cambridge University Press.
- Bart GEURTS, Emar MAIER (2003). “Layered DRT”. University of Nijmegen.
- T. GIVON (1978). “Negation in Language : Pragmatics, Function, Ontology”. In : P. COLE (éd.), *Syntax and Semantics : Pragmatics*, New York : Academic Press, t. 9, pp. 69–112.
- Georgia M. GREEN (1968). “On too and either, and not just too and either, either.” In : B.J. DARDEN, C.J. BAILEY, A. DAVISON (éds.), *Papers from the 4th Regional Meeting*, Chicago Linguistic Society, t. 4, pp. 22–39.
- Herbert Paul GRICE (1968). “Logic and Conversation”. In : *Studies in the Way of Words*, Harvard University Press, pp. 22–40.
- Stefan GRIES (2009). *Statistics for Linguistics with R*. Berlin : de Gruyter.
- Jeroen GROENENDIJK, Martin STOKHOF (1989). “Context and information in dynamic semantics”. In : Herman BOUMA, Ben ELSEENDOORN (éds.), *Working Models of Human Perception*, London : Academic Press, pp. 457–486.
- B. GROTE, N. LENKE, M. STEDE (1997). “Ma(r)king Concessions in English and German”. In : *Discourse Processes 24*, pp. 84–117.
- Charles L. HAMBLIN (1973). “Questions in Montague English”. In : *Foundations of Language 10*, pp. 41–53.
- Irene HEIM (1983). “On the projection problem for presuppositions”. In : *Proceedings of WCCFL 2* pp. 114–125.
- (1991). “Artikel und Definitheit”. In : *Semantics : An International Handbook of Contemporary Research*, Berlin : de Gruyter.
- (1992). “Presupposition and the semantics of attitude verbs”. In : *Journal of Semantics 9*, pp. 183–221.
- Fabiola HENRI, Grégoire WINTERSTEIN (2010). “Morpho-Semantics of Verbal Reduplication, the case of Mauritian”. Poster presented at the 17th International Conference on Head-Driven Phrase Structure Grammar (HPSG).
- Ralph HERTWIG, Björn BENZ, Stefan KRAUSS (2008). “The conjunction fallacy and the many meanings of ‘and’”. In : *Cognition 108*, pp. 740–753.
- Julia HIRSCHBERG (1985). *A theory of scalar implicature*. Thèse de doctorat, University of Pennsylvania.

Bibliographie

- Larry HORN (1972). *On the Semantic Properties of Logical Operators in English*. Thèse de doctorat, Yale University.
- (1984). “Toward a new taxonomy for pragmatic inference : Q-based and R-based implicature”. In : *Meaning, Form and Use in context (GURT’ 84)* pp. 11–42.
- (1989). *A natural history of negation*. The University of Chicago Press.
- James HURFORD (1974). “Exclusive or inclusive disjunction”. In : *Foundations of language 11*, pp. 409–411.
- Charlotte HYBERTIE (1996). *La conséquence en Français*. Orphys.
- Corinne ITEN (2000). “The relevance of argumentation theory”. In : *Lingua 110*, 9, pp. 665–701.
- Mitsuko Narita IZUTSU (2008). “Contrast, concessive, and corrective : Toward a comprehensive study of opposition relations”. In : *Journal of Pragmatics 40*, pp. 646–675.
- Ray JACKENDOFF (1972). *Semantic interpretation in Generative Grammar*. Cambridge : MIT Press.
- Katja JASINKAJA, Henk ZEEVAT (2009a). “Explaining Additive, Adversative and Contrast Marking in Russian and English”. In : *Revue de Sémantique et Pragmatique*
To appear.
- (2009b). “Explaining conjunction systems : Russian, English, German”. In : *Proceedings of Sinn und Bedeutung 13*. Stuttgart.
- Ekaterina JASINSKAJA (2006). *Pragmatics and Prosody of Implicit Discourse Relations : The Case of Restatement*. Thèse de doctorat, University of Tübingen.
- Jacques JAYEZ (1985). “Trop, l’excès par défaut”. In : *Le Français Moderne 53*, pp. 22–48.
- (1988). *L’inférence en langue naturelle*. Hermes.
- (2006). “Implicatures conventionnelles et présuppositions”. Cours de MI/MII donné à l’ENS-LSH sur les Particules Discursives.
- (2010). “Notes on at-issueness”. PEPA Workshop, UBC Vancouver.
- Jacques JAYEZ, Lucia TOVENA (2008). “Presque and almost : how argumentation derives from comparative meaning”. In : Olivier BONAMI, Patricia Cabredo HOFHERR (éds.), *Empirical Issues in Syntax and Semantics*. CNRS, t. 7, pp. 1–23.
- Hans KAMP (2001). “Computation and Justification of Presuppositions”. In : Myriam BRAS, Laure VIEU (éds.), *Semantics and Pragmatics of Discourse and Dialogue : Experimenting with current theories*, Elsevier.

- Hans KAMP, Uwe REYLE (1993). *From Discourse to Logic*. Dordrecht : Kluwer.
- Gopal K. KANJI (2006). *100 Statistical Tests*. SAGE Publications.
- Jeff KAPLAN (1984). “Obligatory too in English”. In : *Language* 60, 3, pp. 510–518.
- Lauri KARTTUNEN (1974). “Presuppositions and linguistic context”. In : *Theoretical Linguistics* 1, pp. 181–194.
- Lauri KARTTUNEN, Stanley PETERS (1979). “Conventional Implicature”. In : *Proceedings of the First Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society* .
- Andrew KEHLER (2002). *Coherence, Reference, and the Theory of Grammar*. CSLI Publications.
- Ruth M. KEMPSON (1975). *Presupposition and the delimitation of semantics*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Christopher KENNEDY, Louise Mc NALLY (2005). “Scale Structure, Degree Modification, and the Semantics of Gradable Predicates”. In : *Language* 81, 2, pp. 345–381.
- Eliza KITIS (2000). “Connectives and frame theory : the case of hypotextual antinomial ‘and’”. In : *Pragmatics and Cognition* 8, 2, pp. 357–409.
- Nathan KLINEDINST (2005). *Scales and Only*. Mémoire de maîtrise, UCLA.
- Alistair KNOTT (1996). *A data-driven methodology for motivating a set of coherence relations*. Thèse de doctorat, University of Edinburgh.
- E. KÖNIG (1991). “Concessive relations as the dual of causal relations”. In : D. ZAEFFERER (éd.), *Semantic universals and universal semantics*, Foris, t. 12 de *Groningen-Amsterdam studies in semantics*, pp. 190–209.
- Manfred KRIFKA (1999). “Additive particles under stress”. In : *Proceedings of SALT 8*. Cornell : CLC Publications, pp. 111–128.
- (2001). “For a structured meaning account of questions and answers”. In : C. FÉRY, W. STERNEFELD (éds.), *Audiatur Vox Sapientia. A Festschrift for Arnim von Stechow*, Berlin : Akademie Verlag, pp. 287–310.
- Saul KRIPKE (2009). “Presupposition and Anaphora : Remarks on the Formulation of the Projection Problem”. In : *Linguistic Inquiry* 40, 3, pp. 367–386.
- Robin LAKOFF (1971). “If’s, And’s and Buts about conjunction”. In : Charles J. FILLMORE, D. Terence LANGENDOEN (éds.), *Studies in Linguistic Semantics*, New York : de Gruyter, pp. 114–149.
- Ewald LANG (1984). *The semantics of coordination*. Amsterdam : John Benjamins.

Bibliographie

- (2000). “Adversative Connectors on Distinct Levels of Discourse : A Re-examination of Eve Sweetser’s Three-level Approach”. In : E. COUPER-KUHLEN, B. KORTMANN (éds.), *Cause – Condition – Concession – Contrast. Cognitive and Discourse Perspectives.*, New York : Mouton de Gruyter, t. 33 de *Topics in English Linguistics*, pp. 235–256.
- Ronald W. LANGACKER (1987). *Foundations of Cognitive Grammar, vol. 1, Theoretical Prerequisites*. Stanford : Stanford University Press.
- (1991). *Foundations of Cognitive Grammar, vol. 2, Descriptive Application*. Stanford : Stanford University Press.
- Stephen C. LEVINSON (2000). *Presumptive Meanings : The Theory of Generalized Conversational Implicature*. Cambridge, MA, USA : MIT Press.
- David LEWIS (1979). “Scorekeeping in a language game”. In : *Journal of Philosophical Logic* 8, pp. 339–359.
- W. MANN, S. THOMPSON (1988). “Rhetorical Structure Theory : Toward a functional theory of text organization”. In : *Text* 8, 3, pp. 243–281.
- Jean-Marie MARANDIN (2007). “Association avec le focus”. In : D. GODARD, L. ROUSSARIE, F. CORBLIN (éds.), *Sémanticlopédie : dictionnaire de sémantique*, GDR Sémantique et Modélisation.
- Jean-Marie MARANDIN, Claire BEYSSADE, Elisabeth DELAIS-ROUSSARIE, A. RIALLAND (2002). “Discourse Marking in French : C Accents and Discourse Moves”. In : *Speech Prosody 2002*. Aix en Provence, France, pp. 471–474.
- André MARTINET (1962). *A functional view of language*. Oxford : Clarendon Press.
- Jason MERCHANT (2004). “Remarks on stripping”. Ms., University of Chicago.
- Arthur MERIN (1999). “Information, Relevance and Social Decision-Making”. In : L.S. MOSS, J. GINZBURG, M. DE RIJKE (éds.), *Logic, Language, and computation*, Stanford : CA : CSLI Publications, t. 2, pp. 179–221.
- Richard MONTAGUE (1973). “The Proper Treatment of Quantification in Ordinary English”. In : J. HINTIKKA, J. MORAVCSIK, P. SUPPES (éds.), *Approaches to Natural Language : proceedings of the 1970 Stanford workshop on Grammar and Semantics*. pp. 221–242.
- Maj-Britt MOSEGAARD-HANSEN (1996). *The function of discourse particles. A study with special reference to spoken standard French*, t. 53 de *Pragmatics and Beyond New Series*. Amsterdam : John Benjamins.
- (2008). *Particles at the semantics/pragmatics interface : synchronic and diachronic issues. A study with special reference to the French phrasal adverbs*, t. 19 de *Current Research in the Semantics-Pragmatics Interface*. Oxford : Elsevier.

- François MOURET (2007). *Grammaire des constructions coordonnées*. Thèse de doctorat, Université Paris Diderot - Paris 7.
- Alexandru NICULESCU (1965). *Individualitatea limbii române între limbile romanice. Contributii gramaticale..* Bucharest : Editura Științifică.
- Hermann PAUL (1920). *Deutsche Grammatik*, t. IV. Halle : Niemeyer.
- Orin PERCUS (2006). “Antipresuppositions”. In : A. UHEYAMA (éd.), *Theoretical and Empirical Studies of Reference and Anaphora : Toward the establishment of generative grammar as an empirical science*, Japan Society for the promotion of Science, pp. 52–73.
- Roland POSNER (1980). “Semantics and Pragmatics of Sentence Connectives in Natural Language”. In : John R. SEARLE, Ferenc KIEFER, Manfred BIERWISCH (éds.), *Speech Act Theory and Pragmatics*, Dordrecht : D. Reidel Publishing, pp. 169–203.
- Christopher POTTS (2005). *The Logic of Conventional Implicatures*. Oxford Studies in Theoretical Linguistics. Oxford : Oxford University Press.
- (2007). “Into the conventional-implicature dimension”. In : *Philosophy Compass* .
- (2008). “Conventional implicature and expressive content”. In : Claudia MAIENBORN, Klaus VON HEUSINGER, Paul PORTNER (éds.), *Semantics : an International Handbook of Natural Language Meaning*, Berlin : Mouton de Gruyter.
- Stephen G. PULMAN (1997). “Higher Order Unification and the Interpretation of Focus”. In : *Linguistics and Philosophy* 20, pp. 73–115.
- R. QUIRK, S. GREENBAUM, G. LEECH, J. SVARTVIK (1985). *A comprehensive grammar of the English language*. Longman.
- Frank P. RAMSEY (1926). “Truth and Probability”. In : R.B. BRAITHWAITE (éd.), *The Foundations of Mathematics and other Logical Essays*, London : Kegan, Paul, Trench, Trubner & Co., chap. VII, pp. 156–198.
- Céline RAYNAL (2008). *La restriction en français : trois études sémantiques*. Thèse de doctorat, Université Paris Diderot–Paris 7.
- Sophie REPP (2008). “When the negative goes missing : the role of the information structure in gapping coordinations with but.” In : Anita STEUBE (éd.), *The Discourse Potential of Underspecified Structures : Event Structure and Information Structure*, Berlin : Walter de Gruyter, pp. 359–388.
- (2009). *Negation in Gapping*. Oxford : Oxford University Press.
- Craige ROBERTS (1996). “Information Structure in Discourse : Towards an Integrated Formal Theory of Pragmatics”. In : *OSU Working Papers in Linguistics*, Jae Haek Yoon and Andreas Kathol, t. 49 : Papers in Semantics, pp. 91–136.

Bibliographie

- Robert VAN ROOIJ (2004). “Cooperative versus argumentative communication”. In : *Philosophia Scientia* 2, pp. 195–209.
- Robert VAN ROOIJ, Kathrin SCHULZ (2004). “Exhaustive interpretation of complex sentences”. In : *Journal of Logic, Language and Information* 13, pp. 491–519.
- Mats Rooth (1992). “A theory of focus interpretation”. In : *Natural language semantics* 1, pp. 75–116.
- Corinne ROSSARI, Jacques JAYEZ (1999). “‘Par exemple’ : une procédure d’exemplification par la preuve”. In : *Actes du Colloque de Metz : Ordre et distinction dans le discours*.
- Elisabeth RUDOLPH (1996). *Contrast, Adversative and Concessive Expressions on Sentence and Text Level*. Research in Text Theory—Untersuchungen zur Texttheorie. de Gruyter.
- Bertrand RUSSELL (1905). “On denoting”. In : *Mind* .
- Jerrold M. SADOCK (1978). “On Testing for Conversational Implicature”. In : *Syntax and Semantics 9 : Pragmatics*, pp. 281–297.
- Kjell Johann SÆBØ (2004). “Conversational contrast and conventional parallel : Topic implicatures and additive presuppositions”. In : *Journal of Semantics* 21, 2, pp. 199–217.
- Ivan SAG, Gerald GAZDAR, Tom WASOW, Stephen WEISLER (1985). “Coordination and how to distinguish categories”. In : *Natural Language and Linguistic Theory* 3, pp. 117–171.
- Ivan A. SAG (1976). *Deletion and logical form*. Thèse de doctorat, Massachusetts Institute of Technology.
- T. SANDERS, W. SPOOREN, L. NOORDMAN (1992). “Toward a taxonomy of coherence relations”. In : *Discourse Processes* 15, pp. 1–35.
- Rob VAN DER SANDT, Bart GEURTS (2001). “Too”. In : *Proceedings of the 13th Amsterdam Colloquium*.
- Rob A. VAN DER SANDT (1992). “Presupposition Projection as Anaphora Resolution”. In : *Journal of Semantics* 9, pp. 333–377.
- Gilbert SAPORTA (2006). *Probabilités, analyses des données et statistiques*. Éditions Technip.
- Uli SAUERLAND (2004). “Scalar Implicatures in complex sentences”. In : *Linguistics and Philosophy* 27, pp. 367–391.

- (2008). “Implicated Presuppositions”. In : A. STEUBE (éd.), *Sentence and Context*, Berlin, Germany : Mouton de Gruyter, Language, Context & Cognition. To appear.
- Philippe SCHLENKER (2006). “Transparency : An Incremental Theory of Presupposition Projection”. In : Uli SAUERLAND, Penka STATEVA (éds.), *Presuppositions and Implicatures in Compositional Semantics*, Basingstoke, UK : Palgrave Macmillan.
- (2007). “Anti-dynamics : Presupposition projection without dynamic semantics”. In : *Journal of Logic, Language, and Information* 16, pp. 325–356.
- (2008). “Be Articulate : A Pragmatic Theory of Presupposition Projection”. In : *Theoretical Linguistics* 34, pp. 157–212.
- Susan SCHMERLING (1975). “Asymmetric Conjunction and Rules of Conversation”. In : P. COLE, J. L. MORGAN (éds.), *Syntax and Semantics : Vol. 3 : Speech Acts*, San Diego, CA : Academic Press, pp. 211–231.
- Benny SHANON (1976). “On two kinds of presuppositions in natural language”. In : *Foundations of Language* 14, pp. 247–249.
- Raj SINGH (2008). *Modularity and Locality in Interpretation*. Thèse de doctorat, Massachusetts Institute of Technology.
- Scott SOAMES (1982). “How Presuppositions are inherited : A Solution to the Projection Problem”. In : *Linguistic Inquiry* 13, pp. 483–545.
- Dan SPERBER, Deirdre WILSON (1986). *Relevance : Communication and Cognition*. Oxford : Blackwell.
- Jon SPROUSE, Diogo ALMEIDA (soumis). “A quantitative defense of linguistic methodology”. Soumis.
- Marysia SPYCHALSKA (Forthcoming). “From Inference to Meaning. Experimental Study on Reasoning with Quantifiers Some and Most.” In : *Proceedings of the 8th international Tbilisi Symposium on Language, Logic and Computation*. Tbilisi, Géorgie.
- Robert C. STALNAKER (1974). “Pragmatic Presuppositions”. In : *Semantics and Philosophy*.
- Mark STEEDMAN (2000). *The syntactic process*. MIT Press.
- Peter F. STRAWSON (1950). “On referring”. In : *Mind* 59, 235, pp. 320–344.
- Eve SWEETSER (1990). *From etymology to pragmatics*, t. 54 de *Cambridge Studies in Linguistics*. Cambridge University Press.
- Isabel Gomez TXURRUKA (2003). “The natural language conjunction ‘and’”. In : *Linguistics and Philosophy* 26, pp. 255–285.

Bibliographie

- Isabel Gómez TXURRUKA, Nicholas ASHER (2007). “A discourse-based approach to natural language disjunction (revised)”. In : M. AURNAGUE, K. KORTA, J.M. LARRAZABAL (éds.), *Language, Representation and Reasoning. Memorial volume to Isabel Gómez Txurruka*, University of the Basque Country Press, pp. 201–228.
- Carla UMBACH (2005). “Contrast and Information Structure : A focus-based analysis of but”. In : *Linguistics* 43, 1, pp. 207–232.
- Enric VALLDUVÍ, Ron ZACHARSKI (1993). “Accenting Phenomena, Association with Focus and the Recursiveness of Focus-Ground”. In : Paul Dekker ET AL. (éd.), *Proceedings of the 9th Amsterdam colloquium*. U. of Amsterdam.
- Luis VICENTE (to appear). “On the syntax of adversative coordination”. In : *Natural Language and Linguistic Theory* .
- Deirdre WILSON, Dan SPERBER (2005). “Relevance Theory”. In : Laurence HORN, Gregory WARD (éds.), *The handbook of pragmatics*, Blackwell.
- Yoad WINTER, Mori RIMON (1994). “Contrast and Implication in Natural Language”. In : *Journal of Semantics* 11, pp. 365–406.
- Grégoire WINTERSTEIN (2007). *La défaisabilité des inférences naturelles*. Mémoire de maîtrise, Université Paris 7.
- (2008). “Argumentative Properties of Pragmatic Inferences”. In : *JSAI*. pp. 161–176.
- (2010). “Linking Argumentativity and Information Structure in Adversatives”. In : Martin PRINZHORN, Viola SCHMITT, Sarah ZOBEL (éds.), *Proceedings of Sinn und Bedeutung 14*. Vienna.
- (Prep). “The meaning of the additive ’Too’, presupposition and discourse similarity”. In : *Proceedings of the 8th International Tbilisi Symposium*.
- Grégoire WINTERSTEIN, Gerhard SCHADEN (2010). “Relevance and Utility in an Argumentative Framework. An Application to the Accommodation of Discourse Topics”. In : Alain LECOMTE, Samuel TRONÇON (éds.), *Games Dialogue and Interaction*, Springer, t. 6505 de *FOLLI/LNAI*.
- Henk ZEEVAT (1992). “Presupposition and accommodation in update semantics”. In : *Journal of Semantics* 9, pp. 379–412.
- (2002). “Explaining presupposition triggers”. In : K. VAN DEEMTER, R. KIBBLE (éds.), *Information Sharing : Reference and Presupposition in Language Generation and Interpretation*, Stanford : CSLI Publications, pp. 61–87.
- (2004a). “Contrastors”. In : *Journal of Semantics* 21, pp. 95–112.

- (2004b). “Particles : Presupposition Triggers, Context Markers or Speech Act Markers”. In : Reinhard BLUTNER, Henk ZEEVAT (éds.), *Optimality Theory and Pragmatics*, Palgrave MacMillan, pp. 91–111.
- (2009). “Only as a mirative particle”. Ms, University of Amsterdam.
- Henk ZEEVAT, Katja JASINKAJA (2007). “And’ as an additive particle”. In : M. AURNAGUE, K. KORTA, J.M. LARRAZABAL (éds.), *Language, Representation and Reasoning. Memorial volume to Isabel Gómez Txurruka*, University of the Basque Country Press, pp. 315–340.
- George K. ZIPF (1949). *Human Behavior and the Principle of Least Effort*. Addison-Wesley.